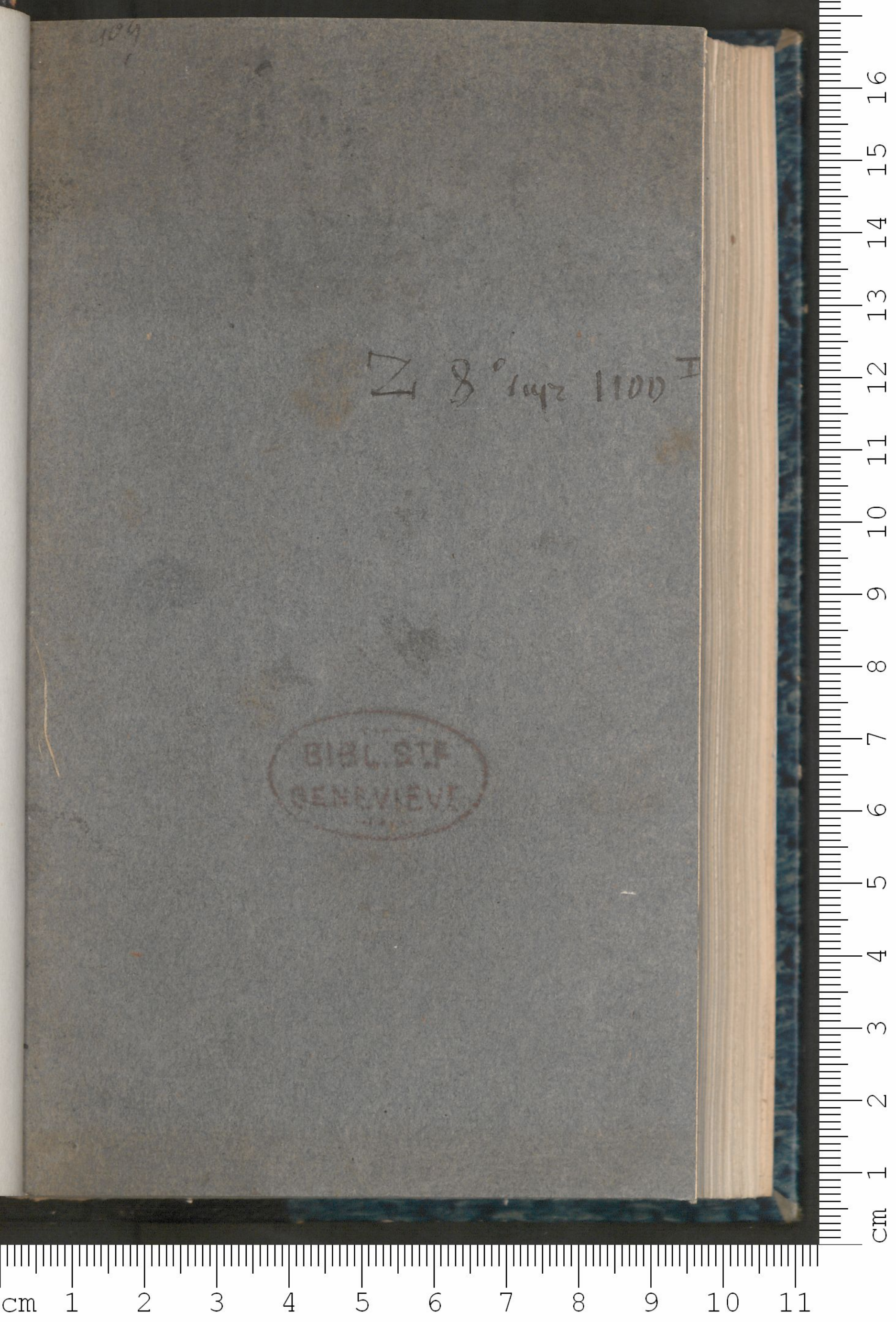
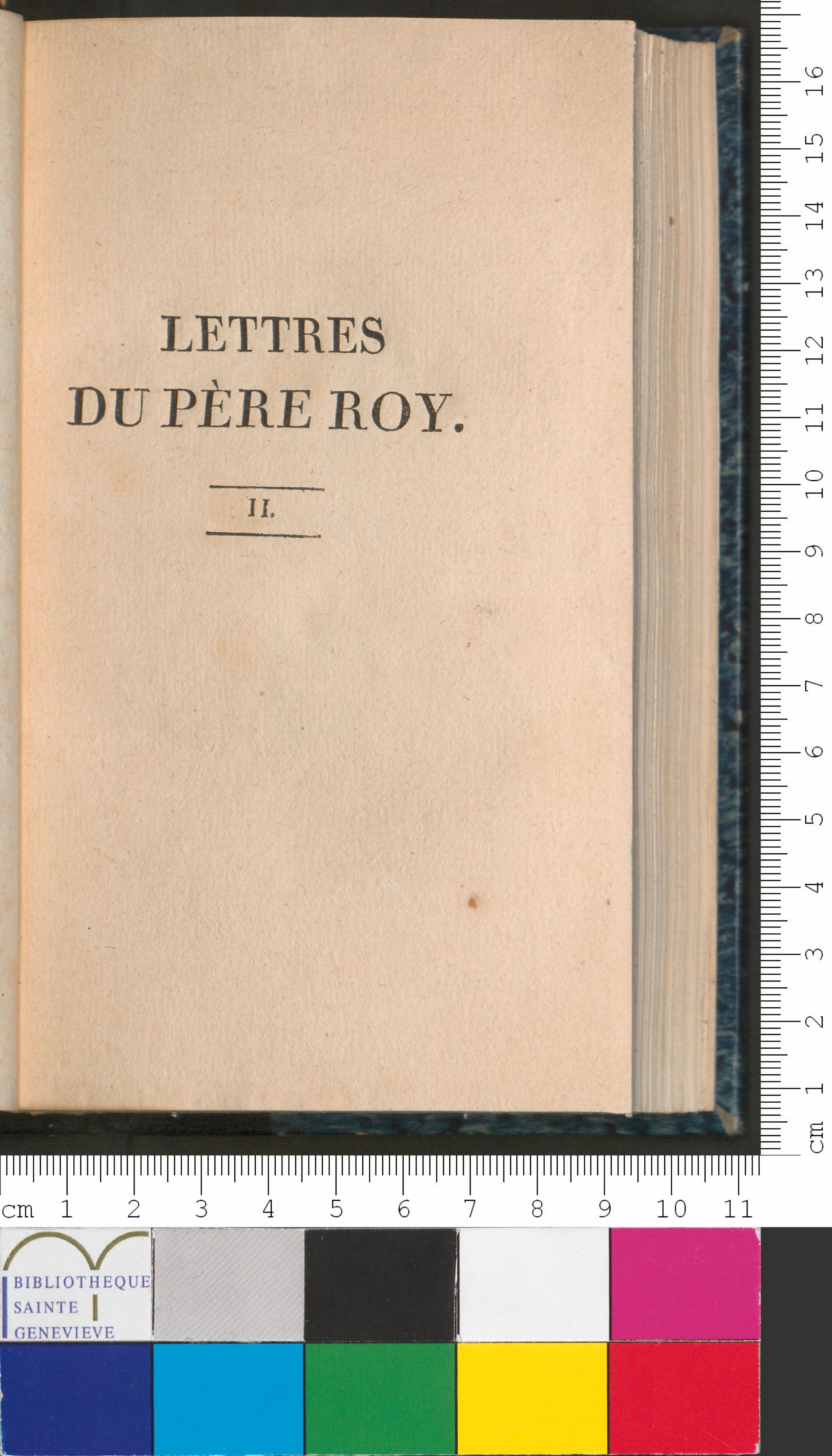

Z
100
Supp
TTRES
DU
E ROY
2



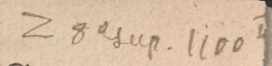



BIBLIOTHEQUE
SAINTE
GENEVIEVE



LETTRES DU PÈRE ROY.

II.



LETTRES DU PÈRE ROY,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

MORT EN CHINE LE HUIT JANVIER 1769.

Diligam te, Domine.
Je vous aimerai, Seigneur.
Ps. 17.

SECONDE ÉDITION.

TOME SECOND.



LYON,
CHEZ PERISSE FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE MERCIÈRE, N.° 33.
1824.

LETTRES

DU PÈRE ROY,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

LXXIII.e LETTRE.

A un ami qui lui avoit demandé des conseils.

. . . octobre 1753.

Je crois que le bon et cher Père N.... pense à moi autant que Dieu l'y fait penser, dès lors je suis bien content. Je le crois bien passif, bien souple entre les mains du souverain Maître. Je voudrois bien que ses fils spirituels fussent de même. Je crois, mon bon Père, que vous êtes trop chargé d'affaires. Prenez garde de vous noyer dans l'action, et de n'avoir presque pas le temps de penser à vous. Je crains quand vous serez prêtre, que vous n'ayez trop à faire pour les autres et trop peu pour vous-même. Devenez humble, petit, rien; ensuite ce rien que Dieu remplira bientôt, fera les plus grandes choses.

Cet aimable Maître cherche des âmes vides qu'il puisse remplir. Il ne trouve que des âmes fortes, grandes, vertueuses. Mais qu'il s'en trouve peu de petites, d'anéanties, et par conséquent propres à ses grands desseins! Il les laisse, ces âmes, avec leur vertu, leur grâce, leur mérite. Ce ne sont pas encore là mes saints ni mes missionnaires tels que je les voudrois, fissent-ils même bien des choses d'éclat. Si j'avois même quelque souhait à faire pour eux, ce seroit la destruction entière de tant de belles qualités de l'esprit et du cœur sur lesquelles ils s'appuient, afin que sur leurs débris fussent posées les pures vertus de Jésus-Christ. Oh! que le bon saint François de Sales, qui est toute liberté, toute douceur, toute humilité, et qui en tout tient si fort au rien, vous en diroit long! et que ceux qui ont un peu son esprit pourroient là-dessus vous développer de choses!

Que voulez-vous donc que je vous dise, mon intime, car vous voulez des avis? — En voici : Je vous crois trop aimable, trop agissant, trop bel esprit, trop beau cœur, et par malheur, trop peu intérieur. Devenez-le, mon intime; livrez-vous à l'oraison; aimez Marie de tout votre cœur; communiez tant que vous pourrez.

Pour devenir intérieur, suivez doucement et habituellement, si cela se peut, cette pente centrale qui vous attire à Dieu. Plus la dépendance, la souplesse à suivre cet attrait deviendra simple, paisible, presque imperceptible par sa continuité, plus vous deviendrez humble, petit, docile à la grâce. Le rien ne résiste pas. Je vais vous dire ce que me disoit dernièrement le plus grand serviteur de Dieu que j'aie jamais vu. *J'aime mieux*, me disoit-il, pour une mission, un homme paralytique de tous ses membres, sourd, muet, aveugle, etc. d'ailleurs mort à tout, ne vivant plus qu'en Dieu, et par cette mort infiniment propre à être l'instrument et le canal des grâces de Dieu; j'aime mieux cet homme seul, qu'une centaine de ces brûlots pleins de feu, de zèle, et encore plus d'humeur, qui, avec leurs talens, leur éloquence, leur vertu même, croient qu'ils vont convertir l'univers.

Vous voulez que je vous prêche; je le fais. Mettez Jésus et Marie dans vos intérêts pour la mort à tout, même au désir d'aller en Chine, s'il est trop vif; ensuite espérez tout de ce Dieu qui a les cœurs dans sa main, et les manie à son gré. En attendant, tenons-nous docilement dans sa volonté; attendons qu'il

nous remue, livrons-nous à son amour, et formons une union intime avec lui. Mais pour tout le reste, même pour les plus belles choses, ne faisons que nous y prêter, même avec précaution. Je serois homme à mettre au rang des inutilités la direction même des Thérèse, la propagation de la foi jusqu'aux extrémités du monde, la conversion de l'univers, pour un homme qui ne seroit pas encore suffisamment persuadé de cet *unum necessarium.*

LXXIV.e LETTRE.

A Madame Roy.

La Flèche, le 12 octobre 1753.

Je vous réponds tout de suite, chère maman; mais ne m'écrivez plus ici; j'en partirai dans le courant de la semaine prochaine, mais je ne sais pas trop quel jour; quand Dieu voudra. En tout cas, dans quinze jours d'ici, adressez-moi vos lettres chez M. Jacques Perron, négociant au Port-Louis en Bretagne.

Je dis, et je suis sûr que je ne mens pas, que le sacrifice que vous faites à un Dieu d'un fils chéri, vous sera d'un grand mérite devant cet Etre suprême. L'acceptation de

tout ce que Dieu envoie ne s'appelle pas sacrifice forcé. Je vous avoue que j'estime tant ces sacrifices-là choisis par notre bon Maître, et que j'aime tant les croix qu'il taille lui-même et qui ne sont pas de notre choix, que je souhaiterois n'en avoir jamais d'autres, et n'avoir à porter que ces belles croix de providence. Soyons saints, mais soyons-le à la façon de Dieu et non à la nôtre. Vous, vous ne feriez pas la moindre démarche, j'en suis sûr, pour retenir ce qui vous est enlevé : dès lors vous le sacrifiez. Abandon, abandon à la sainte providence de mon Dieu pour le temporel, pour le spirituel, pour tout. Il nous donnera de moment en moment ce qu'il faut ; c'est notre Père qui est aux cieux. Un père comme celui-là n'aime-t-il pas ses enfans ?

Je regarderois comme une infidélité bien coupable en vous d'admettre volontairement quelque pensée de défiance. Oh ! Dieu sait si je désire de vous revoir pour ne plus nous séparer ! Ma bonne maman, laissez de plus en plus élargir vôtre cœur ; laissez-y dominer la confiance qui, après l'amour parfait, est, je suis sûr, de toutes les vertus celle qui glorifie le plus notre Dieu. Si quelqu'un veut jamais l'arracher de votre cœur, cette con-

fiance, ou entreprendre de la diminuer, fût-ce un ange du ciel, soyez sûre qu'il ne vous parle pas selon Dieu et de sa part. O Dieu, que ne puis-je soumettre à ce cœur tout ce que je sens la-dessus ! si je dis librement à l'unique objet de mon amour, que je tiens mon salut en assurance, parce que je le laisse en sa main, je suis bien sûr que je ne l'offense pas, et qu'en cela même je l'honore. Ce n'est sûrement pas ni sur mes grands voyages, ni sur mes conversions, prédications, etc, que je fonde mon espérance. Dieu sait combien ce que les hommes trompés appellent mes vertus, me paroît boue et corruption. Je n'étalerai jamais que mes misères aux pieds des autels; plus elles sont multipliées, plus je suis capable de glorifier ses grandes miséricordes et de les faire éclater. Beaucoup de dettes m'ont été remises, je dois aimer beaucoup, et je suis déterminé à le faire. M..... qui cite saint Paul lorsqu'il semble dans la crainte d'être réprouvé, est-il scandalisé de l'entendre dire ailleurs : *J'ai bien combattu, j'ai consommé ma course; il ne me reste plus qu'à attendre la couronne de justice que mon juge équitable ne manquera pas de me donner ?* La différence qu'il y a entre lui et nous, ma bonne maman, c'est qu'il

attendoit une couronne de justice et par justice, et que nous, nous n'en attendons qu'une de miséricorde et par miséricorde. Le saint Apôtre étale avec une sainte confiance qui assurément ne nuisoit pas à son humilité, ses vertus et les actions qui la lui méritent : pour nous, étalons cette humble pauvreté qui a droit de tout attendre du Sauveur.

Quoi qu'on en dise donc, ma chère maman, j'ai espéré, j'espère, et j'espérerai. Oui, je vous verrai et vous me verrez dans le sein de Dieu, et nous ne nous quitterons plus. Celui que Dieu appellera le premier, priera pour l'autre. Au reste, pour que je ne vous précède pas là-haut, n'allez pas vous aviser de prier pour que j'aie des vents favorables, une mer tranquille, etc. Je déclare d'avance que, par abandon à la providence de mon Dieu, je renonce et proteste n'avoir aucune part et n'accepter pas de semblables vœux. Priez tous que la volonté de Dieu s'accomplisse en moi sans aucun obstacle de ma part. Quoi! si par exemple, la mer, cette créature de mon Dieu, venoit par son ordre m'ôter une vie qui me sépare de lui, pourquoi ne dirions-nous pas : *mer, bénissez le Seigneur.* Qu'importe où je meure, pourvu que ce soit en Dieu. Je pourrai donc dire dans quelque

temps : je suis à la merci de la Providence, ah ! l'heureuse situation !

Je vous envoie tout ouverte la lettre que j'écris à M. D*** ; il n'y a aucun secret, et il est bon que mon oncle Tardy, qui doit la lui remettre, la lise. Il aura la bonté de la remettre sans que madame sa mère le sache. Quoique je ne l'exhorte pas à se faire Jésuite, cela effaroucheroit cette dame. Cette lettre est une réponse que je dois à son fils. Je vous avoue que je ne lui parle qu'avec bien de la circonspection de son air sérieux dont je sais bien qu'il y a à rabattre. Sa situation est si différente de celle de mon oncle Tardy, qui n'a pas à craindre tout ce qui menace l'innocence d'un jeune homme, que je ne voudrois pas le lui donner pour modèle sur l'article de la liberté et de la gaîté extérieure. Il y a là-dessus une foule de raisons que je n'ai ni le temps ni l'envie de vous dire, parce qu'elles vous sont inutiles.

Attendez, chère maman, comme sainte Thérèse, l'esprit d'oraison ; cette attente patiente, humble et paisible, est une vraie oraison. Je prierai bien cette sainte pour vous. Ah ! chère maman, si je n'étois pas un de ces saints qui ne le sont qu'en apparence, et si j'avois bien du crédit là-haut, vous y seriez

bien puissante aussi. Dieu soit béni de tout ! mais je vous conjure toujours de ne vous rebuter de rien dans cet exercice, et d'aller toujours en avant. Dieu qui est toujours honoré de la préparation d'un cœur qui veut être à lui, et s'unir à lui, viendra prendre possession pleine et entière du vôtre quand il jugera à propos. Mais soyez sûre que de l'attendre patiemment, humblement, dans le silence de son cœur, c'est en faire une bien belle.

Pour en revenir à la gaîté que vous dites m'avoir vue, et que vous ne croyez pas que je puisse me reprocher, je vous dirai que ce n'est pas ma gaîté en elle-même que je me reproche : je suis gai pour le moins autant que je l'ai jamais été ; mais je me reproche ce à quoi cette gaîté trop peu dépendante de l'esprit de Dieu, de qui seul elle doit venir, a pu me porter d'indécent ; par exemple, certaines façons, certaines chansons trop libres, etc. Dieu soit béni ! mille respects au cher oncle Tardy ; je lui écrirai du Port-Louis, aussi-bien qu'à mes sœurs que j'embrasse, et mon cousin aussi. Adieu, chère maman, je suis, etc.

LXXV.e LETTRE.

A Monsieur B. ***

La Flèche, le 12 octobre 1753.

Pax Christi.

Je réponds un peu à la hâte à votre lettre, mon cher B***; je ne sais si je serai longtemps pressé comme je le suis. En tout cas, cela durera tant que Dieu voudra, cela me suffit. Je partirai au plutôt dans quatre jours, au plus tard dans huit, pour me rendre au port de mer où j'attendrai l'embarquement tant que Dieu voudra. Je ne vous fais pas cette réponse pour vous donner des conseils détaillés; je ne vois pas les choses de près : ainsi je ne le puis guère. Je vous donne toujours celui-ci, que le Saint-Esprit vous dit au cœur bien souvent et d'une manière autrement efficace : sacrifiez tout pour le bien de Dieu; soyez à lui, soyez-y toujours. Si après ce qu'il a fait pour vous, vous vous refroidissiez à son égard, il faudroit, pour punir une si monstrueuse ingratitude, un nouvel enfer exprès pour vous. Ah! je crois, mon cher, que vous aimez assez, pour que la douleur d'avoir déplu à Dieu soit désormais le

plus grand châtiment de vos infidélités. Vivez du moment présent ; si vous êtes fidèle, d'instant en instant Dieu vous fera connoître ses volontés, et vous donnera de quoi les accomplir.

Je vois que l'aimable Providence, qui vous conduit par la main, ne vous a pas abandonné pendant votre séjour à la campagne. Quand même quelques circonstances qui paroîtroient être dans l'ordre de Dieu, vous enleveroient quelques communions, si vous êtes fidèle à y suppléer par force oraisons, cela ne vous nuira pas ; *diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.* Je suppose qu'à la ville vous communiez plus souvent qu'à la campagne ; supportez l'épreuve tant qu'elle durera, Jésus et Marie sont avec vous. Allons droit devant nous, et d'instant en instant, ne résistant à aucune volonté de Dieu connue ; et j'ose espérer que si les miracles sont nécessaires, ils se feront. Pourvu que vous trouviez Dieu et sa sainte volonté, tout m'est égal, le lieu, le temps, la façon, etc. ; tout cela est dans ses desseins, laissons-le faire, suivons-le pas à pas. Si, après avoir fait des fautes, l'humble confusion que vous en avez ne rétrécit pas le cœur, et ne fait au contraire qu'augmenter la confiance en Dieu, tandis qu'elle

diminue la confiance en nous-mêmes, ces fautes peuvent avoir quelque chose de précieux; je suppose toujours que vous ne faites rien avec une ple ne délibération, qui puisse déplaire à Dieu. Quand même des infidélités aussi marquées que cela vous arriveroient, l'instant d'après revenez à Dieu.

Fidélité à l'oraison, au moins tout le temps marqué à l'ordinaire. Il y a tels jours où on peut la faire plus longue, tout cela cependant avec prudence. Laissez tout doucement tomber toutes les folies qui vous viennent pendant l'oraison, et courez à Dieu seul. Dieu seul! surtout n'oubliez pas cette oraison habituelle dont nous avons tant parlé.

Si vous pouvez, sans laisser à qui que ce soit l'espérance de vous entamer, prendre à l'extérieur quelque chose d'un peu plus gai et de plus serein, vous ferez bien. Rien surtout qui sente la mélancolie ou la rêverie. Vous sentez assez que la gaîté dont je parle n'est pas une folle dissipation, mais cette sainte joie de l'Esprit saint qui fait aimer la vertu et édifie. Petit à petit l'esprit d'oraison donne cela. Je crois qu'il est inutile de nous recommander à nos prières l'un de l'autre; nous sommes unis en Dieu, *in Jesu et*

Mariæ cordibus, pour toujours. Adieu peut-être pour la dernière fois. Dieu seul!

J'avois toujours pensé que j'écrirois à M. Noiret pour lui dire adieu. Je vois cependant qu'il pourra bien se faire que je ne le fasse pas. Plus je vais en avant, plus je me trouve forcé de rompre tous les rapports et commerces quelque saints qu'ils soient, pour les réduire à ceux qui sont d'obligation, d'obéissance, de providence: ce saint prêtre à qui je suis uni en Dieu pour toujours, voudra bien sans doute recevoir mes adieux par votre bouche, et me pardonner, non pas mon oubli, mais mon silence. Il est à propos qu'il sache que la lettre que je vous écris est une réponse. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

LXXVI.e LETTRE.

A Madame Roy.

Port-Louis, le 5 novembre 1753.

Vous êtes peut-être inquiète, ma très-chère mère, d'être tant de temps sans apprendre de mes nouvelles. Je ne crois pas que les systèmes que vous vous forgez pour me retenir en France aient lieu. J'ai cependant quasi douté

une fois s'ils ne seroient pas effectués. J'ai été à l'infirmerie les trois dernières semaines de mon séjour à Vannes ; j'ai eu une fièvre dont les accès duroient trente heures chacun, après quoi je me suis trouvé dans une si grande foiblesse que je n'ai pu écrire des lettres que par une main étrangère. Je n'ai pas voulu vous écrire par celui qui m'a servi de scribe pour plusieurs de mes lettres, parce que vous m'auriez cru bien mal. Dieu m'a rendu la santé, je me porte à merveille, qu'il soit béni! quand il voudra me l'ôter, ou même la vie, qu'il soit encore béni! Quand je vous laisserai, ma chère maman, ce sera entre les mains de la Mère de toute bonté que je vous abandonnerai. Cette Mère du bel amour vous apprendra mieux à aimer Dieu que votre pauvre fils ne pourroit vous l'apprendre. Pour échauffer les autres il faut être brûlant, et je ne suis.... Allons, je suis ce que Dieu veut. Qu'il me juge cet aimable Juge, ou plutôt ce cher Sauveur, je m'abandonne à lui.

Je vois de mes fenêtres le grand étang sur lequel je dois faire six mille lieues ; je le vois sans crainte, sans désir, sans peine, sans plaisir, parce que Dieu m'est témoin que je ne veux que lui. J'y mourrai, s'il le veut,

de maladie, de l'eau, du feu, etc. Tous les élémens sont dans sa main; je les conjurerai tous de lui obéir promptement, quelque chose qu'il puisse leur ordonner contre moi, si je savois que mes prières pussent hâter leur obéissance. Au milieu de tous les dangers qui me menacent je suis aussi sûr que vous. Un cheveu ne tombera pas de ma tête, non plus que de la vôtre, sans la permission de mon *Dieu. Oh ! qu'on est bien quand on est* dans la main de Dieu ! Sacrifiez-moi, chère maman, avec courage, avec générosité. Plus de retours volontaires, plus de souhaits, plus de châteaux en Espagne. Pendant ma maladie, il s'est accumulé une quantité d'affaires, de lettres, etc. Je finis.

Je ferai bien sûrement réponse à la chère sœur Thérèse; mais pas aujourd'hui. J'écrirai aussi aux deux chères sœurs cadettes. Si elles veulent que je reçoive de leurs nouvelles en France, qu'elles se pressent; nous partirons, à ce que je crois, peu avant ou peu après Noël. Si les vents d'à présent duroient pendant six mois, nous ne pourrions sortir du port. De tendres respects à mon cher oncle Tardy; j'embrasse mes chères sœurs et le cher cousin. Je suis, chère maman, le plus tendre des fils, Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

LXXVII.e LETTRE.

A Mademoiselle Roy aînée.

Port-Louis, le 13 décembre 1753.

Vous n'auriez jamais plus de tort qu'à présent, ma très-chère sœur, de m'accuser d'indifférence pour ma chère famille. Je ne parle que d'adieux et de sacrifices, c'est que le temps est venu d'en faire, et qu'après tout ce que Dieu a fait pour moi, je serois indigne de vivre si je balançois. Mon cœur l'aime autant et plus que tout autre objet; il faut donc que tout lui cède. Adieu donc, chère sœur, sœur si aimable, si aimée; adieu pour toujours, probablement. Nous nous reverrons dans le ciel. Sur la terre, si nous y étions ensemble, notre union seroit sujette à mille inquiétudes que la sensibilité naturelle exciteroit, tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre, et toujours dans la crainte d'une séparation nécessaire. Formons, dès à présent, chère sœur, une union qui soit toute en Dieu et toute de Dieu, et qui, par conséquent, soit indissoluble; elle durera, très-chère sœur, autant que l'éternité même de Dieu. Elle ne sera sujette à aucune variation, à aucune

vicissitude, à aucune interruption, à aucune crainte, à aucun désir.

Vous ne savez pas si je ne ferois pas mieux d'aller convertir mes sœurs que d'aller convertir des Chinois ; pour moi, qui vais devant moi, sans regarder, et qui ne vois de mieux que ce que Dieu veut, je vais en Chine, parce que je suis persuadé qu'il le veut. Qu'ensuite il veuille de moi autre chose, j'espère que je le voudrai de même. Je n'ai pas plus de zèle pour un pays que pour un autre. Si au lieu d'aller en Chine, des vents contraires alloient nous jeter dans un autre pays, où la Providence me marquât une autre mission, je serois aussi content.

Ne mesurez pas votre progrès avec le mien, ma très-chère sœur, abandonnons nos vertus et nos vices : tout nous mène à la miséricorde du Dieu Sauveur. Hélas ! nous ne sommes rien. Paroissons devant lui, ou plutôt tenons-nous habituellement devant lui dans une douce et humble confusion pleine d'amour : sa grâce opérera en nous quand, dans le repos de l'oraison habituelle du cœur, dans le silence, dans la paix, nous la laisserons agir.

Vous avez une mère et des sœurs toujours malades, vous avez un bien bon cœur, et la trop grande sensibilité de ce cœur vous fait

beaucoup souffrir. Mon aimable sœur, sans prétendre étouffer en vous des sentimens que la nature y a mis, et que l'auteur de la nature ne désapprouvera pas, quand ils ne vont que jusqu'à un certain point, je vous dirai bonnement que j'ai remarqué en vous qu'il y avoit de l'excès de ce côté-là. D'abord, un peu plus de foi puisée dans une oraison d'union à Jésus crucifié, vous persuaderoit que *la croix est belle*, et viendroit même vous en convaincre par le goût intime du cœur. Vous porteriez tant celles des personnes qui vous sont chères que les vôtres propres, avec actions de grâces et amour. Ensuite, ma chère amie, cette union de votre cœur à Dieu, que l'oraison, la communion et le dévouement à Marie auroient dû rendre bien foncière, n'auroit elle pas dû transformer votre volonté en celle de Dieu, et la perdre entièrement dans la sienne ? Il veut, ce cher et aimable Père, que notre vie soit toute pleine de misères. Qui sommes-nous pour vouloir autre chose ? J'aimerois mieux mille morts, à ce qu'il me semble, que d'admettre d'autres désirs que ceux de Dieu.

Je dois, depuis quelque temps, une réponse à M. D.*** Je tâcherai de la faire pour la semaine prochaine. J'en ai cependant une

foule d'autres à faire qui pourront retarder celle-là. Je la lui adresserai chez madame sa mère.

Vous savez bien qu'à l'autel je ne vous oublie pas, ni ne vous oublierai jamais; priez pour moi.

Je crois que nous nous embarquerons sous les auspices de Jésus naissant. Je continue à me porter à merveille. Je bénis Dieu de la maladie qu'il m'a envoyée. Venant plus tard, elle auroit pu me jouer un mauvais tour sur un vaisseau. Mais après tout, la santé comme la maladie viennent quand et comme Dieu les envoient.

De tendres respects à la maman, qui recevra une lettre de moi incessamment. Mes respects au cher oncle Tardy; j'embrasse les chères sœurs. Je suis le plus tendre des frères.

Roy, Jésuite.

LXXVIII.e LETTRE.

Au Père Vaucher.

Port-Louis, le 15 décembre 1753.

Pax Christi.

Mon très-révérend et très-cher Père, je vous écris du port de mer où je dois m'embarquer.

J'y suis depuis huit jours avec trois Jésuites chinois, prêtres, qui doivent passer avec moi dans leur pays; nous comptons partir sur la fin de ce mois.

Actuellement plus que jamais, mon bon Père, je vous demande vos saints sacrifices et les prières de tant d'épouses de Jésus-Christ, sur qui vous avez quelque crédit. Si elles se souviennent de moi, qu'elles se réunissent à moi et me sacrifient à la volonté de Dieu. Je ne demande ni ne voudrois qu'on demandât pour moi une heureuse navigation. De grands succès au terme? — Non, mais uniquement que j'accomplisse la volonté de Dieu et tous ses desseins sur moi, quels qu'ils soient, et que je n'y apporte aucun obstacle.

Si Dieu vouloit qu'après avoir été longtemps le jouet des vents qui ne soufflent que par son ordre, je fusse englouti dans les flots d'une mer qui est sa créature et qui lui obéit, que pourrois-je dire, sinon? *Fleuves et mers, bénissez le Seigneur*. S'il vouloit que j'arrivasse au terme pour être dans l'oubli, dans l'opprobre et l'humiliation, sans succès, pourquoi ne le voudrois-je pas? mon Dieu me fait la grâce de ne me rien faire voir de grand dans le monde que sa volonté.

Dans la dernière lettre que vous m'avez

fait l'honneur de m'écrire, vous exigiez de moi que je vous disse dans ma lettre d'adieu ce que je pensois sur la demande des missions étrangères.

Je vous dirai tout simplement que j'ai été prévenu par un de mes amis qui avoit commission des supérieurs des missions de la Chine, de chercher un homme de telle et telle façon. Cet ami, prévenu par le cœur, crut trouver en moi cet homme, il me proposa ce parti. Après plusieurs oraisons, communions, etc. je consentis, croyant que la Providence se déclaroit par là. Je la secondai par quelques lettres aux supérieurs majeurs; bien d'autres circonstances ne me laissèrent plus douter de la volonté de Dieu. Peut-être que sans cela, j'aurois toujours été droit devant moi, me préparant à tout sans penser à rien, attendant de moment en moment, en suivant l'ordre de la Providence et de l'obéissance, la manifestation de la volonté de Dieu. Peut-être aussi Dieu m'auroit-il donné quelqu'attrait pour cela, que, par simplicité, je l'aurois déclaré aux supérieurs, et la Providence auroit fait le reste.

A vous dire le vrai, si mon avis pouvoit être de quelque poids, je n'aimerois pas donner une décision vague et universelle. Les

événemens, les circonstances, les attraits, les répugnances, les différens besoins plus ou moins pressans de telle ou telle contrée, etc. tout cela diversifie les cas à l'infini. Il y a du bien et très-grand bien à faire presque partout. C'est à Dieu à placer ses ouviers. Eussions-nous tout le mérite, tous les talens, toute la capacité possible, la sainteté même et ces grandes qualités du cœur qui font les grands apôtres, Dieu n'a pas besoin de nous pour convertir l'univers, et le dernier des hommes peut être dans sa main un instrument plus propre à faire éclater ses miséricordes. Il n'y a donc, selon moi, rien de grand que de suivre ses desseins, et de se laisser gouverner de moment en moment par ce divin moteur. Je ne voudrois pas aller en Chine, dussé-je la convertir toute entière, si je savois plaire à Dieu davantage en restant toute ma vie dans l'infirmerie d'un de nos colléges. Dieu sauroit bien remplir ma place. Voilà en peu de mots ma façon de penser sur tout cela.

Adieu, mon bon Père, nous nous verrons au ciel pour ne plus nous séparer. Si vous voulez me faire l'honneur de me répondre, faites-le au plutôt, car je ne recevrois pas

votre lettre. Encore une fois, recommandez-moi à votre cher et saint troupeau.

J'ai l'honneur d'être, dans l'union de vos saints sacrifices, avec la vénération la plus respectueuse, etc.

LXXIX.e LETTRE.

A Madame Roy.

Port-Louis, le 26 décembre 1753.

Je ne sais, chère maman, si c'est vous qui priez Dieu de nous envoyer des vents qui ne nous permettent pas de sortir du port ; nous aurions déjà fait voile plusieurs jours, si nous avions eu du vent du nord pour aller seulemions à une cinquantaine de lieues. Après cela, en pleine mer, on se tire d'affaire avec presque toute sorte de vents. Je ne vois pas même quand nous partirons. Dieu le sait, et il est le seul qui puisse le savoir. Je me porte maintenant à merveille ; je ne vous écris aujourd'hui que pour vous tirer d'inquiétude ou d'incertitude, si je suis parti ou non.

Allons, ma chère maman, voici le temps de notre sacrifice qui approche. Du courage, faisons ce que Dieu demande de nous, faisons-le de bonne grâce. Il faut que je compte,

autant que je le fais, sur votre religion, pour vous parler si souvent d'adieux pour toujours, de départ, d'embarquement, et cela pour aller au bout du monde.

Je ne sais si l'air de la mer me sera bon ou mauvais. Dieu surtout ! s'il veut que j'arrive sain, qu'il soit béni ! s'il veut que j'arrive malade, et malade pour toujours, qu'il soit encore béni mille fois ! Mais ce qui me feroit croire que la traversée ne me nuira pas, c'est que je me porte à merveille ici où je ne respire que l'air de la mer qui baigne nos murs, et presque nos fenêtres.

Pour cette fois, chère maman, je ne vous en dirai pas davantage. Selon toutes les apparences, j'ai encore le temps de recevoir vos lettres. Le pis aller, en cas de départ, c'est que je les reçoive, un an après, en Chine. Vous savez ce que je voudrois dire au cher oncle Tardy et aux chères sœurs que j'embrasse bien tendrement.

Je suis, etc. Roy, Jésuite.

LXXX.e LETTRE.

*Extrait d'une lettre du Père Roy A Mademoiselle***.*

Port-Louis, le 29 décembre 1753.

Je suis, depuis une quinzaine de jours, au bord de cette mer qui doit me porter en Chine; nous aurions déjà fait voile, si les vents contraires ne nous retenoient au port. Nous n'attendons plus que le vent; quand il sera favorable, nous partirons. Je vais, grâce à Dieu, être à la merci de sa divine providence; priez pour que je m'y abandonne toujours, et que les desseins de Dieu s'accomplissent sur moi, sans aucun obstacle de ma part. Plus l'embarquement approche, plus il me survient d'embarras. Adieu donc, chère épouse de Jésus-Christ, chère esclave de Marie, adieu jusqu'au ciel. Nous ne nous reverrons plus sur la terre; mais nous serons toujours unis en Dieu. Celui qui m'a donné grâce pour vous conduire et qui m'a employé pour vous toucher, ne vous abandonnera pas. Les instrumens qu'il vous a donnés vous seront ôtés; mais il vous restera, ne craignez rien. Confiance, ma chère sœur, confiance!

Jésus et Marie acheveront l'ouvrage commencé. Allez toujours à Dieu, quoi qu'il puisse vous en coûter; allez-y par la confiance et par l'amour; ne reprenez jamais un cœur qui n'est plus à vous, mais qui est à lui. Adieu, je vous laisse entre les mains de celle qui m'avoit chargé de vous, l'auguste Marie. Continuez à communier tant que vous pourrez, continuez l'oraison, vivez d'oraison, devenez âme d'oraison; soyez fidèle, et Dieu ne vous manquera pas. Adieu, enfin; je prie, en vous quittant, l'aimable Jésus dans sa crèche, de vous bénir; je vous bénis en son nom.

LXXXI.e LETTRE.

A Madame Roy.

Port-Louis, le 29 décembre 1753.

Adieu, chère maman. Je ne vous fais pas faire mon adieu par un autre : votre religion vous a préparée à cela. Voici le temps de faire notre sacrifice mutuel; faites le vôtre; je ferai le mien; unissons-nous pour le faire ensemble. Demain matin à six heures nous faisons voile; cette lettre ne partira qu'après mon vaisseau, et quand vous la recevrez

nous serons déjà à deux ou trois cents lieues, Adieu, mon très-cher oncle Tardy, adieu, mon très-cher oncle. Adieu, mes très-chères sœurs. Mon Dieu qui veut que je vous sacrifie, sait combien je vous aime. Je voudrois vous aimer davantage, si cela étoit possible, pour sacrifier encore plus. Je reviens du vaisseau pour prendre quelques heures de repos : car nous devions partir ce soir. Je reçus avant-hier votre chère lettre. Je vous souhaite et j'attends pour vous avec confiance ce que vous désirez uniquement, d'être à Dieu seul. Adieu, jusqu'au ciel. Le plus tendre des fils, Roy, Jésuite.

LXXXII.e LETTRE.

A Mademoiselle Roy l'aînée.

Port-Louis, le 29 décembre 1753.

Vous m'avez dit souvent, très-chère sœur, que je devrois plutôt aller travailler à votre conversion qu'à celle des Chinois. Qui sommes-nous, pour vouloir autre chose que ce que Dieu veut? et qui suis-je moi, ou plutôt qui dois-je être, sinon un instrument aveugle et sans volonté de ses miséricordes sur qui il voudra? Ah! ma chère sœur, sacrifiez-

moi, sacrifiez les personnes qui vous sont les plus chères quand Dieu vous les enlevera. Consentez généreusement à les voir souffrir, tant qu'il les laissera sur la terre par un effet de son amour et de sa prédilection.

Il faut donc vous quitter, chère sœur : l'univers est ma patrie, et je puis vous assurer devant Dieu, que Pékin, capitale de la Chine, que Dijon, que Paris, que Rome, que toutes ces villes me sont un. Celle où Dieu voudra que je sois, est justement celle que j'aime. J'en dirois autant de tous les cœurs de l'univers.

Vous recevrez probablement cette lettre avec la boëte qui la renferme, après mon départ. Pour faire plaisir à ma chère mère, j'acceptai il y a quelques mois une dizaine d'écus ; j'en ai acheté les petits présens que je vous envoie. Je vous laisse sous la protection de la sainte Vierge ; si vous voulez l'écouter parler à votre cœur dans le silence et dans la paix, elle vous en dira plus que je ne vous en dirois. Ah ! si elle pouvoit, cette Mère de bonté, trouver en vous un cœur assez docile, une âme assez morte à tout désir, assez petite, assez ingénue, assez devenue rien pour être propre à toutes les opérations de son divin Fils ! Adieu, ma chère

sœur, je vous souhaite, en vous quittant, mille bénédictions, telles que Dieu, Jésus et Marie les choisissent, bénédictions de douceur, benédictions de rigueur, bénédictions de croix, etc.; tout est égal venant de la main de Dieu, tout est adorable. Vous avez été susceptible de crainte jusqu'à présent : je suis convaincu que vous honoreriez bien plus notre bon Maître *en allant à lui par la confiance sans bornes et l'amour. Adieu encore une fois. La sainte Vierge vous dira au cœur* ce qu'elle pourroit mettre sous ma plume pour vous dire.

Les quatre petites statues de la sainte Vierge, que je vous envoie, sont pour mon cher oncle Tardy et mes trois sœurs. Je les ai bénites sortant de la main de l'ouvrier.

Adieu, Roy, Jésuite

LXXXIII.e LETTRE.

A Mademoiselle Roy puînée.

Port-Louis, le 29 décembre 1753.

Adieu donc, chère et très-chère sœur Elisabeth; recevez avec mon adieu, l'image de celle à qui je vous ai vouée et consacrée il y a long-temps. Je compte plus sur elle pour

vos intérêts que j'ai mis entre ses mains, et que je vous prie d'y mettre avec moi, que je ne compterois sur toutes les puissances de la terre. Quand ils auroient tout le pouvoir possible, ils ne pourroient être que pour quelque temps rois de quelque coin de la terre, quand Marie est pour toujours reine du ciel, reine des anges et des hommes, notre toute-puissante protectrice, notre patronne et notre mère. Puis-je vous laisser en de meilleures mains? O ma chère amie, je vous en conjure par tout ce que vous avez de plus cher au monde, au ciel et sur la terre, unissez-vous à moi pour vous consacrer à son service, pour la faire gardienne de votre innocence, de votre vertu, de votre foi, de votre religion. A la première communion que vous ferez, jetez-vous dans son cœur avec la plus vive confiance pour n'en plus sortir. Je vous enfonce dans ce cœur maternel avec bien de la confiance; mais il faut absolument que vous vous unissiez à moi pour cela. Si vous vivez en l'aimant, je vous réponds que vous mourrez en l'aimant. Son amour et celui de son fils sont inséparables, vous mourrez donc dans le baiser de paix. Adieu, chère sœur, vous savez combien vous m'êtes chère, adieu; si vous me l'étiez da-

vantage (ce que je ne crois pas possible), je ne vous en quitterois pas moins. Grâce au Père des lumières qui vous a éclairée, grâce au Père des miséricordes qui vous touche le cœur, et qui, je crois, y fait régner son amour au-dessus de tout autre amour, j'espère avec une douce confiance que nous nous rejoindrons dans quelques années pour ne plus nous séparer : *car pour moi, tout misérable que je suis, j'ai en Dieu une confiance sans bornes, et je compte qu'il fera éclater sa plus grande miséricorde en me sauvant.*

Adieu. Cette lettre vous parviendra-t-elle long-temps après celle que je ferai mettre à la poste pour ma mère, en faisant voile et en partant ? car je ne suis pas sûr qu'on trouve à Paris, à point nommé, une commodité pour vous faire passer la boëte qui la renferme.

Dites à la maman ce que votre cœur plein de tendresse pourra vous suggérer. C'est tout juste ce que je veux lui dire. Adieu. Le plus *tendre des frères.*

Nicolas-Marie Roy, *Jésuite.*

LXXXIV.e LETTRE.

A Mademoiselle Roy la cadette.

Port-Louis, le 29 décembre 1753.

Adieu aussi, notre très-chère sœur Claudine. On ne voit plus de mes lettres où je ne parle de séparation et d'adieux. Dieu soit béni, et que sa sainte volonté se fasse sur nous tous! Vous voulez ce qu'il veut, j'en suis sûr; n'est-ce pas, ma bonne amie? Sacrifiez-moi donc, comme je vous sacrifie. Si j'avois quelque chose de plus cher, et que Dieu me le demandât encore, certes je ne m'aviserois pas de reculer; il est le maître.

Oh ça! ma chère sœur, ne deviendrez-vous pas sainte? ne répondrez-vous pas à tous les desseins de Dieu sur vous depuis quelques années? je ne doute pas qu'il ne vous appelle tous à une éminente sainteté. Hélas! seriez-vous assez ennemie de vous-même pour manquer une si belle fortune? après tout, y en a-t-il une autre au monde qui soit digne de votre ambition? Allons au ciel, chère sœur, voilà notre patrie. Nous sommes ici en exil pour si peu de temps: qu'importe où soit notre exil? que je sois exilé en Chine, que je sois exilé

en France, cela ne revient-il pas au même? Pour opérer cette sanctification que je vous souhaite, je vous envoie une petite statue de la sainte Vierge, à qui j'ai remis avec bien de la confiance le soin de votre salut. Choisissez-la plus que jamais pour votre patronne et votre mère. Adieu, je vous laisse dans son cœur. Si vous l'aimez, si je l'aime, elle saura nous réunir. Le plus tendre des frères, Roy, Jésuite.

LXXXV.e LETTRE.

A M. Tardy.

Port-Louis, le 29 décembre 1753.

Adieu, mon très-cher oncle; vous ne recevrez cette lettre que bien du temps après sa date, parce que je l'envoie à Paris pour être mise dans une boëte qui contient de petites statues de la sainte Vierge; cette boëte vous sera adressée. Recevez avec mon adieu une de ces statues comme un gage de mon tendre et respectueux dévouemeut. Je suppose que ma chère mère prendra mon départ bien chrétiennement; en tout cas, je compte sur vous pour la consoler.

Nous allons être bientôt séparés par de

vastes mers, mon cher oncle; mais nous serons toujours très-unis en Dieu, en Jésus et en Marie. Dites, s'il vous plaît, de ma part à mon cher cousin et à mes chères cousines tout ce que je voudrois leur dire si j'étois *os ad os*; je les aime en Dieu on ne peut plus. Ah! si cette famille pouvoit se réunir entière dans le lieu où il n'y a plus de séparation! je vous assure que je vois tant de bénédictions de Dieu se répandre depuis si long-temps sur ses membres, que j'ose l'espérer avec une tendre confiance. Si Marie pouvoit devenir également chère à tous et être choisie par tous pour leur asile, leur ressource, leur patronne, etc., ma confiance passeroit en assurance.

Adieu, mon cher oncle; vous gémirez sans doute avec nous des avantages que tireront les ennemis de la religion, de l'impression du *Peuple chrétien* que le père Berruyer, auteur du *Peuple de Dieu*, vient de donner au public sans aucune permission des supérieurs. Il y a dans ce livre quelques sentimens particuliers qui sont dangereux. Monseigneur l'Archevêque de Paris vient de donner un mandement pour le défendre; bien d'autres en donneront. Cela ne fait rien du tout aux affaires présentes de la religion, cependant

Dieu sait combien l'impiété en profitera pour satisfaire sa haine contre nous. Dieu soit béni de tout !

Adieu encore une fois, mon très-cher oncle, priez pour moi ; je ne vous oublierai jamais devant Dieu. Roy, Jésuite.

P. S. Mes adieux, s'il vous plaît, et mes respectueux complimens à M. Chapelot et à M. Chenevet.

LXXXVI.e LETTRE.

Extrait d'une lettre du P. Poy à Mde.... Supérieure de la communauté de....

Paris, le 19 août 1753.

Je voudrois bien, chère et revérende Mère, pouvoir vous répondre un peu au long. Mais, en vérité, je ne le puis. Je pars après-demain, je suis accablé. Il y a long-temps que je vous ai présentée à la bonne et puissante Patronne, et que je vous ai enfoncée dans son cœur maternel. C'est dans cet asile sacré que je vous laisse. C'est là que vous me trouverez malgré la distance des lieux.

Dieu ne veut pas que j'aille vous dire adieu, puisqu'il n'en a pas fait naître l'occasion ; mais ce Dieu de bonté et d'amour fera par

lui-même immédiatement ce qu'il auroit daigné faire par le moindre de ses serviteurs. Ouvrez votre cœur, abandonnez-vous à lui et laissez-le faire. Sur toutes choses, plus de craintes désormais, et que l'amour croisse avec la confiance. Je suis assez assuré que Dieu veut que je quitte la France. Pauvre royaume, où Dieu est presqu'aussi peu connu, aussi peu adoré qu'aux Indes et à la Chine, *quoiqu'on y voie partout des temples érigés au vrai Dieu !*

Au reste, madame, si, dans le monde, Dieu est si fort oublié, vous, son épouse, êtes obligée par état à le dédommager de l'oubli et de l'ingratitude du reste des hommes. Vous devez être par état une de ces lampes toujours allumées et brûlantes jour et nuit. Vous devez être à Dieu et n'être qu'à lui ; être à Dieu sur le Thabor, être à Dieu sur le Calvaire, être à Dieu dans les douceurs et les rigueurs, dans les richesses spirituelles et dans le dénûment de ces richesses ; dans les jouissances, dans les privations ; être à Dieu dans.... oh ! que j'en dirois long là-dessus, si j'avois le temps de me mettre en train !

Si vous faites cela, dès là la France a en vous et en vos religieuses des appuis et des

soutiens. Vous êtes les colonnes de l'état; et les grands politiques et les grands guerriers qui savent quelquefois détourner sa ruine, ne sont, dans un sens très-réel, que les instrumens qui servent à faire éclater au dehors la protection spéciale d'en haut que vous avez obtenue. On attribue les succès à la valeur et à la prudence des hommes; mais Dieu en juge bien différemment. Il ne les accorde *qu'à quelques âmes mortes à tout, qui les lui ont demandés. La foi*, quoique languissante, vit encore dans un royaume; quelques étincelles échappées vont au loin allumer un grand incendie. Des mondes nouveaux sont convertis; on attribue ces miracles aux prétendus apôtres qui paroissent les faire, et ce sont souvent quelques solitaires contemplatifs, quelques religieuses, âmes d'oraison, quelques dévotes à Marie, qui portent ces coups à l'enfer.

Vous voyez donc, madame, que dans votre état vous pouvez être associée à nos travaux, vous pouvez même travailler plus que nous. *La mort à tout et à vous-même*, mort soutenue aujourd'hui, *demain et tous* les jours de notre vie, le dégagement absolu, la perte de votre volonté en celle de Dieu, la destruction entière de tout vous-même :

voilà le long martyre qui vous est destiné; martyre qui, porté avec gaîté, vaut l'effusion de tout votre sang sous la main d'un bourreau. Voilà votre état, révérende Mère; voilà pourquoi les religieuses sont fondées. Si elles ne sont pas telles, à quoi vous et vos religieuses servez-vous au monde que vous avez quitté? Séparées du monde entier, cachées à tout l'état, que faites-vous pour lui, dès que n'ayant pas *l'âme remplie de Dieu* et *possédée de lui seul*, vous vous rendez indignes d'en être les sauve-gardes?

Dieu n'est jamais différent de lui-même. Les liens qu'il a formés sont indissolubles; cependant je ne crois pas devoir promettre avec assurance que je donnerai de frequentes marques extérieures de la persévérance de mes sentimens. Dieu les connoît, et il pourra se trouver telle circonstance où il seroit plus conforme à sa sainte volonté que je n'écrivisse pas. En ce cas, qu'il soit le seul dépositaire et le seul témoin de mes sentimens pour vous. Je ne dis que des *peut-être*, parce que je n'aime pas voir de si loin. Je ne vois pour l'ordinaire que du moment au moment; on n'a grâce que pour cela. Le Dieu qui nous unit, nous accompagnoit hier, il nous accompagne aujourd'hui, il nous accompagnera

demain. Devenons souples sous la main de son Esprit saint, et nous ferons ce qu'il nous fera faire.

Adieu, chère et révérende Mère; je croyois d'abord écrire en bien peu de mots, et il se trouve que j'ai fait une bien grande lettre. Dieu soit béni! je le prie de me donner du temps pour ce qui me reste à faire demain: mais je vais me reposer tranquillement. Il sera le *Dieu de demain. Ne parlez plus de moi qu'à Jésus et à Marie; mais parlez-leur-en souvent.*

Je suis dans l'union de leurs sacrés cœurs, etc. Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

LXXXVII.e LETTRE.

A Madame Roy.

De l'Ile de Gorée, sur les côtes d'Afrique, près du Cap-Vert, le 21 janv. 1754. (Arrivée le 23 juin suivant.)

Ma très-chère maman, peut-être du bout du monde, (nous sommes actuellement dans l'île de Gorée, comptoir de la compagnie des Indes,) et c'est sur la table d'un des officiers de cette compagnie que je vous écris à la hâte. Cette île est affreuse et peuplée uniquement de Nègres et de Négresses. A la réserve de

six ou sept officiers de la compagnie, elle est toute catholique. La plupart des habitans y sont chrétiens, mais seulement de nom; depuis trois jours que nous y sommes, elle a pris pour moi des attraits, parce que toutes les âmes y sont presque abandonnées. Je n'ai pu y rester qu'un jour et demi, parce que les officiers n'ont pas de quoi nous loger. Tout le monde loge dans le vaisseau qui a mouillé à une lieue de l'île, d'où l'on envoie les chaloupes pour faire de l'eau. Je n'ai que le temps de prier pour vous; le bon Dieu me ménage de l'ouvrage pour son service; qu'il soit béni! ici je n'ai guère été libre, et dans le fond je n'y suis venu que pour trouver quelques âmes : Dieu m'a procuré cette consolation. Il est onze heures et demie du soir; demain je retourne au vaisseau pour partir après-demain, et jusqu'au moment de mon départ de l'île je n'aurai guère de temps libre.

Je veillerai encore une couple d'heures pour écrire cinq ou six lettres nécessaires. Je me porte bien, je n'ai eu le mal de mer qu'un seul jour, et j'ai eu, en arrivant, une bonne fièvre que la saignée a empêchée de revenir. Les chaleurs de la zone torride où je suis, ne m'accablent pas au point que je

l'aurois cru : vous êtes actuellement au coin du feu toute tremblante, et nous sommes tout en eau de chaleur. Notre traversée jusqu'ici a été des plus heureuses ; si Dieu nous conduit, que peut-il nous arriver ? et dans sa main, les prétendus malheurs ne sont-ils pas des bonheurs ? Cette lettre ira en Amérique, et de là vous parviendra quand il plaira à Dieu ; *je ne sais pas si je pourrai vous écrire de l'île Maurice où nous serons dans trois mois* : car je doute que, quand nous y arriverons, il y ait encore des vaisseaux à passer en France. Ce que Dieu voudra. J'ai demain, dès sept heures, quelqu'un à confesser à qui j'ai marqué le temps. A moins que de passer la nuit sans prendre quelque repos, je ne puis écrire ni à mon cher oncle ni à mes sœurs ; demain je ne puis répondre d'aucun moment. Mille tendres respects à ce cher oncle ; j'embrasse mes sœurs.

Le plus tendre des fils, ROY, Jésuite.



LXXXVIII.e LETTRE.

A Monsieur....

De l'Ile de Gorée près du Cap-Vert, le 21 janv. 1754.

Mon très-révérend et très-cher Père, nous sommes arrivés ici il y a trois jours; lorsqu'on jeta l'ancre, j'étois dans mon lit avec une bonne fièvre. Une saignée faite le lendemain, l'a empêchée de revenir. C'est la seule chose qui me soit arrivée depuis mon départ de Lorient, à un petit mal de mer près, qui n'a duré qu'un jour. Nous sommes venus très-heureusement jusqu'ici; nous fûmes, à la hauteur de Cadix, menacés de deux navires algériens qui, ayant rôdé autour de notre vaisseau d'assez loin, n'ont pas osé nous attaquer. Les vents ont été assez favorables; on compte ordinairement sur un mois pour venir à cette relâche; nous n'avons été que dix-neuf jours juste. Excepté les premiers jours que nous n'étions pas assez faits au mouvement de notre vaisseau pour oser dire la messe, nous avons été assez heureux tous quatre pour pouvoir jouir de ce bonheur.

Je ne crois pas que je fasse mission ni

retraite dans le vaisseau ; mais avec la grâce de *Dieu*, je pourrai faire quelque chose d'approchant. J'ai déjà prêché les deux dimanches passés ; je ne le ferai pas aujourd'hui, parce que je suis à Gorée ; mais je le ferai tous les autres dimanches et fêtes solennelles, au moins jusqu'à Maurice où nous laissons nos soldats ; si les chaleurs ne me tuent pas, je tâcherai de le faire jusqu'à Macao. Il y a à notre bord 150 hommes d'équipage, et 115 hommes de troupe. Nous avons une cinquantaine d'Allemands à qui je ne puis dire un mot ; une vingtaine de Nègres mahométans qui ne savent ni latin ni français ; deux sont chrétiens, et je compte, en retournant ce soir au vaisseau, en trouver un de mort.

Il y a déjà près d'une soixantaine de gens confessés ; excepté neuf qui se sont adressés à mes confrères, tout le reste m'est tombé. L'aumônier du vaisseau ne prêche point, et personne ne s'est encore adressé à lui. Il a communié lui-même solennellement plusieurs personnes tous les dimanches ; dimanche dernier, une quarantaine.

Un soldat que j'ai amené aujourd'hui à Gorée pour se faire baptiser, et une ou deux

abjurations que je compte faire faire dans peu, m'ont déjà consolé.

Comme le bon Dieu a permis que je fusse assez considéré des officiers, quoiqu'il y en ait deux des principaux dont l'un me paroît athée et l'autre déiste ; ils n'osent rien dire : mais si l'ennemi s'en mêle, il pourra remuer et m'empêcher de prêcher. Dieu sur tout ! Le capitaine est honnête homme et bon chrétien.

Cette île est à peu près comme S. Xavier trouva l'île du More : c'est une petite île affreuse, où nous sommes venus uniquement pour faire eau. Tous les matelots du pays sont noirs, il n'y a de blancs que les officiers de la compagnie qui, tous chrétiens, vivent dans le concubinage public avec des négresses, car il n'y a pas une seule blanche.

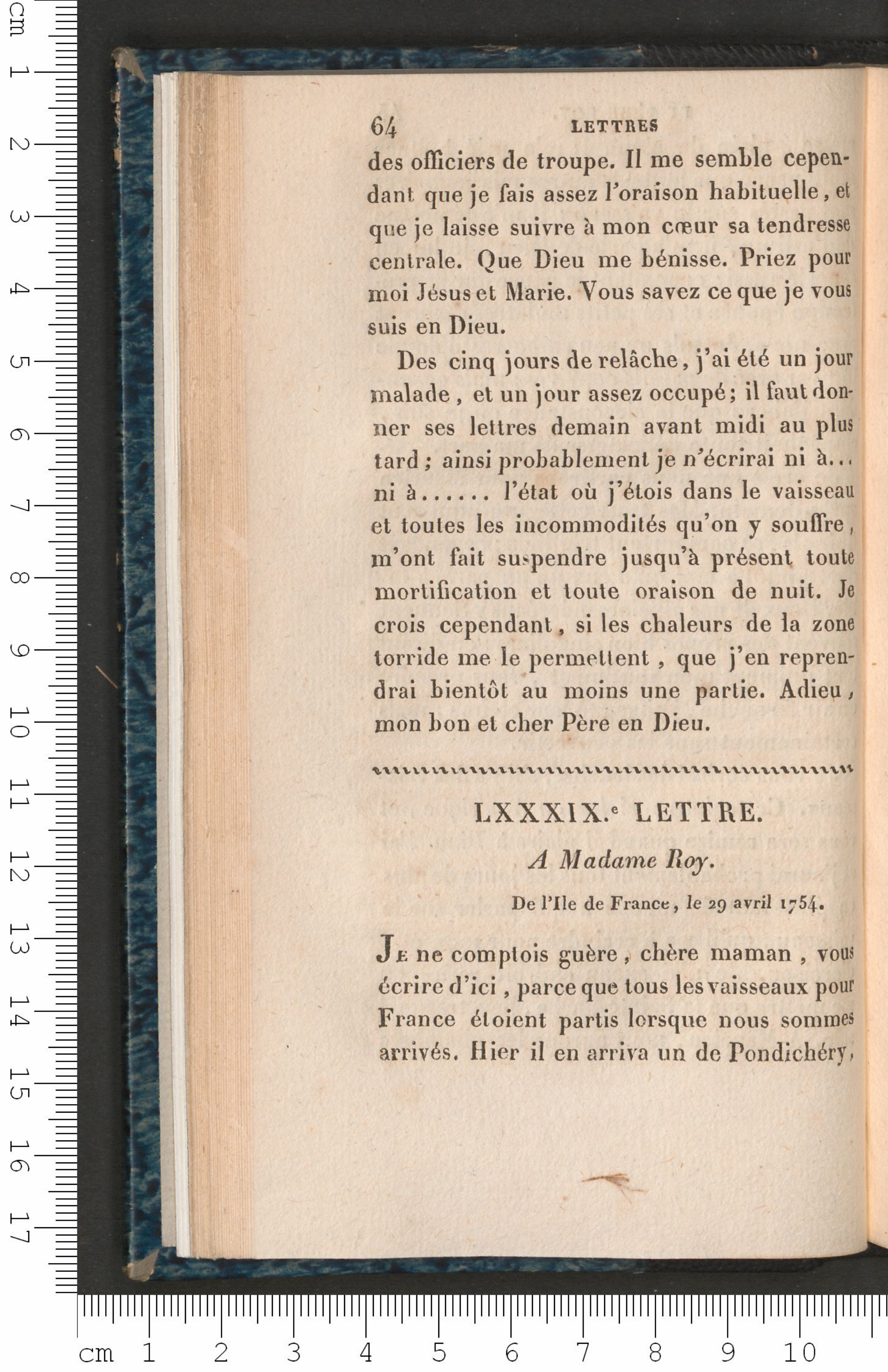
Les chrétiens et les chrétiennes (de nom s'entend) n'ont de plus que les autres que d'être vêtus, les autres sont tous nus. Ils sont tous d'une stupidité, d'une grossièreté épouvantables. Je venois ici pour voir s'il y auroit quelque chose à faire. Je n'ai confessé que trois nègres, dont un est le plus fervent de toute l'île. Lui et un autre sont les deux seuls qui aient des femmes légitimes.

Le Gouverneur m'a paru ce matin, à la

messe, plein de piété. Il m'a prié à dîner seul, parce que les trois autres missionnaires sont restés sur le vaisseau ; il m'a témoigné de l'estime, il m'a parlé de Dieu, je lui en ai parlé aussi ; cependant je pense que sa prétendue épouse et ses petits mulâtres dîneront avec nous. Je suis un peu embarrassé de me trouver avec de pareils convives ; mais cependant j'ai cru que la circonstance où je suis, empêchoit toute délicatesse de ma part.

Je crois que nous partirons pour Maurice après-demain. Mes trois collègues, qui sont Chinois, se comportent très-bien ; cependant c'est plutôt à moi qu'à eux qu'on parle à table. Deux de nos officiers mécréans y tiennent souvent des propos bien singuliers : en disant tout uniment mon sentiment, sans prendre un air farouche, j'ai gagné leur estime ; mais certainement sans les convertir.

Je vous écrirai de Maurice, s'il y a des vaisseaux. Cette lettre-ci ira en Amérique, et vous sera remise quand il plaira à Dieu. J'ai et j'aurai probablement tous les jours de plus en plus tant de monde à qui parler sur le vaisseau, qu'il y a à craindre pour mon état d'oraison. Je n'ai aucun endroit retiré où me mettre que la Sainte-Barbe, lieu très-mal sain. A Maurice, nous aurons les chambres



des officiers de troupe. Il me semble cependant que je fais assez l'oraison habituelle, et que je laisse suivre à mon cœur sa tendresse centrale. Que Dieu me bénisse. Priez pour moi Jésus et Marie. Vous savez ce que je vous suis en Dieu.

Des cinq jours de relâche, j'ai été un jour malade, et un jour assez occupé; il faut donner ses lettres demain avant midi au plus tard; ainsi probablement je n'écrirai ni à... ni à...... l'état où j'étois dans le vaisseau et toutes les incommodités qu'on y souffre, m'ont fait suspendre jusqu'à présent toute mortification et toute oraison de nuit. Je crois cependant, si les chaleurs de la zone torride me le permettent, que j'en reprendrai bientôt au moins une partie. Adieu, mon bon et cher Père en Dieu.

LXXXIX.e LETTRE.

A Madame Roy.

De l'Ile de France, le 29 avril 1754.

Je ne comptois guère, chère maman, vous écrire d'ici, parce que tous les vaisseaux pour France étoient partis lorsque nous sommes arrivés. Hier il en arriva un de Pondichéry,

qui ne relâchera que quelques jours ici, et partira pour notre pays. Je vais le charger de mes dépêches.

Nous partîmes de l'île de Gorée le 22 janvier, et nous sommes arrivés ici le 25 d'avril. Notre voyage a été assez heureux : à la réserve de deux ou trois coups de vent qui nous ont donné quelques alertes pendant la nuit, nous n'avons rien éprouvé des dangers de la mer. Je pensois d'abord à profiter de temps en temps des momens libres pour commencer dans le vaisseau une lettre un peu plus longue; mais, grâces à Dieu, je n'ai guère eu de temps à perdre; les soldats, les matelots, les officiers que j'ai presque tous confessés, à la réserve d'un petit nombre; des sermons à faire tous les dimanches et toutes les fêtes, m'ont entièrement occupé. Je sacrifie dès à présent pour toujours la satisfaction de m'entretenir un peu au long avec les personnes qui me sont le plus chères. Tous mes momens sont désormais à Dieu; et par conséquent tout le reste de ma vie je dépendrai des circonstances et de tout ce que la providence me présentera à faire. Il faut, ma chère maman, que nous ne tendions qu'à Dieu seul, et que les objets qui nous sont chers ne le soient qu'en lui et pour

lui : vous consentez à ce marché, j'en suis sûr ; cependant je ne crois pas que jamais je sois forcé de laisser partir de vaisseaux, sans vous dire quelques mots.

Depuis mon départ de Gorée, j'ai eu un accès de fièvre. L'émétique a chassé absolument ce mal; je n'ai rien eu depuis, malgré l'excès du travail joint aux chaleurs excessives. Dieu m'a tellement aidé, que jamais je n'eus tant d'embonpoint. Le carême ne m'a pas incommodé non plus. Il est vrai que le jeûne étoit un peu plus facile, parce que nous ne pouvions faire abstinence de viandes que trois fois la semaine faute de vivres en maigre. Nous sommes ici pour un mois ; je crois que je n'aurai guère plus de repos que sur le vaisseau. Je ne demande au bon Dieu ni travail ni repos : ce qu'il voudra sera tout juste ce qu'il me faut. Nous sommes actuellement dans l'hiver de cette île-ci, et cependant nous avons bien chaud; mais, grâce à Dieu, mon corps se fait à tout. Je pense que la Chine, si Dieu veut m'y employer à quelque chose, n'aura rien de plus contraire à ma santé, qui sera bonne ou mauvaise selon les desseins de Dieu. Dans la partie de l'île où nous avons relâché et où nous demeurons, est une espèce de petite ville mal bâtie,

mais

mais dont les habitans, presque tous français d'origine, ont toute la vanité, le faste, la cupidité de ceux d'Europe. Ce n'est pas trop de quoi donner le bon exemple et apprendre la perfection du Christianisme aux Nègres nouvellement convertis; et l'île est toute de gens de cette couleur. Je vois partout des choses qui me font saigner le cœur. Partout mon Dieu méconnu, oublié ou méprisé, et offensé plus grièvement par ceux qui le connoissent.

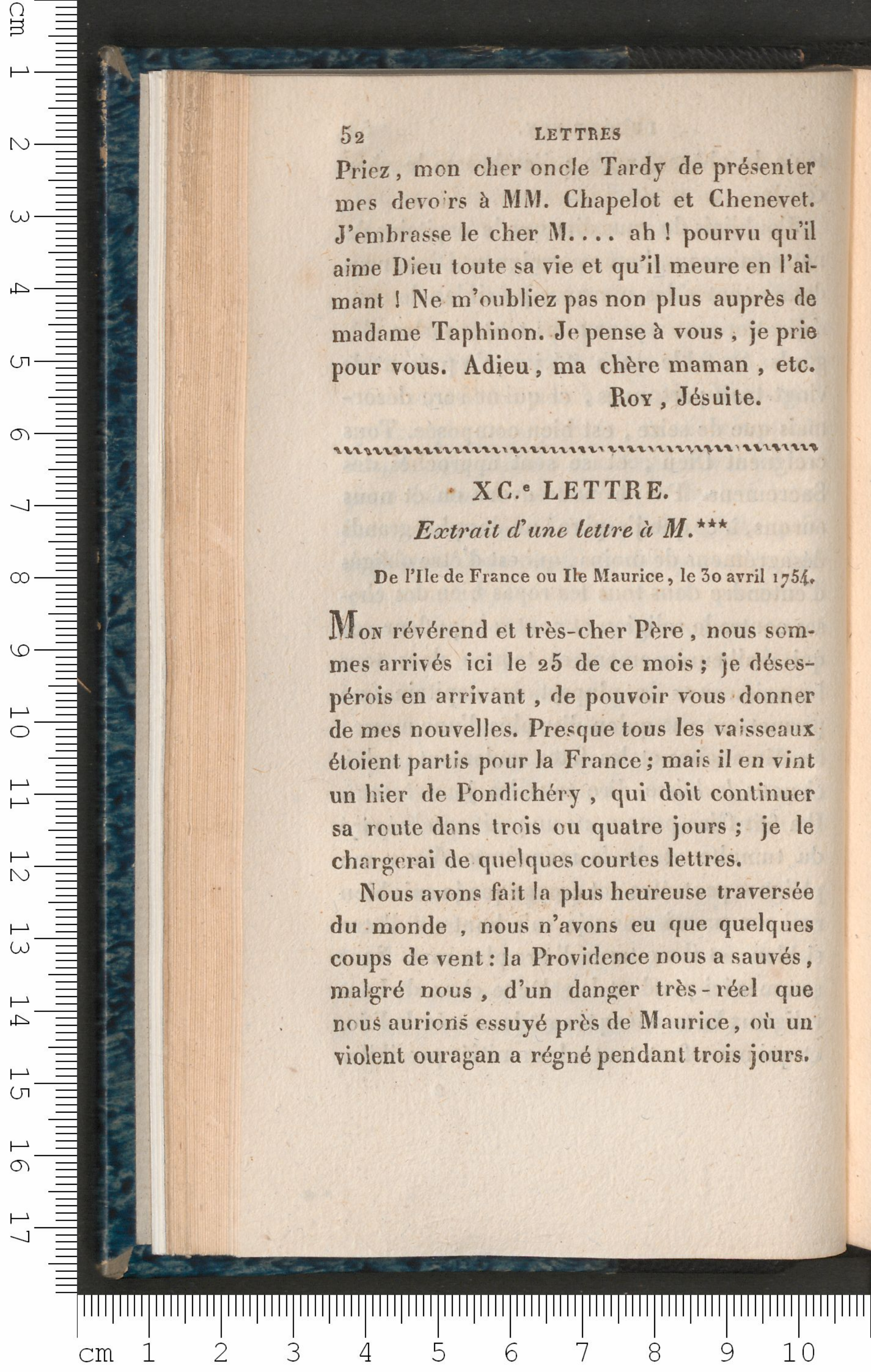
J'espère que Jésus et Marie, pour me sauver, m'enverront toujours des croix; voilà ma plus forte espérance et même la seule. Nous avons encore trois mois de traversée à faire pour nous rendre en Chine; mais ce reste de chemin est beaucoup plus difficile à faire que ce qui est déjà fait, quoique beaucoup moins long. Dieu achevera de nous conduire jusqu'au terme; je dors tranquillement dans le sein de sa Providence. Nous laissons ici cent hommes de troupe, et vingt nègres; nous serons logés un peu plus au large, et j'aurai désormais moins de besogne. J'attends ce temps-là pour penser un peu à moi: car je vous avoue, chère maman, qu'à force de penser au salut des autres, si on n'est pas habituellement bien ami de Dieu,

on néglige un peu sa propre perfection. Priez toujours pour moi, et faites prier toute ma chère famille et tous vos saints amis, jamais je n'en eus plus besoin. Souvent, après avoir beaucoup parlé aux autres d'aimer Dieu, faute d'assez de vigilance sur moi-même, je me sens tout de glace. En vérité, je ne sais comment Dieu veut bien m'employer quelquefois pour son service, ni s'il m'emploîra long-temps. Hélas ! que ferai-je en Chine ? pour échauffer les autres, il faut être embrasé. Au nom de Dieu, priez et faites prier pour moi. Mon travail épuise plus mon âme que mon corps, et cela parce que je n'ai aucune des vertus des apôtres. Croyez-moi encore un coup, chère maman, ce n'est ni humilité, ni manière de parler, c'est ouverture de cœur bien franche et bien sincère. Depuis trois ou quatre ans surtout, les désirs d'être à Dieu de la manière la plus parfaite, n'ont fait qu'augmenter ; mais ces désirs sont encore à avoir leur exécution.

S'il y a du temps, j'écrirai un mot au cher oncle Tardy et aux chères sœurs ; mais j'en doute : vous savez ce que je voudrois leur dire. A quatre ou cinq mille lieues de vous, je vous porte toujours dans le cœur, vous et

toute la chère famille ; j'embrasse le cher *cousin*.

J'oubliois de vous dire que le capitaine de notre vaisseau, homme craignant Dieu, nous donne toutes les marques possibles de considération, et a pour nous toutes sortes d'égards. Sa table qui a été jusqu'à présent de vingt-trois personnes, et qui ne sera désormais que de seize, est bien composée. Tous craignent Dieu, et se sont approchés des Sacremens. Par là nous avons eu et nous aurons, à ce que j'espère, un des plus grands désagrémens de moins, qui est d'être obligés d'entendre dans tous les repas bien des choses contre la religion et contre la pudeur, ce qui malheureusement se trouve dans tous les vaisseaux. La plupart des capitaines ne permettent pas qu'on dise plus d'une messe, les dimanches et les fêtes seulement; celui-ci nous la laisse dire tous les jours à tous. Il a fait faire pour nous un petit autel séparé du tumulte et de la manœuvre. Vous me plaignez peut-être, et croyez que je suis bien mal sur un vaisseau : je suis honteux d'être si bien, et il me tarde d'être plus mal. Nous sommes ici pendant la relâche chez de bons religieux Lazaristes qui sont les curés de l'île, et qui nous font toutes les amitiés possibles.



Priez, mon cher oncle Tardy de présenter mes devoirs à MM. Chapelot et Chenevet. J'embrasse le cher M.... ah! pourvu qu'il aime Dieu toute sa vie et qu'il meure en l'aimant! Ne m'oubliez pas non plus auprès de madame Taphinon. Je pense à vous, je prie pour vous. Adieu, ma chère maman, etc.

Roy, Jésuite.

XC.e LETTRE.

*Extrait d'une lettre à M.****

De l'Ile de France ou Ile Maurice, le 30 avril 1754.

Mon révérend et très-cher Père, nous sommes arrivés ici le 25 de ce mois; je désespérois en arrivant, de pouvoir vous donner de mes nouvelles. Presque tous les vaisseaux étoient partis pour la France; mais il en vint un hier de Pondichéry, qui doit continuer sa route dans trois ou quatre jours; je le chargerai de quelques courtes lettres.

Nous avons fait la plus heureuse traversée du monde, nous n'avons eu que quelques coups de vent: la Providence nous a sauvés, malgré nous, d'un danger très-réel que nous aurions essuyé près de Maurice, où un violent ouragan a régné pendant trois jours.

Quelques jours de calme venus fort à propos, ne nous ont pas permis d'approcher de cette île dans ces temps dangereux. Nous ne sommes arrivés à cette proximité qu'assez à temps pour voir qu'il y avoit eu un ouragan, et nous avons été confirmés là-dessus à notre arrivée à terre.

Dieu a répandu ses bénédictions les plus abondantes sur la mission ambulante qu'il m'a permis de faire sur le vaisseau; les dimanches et fêtes j'y ai prêché, et deux fois par jour pendant la semaine sainte. Tous les plus indévots, même de l'état-major, se sont approchés des sacremens. Il n'y a eu qu'un petit nombre de soldats français, et fort peu de matelots, qui n'en aient pas approché, outre une cinquantaine d'Allemands qui ne savent pas le français, et une vingtaine de Nègres mahométans. Un très-grand nombre se sont mis sur le pied d'en approcher tous les mois; nous avons eu du côté du capitaine qui est très-chrétien, et qui a toutes sortes de considérations pour nous, toutes les facilités imaginables. Nous n'avons tous quatre manqué que deux fois de dire la messe, à cause du trop grand mouvement du vaisseau.

J'ai fait reconnoître publiquement saint François-Xavier pour le Patron du vaisseau,

par un sermon pour cela, suivi d'un Cantique (*). Il s'est chanté pendant la traver-

(*) *Cantique à l'honneur de saint François-Xavier, pour le remercier de sa protection sur le vaisseau* le Condé *dont il avoit été choisi le Patron, composé par le* Père Roy, *porté en Chine sur ce vaisseau en* 1754.

Air : Bénissez le Seigneur suprême.

Grand Xavier, entends le langage
De tous nos cœurs reconnoissans;
Accepte nos vœux, notre encens,
Notre sincère hommage.

Dieu veut honorer sur la terre
Ceux qui furent ses vrais héros;
Leur voix aussi calme les flots,
Et suspend le tonnerre.

C'est sous ton favorable auspice
Que nous évitons les dangers;
Ceux que tu daignes protéger
Ont toujours Dieu propice.

Si l'eau, le feu, l'air, les ténèbres
Montrent la mort de toutes parts,
Que craindre sous tes étendards
De ces voiles funèbres?

Si des vents la bruyante haleine
Nous semble entr'ouvrir nos tombeaux,
Viens, étend la main sur les eaux
De l'écumeuse plaine.

Ah! nous méritons par nos crimes
De trouver ici le trépas,
Si tu ne daignes sous nos pas
Refermer les abîmes.

Quand au Ciel dans un âge tendre
Nous levions d'innocentes mains,
Nos voix au Maître des humains
Pouvoient se faire entendre.

sée bien d'autres Cantiques. Mes confrères sont très-édifians ; on nous regarde tous comme des Saints. Le P. Tao m'a plus aidé qu'aucun. Il en a confessé une trentaine ; le P. Lao cinq ou six, l'aumônier un seul, tout le reste m'est tombé. Il y a de la paix et de l'union entre nous. Nous sommes ici pour un mois chez de bons religieux Lazaristes, qui nous font bien de l'amitié. Nous étions

---

Devenus pécheurs, nos prières
Détourneront-elles ses coups ?
— De tels vœux contre son courroux
Sont de foibles barrières.

Mais, mon Dieu, tu dis que les larmes
Que répand un homme pécheur
Peuvent de ta juste fureur
Faire tomber les armes.

A tes promesses adorables
Nous avons un droit signalé.
Qui fait mieux briller ta bonté
Que les plus grands coupables ?

Au Dieu que notre cœur adore,
Grand Saint, présente nos sermens.
Ah ! plutôt la mort, les tourmens,
Que de pécher encore.

Du saint amour les chastes flammes
Brûlèrent toujours dans ton cœur ;
Fais aussi que le feu vainqueur
S'allume dans nos âmes.

Si notre encens a su te plaire,
Vois-nous toujours avec bonté,
Et de notre félicité
Sois l'ange tutélaire.

d'abord convenus, le supérieur et moi, d'un petit projet de retraite à donner : cela a manqué par de bonnes raisons. Je ne doute pas que cela n'ait manqué par ma faute, (devant Dieu s'entend) par une foule d'imperfections qu'il me fait remarquer dans toute ma conduite. Oui, mon bon Père, je vous avoue à ma confusion, qu'au milieu de toutes les bénédictions que Dieu a répandues sur mes travaux, je n'en suis pas devenu meilleur; je puis dire même, qu'à force de penser aux autres, je me suis un peu oublié moi-même. Le fonds de recueillement habituel et d'union centrale que je sens ordinairement en moi me rassure trop. Mais en vérité, mon activité, ma dissipation ont fait plus qu'il ne falloit pour étouffer cette précieuse grâce. Les incommodités du vaisseau, jointes à l'excès du travail, m'ont presque fait suspendre toute mortification. M'entendant appeler, et me voyant regarder comme le père des âmes et l'apôtre du vaisseau, j'ai souvent oublié que ma principale affaire étoit ma perfection personnelle.

Quand nous nous rembarquerons, je serai moins occupé; il n'y aura plus qu'à entretenir le bien. J'aurai tous les soldats de moins; je ne serai plus à la Sainte-Barbe;

j'aurai une petite cellule pour retraite ; j'ai projeté d'y penser sérieusement à moi. Je tremble que le secours divin dont j'ai si peu profité ne me soit souvent enlevé. Le piége de l'ennemi est usé, je le connois ; cependant je suis trop peu sur la défiance. Mon bon Père, priez pour moi très-instamment : jamais je n'en eus plus besoin. Si vous pouvez me donner de vos nouvelles et quelques avis, je vous serai bien obligé; si vous ne le pouvez pas, Dieu soit béni ! Adieu, mon cher Père, vous savez ce que je vous suis en Dieu. Roy, Jésuite

XCI.e LETTRE.

A un de ses confrères, en France.

De Macao, en 1754.

Je suppose, mon très-cher et très-intime, que vu les dispositions où je vous ai laissé en partant, vous n'avez pas changé. Sans doute que vous devenez de jour en jour homme d'oraison ; que vous vous laissez détruire, anéantir par la grâce. Ah ! puissiez-vous, mon intime, ne jamais mettre d'obstacles aux desseins de notre bon Maître et à la

puissante protection de Marie. A quelque chose que Dieu vous destine, soit en Europe, soit ailleurs, vous avez grand besoin d'être homme d'oraison. J'assure même que sans cela vous ne pouvez rien faire, et Dieu ne peut rien faire en vous. Allons donc sans tant d'impétuosité naturelle, sans tant d'activité, d'âpreté de caractère ; laissons-nous former à la façon de Dieu ; devenons en sa main comme une cire molle, capable de prendre toutes les formes et de les quitter. Vous ne serez jamais que ce que vous serez devant Dieu ; que les hommes vous estiment ou vous méprisent, qu'importe ? *Qui judicat me Dominus est.*

Oh ! puissions-nous les uns et les autres apprendre dans le cœur de notre sainte Mère, ce qu'elle nous y dit quand nous savons l'écouter ; puissions-nous y puiser, ou plutôt dans une douce passivité, recevoir de son sacré cœur dans le nôtre ces écoulemens de douceur, d'humilité, de non vouloir ; puissions-nous n'être pas de si grands garçons, mais n'être que de petits enfans ; puissions-nous mourir à tout et ne vivre qu'en Dieu ! Quand nous vivrons de cette vie, tout nous sera égal, parce que tout nous sera Dieu ; l'action, le repos, la vie, la mort, un lieu

ou un autre, la croix ou la consolation, nous ne voudrons plus rien.

Mon cher ami, si après tout ce que Dieu a fait pour vous, vous n'étiez pas à lui sans réserve, vous seriez indigne de vivre. Pour moi, que suis-je ? Dieu le sait, je n'en sais rien. Qu'il me fasse être ce qu'il voudra, je l'adore, je l'aime. Jésus et Marie sont dans la vie que j'ai à mener, ma seule ressource. Quelle est cette vie ? je n'en sais rien : ce que Dieu voudra.

Il me vient en pensée de vous dire de laisser beaucoup adoucir par l'esprit de Dieu un certain je ne sais quoi de roide, d'âpre, de dur que je crois que vous avez dans le caractère. Ayez sans dissipation un sérieux plus mêlé de douceur et de la joie du Saint-Esprit, un peu moins de désir de l'amitié des hommes. Douceur, douceur, humilité.

Adieu, je suis tout à vous en Dieu et Marie.

XCII.e LETTRE.

A une Carmélite.

En Chine, le 18 décembre 1754.

J. M. J.

Madame, c'est du bout du monde où je suis que je vous écris, et peut-être pour la dernière fois. Souvenez-vous toujours devant Dieu de ceux qu'il a bien voulu destiner à travailler au salut des idolâtres, je me souviendrai aussi de vous. Pour vous, chère épouse de Jésus-Christ, remplissez les desseins de Dieu dans toute leur étendue ; ne mettez point de bornes à ses libéralités par un rétrécissement de cœur, qui seroit bien indigne après toutes les grâces qu'il vous a faites. Dieu vous veut toute à lui, serez-vous assez infidèle pour ne pas le vouloir ?

Vie d'oraison, d'oraison continuelle ; vie de croix, vie de dépendance de tous les instans à tous les mouvemens de l'Esprit de Dieu. Plus vous vous accoutumerez à les connoître ces divins mouvemens, qui dans le secret de votre cœur se feront sentir d'une manière non équivoque, plus vous ferez la volonté du divin Maître, hors de laquelle rien

n'est grand, et dans laquelle tout est admirable. Tâchez petit à petit de ne plus vouloir, de ne plus désirer. Laissez vouloir et désirer en vous celui qui doit y agir seul. Devenez de jour en jour un instrument plus souple. Soyez comme la feuille légère que le moindre souffle porte çà et là, où plutôt ne soyez rien. Dès que votre cœur sera vide, sa capacité sera bientôt remplie, et de quoi? de Dieu même qui y vivra. Ah! puissions-nous dire avec saint Paul : *ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi.* Vie de Jésus, vie divine, quand serez-vous notre vie?

Que puis-je vous mander de si loin, ne connoissant pas les dispositions actuelles de votre cœur? Plaise à Jésus et à Marie d'accomplir en vous en entier l'ouvrage que l'auteur de tous les dons a voulu y faire de toute éternité! Puisse la séraphique sainte Thérèse à qui j'ai une dévotion singulière, reconnoître en vous une de ses vraies filles!

Ne cherchez à plaire qu'à votre époux; devenant âme d'oraison et agissant avec largeur, liberté et douceur selon la *motion* de l'esprit de Dieu, vous plairez à qui il faut plaire, et vous gagnerez celle de vos sœurs que Dieu pourroit vouloir sanctifier par votre

moyen. Je ne sais pourquoi je vous dis cela; si cet avis tombe à propos, recevez-le comme venant de Dieu.

Ici tout va son petit train ; on gagne des âmes et on moissonne des croix. O la belle moisson !

J'ai obtenu de donner le scapulaire aux nouveaux convertis. Si nous pouvions venir à bout de faire aimer Marie au delà des mers, et de lui attacher par des liens indissolubles tous les cœurs, je crois qu'en peu on verroit en ce pays des chrétientés bien florissantes.

Je suis très-reconnoissant des offres que vous m'avez faites, et je ne puis ni ne dois empêcher votre zèle à faire des scapulaires ; mais, je crois pouvoir vous dire librement le goût de ce pays-ci. Faites en peu et proprement. Employez à les orner le temps que vous emploîriez à en faire un plus grand nombre. Les choses que l'on donne quelquefois à bien d'honnêtes gens en France, seroient à peine présentables aux paysans d'ici, tant ils sont délicats.

Je prie la Reine des cœurs de vous récompenser. Je suis uni à vous pour toujours dans les sacrés cœurs de Jésus et de Marie. Cette union est indissoluble ; l'éloignement ne la diminuera pas. Aimez Marie, aimez-la sans

mesure; vous êtes sa fille bien-aimée. Abandon, confiance, amour, résignation à tout, voilà mes souhaits pour vous. Adieu, chère épouse de J. C., nous nous verrons et nous nous parlerons dans le Ciel. Je suis dans l'union de vos saintes prières, votre, etc.

Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

XCIII.e LETTRE.

A Madame Roy.

A Macao, le 28 décembre 1754.

Ma très-chère mère, je vous écris à vous seule par le premier vaisseau; comme il peut ne pas arriver à bon port, j'écrirai quelqu'autre lettre par le premier qui partira. Nous sommes arrivés à Macao à bon port; nous avons mouillé dans la rade le 15 d'août, jour de l'Assomption de la très-sainte Vierge. J'avois mis en partant toute ma confiance en Dieu, il ne nous a pas manqué: nous avons fait un voyage très-heureux. Les attentions du capitaine, les marques de considération que nous ont données jusqu'à la fin les officiers, et plus que tout cela, la conduite édifiante de tout l'équipage, n'ont pas peu contribué à rendre pour nous plus suppor-

table une longue et ennuyeuse navigation. Je suis ici dans une presqu'île tenant à la grande terre de la Chine. La ville appartient à peu près au roi de Portugal : je dis à peu près, parce que les Chinois dont elle tire sa subsistance, y sont presque les maîtres. J'ai eu de la peine dans le commencement à me faire à la nourriture. On ne mange ici d'autre viande que du cochon, et on ne boit pas de vin. Un grand dégoût qui m'a duré tout le premier mois est entièrement passé, et je me porte bien. Je n'ai trouvé, en arrivant ici, que des sujets de douleur ; la religion y est horriblement persécutée. L'empereur qui n'y est pas entièrement contraire, est si foible, qu'il se laisse mener par des ministres acharnés contre le Christianisme. Je n'ai pas été trompé en venant ici ; j'y venois autant pour prendre patience le reste de mes jours, que pour être missionnaire ; pourvu que je fasse la volonté du bon Dieu de moment en moment, et que j'apprenne à mourir à toute heure et à toutes les choses du monde, par la privation totale de celles qui pourroient nous plaire, et la vue continuelle d'objets affligeans. Je dois être content. Voilà désormais ma vie, et je l'accepte avec joie ; je ferois bien encore sept ou huit mille lieues

pour l'aller trouver, si cela étoit nécessaire.

Les supérieurs d'ici m'écrivoient tous les ans lorsque j'étois en France, de faire avant de partir une ample provision d'une patience inaltérable et d'une douceur à toute épreuve. La petite provision que j'en ai faite seroit bientôt épuisée, si l'aimable Maître à qui je suis tout entier, ne devoit être de moment en moment toute ma force et mon soutien. C'est sur *lui seul que je compte*, et *nullement* sur ma petite provision. Ma confiance en lui est si grande qu'il n'y a rien qui m'effraie.

Le roi de Portugal envoya l'an passé une magnifique ambassade à l'empereur de Chine, avec de riches présens. Nous espérions que la religion en seroit moins maltraitée, mais nos espérances ont été trompées. La bienveillance que l'Empereur a témoignée à cet ambassadeur, qui effectivement la méritoit et a su gagner tous les cœurs de ceux qui l'ont vu; cette bienveillance, dis-je, n'a fait qu'exciter la jalousie et la rage des grands de la cour. Tous les Chinois ont naturellement, et par les préjugés de l'éducation, un mépris souverain pour tout ce qui n'est pas *chinois*: ils ne conçoivent pas qu'il puisse *rien* y avoir de bon hors de chez eux. *Plusieurs* Mandarins, encore cette année, en présentant des

mémoires contre notre religion, ont dit : « Cette religion que nous avons examinée n'a » rien de mauvais ; mais elle vient d'un pays » étranger, dès lors elle ne peut avoir de fon- » dement solide » Nos Pères de Pékin entretenant dans cette capitale certains arts européens dont l'Empereur est curieux, ont trouvé moyen de s'y maintenir et d'entretenir à petit bruit la chrétienté de Pékin et des environs, qui est assez nombreuse. L'Empereur ne les inquiète pas, et ne veut pas qu'on les inquiète ; malgré cette *bonne volonté* du maître, les ministres n'ont pas laissé que d'inquiéter cette année même nos Pères français qui sont dans cette capitale. Le supérieur avec quatre de ses confrères a comparu devant les Mandarins pour être admonesté. On avoit pris à quelques lieues de Pékin plusieurs chrétiens qui avouèrent dans les tortures qu'ils étoient conduits dans la religion par les Pères français de Pékin. Nos Pères cités devant les juges, après avoir confessé le prétendu crime qu'on leur imputoit, dirent sans aucune crainte, qu'ils n'étoient venus à Pékin que pour prêcher et qu'ils le feroient toujours, dût-il leur en coûter la vie. Ils profitèrent même de l'occasion pour prêcher leurs propres juges. Ces Mandarins, soit

que le maître des cœurs ait agi sur les leurs, soit *qu'ils* aient craint d'être désavoués par l'Empereur, n'ont pas poussé l'affaire plus loin à l'égard de nos Pères; ils ont seulement condamné à différentes peines les chrétiens pris, mais aucun à la mort. Si c'est ainsi que les choses se passent à Pékin où la religion a toujours été jusqu'à présent, sinon permise, du moins tolérée, doit-on être étonné des étranges *persécutions qu'elle souffre* dans les provinces? *depuis une trentaine* d'années, on en a *chassé tous les* missionnaires. Ceux qui depuis ce temps-là s'y sont maintenus ou y sont entrés de nouveau, ne l'ont fait qu'en cachette et contre les défenses expresses de l'Empereur; aussi ceux qu'on y a *pris ont-ils* fort mal passé leur temps. Il y a six ou sept ans qu'on en prit sept qui furent tous martyrs de leur foi, et sont morts en la confessant. Un autre de mes confrères que j'ai vu partir de France, est mort à Macao par suite des supplices qu'on lui fit endurer avant de le renvoyer. Cette année on a pris cinq Jésuites portugais; ils ont été conduits dans les prisons, où ils sont depuis cinq à six mois. Le premier mois ils ont eu seize *fois* la question; nous ne savons pas ce qui s'est passé depuis. *L'*Empereur a accordé grâce en faveur

des Pères de Pékin : ces cinq prisonniers de Jésus-Christ ne seront pas punis de mort ; mais je ne sais combien d'années ils ont à passer dans leur prison. A cette occasion, on a renouvelé les défenses de laisser entrer aucun missionnaire.

Nous sommes tous les jours à la veille d'apprendre qu'on a encore pris quelques missionnaires dans les provinces ; si on en prenoit à présent, il est indubitable qu'ils seroient mis à mort. A Macao même, à peine est-on tranquille. On vient d'y envoyer il y a quelques jours un Mandarin avec des soldats ; ils ont demandé au gouverneur Portugais qu'on livrât entre leurs mains le Père supérieur qui a fait entrer les cinq Jésuites, et tous ceux qui les ont conduits dans les terres ; nous espérons venir à bout d'accommoder cette affaire ; mais en tout cas on ne livrera pas sûrement celui qu'on demande.

Voilà, ma chère mère, un petit détail de choses intéressantes encore pour vous, parce qu'elles vous mettent en état de juger de ma situation. Je ne sais encore si on m'enverra à Pékin ou dans les provinces. Si je vais à Pékin, comme je ne puis y aller sans la permission de l'Empereur, je ne cours aucun risque ; je serai là le reste de mes jours

comme un honnête esclave, extrêmement gêné par les rites et les cérémonies du pays, occupé à entretenir en partie la chrétienté de Pékin et à l'augmenter; en partie à travailler et à faire travailler à différens arts estimés par l'Empereur, et pour lesquels seuls il nous retient à Pékin. Si je vais dans les provinces, je n'irai guère qu'au risque de ma vie. Si je suis pris en entrant, ce qui peut arriver à présent plus que dans d'autres temps, à raison des ordres sévères renouvelés dans toutes les frontières, je serai martyr de ma seule bonne volonté, et je n'aurai pas eu l'avantage de prêcher Jésus-Christ avant de mourir pour lui. Si j'entre sans aucun accident dans le lieu de ma mission, du moment de mon entrée jusqu'à la fin de ma carrière je serai sans cesse à la merci de l'aimable Providence, de qui seule il dépendra de permettre ou d'empêcher une infinité de circonstances qui peuvent me faire reconnoître par les infidèles, et me faire prendre. Tant que je pourrai m'y maintenir, je ne travaillerai aux fonctions de mon ministère que la nuit, et le jour je serai caché. Je serai obligé plusieurs fois d'être des mois entiers dans des prisons volontaires et cependant nécessaires, puisqu'il n'est pas permis, selon

Dieu, de s'exposer témérairement. Voilà en peu de mots ma situation ; jugez si j'ai besoin que vous pensiez à moi devant le bon Dieu. J'ignore ce que je deviendrai ; les événemens détermineront mes supérieurs ; pour moi je m'abandonne à tout ce que Dieu voudra. Je ne fais de moi-même aucun pas, ni en avant ni en arrière ; j'attends de moment en moment le divin mouvement d'une providence journalière qui n'a pas cessé jusqu'ici de me conduire par la main. Prendre patience pendant de longues années, ou mourir dans peu ; quelle que soit ma mort, tout m'est égal. La sainte volonté de mon cher maître m'est tout. Je suis trop indigne du martyre pour oser le désirer, aussi je ne le désire pas ; je laisse tout vouloir à celui qui a ma volonté, et qui, comme je l'espère de ses grandes miséricordes, en disposera jusqu'à la fin en maître absolu. Je resterai peut-être plusieurs années à Macao, pour attendre que les impressions qu'ont faites sur les esprits les tristes événemens de cette année soient un peu effacées : je doute même qu'à présent on trouvât aucun Chinois qui voulût se charger de me conduire dans les provinces. Les trois Pères chinois que j'ai conduits de France ici, entreront dans peu. Leur

physionomie chinoise et la langue qu'ils parlent parfaitement, sont des passe-ports que nous autres Européens ne pouvons jamais acquérir. Je m'occupe à Macao à étudier à force la langue du monde la plus difficile à parler, à lire et à écrire. Je pourrai, outre cela, m'occuper à rendre quelques services aux gens de Macao. Comme je ne sais pas encore assez de portugais, je n'ai jusqu'à présent osé confesser personne; mais je pense que dans peu je pourrai commencer. La langue portugaise est fort aisée. Cette petite ville est très-peuplée; il y a peu de Portugais, beaucoup de Chinois, des Nègres et des gens des îles des environs. Jamais je n'ai été dans une situation moins sûre. Il n'y a que *Dieu* qui puisse savoir mon sort, et je suis charmé que lui seul le sache : jamais mon cœur n'a été plus au large et mon âme plus contente. Je n'ai rien au monde sur quoi je puisse compter; mais j'ai un père qui est au ciel et une mère dans Marie : voilà mon tout, et je suis bien. J'avois une mère en France et une famille que j'aimois autant qu'on peut aimer; j'avois beaucoup d'amis, et comme nous n'étions unis qu'en Dieu, c'étoient des amis solides; Dieu a exigé le sacrifice de tout cela. Je voudrois avoir en-

core quelque chose de semblable à lui offrir, je le ferois de tout mon cœur. Que pourrois-je cependant trouver ici en échange de ce que j'ai quitté ? Dieu tout seul, et par conséquent aimé plus purement ; quelques âmes à gagner, qui périroient s'il ne venoit pas du bout du monde des gens pour les sauver. Voilà toutes mes espérances, toutes mes richesses, voilà mes trésors. Je ne suis cependant venu ici, me disoit Mr..... avant mon départ, que pour faire le commerce, m'enrirhir, et entretenir dans l'idolâtrie les Chinois que je devois instruire ! Que Dieu juge entre nous et tant d'ennemis, que notre Compagnie n'a que parce qu'elle est environnée de jaloux, et qui n'a de jaloux que parce qu'elle est ce qu'elle doit être ; quant aux jugemens humains, ils ne me font ni bien ni mal. Que Dieu soit béni de tout.

Adieu, chère maman, nous conserverons au ciel plus amplement ; que Jésus et Marie soient désormais les seuls objets de notre amour. Vous avez dû recevoir deux de mes lettres depuis mon départ ; l'une datée de Gorée, île d'Afrique, l'autre de l'île de France. Mon cher oncle Tardy, mes chères sœurs savent ce que j'ai dans le cœur. Je voudrois vous savoir tout brûlans de l'amour de Dieu : voilà

voilà par rapport à vous, mon seul désir et ma seule prière. Tâchez de me raccommoder avec Mad.....; je serois fâché qu'une dame si pieuse me voulût du mal, tandis que je lui veux tant de bien.

Je vous souhaite et à toute la chère famille, bonne et heureuse selon Dieu, une année qui sera bien avancée lorsque vous recevrez cette lettre. Si M..... vit encore, présentez-lui mes devoirs : si son frère vous parle de moi dans ses lettres, assurez-le, je vous prie, de mon parfait devouement. J'embrasse mon cousin, mes cousines; bien des complimens à ma cousine Taphinon et à M..... Je suis de loin comme de près, de la meilleure mère qu'il y ait au monde, le plus respectueux et le plus tendre des fils.

Marie Roy, Jésuite.

XCIV.e LETTRE.

A M. Tardy.

A Macao, le 28 décembre 1754.

Mon très-cher oncle, je mets sur un autre vaisseau une lettre pour ma mère qui vous apprendra un peu de mes nouvelles; je vous adresse celle-ci par une autre voie, parce

que si, par malheur, un des deux vaisseaux n'arrivoit pas à bon port, quelqu'un dans ma famille auroit de mes nouvelles.

Ma mère a dû recevoir de moi deux lettres depuis mon embarquement, l'une datée du 21 janvier 1754, à l'île de Gorée en Afrique, l'autre de l'île Maurice, datée de mai suivant. Jusqu'ici notre navigation a été aussi heureuse qu'au commencement, et le bon Dieu a continué de nous bénir en toute façon. Je n'ai point eu d'incommodité notable. En arrivant ici j'ai eu de la peine à me faire à la nourriture du pays et à la chaleur du climat; mais à présent, grâces à Dieu, je suis accoutumé à tout, et je me porte à merveille. Je suis à Macao depuis le jour de l'Assomption. je n'ai guère souffert que le premier mois. Je ne sais pas combien de temps je demeurerai ici; nous dépendons des événemens et de la providence. J'apprends le chinois à force, pour me disposer à aller partout où le bon Dieu voudra; jusqu'à présent il y a apparence qu'on me destine à aller à la capitale avec la permission de l'Empereur; là, nous sommes occupés à entretenir et augmenter la chrétienté de Pékin, et à cultiver et établir parmi les Chinois certains arts d'Europe dont l'Empereur est curieux. Il

faudroit pour pouvoir réussir d'une certaine façon, être de ces gens universels en tout genre de sciences et d'arts. A moins que Dieu ne fasse un miracle, je ne suis rien de cela; que sa sainte volonté soit faite. Il fera de moi tout ce qu'il voudra, je serai content partout, dès que j'y serai par sa sainte volonté. Pour peu qu'on ait de zèle, on ne trouve ici que des sujets de douleur; Dieu veut que je les aie devant les yeux ces sujets de douleur, qu'il soit béni! je ne voudrois pas être ailleurs pour toute chose au monde. Si je vais à Pékin, je ne courrai aucun risque, à moins qu'il n'arrive quelque révolution dans cet empire; si l'on m'envoie dans les provinces, je n'y entrerai guère qu'au risque de ma vie, mais je ne suis pas digne de mourir pour ma sainte foi. Dieu seul, et sa sainte volonté! Mon cher oncle, ne m'oubliez pas devant le bon Dieu. Je ne vous oublierai jamais, ni mon cher cousin, ni mes chères cousines. Recommandez-moi aux prières de vos saints amis. Faites, s'il vous plaît, agréer mes respectueux complimens à MM. Chapelot et Chenevet. Priez celui-ci de dire quelque chose de ma part au P. Vaucher, s'il vit encore, et s'ils sont toujours en commerce de lettres. Dites aussi quelque chose au cher M....; je

ne sais si madame sa mère, cette vertueuse dame à qui je veux tant de bien, me veut encore du mal. J'embrasse bien tendrement mon cousin et mes cousines. Vous savez ce que je vous suis et serai toujours en Dieu, etc.

N. M. Roy, Jésuite.

XCV.e LETTRE.

A Mesdemoiselles Roy.

Macao, le 28 décembre 1754.

Que puis-je vous dire de si loin, mes très-chères sœurs? vous savez mes sentimens pour vous, sentimens que ni le temps, ni l'éloignement n'effaceront jamais. Je ne suis plus guère à portée de vous en donner des témoignages extérieurs; mais vous ne doutez pas que je serai toujours le même à votre égard. Quoique je ne puisse plus ni vous parler ni vous écrire, ni recevoir souvent de vos nouvelles, je pense toujours à vous aussi souvent. Quand je suis à l'autel, je vous parle dans mon cœur; plaise au Seigneur que je devienne un objet plus agréable à ses yeux! les vœux que je forme pour vous en deviendroient plus efficaces. Priez toutes pour que cela soit. J'ai plus besoin que jamais de n'être qu'à

Dieu, j'ai tout quitté pour lui ; vous-mêmes je vous ai sacrifiées toutes, quelque tendresse que j'eusse pour vous. Mon seul trésor désormais, c'est mon Dieu ; que ce soit aussi le vôtre pour le temps et pour l'éternité. Nous nous verrons dans le ciel pour ne nous plus séparer. Adieu, mes très-chères sœurs, je ne vous écris qu'un mot cette fois, c'est moins une lettre qu'un billet et une petite marque de mon souvenir. J'écris à ma mère par un autre vaisseau une lettre qui vous apprendra de mes nouvelles. J'ai reçu ici une lettre de ma chère Claudine, qui n'arriva au Port-Louis qu'après mon départ. C'est en octobre ou novembre qu'il faut envoyer à Paris les lettres que vous voudrez m'écrire. J'ai donné l'adresse ; si elle étoit perdue, vous la trouveriez auprès des Jésuites de Dijon. Vous savez que je vous suis à toutes trois le plus tendre des frères.

Roy, Jésuite,

XCVI.e LETTRE.

Au R. P. M....

De Macao, le 23 janvier 1755.

Mon très-cher et révérend Père, les bonnes œuvres ont continué sur le vaisseau jusqu'à la fin. Les gens de peine qui sont descendus à terre avant nous, ont dit bien des *mirabilia* sur mon compte à nos Pères et à MM. du séminaire des Missions étrangères. J'avoue maintenant qu'il étoit temps que cette mission ambulante s'interrompît pour moi : mon âme s'affoiblissoit. Cela va mieux ici, je ne suis chargé que d'apprendre le chinois ; je le fais de mon mieux, et je me prépare par l'oraison à ce que Dieu voudra faire de moi. Si je ne sais si, en attendant, quand je saurai assez de portugais, la Providence ne me chargera pas de quelque chose, grâce à Dieu, ja n'ai aucun désir ; fallût-il être taupier toute ma vie, je ne crois pas que cela me coûtât. O que je bénis Dieu de m'avoir appris par le goût du cœur qu'il n'y a rien de grand que sa volonté ! Je suis dans la paix et dans un non-vouloir. Si j'avois les idées de zèle qu'apportent tous les missionnaires, je séche-

rois d'ennui. Il en est arrivé onze tous Portugais ou Italiens, depuis nous. La plupart voudroient bien n'être pas venus. L'ambassade de Portugal leur avoit fait croire que toutes les Missions étoient ouvertes ; ils ne conçoivent pas assez qu'il n'y a d'autre Mission vraie que de faire la volonté de Dieu. Il y a six missionnaires des Missions étrangères arrivés après nous qui sont dans le même cas.

Je vis ici dans une grande retraite et je fais beaucoup d'oraisons. Une de mes peines est le cérémonial continuel. Dieu soit béni, cela entre dans les obligations de mon état.

Je ne voudrois pas être saint ; mais je voudrois que Dieu fût saint en moi ; j'y travaille bien lentement. Priez pour moi, je vous en conjure, et faites prier. Je serai probablement toute ma vie bien dépendant des événemens de la Providence ; je n'aurai jamais de situation fixe que pour le moment présent : heureux, si je puis tirer parti d'une si belle situation dans toute l'étendue des desseins de Dieu ! Vous savez, très-cher Père, ce que je vous suis en lui.

XCVII.e LETTRE.

A un de ses confrères, en France.

... le 11 novembre 1755.

Je vous suppose toujours à Paris, mon très-intime en Jésus et Marie. Pour moi je ne suis pas où vous me supposez peut-être. La divine Providence après m'avoir tenu dans l'incertitude pendant près de deux ans, m'a enfin envoyé dans les missions. Quand je saurai un peu mieux parler, j'y ferai ce que mon Dieu m'y fera faire pour sa gloire. Je n'écris que bien peu. Encore cette année c'est que je me trouve à portée du R. P. Supérieur général qui va envoyer à Macao. L'an qui vient je serai où et comme il plaira à Dieu. Pour vous, mon intime, que deviendrez-vous? ce qu'il plaira à Dieu, sans doute. Car je crois que vous tâchez de bien mourir dans sa main, afin d'être prêt à remplir tous ses desseins.

Vous êtes peut-être toujours dans les misères, mais elles ameneront le rien, et le rien sera tout, ou plutôt laissera faire tout à celui qui n'opère que sur le néant.

Jamais, grâces à Dieu, je n'ai été plus privé de grâces sensibles et de lumières pour le

moment qui va suivre que je ne le suis à présent, et plus je veux anticiper sur les droits de la divine Providence qui ne me laisse que l'usage du moment présent, plus je m'enfonce dans les ténèbres.

N'apprendrons-nous pas enfin par une expérience de tous les jours, que le Dieu d'hier sera le Dieu de demain, et ne consentirons-nous pas à nous abandonner à lui pour toujours en usant de moment en moment de ce qu'il nous donne? S'il est bien humiliant pour nous qu'il faille l'expérience pour nous instruire, et que la foi seule ne suffise pas, confondons-nous d'avoir des cœurs si étroits. Encore une fois, (je l'ai peut-être déjà dit plus de mille,) n'y a-t-il que Dieu à qui l'on ne se confie totalement que quand il nous force à le faire? n'y a-t-il que l'unique maître de nos cœurs pour qui l'on ne se pique pas d'avoir un beau cœur?

Adieu, en Jésus et Marie. *Tuus et tuissimus.*

XCVIII.e LETTRE.

A Mademoiselle Roy aînée.

Macao, le 13 décembre 1755.

Ma chère et très-chère sœur, j'écrirai à ma mère et à mon oncle Tardy par une autre voie; j'écris par celle-ci à vous et à mes sœurs; je partage ainsi, afin que si l'un des deux vaisseaux n'arrive pas à bon port, il y en ait du moins un qui porte de mes nouvelles. Quand on m'écrira dans ma famille, on fera bien de prendre la même précaution. Je fus un peu surpris, l'an passé, de ne recevoir aucunes nouvelles de Dijon. M.... m'écrivit de la campagne et par conséquent ne pensa point à me parler de vous. Je suppose que vous ne m'écrivîtes pas parce que vous pensiez peut-être que j'avois péri en chemin; mais à présent vous savez par mes lettres de l'an passé que le bon Dieu m'a conduit jusqu'à Macao. On a dû recevoir de mes lettres datées de Gorée en Afrique, et d'autres datées de l'Ile-de-France; lesquelles n'ont dû arriver que bien tard, si elles sont arrivées; car j'ai su cette année que le vaisseau sur lequel j'avois mis mes lettres à l'Ile-de-France,

n'avoit pu doubler le Cap de Bonne-Espérance, et avoit été obligé d'aller relâcher dans les îles de l'Amérique. J'attends avec impatience de vos nouvelles à l'arrivée des premiers vaisseaux. Je crois vous avoir dit qu'il faut adresser vos lettres à la maison professe des Jésuites à Paris, au R. P. de la Tour, procureur des Missions de Chine, ou au frère Lefebvre qui est son compagnon. Les lettres cachetées à mon adresse à Macao, sous une enveloppe cachetée, adressée au Père ou au frère ci-dessus dénommés. Mettre sur l'enveloppe à mon adresse des lettres que vous voulez qui partent par le premier vaisseau, 1.*â viâ*, et sur les autres, 2.*â viâ*. Il faut envoyer à Paris en octobre. Je crois vous avoir déjà dit tout cela; mais je le répète, au cas que j'aie oublié de le marquer ou que vous l'ayez oublié vous-même. Je suis encore à Macao où j'attends avec abandon à la Providence ce qu'elle voudra disposer par rapport à moi. Je m'occupe tout entier à apprendre le chinois. J'ai déjà commencé à confesser en portugais. D'ici à ce que le bon Dieu m'ouvre la porte de la Chine, ce sera là le seul exercice de zèle que je pourrai faire ici. Cette porte pour entrer dans ce vaste empire, devient tous les jours plus difficile à

ouvrir. Dans les dernières persécutions, tous les chrétiens qui avoient conduit des missionnaires dans l'intérieur de la Chine ont été pris et sévèrement punis ; cela a jeté la terreur parmi les autres. De plus, un fameux révolté qu'on cherche depuis long-temps, occasione des visites de toutes les barques (dans ce pays-ci on ne voyage que sur l'eau,) des examens de toutes les personnes et de toutes les physionomies : tout cela nous met dans de grands dangers. J'ai outre cela, des cheveux blonds, et une barbe très-épaisse et un peu rouge qui se fait remarquer plus facilement. Mais, très-chère sœur, ce ne sont pas ces petits obstacles extérieurs qui me peuvent faire grande peur ; les obstacles intérieurs que mes infidélités mettent à la grâce sont les seuls qui m'épouvantent. Qui suis-je pour devenir apôtre, et pour mériter d'être exposé tous les jours au martyre? Priez pour moi, j'en ai grand besoin; plus j'ai reçu du Seigneur, plus il attend de moi. Je suis bien loin de vous ; mais je vous suis intimement uni devant Dieu. C'est dans son divin cœur et dans celui de notre auguste Mère que je veux trouver toutes les personnes qui me sont chères et qui me sont encore

plus étroitement unies par les liens de la grâce que par ceux de la nature.

Je me porte bien, grâces à Dieu, excepté quelques fluxions que j'ai de temps à autres, et quelques petites douleurs de dents. L'an passé, après le départ du vaisseau, sur la fin de janvier, je payai le tribut au nouveau pays que j'habite : j'eus une fièvre continue de quatorze jours : comme elle n'étoit pas forte, et qu'il n'y avoit pas de redoublemens, on ne craignit pour moi que la petite vérole, laquelle en ce pays est mortelle à mon âge. Je ne l'ai point eue : mon aimable Maître pour qui je n'ai encore rien souffert, n'a pas encore voulu de moi. En effet, comment pourrois-je me présenter à lui sans avoir jamais porté que de petites croix de paille, sans avoir en moi cette sainte conformité à mon Sauveur? Pour vous, très-cher objet d'une tendresse que Dieu ne réprouve pas, et que lui-même me donne, comment allez-vous? Bien ou mal : je n'en sais rien; ce que je sais, c'est que pour vous comme pour moi tout va passablement bien, si tout va à nous détruire et à *nous ôter tout autre appui que Dieu seul. Dieu est avec vous.* Oh! quand le verrons-nous ensemble dans le séjour de la gloire? Si tôt,

si tard qu'il le voudra : je ne voudrois pas là-dessus me permettre un désir ; il est notre père, notre tout, nous sommes dans sa main, abandonnons-nous donc à son saint amour. Adieu pour cette fois, il ne me vient plus rien à vous dire.

Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

XCIX.e LETTRE.

A Mademoiselle Roy, puînée.

Macao, le 13 décembre 1755.

Vous croyez peut-être, chère sœur, que je suis mort en chemin, ou que les barbares et idolâtres dont je suis environné m'ont déjà brisé les os en haine de notre sainte religion dont je suis le ministre, et c'est pour cela que vous ne m'avez point écrit ; mais détrompez-vous, je suis encore dans ce bas monde, je demeure dans une maison de la compagnie ; je suis logé, nourri, vêtu et cent fois mieux que ne le sont les pauvres ; et j'ai la confusion de ne souffrir rien du tout, moi qui viens ici pour prêcher une religion de croix, d'abnégation, établie par un Dieu crucifié. Il y a bien d'autres choses qui me rendent encore plus honteux ; les hommes

croient que je vaux quelque chose, et le bon Dieu sait, et je sais avec lui que cela n'est pas. Toute ma pauvre Chine seroit convertie avec les grâces que j'ai reçues moi seul. Et qu'a-t-il gagné avec les faveurs qu'il m'a prodiguées? il a formé un religieux, un prêtre tel quel. Oh! mes très-chères sœurs, que vous m'êtes toutes bien chères! que vous m'êtes souvent présentes à l'autel! Oh! du moins que vos cœurs formés pour aimer Dieu, réparent les tiédeurs du mien! oh! que je voudrois que tous les cœurs fissent ce pourquoi ils sont faits! que ne puis-je partout aller prêcher qu'il faut aimer Dieu! Mais on me retient ici captif; les circonstances ne permettent pas qu'on m'envoie encore ailleurs. Oh! que la petite île de Macao qui a à peu près un quart de lieue dans toutes ses dimensions, me paroît belle, quelque aride et quelque pauvre qu'elle soit! c'est la petite cage où l'amour de mon Dieu me veut; c'est là qu'il veut que j'attende et que je me prépare à ses desseins : quels qu'ils puissent être, je les adore; dussé-je rester ici toute ma vie, j'en suis content. Je ne vois rien à désirer au Ciel et sur la terre, si ce n'est Dieu et sa sainte volonté. Je puis donc du moins à présent ouvrir mon pauvre cœur et

le laisser parler; partout ailleurs, si je veux dire aux gens d'aimer *Dieu*, il faut le leur dire en chinois, et je ne puis me faire entendre qu'à peine, ou il faut le dire en portugais, et je ne sais qu'écorcher cette langue, ne disant que la moitié de ce que je voudrois dire. Dieu soit béni! et que son saint amour règne dans nos cœurs. Passez-moi, chère sœur, tout ce qui me vient là, sans grande suite et en désordre, je serois encore content si je pouvois en dire autant en d'autres langues.

Je ne sais encore si on m'enverra à Pékin ou dans les provinces; mes supérieurs mêmes ne le savent guère : tout dépend ici des circonstances et des événemens. Nous sommes entre les mains de la Providence, et du jour au lendemain, nous ne pouvons savoir ce que nous allons devenir. Oh! que cette situation est précieuse! qu'elle est sûre! ne pouvoir compter absolument que sur Dieu et se trouver dans une heureuse nécessité de lui abandonner tous nos intérets! Mes cinq confrères pris de l'an passé sont encore dans les prisons, où ils ont beaucoup souffert de tortures, de bastonnades, etc.; un certain Mandarin, entr'autres, ne trouvant sous sa main aucun instrument de religion, fit en leur présence

une grande croix avec un pinceau pour les forcer à la fouler aux pieds. Sur le refus qu'ils en firent, on les a bien tourmentés. Qu'ils sont heureux ! on nous fait cependant espérer qu'à Pékin l'Empereur, en considération des Pères qui sont à la cour, et qui y cultivent les arts que ce prince a à cœur, les renverra à Macao. On n'ose guère envoyer des missionnaires dans les terres, que les cinq confesseurs de J. C. n'en soient revenus.

Je me porte bien, je ne suis plus occupé que de chinois et de portugais; si je n'ai pas encore oublié le français, c'est que je ne suis ici que depuis peu de temps; mais dans quelques années, vous pourrez vous apercevoir que je l'oublie. Et vous, très-chère sœur, comment vous en va? je crois que c'est bien et très-bien; peut-on être mal quand on a dans son cœur la grâce sanctifiante? et ne l'avez-vous pas? Il ne me vient pas en pensée de douter que, dans la situation où vous êtes, vous ne pouvez pas vivre un seul jour tranquille sans la recouvrer au plutôt, si, par hasard, vous étiez assez malheureuse pour l'avoir perdue. Cela posé, vous êtes bien riche et bien heureuse; je ne vous souhaite pas d'autre bonheur; si j'en connoissois quelqu'autre que d'être tout à Dieu, je vous le

souhaiterois, car je vous aime comme moi-même; mais non-seulement je n'en connois point d'autre; mais je suis sûr qu'il n'y en a point. Par quelques lettres arrivées depuis peu, de notre R. P. Supérieur général, qui est dans les missions, j'apprends qu'il me destine aux missions de provinces, et non pas à aller cultiver les arts à la capitale. Si de nouveaux événemens que nous ne pouvons pas prévoir, ne font pas changer cette destination, j'aurai un peu plus de peines, de fatigues, de dangers; en serai je, pour cela, plus mal partagé; adieu, priez pour moi; je le fais pour vous. Je suis pour toujours, etc.

N. M. Roy, Jésuite.

C.e LETTRE.

A Mademoiselle Roy, la cadette.

Macao, ce 13 décembre 1755.

Chère sœur, vous croyez peut-être n'avoir plus de frère, tant il est loin de vous; peut-être même croyez-vous qu'il est mort; mais point du tout, il est vivant: il est loin de vous, il est vrai, mais il ne fut jamais si près de vous que depuis qu'il en est si loin; il vous est certainement uni en Dieu, il ne peut

plus vous aimer qu'en lui, puisqu'il vous a sacrifiée pour lui, et que, pour son amour, il est résolu à ne vous voir jamais sur la terre. Oh! ma chère sœur, que ces consolations humaines, qu'un mutuel rapport de gens qui s'aiment et s'estiment, qui, même, sont unis par les liens les plus étroits de la nature, sont peu de chose à offrir à notre Dieu! Mais quel que soit notre sacrifice, offrons-le tel qu'il est : nous sommes vous et moi dans les dispositions de lui offrir quelque chose de plus, s'il le demandoit. Il n'a qu'à parler, nous sommes à lui sans réserve. Il peut disposer de son bien, de son ouvrage : je ne crois pas me flatter en parlant ainsi ; cet abandon est la seule vertu que Dieu ait pu bien graver dans mon cœur. Oh! qu'il en auroit mis bien d'autres si je l'avois laissé faire! Je n'ai pas plus entendu parler de vous que si vous étiez toutes mortes; dans un certain sens, l'affaire est déjà presque faite pour moi; vous ne pouvez me donner de vos nouvelles, et je ne puis vous en donner des miennes que tous les ans. Encore viendra, peut-être, un temps où je me trouverai dans telles circonstances qui me rendront impossible ce commerce, ou au moins plus rare. Vous ne pouvez me servir de rien que par vos prières devant Dieu;

je ne puis vous servir que de la même façon; nous ne vivons donc plus les uns pour les autres que pour Dieu et en Dieu : voilà le point où je voulois venir en quittant l'Europe. Chère sœur, j'espère bien que vous ne mourrez jamais pour moi; je ne connois qu'une mort qui est celle que cause le péché mortel; si votre chère âme n'éprouve jamais celle-là, non-seulement pour le moment de la mort, mais même pendant cette vie, vous vivrez toujours de la seule vie que je vous souhaite. Pensez à moi à la sainte communion; quoique vous en approchiez souvent, comme je le crois, mon état est bien au-dessus du vôtre, puisque j'ai le bonheur de le faire tous les jours. De tendres complimens à mon cousin et mes cousines Taphinon et Jaquemin, quand vous les verrez. J'écrirai à mon cher oncle Tardy. Adieu, chère sœur, que vous dirois-je de plus? Jésus et Marie, nos uniques amours, auront soin de vous. N'allez pas vous soustraire à ces chers guides, je ne charge qu'eux de ce qui vous regarde; ce n'est que dans leurs cœurs que je puis répandre le mien pour vous toutes, et pour chacune en particulier. Tout à vous, etc. etc.

Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

CI.e LETTRE.

A Madame Roy.

Macao, ce 14 décembre 1755.

Ma très-chère maman, vous avez dû, à présent, recevoir trois fois de mes nouvelles depuis que je suis parti de France. Une fois de Gorée, une fois de l'Ile-de-France, et une fois de Macao. Je fus un peu en peine, l'an passé, lorsqu'à l'arrivée des vaisseaux, je ne vis de votre part aucun signe de vie. Ce fut un sacrifice de plus à faire pour moi, viendra peut-être un temps où il faudra le faire pour bien plus long-temps : tout cela quand il plaira à Dieu. Je joins à votre lettre celle pour mon cher oncle Tardy.

Ma situation est à peu près la même que celle de l'an passé ; par la grâce de Dieu, je me porte bien ; j'ai de temps à autre de petites fluxions sur les dents, c'est une espèce de maladie qui n'altère pas la santé et qui n'a d'autre effet que de faire un peu souffrir ; dès lors, ce n'est pas un très-grand mal. Il y a eu ce mois-ci, dans Macao, une espèce de maladie populaire qui a enlevé bien du monde ; des fièvres qui de tierces sont devenues

continues et malignes, ont un peu déchargé la ville de la surabondance de ses habitans, et un peu peuplé les cimetières; elles n'ont épargné presque personne dans notre maison. Un vieux frère et un jeune père dans la force de l'âge ont payé pour tous par leur mort. Je n'ai eu, dans ce mal public, qu'un petit accès qui n'a pas duré un jour. Comment, chère maman, le bon Dieu voudroit-il s'accommoder de moi à présent? je n'ai pas encore rempli ses desseins; le premier de tous qui est ma propre sanctification, va si lentement que c'est une pitié. Dieu soit béni! il est tout, et je ne suis rien; il est grand, saint, puissant, et nous ne sommes que misères, foiblesse et néant.

Il n'y a point eu, cette année, d'affaires fâcheuses pour les missionnaires; aucun n'a été pris. Ils ne laissent pas d'être tous en danger, quoique les recherches contre eux ne se fassent pas maintenant avec tant de rigueur que les années précédentes. La moindre chose suffit pour réveiller l'ardeur des suppôts de l'enfer qui voudroient nous détruire, et éteindre jusqu'aux dernières étincelles de la religion. On recherche avec une grande activité un fameux révolté qui a bien fait du bruit dans l'empire depuis quelques

années, et à l'occasion de cette recherche, on peut rencontrer quelque missionnaire caché : un seul trouvé, renouvelle tous nos malheurs et toutes nos craintes. Quelque ministre puissant auprès de l'Empereur a long-temps fait espérer à nos Pères de Pékin, qu'on alloit renvoyer à Macao les cinq Pères qui sont en prison depuis 18 mois et qui y ont souffert pour la sainte religion; mais avec toutes ces espérances, nous ne les voyons pas arriver : à Pékin, comme ailleurs, et plus qu'ailleurs, puisque les grands qui approchent le plus du trône ne sont pas chrétiens, on n'y parle pas toujours sincèrement, et avant de recevoir quelque faveur réelle, il faut long-temps recevoir de l'eau bénite de cour.

Je ne suis plus occupé que de chinois; je n'écris plus guère qu'avec le pinceau des caractères qui épouvantent par leur bizarre composition et par leur prodigieuse multiplicité. Le mois de décembre est presque le seul mois de l'année où j'emploie la plume européenne. Avec le temps, je deviendrai chinois. Si vous m'aviez donné, chère maman, un teint plus basané, des yeux noirs et plus petits, un nez plus aplati, une barbe noire et moins épaisse, je serois *excellent*, quant à l'extérieur, pour ce pays-ci; et quelles que

soient les circonstances, je pourrois, dès demain, entrer dans l'intérieur de la Chine. Les trois Pères Chinois que j'ai amenés de France, ont tous cet avantage, et ils sont déjà au milieu de leur patrie à prêcher leur religion, tandis que je suis ici à regarder les mers et les montagnes qui ferment ce vaste empire de tous côtés. Ces mers et ces montagnes servent bien moins de barrières à l'envie que j'aurois de les passer, que la volonté de mes supérieurs qui ne croient pas devoir encore exposer aucun missionnaire, et qui veulent attendre que le feu des persécutions soit éteint. Je ne sais encore rien du lieu où la Providence me destine. Je croirois assez que le besoin des provinces où nous avons perdu un Père français qui est nouvellement mort dans la force de l'âge, fera abandonner le dessein de m'envoyer à Pékin : je suis dans la main de Dieu partout. Quant à ce qu'il voudra faire de moi dans la suite, je ne voudrois pas là-dessus me permettre un désir bien réfléchi. Il sait tout; il peut tout; il est notre Père : cela suffit.

En attendant ce que Dieu voudra faire de moi ailleurs, j'ai appris assez de portugais pour pouvoir confesser en cette langue ; j'ai déjà commencé, et je m'en tire sans grand embarras.

embarras. J'ai reçu dans les ordres sacrés la plénitude de l'Esprit saint : je l'ai reçu pour le répandre sur ceux auxquels je suis envoyé; quand le pourrai-je? je n'en sais rien, Dieu le sait; cela me suffit.

Je crois bien, chère maman, que vous priez Dieu pour moi; vous savez bien que je ne vous oublie pas, ni ne peux vous oublier. Si vous aviez le don de conciliation des esprits pour me remettre bien avec M.de....., vous me feriez grand plaisir. Peut-être qu'en écrivant à M. son fils à qui je dois une réponse, j'écrirai aussi à la mère. Si j'écris, je n'attends pas de réponse; je serois content seulement, si elle me faisoit dire quelque chose de sa part par son fils. Il est bien surprenant qu'une dame si chrétienne ait tant de peine à me pardonner le bien que j'aurois voulu faire à M. son fils, en particulier ce respect et cette tendresse filiale que j'ai tâché de lui inspirer, sentimens qui ne se trouvent guère, d'une manière solide, que dans un cœur plein de religion. On n'aime jamais, on ne respecte jamais mieux ses parens que quand cet amour et ce respect sont tels que Dieu veut qu'ils soient.

Dites quelque chose de ma part à ceux de mes parens et amis qui s'intéressent encore

à ce qui me regarde. Bonne et sainte année, ma chère maman; celles qui vous restent à passer, à ce que j'espère, ne peuvent guère être autrement; si elles sont saintes, comme je n'en doute pas, elles seront toujours assez bonnes. Vous aimez Dieu, vous aimez la Mère de toute bonté, vous les servez de votre mieux, tout le reste est en quelque sorte indifférent. La santé, la maladie, un peu mieux, un peu plus mal, un peu plus riche, un peu plus pauvre, tout cela peut être un bien ou un mal, selon la façon de prendre les choses. Pouvez-vous, dans ce monde, avoir de mauvais jours? Celui qui a fait pour vous le jour d'hier, n'est-ce pas le même qui fera le jour de demain? a-t-il jamais fait quelque chose de mauvais?

Donnez-moi de vos nouvelles. M.... vit-il encore? exerce-t-il votre patience? Si Dieu n'en a pas encore disposé, présentez-lui mes respects; je me flatte qu'à la vue d'une mort qui ne peut guère tarder, il aura rétracté et détesté de tout son cœur des sentimens qu'il sait trop bien ne pouvoir être agréés de celui qui ne reconnoîtra pas quiconque n'aura pas reconnu son Eglise. Si son frère vous écrit et vous parle de moi, saluez-le de ma part.

Je viens d'apprendre par quelques lettres venues de nos missions, qu'un de nos Pères français a été quelques mois errant et vagabond sur les montagnes, sans trouver ni feu ni lieu; plusieurs de ses chrétiens ont été arrêtés et mis à de cruelles épreuves. D'autres lettres postérieures à celles-là nous apprennent que les choses se pacifient. Notre révérend Père supérieur général qui est dans les missions, m'écrit de me disposer à l'aller joindre. Si de nouveaux événemens ne dérangent pas cette disposition, j'irai dans les provinces prêcher la religion de la croix avec des croix, des fatigues et des dangers. Si j'allois à Pékin entretenir les arts, j'aurois moins de peine, de fatigues et de dangers, croyez-vous que je perde au change? Adieu, chère maman; vous saurez peut-être l'an qui vient, ce que je serai devenu: je serai sûrement où il plaira à Dieu, et par conséquent où il me plaira très-fort d'être; quelque part que je sois, je serai toujours le plus respectuenx et le plus tendre des fils de la meilleure des mères.

Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

CII.e LETTRE.

A M. Tardy.

Macao, ce 15 décembre 1755.

Mon cher oncle, je n'ai rien autre chose à vous mander de nouveau que ce que vous verrez dans les autres lettres que j'écris; je ne prétends donc que me renouveler dans votre souvenir : je connois assez votre tendresse et crois pouvoir assez y compter pour me tenir assuré que vous ne m'oubliez pas. Vous pouvez m'aider auprès de Dieu : c'est tout ce que je vous demande, et je crois que, quand je ne vous le demanderois pas, vous m'accorderiez ce secours. Quoique je sois hors d'état d'avoir besoin des secours et de partager le fruit des soins qui peuvent regarder le temporel, soins que vous étendez si fort à tous les objets de ma tendresse sur la terre, à qui vous servez de père, je ne laisse pas d'en partager la reconnoissance, et, en offrant le sacrifice pour le père dont Dieu a disposé, je mets dans le même rang celui qui lui a succédé et qui en fait toutes les fonctions. Je crois vous avoir dit que j'ai satisfait à toutes les messes que vous me demandiez

dans votre dernière lettre. Tâchez, mon cher oncle, de me joindre une fois pour toutes, aux saintes personnes à qui vous pouvez être associé, je m'y unis de tout mon cœur. L'éloignement, quel qu'il soit, ne peut ni empêcher ni diminuer l'effet de telles unions; elles se font en Dieu, et Dieu est partout. Le Dieu que vous adorez et qui est avec vous et dans vous, est aussi avec moi et dans moi: je n'ai jamais eu d'autre appui et d'autre soutien que cette vérité. Dans l'exil volontaire auquel son amour m'a condamné, et dans quelqu'autre endroit qu'il puisse me mettre, j'ai toujours cette consolation : Dieu y est et y sera toujours ; dès lors toutes les parties du monde sont égales pour moi. J'aime Marie, mon cher oncle, je l'aime éperdument; c'est dans son cœur et avec elle que je fais tout ce que je fais; c'est là ma force, mon appui; c'est par ses mains que j'offre tous les jours le sacrifice de la messe; c'est elle qui supplée auprès de son tout aimable Fils aux dispositions d'un si pauvre ministre. J'aime mon Dieu, je n'aime que lui; je ne vois rien dans le ciel et sur la terre qui puisse charmer mon cœur, hors de lui. C'est parce que je sais que vous pensez de même, que je vous parle si fort à cœur ouvert.

Apprenez-moi des nouvelles de votre chère famille. Comment va, et que fait votre cher fils ? ces deux épouses de J. C. ? etc. etc. En ce genre tout m'intéresse. Bonne et sainte année, mon très-cher oncle; je vous prie de la souhaiter de ma part à MM. Chapelot, Chenevet et Vautrin, et de me recommander à leurs prières. Si M. Chenevet écrit au P. Vaucher, cordelier, priez-le de lui dire quelque chose de ma part. Je suis et serai toujours dans l'union de vos prières, etc.

Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

CIII.e LETTRE.

A un ami destiné à une seconde mission en Amérique.

....1755.

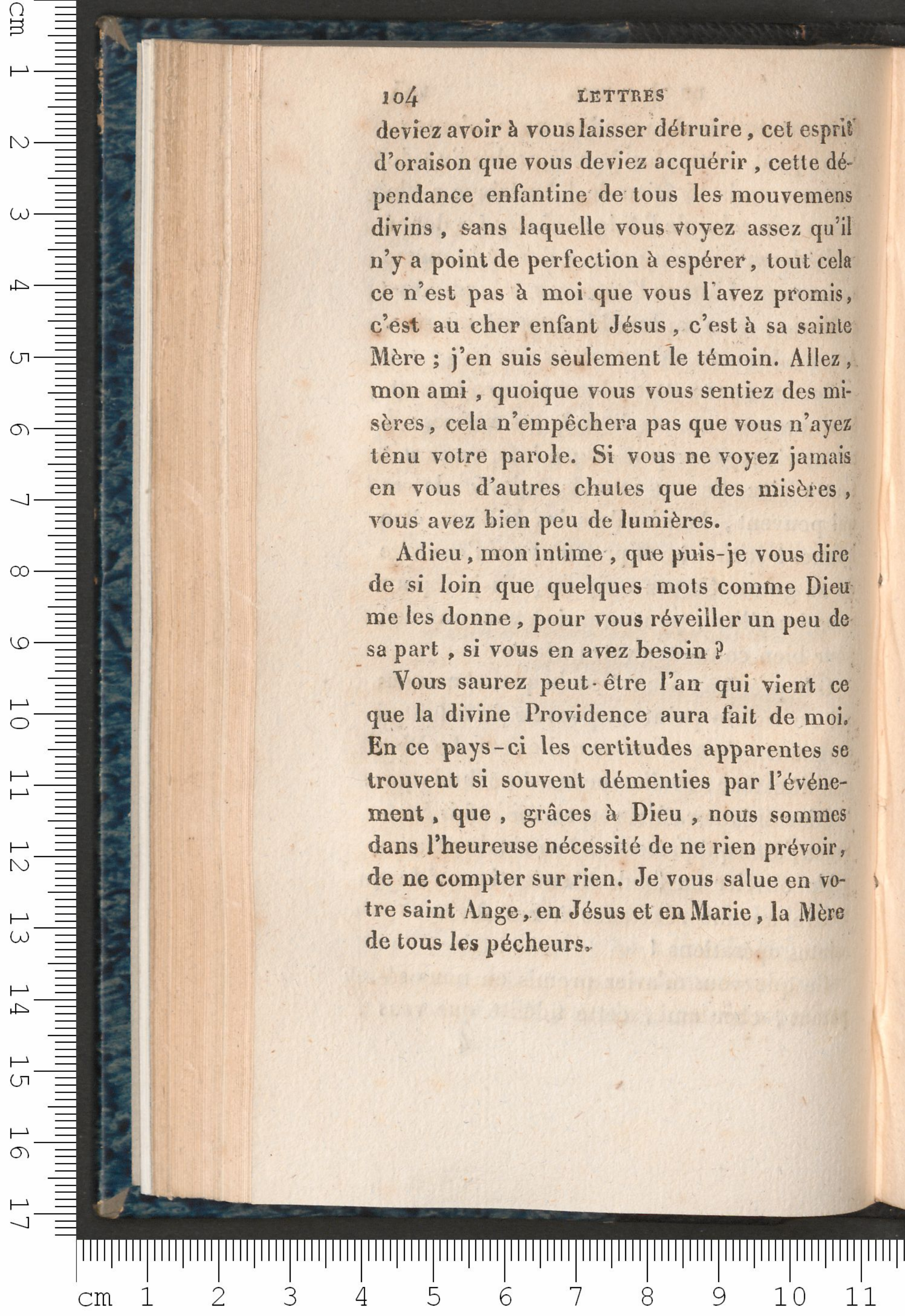
Je profite cette année de mon reste de liberté pour écrire quelques lettres. Je ne sais si je le pourrai l'an qui vient, tout cela n'est pas du moment présent. — J'avois toujours cru que votre premier voyage en Amérique étoit un acheminement au second. Si la divine Providence entre les mains de laquelle vous êtes, et dont sans doute vous suivez les mouvemens, vous y conduit, nous serons aux

deux extrémités du monde ; nous n'entendrons peut-être plus jamais parler l'un de l'autre ; mais le Dieu de l'Amérique est le même que celui de l'Asie ; celui qui a donné un Rédempteur aux uns, a donné le même aux autres. L'un et l'autre perdus en Jésus et Marie, nous saurons bien nous retrouver. Amen, Jésus !

Vous me permettrez de ne pas croire tout-à-fait ce que vous me dites de vos misères ; il ne me vient pas en pensée que le fonds ne soit tout à Dieu. Servez-vous donc des foiblesses qui peuvent, dans les desseins de Dieu, être bonnes à cacher à vos propres yeux l'ouvrage de sa grâce. Servez-vous-en, dis-je, pour vous humilier, pour mourir à vous-même, pour bien connoître votre néant.

O le précieux néant ! seule qualité en nous qui ne résiste point au pouvoir de celui qui du néant a formé tout ce qui existe. Le Dieu sanctificateur travaille sur le même fonds que le Dieu créateur. Heureuse, mille fois heureuse l'âme qui présente à la main de cet adorable ouvrier un fonds si anéanti, qu'il ne trouve aucune résistance à ses divines et saintes opérations !

Ce que vous m'aviez promis en nous séparant, cher ami, cette fidélité que vous



deviez avoir à vous laisser détruire, cet esprit d'oraison que vous deviez acquérir, cette dépendance enfantine de tous les mouvemens divins, sans laquelle vous voyez assez qu'il n'y a point de perfection à espérer, tout cela ce n'est pas à moi que vous l'avez promis, c'est au cher enfant Jésus, c'est à sa sainte Mère ; j'en suis seulement le témoin. Allez, mon ami, quoique vous vous sentiez des misères, cela n'empêchera pas que vous n'ayez tenu votre parole. Si vous ne voyez jamais en vous d'autres chutes que des misères, vous avez bien peu de lumières.

Adieu, mon intime, que puis-je vous dire de si loin que quelques mots comme Dieu me les donne, pour vous réveiller un peu de sa part, si vous en avez besoin ?

Vous saurez peut-être l'an qui vient ce que la divine Providence aura fait de moi. En ce pays-ci les certitudes apparentes se trouvent si souvent démenties par l'événement, que, grâces à Dieu, nous sommes dans l'heureuse nécessité de ne rien prévoir, de ne compter sur rien. Je vous salue en votre saint Ange, en Jésus et en Marie, la Mère de tous les pécheurs.

CIV.e LETTRE.

Au même.

....1756.

ETES-vous encore en France? J'ai tout lieu de croire que non. Vous êtes sans doute allé moissonner des croix en Amérique. O la belle moisson, mon cher! Laissons à qui les voudra les succès éclatans, les miracles même. Pour nous, *absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi.*

Vous êtes toujours sans doute homme d'oraison, et vous vivez au jour la journée dans une dépendance continuelle de la divine Providence. Cela posé, Dieu soit béni. Vous savez ce que je vous suis en Jésus et Marie.

Ne vous attendez pas à recevoir de moi de longues lettres. Je n'ai ni le temps, ni ne suis pour l'ordinaire dans une situation assez tranquille pour en écrire de pareilles; seulement renouvellement d'union. Adieu, mon intime, je vous laisse dans le moment divin dont vous connoissez le prix.

Je n'ai reçu que cette année vos lettres.

Les guerres ont dérangé tout le commerce. Celle-ci vous parviendra où et quand il plaira à Dieu.

CV.e LETTRE.

A Monsieur....

Macao, ce 2 janvier 1756.

Je ne sais que vous dire de moi, mon très-cher Père, je voudrois que le Seigneur daignât vous donner là-dessus les lumières qu'il a : car pour moi je n'en ai guère. Je n'ai jamais eu depuis long-temps, ni n'aurai peut-être de ma vie, une position à devenir plus intérieur et au point où Dieu veut que je le sois, que depuis que je suis à Macao. L'étude et la prière occupent tout mon temps, je n'ai point de tracas extérieurs, assez peu de bonnes œuvres. Je ne confesse encore qu'avec quelque difficulté en portugais, et je l'ai fait assez peu. Je le ferai davantage de jour en jour. Quant au zèle actif, il me paroît qu'il est bien tombé en moi : je ne sais pas même si l'envie de me préparer aux missions par une grande solitude et un peu de repos, ne couvre pas quelquefois à mes yeux

un peu de lâcheté. Que Dieu me juge, qu'il m'éclaire, et je crois que je me laisserai réformer. Quoique je me porte habituellement assez passablement bien, je sens que cette force et cette vigueur que j'avois autrefois est un peu altérée; d'où cela vient-il? je n'en sais rien. Il est vrai que la nourriture d'ici n'est pas si bonne qu'en Europe, et ce qu'elle a de bon, la cuisine portugaise achève de le lui ôter. Comme je trouve tous les jours des choses dégoûtantes que je mange sans façon, de même aussi je mange celles que je trouve bonnes. Je vais devant moi sans faire tant de réflexions. J'en ai plus fait depuis que mon collègue est arrivé; il est un peu trop *scandalisable*, et sa littéralité lui faisoit un peu croire, dans les commencemens, qu'il falloit dans bien des choses, de la gêne et de la contrainte, où je crois qu'une liberté en Dieu vaut mieux.

Je ne puis dire que bien peu de choses de moi, je ne vois pas même ce qu'il en faudroit dire. Suis-je moins imparfait qu'autrefois, le suis-je autant, le suis-je plus? Encore une fois, que mon cher Maître en juge, vous le fasse savoir, et vous fasse me dire ce qu'il faut, ou me le dise lui-même.

Malgré certaines dispositions que réveillent

de temps en temps certains objets qui piquent la curiosité, qui font craindre ou désirer, je sens que, pour les choses essentielles, je ne puis pas vouloir. Quand je partis pour venir ici, je ne pouvois empêcher une joie bien sensible, lorsque je pensois que mon peu d'habileté empêcheroit peut-être que j'allasse à la cour; quand la lettre du R. P. supérieur est venue, qui défendoit de me proposer à l'Empereur, je n'ai pas eu le premier mouvement de joie; je m'abandonne à tout, soit pour moi, soit pour ce qui m'est cher. Je ne vous dis presque que les vertus que je crois avoir; si je voulois vous dire mes défauts, je ne vous dirois peut-être pas ceux qui sont de vrais défauts. Mon fond est souvent une énigme pour moi, j'y vois confusément mille misères, et les plus vraies je ne les vois pas assez clairement pour pouvoir m'en corriger; si je les voyois, je le voudrois et le voudrois peut-être trop. Laissons donc faire notre bonne Mère et suivons son action.

Je crois quelquefois trop donner dans une situation de mollesse, d'attendrissement sur moi-même, de lâcheté; mes sens sont vivans, je fais une foule d'actes de vie: je ne suis pas fâché d'être estimé, je serois peut-être fâché de ne l'être pas. Je me justifie,

peut-être sans nécessité, si on vient à croire de moi quelque chose qui n'est pas à sa place. Je.... enfin, je me laisse pour ce que je vaux. Mon Dieu est bien grand : voilà ma consolation. Au point où je crois que vous voulez bien être uni avec moi, je n'ai rien à vous demander devant Dieu. Jésus et Marie vous fassent faire leur sainte volonté. Adieu, mon bon Père, Dieu seul sera mon tout ; je n'ai plus d'autre directeur que lui : après tout, *qui me tiendroit lieu de lui?* c'est une phrase du P. Dugad dans sa dernière lettre ; vérité que je touche au doigt. Vous m'avez servi tant et autant que Dieu l'a voulu ; s'il le veut encore, faites-le. Dieu seul. Jésus, Marie, Joseph.

CVI.e LETTRE.

A Madame Roy.

Dans la province de Hou-Quang
en Chine, 5 Nov. 1756.

MA chère maman, je ne sais si je recevrai de vos nouvelles cette année ; il y a trois ans que je n'ai entendu parler de vous. Les vaisseaux d'Europe sont sans doute arrivés ; mais

éloigné que je suis de Macao de plus de deux cents lieues, je n'ai pas pu avoir encore de nouvelles. Naturellement elles devroient déjà être arrivées ici depuis long-temps; mais il a pu se passer quelque chose de nouveau à Macao qui ait rendu le commerce de lettres avec les Pères des provinces de Chine encore plus difficile peut-être. Quoi qu'il en soit, grâces à Dieu, nous sommes dans une situation où nous ne pouvons rien prévoir, rien arranger de bien fixe. Le seul moment présent doit nous suffire sans nous mettre en peine de ce qui va suivre; il faut nous abandonner à cette aimable Providence qui seule peut permettre ou empêcher les différens accidens qui nous menacent, parce qu'il est de foi qu'un seul cheveu de notre tête ne peut tomber sans la permission de notre Père céleste. Pouvons-nous, sans la plus monstrueuse infidélité, ne pas adorer ce qui nous arrive, quel qu'il soit? Lorsque je me lève le matin, je ne sais pas si une prison ou un cachot ne sera pas le lieu de mon repos la nuit suivante. Dans le temps que nous sommes le plus tranquilles, nous ne savons pas s'il n'y a pas quelqu'un de nos chrétiens pris, qui, dans la rigueur des tourmens, découvre aux Mandarins le lieu de notre retraite; s'il n'y a pas

quelqu'une de nos lettres interceptée. Tantôt un Père est arrêté par des soldats et rachète sa liberté par une somme d'argent ; un autre est conduit au tribunal, et trouve un Mandarin qui, par un sentiment d'humanité, sans le tourmenter le renvoie à Macao. Ici un missionnaire trouve un juge qui met sa patience aux plus rudes épreuves ; là on le met à mort. Voilà les différentes fortunes que nous attendons. Au milieu de tout cela, il y en a qui, à travers de tous ces dangers, passent dans la mission des 20 et 30 années, et meurent tranquillement ou dans les missions ou à Macao. Qu'est-ce que mon Dieu me destine ? Il le sait : cela me suffit. Je ne désire ni d'être martyr ni de ne l'être pas. Le martyre continuel du sacrifice de la volonté propre, et de l'abandon total à la sienne qui ne nous est connue que pour le moment présent, sans pouvoir deviner ni conjecturer ce qui va suivre, est un martyre qui l'honore infiniment. Plaise au Seigneur que j'y sois fidèle ! C'est un martyre au reste, chère maman, qui est de tous les pays, de tous les âges et de tous les sexes. Puissent ces objets si chers à mon cœur, que j'ai laissés pour toujours, vivre dans ce précieux martyre et y mourir ! Quelques missionnaires que le bon

Dieu nous a enlevés, ont laissé un vide qu'il a fallu remplir ; c'est pourquoi, au lieu de m'envoyer à Pékin, on m'a fait venir ici. Je suis parti de Macao le 16 juin, jour auquel on célèbre la fête d'un saint missionnaire français de notre compagnie; pour me rendre jusqu'à Petsiven où je suis, je n'ai souffert autre chose que la chaleur. J'ai bien passé par quelques guichets difficiles ; mais l'Ange du Seigneur m'a accompagné sur la route, et dans les différens endroits où les gens de la douane sont montés sur la barque pour faire la visite, on ne m'a reconnu ni interrogé : les chrétiens qui m'accompagnoient ont répondu pour moi. J'étois alors en posture de malade, et on avoit, pour tromper les gardes, arrangé devant moi différentes drogues de médecine; mes guides m'avoient aussi teint la barbe en noir, et je m'étois artificiellement basanné le visage et les mains. Quand j'aurai acquis par l'usage un peu d'aisance à parler chinois, ce qui ne sera guère, je crois, que dans trois ou quatre mois, je commencerai mes excursions nocturnes; voici à peu près quelle sera ma vie. Pendant les quatre mois des plus grandes chaleurs, nous sommes retirés dans quelques villes ou villages chez quelque chrétien dont la maison

soit un peu sûre. Les Néophytes des environs viennent, les uns après les autres, participer aux Sacremens et aux instructions, et ils apportent leurs enfans à baptiser; quand il y en a de malades, on nous envoie inviter d'ordinaire pendant la nuit. C'est là notre temps de repos. Quand les temps sont un peu tranquilles, nous tâchons pendant ces espèces de vacances, de nous réunir deux ou trois missionnaires au plus; nous nous procurons mutuellement les consolations et les secours spirituels; nous faisons notre retraite annuelle, puis nous nous séparons pour faire nos courtes, chacun de notre côté. Comme la Chine est toute coupée de rivières, la plus grande partie de nos voyages se fait par eau dans des barques bien fermées. Un catéchiste va devant nous pour avertir les chrétiens; ils se rassemblent; le catéchiste les prêche en nous attendant, et lorsque notre barque arrive, s'il n'y a pas de maison commode, notre barque nous sert de chapelle. Aussitôt que nous commençons à exercer nos fonctions, notre catéchiste part pour donner avis à ceux chez qui nous devons aller ensuite. Lorsque ce sont des endroits éloignés de la rivière, l'assemblée des chrétiens nous députe deux ou trois hommes pour porter

notre bagage, notre petit autel portatif, etc.; nous marchons tous à la suite, couverts d'un grand chapeau de paille et mis en campagnards. Nous arrivons à l'endroit de l'assemblée, à l'entrée de la nuit : s'il y a peu de chrétiens, et qu'on croie pouvoir tout faire en une nuit, on envoie tout de suite dans l'endroit suivant, d'où les chrétiens dépêchent pour nous prendre; s'il y a beaucoup de chrétiens, on reste plusieurs jours, mais presque tout se fait pendant la nuit, et la sainte messe doit finir à la pointe du jour. Voilà nos arrangemens ordinaires, qui sont souvent dérangés par les recherches et les persécutions. Les enfans de nos chrétiens qu'on baptise et qu'on instruit servent à perpétuer la religion. Les alliances et mariages de quelques bons chrétiens nous procurent souvent la conquête de la famille à laquelle ils sont alliés. Du temps de l'empereur Kang-hi, la religion étoit permise, nous allions publiquement chez les idolâtres pour les engager à se faire chrétiens. A présent que le christianisme est proscrit dans cet empire, la conversion des idolâtres se commence toujours par le ministère de nos chrétiens qui, après avoir préparé les voies en instruisant, en prêtant des livres, etc., ne nous amènent

ces catéchumènes que lorsqu'ils sont assez satisfaits de leurs dispositions pour ne pas craindre de trahisons.

Un grand bien que l'on fait ici assidûment, est aussi le baptême de tant de pauvres enfans que leurs parens ont la cruauté d'exposer au milieu des rues. Cette barbarie est très-commune à la Chine. Lorsqu'ils sont pauvres et qu'ils ne veulent plus d'enfans, tous ceux que Dieu leur donne, ils les abandonnent à une mort certaine. Nous avons dans différens endroits des gens gagés pour cela, et qui n'ont pas d'autres emplois que de parcourir les différentes places où se trouvent d'ordinaire ces enfans qui, par le saint Baptême et une mort certaine qui ne tarde guère, trouvent dans leur infortune le plus grand de tous les bonheurs. Il y en a, tous les ans, bien des milliers à qui l'on fait cette grâce. Cette année a été assez heureuse pour nous. Nos cinq Pères prisonniers dans le Nan-King sont revenus à Macao, deux mois avant que j'en partisse; le vice-roi de cette province a fait ce qu'il a pu pour les faire condamner à mort; mais nos Pères de Pékin ont employé leur crédit pour les faire délivrer. Le vice-roi furieux ne les a lâchés qu'après les avoir bien tourmentés à différentes

reprises. Une douzaine de missionnaires sont entrés cette année. Il y avoit quatre ou cinq ans qu'on n'avoit osé en envoyer aucun.

Nous apprîmes, il y a quelques jours, qu'un Jésuite allemand qui fait la mission à 7 ou 8 lieues d'ici, avoit été volé pendant la nuit: les voleurs, entre autres choses, ont pris des ornemens d'autel. Lorsqu'ils eurent reconnu cette partie de leur butin, ils en virent l'inutilité, et en se sauvant, ils jetèrent ces saints habits dans les rues. Ils n'ont pas tardé à être ramassés, les croix qui étoient dessus ont fait voir que c'étoient des meubles de chrétiens, peut-être même d'européens; cela a été porté au Mandarin et a occasioné des recherches; nous ne savons encore ce qui en arrivera; ce ne sera que ce qu'il plaira à Dieu. Il y a cinq ou six mois qu'on a arrêté un Evêque dans une province septentrionale de la Chine; heureusement, le Mandarin, soit crainte de se faire des affaires, soit par humanité, a fait renvoyer le prélat à Macao, sans avertir la cour.

N'allez pas, très-chère maman, en conséquence de tout ceci, plaindre mon sort. Je suis on ne peut pas plus heureux: je ne sais pas si je manque de quelque chose, je crois pourtant que non: car je ne désire rien,

sinon que Dieu soit glorifié. Puis-je travailler à cette gloire autant que Dieu l'attend de moi ? s'il en attend à proportion de ce qu'il m'a donné, comment pourrai-je lui rendre mes comptes ?

Je vous écris cette année, pourrai-je le faire l'an qui vient ? je n'en sais rien. Je suis maintenant à portée du lieu d'où l'on envoie à Macao, je profite de l'occasion. Donnez-moi de vos nouvelles, mais adressez toujours vos lettres à Macao, et envoyez-les à Paris, à notre Père procureur. Si vous ne m'écrivez pas, ou que vos lettres ne me parviennent pas, par malheur, j'en bénirai Dieu.

J'ai balancé quelque temps, si je ne vous exhorterois pas à achever ce qui reste à faire au sacrifice, en remettant au séjour du Père céleste le plaisir de nous entretenir désormais. Tout bien considéré, je crois que si Dieu veut cela de moi, sa providence de laquelle ma situation me fait dépendre d'une manière bien particulière, me fera faire le sacrifice en m'ôtant les moyens de faire autrement. Cela posé, tant que je le pourrai, je vous donnerai de mes nouvelles tous les ans ; faites-en autant, si vous le pouvez. Priez pour moi et mes pauvres Chinois ; je le fais pour vous. Je vais dire un mot à mes intimes

sœurs. Si vous m'écrivez, faites vos lettres en papier fin et en petit volume. Je n'ai plus que trois ou quatre jours à attendre à cacheter mes lettres. Peut-être nos commissionnaires de Macao viendront-ils et apprendrai-je de vos nouvelles. J'écrirai à mon cher oncle Tardy par une autre voie. Je suis plus en Dieu que par les liens du sang, ma très-chère mère, le plus tendre et le plus respectueux des fils. Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

CVII.e LETTRE.

A Mesdemoiselles Roy.

Province de Hou-Quang, année 1756.

Mes très-chères sœurs, je vous écris un mot en commun et en bref, quoique, si je suivois mon inclination, j'eusse beaucoup à vous dire à chacune en particulier; mais les inclinations les plus chères à nos cœurs, permises même, doivent souvent être sacrifiées. Depuis le temps que j'ai reçu de vos nouvelles, je puis douter si vous êtes encore en vie; mais si vous êtes encore de ce monde, je ne doute guère que vous ne viviez de la vie de la grâce, seule vie que je souhaite pour vous et pour moi; toute autre mort que celle du

péché, je ne la crains pour personne. J'ai encore, depuis mes dernières lettres, fait deux à trois cents lieues pour m'éloigner de vous: mais, mes intimes et très-chères sœurs, quand le monde seroit encore plus grand, et que je serois relégué à l'extrémité la plus opposée, la plus éloignée, je n'en serois pas, pour cela, moins près de vous. Vous m'êtes toutes présentes aussi souvent et aussi longtemps que me le permet celui à qui je laisse pour toujours un domaine absolu sur tous les mouvemens libres de mon cœur. Il ne veut pas que je jouisse de votre présence, et qu'en vous parlant de près, je vous dise ingénument combien je le trouve aimable, et combien je voudrois que nous l'aimassions; mais il me permet de vous le crier du bout du monde où son amour m'a placé. Puisse ma foible voix se faire entendre de si loin, non pas à vos oreilles, mais à vos cœurs! puisse sa divine grâce agir puissamment en vous, et vous rendre telles que je vous souhaite! elle agira, je n'en doute pas, et son opération sera d'autant plus puissante, que le cœur sera plus dégagé de tout autre objet, et par conséquent plus flexible sous sa divine main.

Si je vous disois que dans peu de temps je vous verrai, et qu'avec les objets qui nous

sont les plus chers, nous serons tous réunis; et que, sans craindre désormais d'être séparés, nous jouirons ensemble de tous les biens, les honneurs, les richesses, la félicité que nous pouvons souhaiter, et beaucoup au delà, vous seriez au comble de votre joie : eh bien, je vous le dis, et j'ai pour garant de ma promesse, la parole de Dieu : ce terme est prêt; ne pensons plus qu'à cela, rendons à celui qui nous aime amour pour amour.

De tendres complimens à mon cousin et à mes cousines; si vous avez occasion d'en faire à madame de Villeberny, vous me ferez plaisir. Je ne sais si vous avez eu assez d'ascendant sur Mad.... pour l'engager à me pardonner tout le bien que je lui veux et à M. son fils. Je vais écrire à ce cher enfant un mot que je mettrai dans la lettre de mon oncle. Adieu, mes intimes sœurs, priez pour moi, j'en ai grand besoin; vous savez ce que je vous suis en Dieu; le plus tendre, etc.

Nicolas-Marie Roy, Jésuite,

CVIII.

CVIII^e LETTRE.

A M. Tardy.

De la province de Hou-Quang, le 7 Nov. 1756.

Mon très-cher oncle, je ne suis plus à Macao; j'en suis parti le 16 de juin après la sainte messe, jour auquel nous célébrons la fête de saint François Régis, missionnaire français de notre Compagnie, et je suis arrivé tout juste pour célébrer la fête de l'Assomption avec trois de nos Pères qui s'étoient réunis pour nous recevoir. J'espère que le Seigneur daignera m'associer aux travaux de sa croix. J'ai dans les missions des provinces plus de fatigues à essuyer, et plus de dangers à courir que si j'étois à la cour sous la protection de l'Empereur. Là il tolère du moins l'exercice de notre ministère, et comme nous y servons à l'entretien des arts d'Europe, il paroît nous considérer; ici il nous proscrit, et nous ne travaillons à la propagation de notre sainte loi qu'en courant les plus grands risques. Plaise au Seigneur de me rendre un instrument propre à ses œuvres, et un canal de grâces pour tant de misérables aveugles que nous sommes destinés à

éclairer. Quant à ce qu'il peut y avoir à souffrir, et aux différens accidens qui peuvent m'arriver, je sais qu'il n'arrivera que ce que mon Dieu aura permis : dès lors je l'adore et je m'y soumets.

J'ai mis pour me rendre ici près de deux mois ; l'ange du Seigneur m'a accompagné sur la route et a détourné les dangers ; j'ai passé sain et sauf par bien des postes dont les gardes auroient fait un bon coup s'ils m'avoient reconnu. Il faut bien que la Providence s'en mêle d'une manière bien particulière pour que tant de Missionnaires puissent rester au milieu de la Chine, tandis que leur physionomie est si différente, et que partout il y a des ordres de les arrêter. La plus grande partie de mon voyage a été sur des barques d'idolâtres qui ont bien trouvé quelque chose de singulier dans mes allures, mais ils n'ont point poussé leurs réflexions plus loin. J'ai passé en plein jour dans les grandes villes, à pied ; souvent j'ai été forcé par les circonstances de faire différens coups qui seroient téméraires, si tout autre moyen ne m'eût été ôté. Que dit à cela mon cher oncle ? — La divine Providence veut avoir seule la gloire de nous conserver au milieu de nos ennemis et de nous livrer elle-même,

s'il lui plaît, à leur fureur. Je ne suis ni dans les flammes, ni sur l'échafaud pour confesser ma foi et la sceller de mon sang; je ne suis pas digne de cette faveur, c'est un morceau trop friand pour moi; mais dans cette incertitude continuelle de ce que je vais devenir et de ce que Dieu me prépare, sûr que je suis qu'il voit tout et qu'il peut tout, je suis dans la joie et dans la paix. *Oh quàm benè! oh quàm benè! oh quàm benè!*

Les vaisseaux d'Europe sont arrivés sans doute depuis long-temps; mais nous n'avons pu ici savoir encore des nouvelles. Je ne sais s'il y a des lettres de Dijon, ni si elles me parviendront; je suis à portée d'envoyer des lettres à Macao, et j'en profiterai tant que je pourrai. Quand mon Dieu voudra me faire sacrifier cette consolation, l'impuissance où il me mettra sera pour moi la marque indubitable de sa sainte volonté.

Je ne serai que dans quelques mois en état d'exercer le ministère; j'ai encore bien peu d'aisance à m'exprimer en chinois; il faudroit depuis que je suis arrivé dans ces pays-ci n'avoir parlé que chinois, et pendant tout le temps que j'ai demeuré à Macao, il n'y avoit pas de jour qu'il ne me fallût parler trois ou quatre langues; c'est le moyen

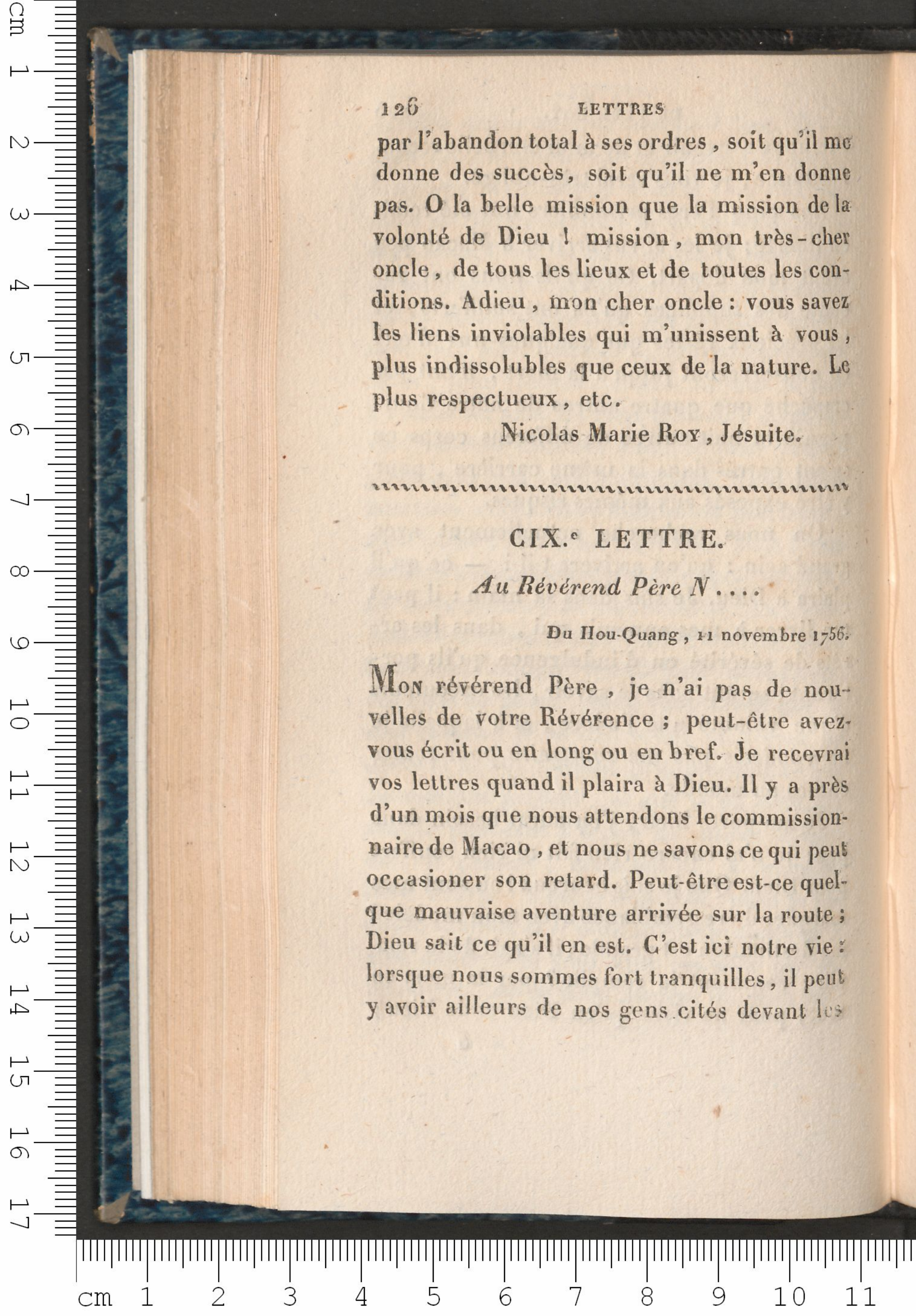
de n'en savoir aucune comme il faut. Il y a bien d'autres choses qui me manquent que le langage; avec un peu d'usage cela viendra: mais de savoir parler, si je ne sais pas le faire selon Dieu, et en instrument bien fidèle de son opération sainte, serois-je autre chose qu'un airain sonnant et une cymbale retentissante? priez pour moi, et faites prier vos amis, mon très-cher oncle. Ce que je puis à l'autel est aussi en votre pouvoir: disposez-en, en vous unissant à moi et pour vous et pour ceux qui vous sont chers. Vous savez combien votre chère famille est précieuse à mon cœur; faites-lui, s'il vous plaît, mes tendres complimens; n'oubliez pas, surtout, les deux épouses de Jésus-Christ. Ah! puissent-elles remplir bien toute l'étendue de ce beau nom! Saluez, je vous prie, de ma part, vos amis de grâce, dont vous savez que je suis connu: je m'unis à eux et à vous en Jésus et Marie. Comme je ne suis maître que du moment présent, et que je ne serai pas maître peut-être d'écrire les années suivantes, je pensois, cette fois-ci, à écrire au Père Vaucher à qui je dois tout; mais je l'ai quitté si vieux et si infirme que je doute qu'il vive encore. Si vous avez occasion par M. Chenevet, de le faire assurer de mon res-

pectueux souvenir et de mon éternelle reconnoissance, je vous serai très-obligé.

Nos cinq Pères prisonniers ont été remis en liberté; je les ai vus arriver à Macao peu avant mon départ. Ce qu'ils nous ont raconté des supplices qu'ils ont soufferts, et les précieux restes que quelques-uns d'eux en conserveront jusqu'à la mort, n'ont pas empêché que quatre autres de notre Compagnie et huit autres de différens corps ne soient entrés dans la même carrière, pour y être exposés aux mêmes risques.

On nous recherche actuellement avec grand soin : qu'en arrivera-t-il ? — ce qu'il plaira à Dieu. Je suis dans sa main : il peut me livrer à mes ennemis qui, dans les arrêts de sévérité ou d'indulgence qu'ils porteront, seront sans le savoir, les exécuteurs d'une volonté que j'adore, et à laquelle je ne voudrois pas me soustraire pour toutes choses au monde.

Je me porte bien, j'en aurai besoin dans peu; je n'ai encore rien fait ni rien souffert pour Dieu. Que je suis heureux ! où sont mes marques de ressemblance avec mon modèle ? ma destination est grande, il s'agit de la remplir : comment la remplir ? par la mort en tout, pour ne vivre qu'en Dieu et de Dieu ;



par l'abandon total à ses ordres, soit qu'il me donne des succès, soit qu'il ne m'en donne pas. O la belle mission que la mission de la volonté de Dieu ! mission, mon très-cher oncle, de tous les lieux et de toutes les conditions. Adieu, mon cher oncle : vous savez les liens inviolables qui m'unissent à vous, plus indissolubles que ceux de la nature. Le plus respectueux, etc.

Nicolas Marie Roy, Jésuite.

CIX.e LETTRE.

Au Révérend Père N....

Du Hou-Quang, 11 novembre 1756.

Mon révérend Père, je n'ai pas de nouvelles de votre Révérence ; peut-être avez-vous écrit ou en long ou en bref. Je recevrai vos lettres quand il plaira à Dieu. Il y a près d'un mois que nous attendons le commissionnaire de Macao, et nous ne savons ce qui peut occasioner son retard. Peut-être est-ce quelque mauvaise aventure arrivée sur la route ; Dieu sait ce qu'il en est. C'est ici notre vie : lorsque nous sommes fort tranquilles, il peut y avoir ailleurs de nos gens cités devant les

tribunaux, et qui, saisis de frayeur à l'appareil des supplices, nous dénoncent. En tout cas, il ne nous arrive que ce qui plaît à Dieu. Cette année-ci peut cependant être appelée heureuse ; les excursions ordinaires se sont faites assez tranquillement ; nos cinq Pères prisonniers dans le Nan-Kin ont enfin été reconduits à Macao. Je les ai vus arriver avant que de partir de cette ville. Le vice-roi de cette province avoit la meilleure volonté du monde pour leur faire consommer leur martyre ; ne l'ayant pu, arrêté par la cour, il a mis leur patience à toutes les épreuves imaginables.

Un Evêque Franciscain a été arrêté dans le Chem-si, il y a environ dix mois. Le Mandarin du lieu n'a pas fait d'éclat, et l'a renvoyé secrètement à Macao ; je doute qu'il ait averti la cour. Cette différente manière de traiter les Missionnaires pris, vient de la différente manière de penser des Mandarins ; quelques-uns même craignent de se faire des affaires par la mauvaise humeur de l'Empereur qui, irrité de ce qu'on n'a pas obéi à ses ordres, pourroit s'en prendre à eux. Par cette raison-là nous ne serions nullement surpris si quelque Mandarin, après avoir pris des Européens, les faisoit mourir secrètement dans

les prisons pour se tirer d'affaires, sans être obligé d'en donner avis à la cour.

Au milieu de tout cela, la Providence nous ménage des asiles, et plusieurs Pères à travers mille dangers, ont trouvé moyen de se maintenir bien des années dans les provinces, et d'y mourir même assez vieux. Une aventure arrivée depuis peu à un Jésuite allemand, qui est à cinq ou six lieues d'ici, nous a mis en alerte : quelques voleurs nocturnes se sont emparés de quelques-uns de ses meubles, entr'autres, de ses ornemens d'autel; voyant que cela leur étoit inutile, et ne sachant qu'en faire, il les ont jetés dans la rue. On a bientôt vu que c'étoient affaires d'Européens, ou au moins de Chrétiens. Cela a occasioné bien des recherches : ce qui nous fait cependant croire qu'on a trouvé moyen d'apaiser l'affaire, c'est que s'il étoit arrivé quelque chose de mauvais, nous le saurions déjà. Je ne sais pas ce que le bon Dieu m'a préparé ; je ne désire ni d'être martyr ni de ne l'être pas. Il y a un certain martyre moins brillant aux yeux des hommes, mais aussi glorieux aux yeux de Dieu, martyre auquel j'aspire. Il est de tous les jours et de toute la vie. Puissé-je y vivre et y mourir ! Douze missionnaires sont entrés dans les terres

cette année. Le Père S. . . . . Chinois, *malgré* toute sa dextérité, n'a pas laissé de tomber dans une embuscade. Après bien des débats, cette affaire s'est terminée pour seize piastres. Il avoit d'abord été reconnu dans sa barque ; il a fallu financer avec les conducteurs de la barque ; Dieu vouloit, sans doute, lui ménager ces petites occasions d'exercer sa résignation. Moi, je n'ai rien eu du tout ; j'ai été successivement sous trois conducteurs de barques idolâtres. Aucun ne m'a reconnu : en passant les douanes, je faisois le malade, et on avoit disposé auprès de mon lit quelques ingrédiens de médecine ; ma barbe étoit teinte en noir, et mon visage ainsi que mes mains en jaune, et plus que tout cela, l'ange du Seigneur qui arrangeoit tout. Par exemple, dans deux ou trois occasions, certaines circonstances nous retardoient en chemin, nous arrivions trop tard à l'endroit de la douane pour être visités, et, le lendemain, comme nous partions de grand matin, les gardes, par paresse, ne se donnoient pas la peine de monter dans nos barques et se contentoient des réponses du conducteur. J'ai vu dans le détail plusieurs petites choses qui me faisoient bien admirer la conduite de la Providence.

Je me porte bien, grâces à Dieu, je suis à peu près aussi misérable que vous m'avez connu : moins peut-être sur certains points, peut-être aussi plus sur d'autres. Je serois bien en peine d'entrer dans le détail : quand je le pourrois même, à quoi cela maintenant serviroit-il ? Quand vous me répondriez en conséquence, dans deux ans que deviendroit votre réponse ? seroit-elle alors d'usage ? il faut-être ici ce que le bon Dieu nous fait être de moment en moment. Je vous dirai que, grâces à Dieu, à présent plus que jamais, je n'ai grâce que pour le moment présent. La divine Providence me force à lui bien donner ce qu'elle a jugé à propos de se réserver. Ne céder pas assez promptement, et attendre quelquefois à y être forcé, c'est là, je pense, ma plus grande infidélité. Je ne suis point encore entré dans la carrière ; dans un mois d'ici le R. P. Dugad me laissera seul : alors il faudra bien commencer.

J'oubliois de vous dire que mon aimable maîtresse, la divine Providence, a rompu différentes mesures contraires pour me faire partir de Macao le jour de saint François Régis, après la sainte messe. J'ai resté sur la route une quinzaine de jours chez de fervens chrétiens, et j'ai mis le pied sur la terre de

Chine le jour de Notre-Dame du Mont-Carmel. Enfin je suis arrivé ici juste pour célébrer la fête de l'Assomption avec le R. P. Dugad et le Père Tao. Le R. P. Dugad est tout ce que j'ai cru qu'il étoit. C'est un trésor pour nous. Il est, malgré son rare mérite, bien simple et bien humble; plaise au Seigneur de nous le conserver long-temps!

N.... vous montrera sans doute les lettres qu'il recevra : je n'ai rien à ajouter à tout ce qu'on dit. Je suppose toujours que s'il vient, comme nous l'espérons, il fera toujours son compte de venir à *la mission* de la volonté de Dieu, qui ne lui sera manifestée que de moment en moment. Qu'il sache, au reste, et je crois qu'il n'est pas à l'apprendre maintenant, qu'il aura ici toutes les misères qu'il y apportera, par conséquent qu'il n'attende pas à y être pour s'en défaire.

Le Père Tao, chinois, m'a bien chargé, si je vous écrivois, de vous parler de lui; il étoit ici à mon arrivée, il avoit bien demandé à Dieu de m'avoir auprès de lui pour sa retraite; il y avoit un quart d'heure qu'il y étoit entré lorsque j'arrivai. Le Père supépérieur lui fit remettre *la partie au lendemain*. Le Père Tao est bon à tout; il est maintenant à parcourir les montagnes du

Père Delaroche : il y a beaucoup d'endroits où un Européen ne peut aller.

Dans trois mois j'irai faire quelques courses, et il est réglé que l'an qui vient nous nous réunirons, le Père Tao et moi, afin que je puisse lui donner la grande retraite d'un mois, voilà ce qui est réglé jusqu'à présent; mais que de choses peuvent manquer ! L'horlogerie manquant, on a encore pensé à moi pour Pékin pour servir de second au P. Benoît, qui a soin des jets-d'eau. Comme là il parle tous les jours à l'Empereur, il faudroit, dit-on, dans cette passe-là, un homme plein de l'esprit de Dieu; c'est à ce titre qu'on m'a demandé : jugez, ou plutôt que Dieu juge si je remplirois mieux ce titre-là que celui d'horloger. Je ne fais là-dessus aucune réflexion; *Dieu sait ce que je suis*, il ne me vient rien de plus à dire. Ne m'oubliez pas en Jésus et en Marie. Vous savez assez, mon bon Père, que je ne puis ne pas penser à vous.

CX.e LETTRE.

A Madame Roy.

De la province du Hou-Quang, 14 octobre 1757.

Je ne sais, ma chère maman, si vous vivez, ni où vous êtes, vous et toute la chère famille; il y a actuellement quatre bonnes années bien révolues que je n'ai reçu de vos nouvelles : vous avez probablement reçu des miennes. L'an passé, je ne fus pas surpris de ne rien apprendre, parce que les vaisseaux n'arrivèrent pas jusqu'ici, à cause de la guère; peut-être cette année n'en viendra-t-il pas non plus. S'il en est venu, et qu'il y ait de vos lettres dessus, je ne pourrai guère les recevoir que dans quelques mois. Si le divin Maître veut que je fasse le sacrifice en entier, et qu'après avoir sacrifié pour toujours la consolation de vous voir sur la terre, je sacrifie encore celle d'apprendre de vos nouvelles, j'y donne les mains. Après tout, le temps de notre pélerinage ici-bas ne peut durer beaucoup. Si le vôtre se termine avant le mien, vous irez dans notre commune patrie me retenir une place,

que notre bon Père m'accordera dans sa miséricorde quand il lui plaira. Là, il n'y aura plus de séparation à craindre.

Je vous mandai l'an passé, que j'étois arrivé dans le lieu de ma mission la veille de l'Assomption de la Reine du Ciel ; j'ai passé plusieurs mois sans faire grand'chose ; depuis que j'ai su parler un peu et entendre le chinois, je me suis mis en exercice ; je n'ai guère entendu que cinq ou six cents confessions, baptisé une soixantaine d'enfans et une quinzaine d'adultes ; j'espère que les années suivantes la *récolte* vaudra mieux. En tout cas, j'ai affaire à un Maître qui ne jugera pas sur les succès, mais sur la disposition du cœur. Je suis dans sa main ; il peut m'employer pour lui gagner des âmes, ou me laisser dans l'état d'*inutilité* qui est l'apanage de mon pauvre néant ; je suis content de tout.

Ma santé n'est ni forte ni foible : ce qui nous mine tous, ou presque tous ici, n'est pas la dureté de la vie ; les choses nécessaires s'y trouvent ; ce n'est pas non plus l'excès du travail, c'est de ne pouvoir guère travailler que la nuit, et de ne pouvoir dormir le jour, à cause de l'incommodité des lieux ; quand on a passé quelques semaines

de suite sans pouvoir interrompre son travail par quelques jours de repos, on est sur les dents. Notre clôture est plus austère que celle des religieuses les plus resserrées. Malgré nos grands voyages, nous ne laissons pas que de sentir le renfermé. Nous les faisons sur des barques où notre autel, notre confessionnal, notre table, nos lits, tout ensemble, occupent à peu près autant de place que la moitié de la chambre d'un capucin. Une petite lucarne nous donne un jour suffisant pour faire notre besogne. Lorsque nous sommes à terre, c'est dans de petites maisons assez incommodes pour l'ordinaire, dont nous ne sortons guère que la nuit. Ceux qui ont besoin de notre ministère viennent nous y trouver. Si dans la suite Dieu me jugeoit digne d'être arrêté ; la prison ne me paroîtroit pas fort dure ; j'en aurai fait, par avance, un assez long apprentissage. Tout a été assez tranquille cette année. La moindre persécution qui s'élève, les Chinois sont si timides, que nous nous trouvons sans feu ni lieu. Quelque chose qui puisse arriver, je vaux bien aux yeux de mon Père céleste les oiseaux du ciel et les animaux de la campagne ; il veille sur eux avec une bonté paternelle, sa providence m'abandonneroit-elle ?

Je suis plus content dans mes différentes prisons que dans les plus grands palais : c'est mon Maître qui m'y a placé. Pour vous, chère maman, dans quelle situation êtes-vous, vous et mes chères sœurs ? Si vous craignez Dieu, et surtout si vous l'aimez, comme je n'en doute pas, je suis tranquille sur le reste. Oh ! qu'en disant le dernier adieu à vos chères filles, vous les laisserez riches en leur transmettant pour la plus belle partie de leur héritage une foi et une religion à l'épreuve de tout, avec un grand amour de Dieu, et une confiance filiale en celle qui a donné la vie à notre Sauveur !

Vous ne m'oubliez sans doute pas plus que je ne vous oublie. Mes chères et très-aimables sœurs bouderont-elles si je ne leur écris pas ? Elles savent combien elles me sont chères ; je n'ai rien de plus à leur dire que ce que je vous dis ; ou si je voulois écrire à chacune ce que mon cœur me dicteroit, cela demanderoit un temps que je n'ai pas. Je tâcherai de l'avoir l'an qui vient. Je les embrasse tendrement toutes les trois. Mes respects et mes complimens à ceux qui demanderont de mes nouvelles. Bien des assurances de respect à M^{ad}..... et les plus tendres complimens à son cher fils. Je souhaiterai

demain la bonne fête à la chère sœur Thérèse, en disant la messe pour elle. Je le fais toujours pour chacune de vous le jour de vos fêtes, outre bien d'autres jours. Pensez à moi devant Dieu, ainsi qu'à nos chrétiens. Adieu, bonne maman; je suis en Dieu, le plus respectueux, etc. N. M. Roy, Jésuite.

CXI.e LETTRE.

A M. Tardy.

En Chine, dans le Houg-Quang, 14 oct. 1757.

Mon très-cher oncle, depuis quatre ans je n'ai point reçu de vos nouvelles; j'ai à ce qu'il me semble autant d'impatience à en recevoir que de résignation à n'en recevoir jamais, si telle est la volonté du Maître. Je vous suppose tout craignant Dieu et l'aimant, et c'est l'unique vraie consolation que je puisse recevoir à votre sujet. Les autres choses, croix ou pile, tout est bon à qui sait tout prendre bien. Pour le peu de temps que nous avons à être ici-bas, qu'importe comment nous soyons, pourvu que nous soyons bien avec Dieu? Recommandez-moi à vos deux ferventes religieuses, je leur tiens de bien près pour la conformité d'état autant que par les

liens du sang. Votre bon gros Dauphin vous a peut-être déjà donné un duc de Bourgogne. S'il est établi, et qu'il soit ce qu'il doit être selon son état, il peut être et est en effet plus agréable à Dieu qu'un missionnaire apostolique, qui n'a pas, par sa faute, tout ce qui répond à sa destination. Que ce cher cousin que j'embrasse est heureux, s'il sert Dieu comme il mérite d'être servi !

Je me porte passablement, grâces à Dieu, je suis en état à présent de faire mes fonctions ; j'entends et on m'entend suffisamment. Si j'étois ce que je devrois être, j'aurois peut-être déjà été dans la main de Dieu un instrument de bien des conversions, et je n'ai encore eu la consolation de donner le saint Baptême qu'à une quinzaine d'adultes et à une soixantaine d'enfans. Je n'ai encore rien eu à souffrir qui en vaille la peine. Ce qui m'incommode le plus, ce sont les veilles; il est rare que nous confessions de jour, parce que presque partout, soit à terre, soit sur une barque, nous sommes environnés d'idolâtres. La clôture que les terreurs paniques des chrétiens nous font garder, est beaucoup plus gênante que celle de vos deux jacobines. Que je suis heureux si ces petites incommodités peuvent satisfaire à ce que je dois à

Dieu ! plus heureux encore si par la manière de les supporter, je pouvois autant qu'il est en moi lui rendre amour pour amour !

Tout a été tranquille cette année ; mais quelque chose qu'il arrive, j'espère que je serai toujours content, parce que j'espère ne vouloir jamais que ce que mon Dieu voudra. Dites, s'il vous plaît, bien des choses de ma part à mon cher M.... Il sait, cet aimable enfant, combien il m'est cher ; je ne sais dans quelle situation il est ; plaise au distributeur de tous les dons, que ce cher enfant ne soit jamais ingrat pour ceux qu'il a reçus. Toutes les grâces dont je sais que Dieu l'a gratifié auroient fait plusieurs saints ; puissent-elles suffire à en faire un ! C'est tout ce que Dieu lui demande. S'il l'étoit véritablement, combien en pourroit-il former d'autres ! J'embrasse bien mon gros cousin et ses chères sœurs. Bien des respects et complimens à MM. Chapelot et Chenevet, et par leur moyen au P. Vaucher, s'il vit encore. Oh ! que ne dois-je pas à ce bon Père, puisque je lui dois, après Dieu, l'état où je suis !

La guerre qui, à ce que j'ai ouï dire, désole vos contrées, sera peut-être cause que nos vaisseaux n'arriveront pas; si lorsque les gens de Macao viendront, je ne reçois pas

de vos chères nouvelles, je supposerai que vous ne recevrez peut-être point des miennes, et je me tiendrai sous la galerie en attendant l'événement. Je suis, en Dieu, le plus respectueux, etc. Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

P. S. J'ai presque désappris à écrire en européen. Pour vous amuser un moment, je vais vous montrer quelle est la façon dont j'écris le plus souvent à présent. L'*Ave Maria* traduit en chinois est ce qui se présente sous mon pinceau.

CXII.e LETTRE.

A Monsieur....

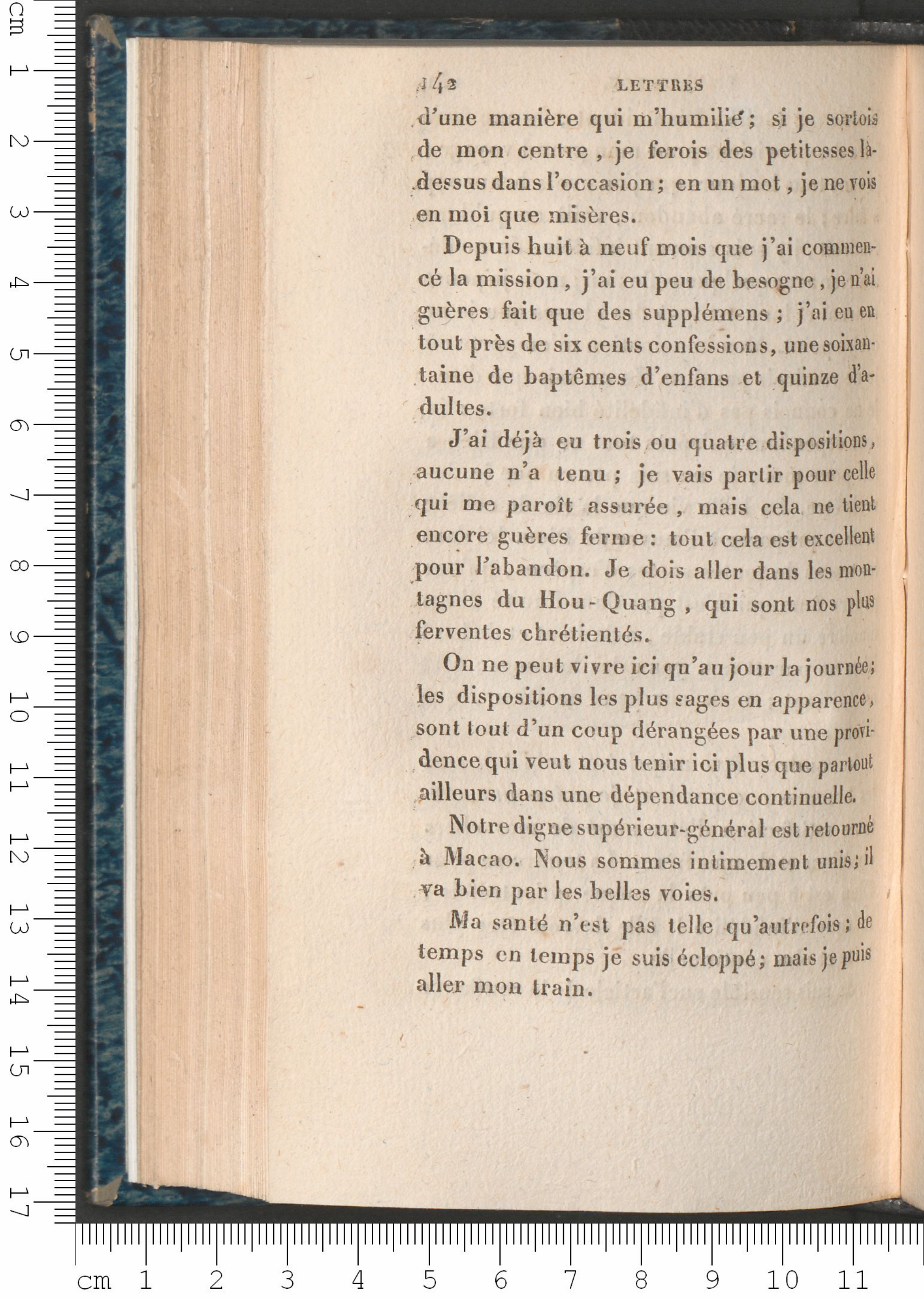
... 23 novembre 1757.

Vivez-vous encore, mon très-cher Père? recevez vous mes lettres? m'en parviendra-t-il des vôtres? L'an passé les vaisseaux n'arrivèrent pas : cette année y en a-t-il? Tout ce qu'il plaira à Dieu. Je l'adore, j'adore les événemens qu'il arrange comme il veut : jamais plus qu'à présent je n'ai eu tant d'occasions de m'abandonner; que de réflexions et de projets qui sont autant d'infidélité à ce saint abandon! Que je voudrois, mon bon Père, vous avoir pendant huit jours!

Vous avez tâché, Dieu aidant, de me faire faire des provisions pour mon grand voyage; je sens tous les jours que j'en avois beaucoup à faire; le sacré abandon, voilà ce qu'il me faudroit, j'y suis souvent infidèle. Je ne désire rien avec quelque réflexion; mais je pense souvent et long-temps à des choses que je ne désire point. Mon imagination m'emporte où je ne voudrois pas être. Je ne sais que dire, je ne connois pas d'infidélité bien forte: je sens cependant qu'après tout ce que Dieu a fait pour moi, je ne suis pas ce que je devrois être. La belle vie que la vie de collége pour se préparer à l'œuvre de Dieu. Ici dans les tracas de toutes sortes d'espèces, qu'une pauvre âme qui n'est pas dans l'unité d'une manière un peu stable, a de haut et de bas! Rien ne paroît aux yeux des hommes; tout est édifiant; mais aux yeux de Dieu, que d'infidélités.

Je voudrois être méprisé et oublié de tous les hommes; cependant je goûte une certaine satisfaction d'être aimé de mes chers chrétiens et de mes frères. La tendresse pour Dieu est à peu près la même qu'autrefois; marque d'infidélité! Elle devroit être plus forte et plus continuelle.

Je suis sensible sur l'article de la confiance



d'une manière qui m'humilie; si je sortois de mon centre, je ferois des petitesses là-dessus dans l'occasion; en un mot, je ne vois en moi que misères.

Depuis huit à neuf mois que j'ai commencé la mission, j'ai eu peu de besogne, je n'ai guères fait que des supplémens; j'ai eu en tout près de six cents confessions, une soixantaine de baptêmes d'enfans et quinze d'adultes.

J'ai déjà eu trois ou quatre dispositions, aucune n'a tenu; je vais partir pour celle qui me paroît assurée, mais cela ne tient encore guères ferme: tout cela est excellent pour l'abandon. Je dois aller dans les montagnes du Hou-Quang, qui sont nos plus ferventes chrétientés.

On ne peut vivre ici qu'au jour la journée; les dispositions les plus sages en apparence, sont tout d'un coup dérangées par une providence qui veut nous tenir ici plus que partout ailleurs dans une dépendance continuelle.

Notre digne supérieur-général est retourné à Macao. Nous sommes intimement unis; il va bien par les belles voies.

Ma santé n'est pas telle qu'autrefois; de temps en temps je suis écloppé; mais je puis aller mon train.

Il n'y a eu cette année aucun événement mémorable. Un de nos Pères me dit dernièrement, qu'un idolâtre passant chez un chrétien de ses parens, qui, depuis long-temps l'exhortoit à entrer dans la religion, pressé plus qu'à l'ordinaire, répondit : « J'aimerois » mieux être brûlé vif que de me faire chré- » tien. » Le jour même étant près du feu, il fut saisi comme d'une frénésie, il tomba dans le feu et y périt misérablement. Il arrive assez souvent ici des choses de cette nature.

Adieu, mon bon Père, priez pour le pauvre enfant de Marie, qui, avec le secours de sa sainte Mère, devroit valoir plus qu'il ne vaut.

Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

CXIII.e LETTRE.

*A Monsieur D.****

En Chine, le 4 septembre 1759.

Mon très-intime en Notre-Seigneur, je ne sais où vous êtes ni ce que vous faites. Depuis quatre ou cinq ans, je n'ai eu aucune de vos nouvelles. Ce qui me console, c'est que je crois que vous êtes toujours à Dieu, totalement et sans réserve. Vous êtes, mon très-cher, dans cette saison *brillante* de l'âge

où tout rit, enchante et séduit. Cette ombre frivole passera bien rapidement, et Dieu seul vous restera. Si ce pauvre et misérable instrument a autrefois servi entre les mains de Dieu pour gagner votre cœur, écoutez encore sa voix de quelque loin qu'elle vous parle. Je vous ai voué à Marie, la mère du bel amour; soyez-lui toujours dévoué: que votre vie seit une vie d'oraison, d'union à Dieu. Communiez souvent dans un pays où l'on attaque si violemment les mœurs et la religion. Ce langage vous paroîtroit-il barbare? Il est pourtant toujours le même qu'il étoit, lorsque la candeur, l'innocence, la simplicité vous faisant juger sans passion, insinuoient dans votre cœur des leçons où je n'avois peut-être d'autre part que le mouvement des lèvres.

Mon très-intime, nous ne nous verrons probablement qu'au tribunal de notre aimable juge: là vous saurez combien il est avantageux de s'être donné à Dieu sans partage. Votre âme m'est infiniment chère; que ne donnerois-je pas pour la conquérir à Jésus-Christ, qui est mort pour la sauver? cette conquête est faite, sans doute, et j'espère que vous ne reprendrez jamais de dessus l'autel le cœur que vous y avez offert en holocauste. Mes respectueux

pectueux

pectueux complimens à madame votre mère ; engagez-la tout doucement à me pardonner tout le bien que je vous veux à l'un et à l'autre. Vous savez ce que je vous suis en Dieu.

Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

CXIV.e LETTRE.

A Madame Roy.

En Chine, le 5 septembre 1759.

J'ai enfin reçu de vos nouvelles, ma chère et très-chère mère; je les ai reçues le 28 février de cette année ; elles étoient datées de 1755. Les guerres dérangent tout l'ordre de nos vaisseaux. Je vous écris et à mes intimes sœurs par un vaisseau, et à mon cher et digne oncle par un autre, afin que vous ayez plus sûrement de mes nouvelles.

J'ai béni Dieu, en lisant vos lettres, des grâces qu'il vous fait de ne vouloir plus être qu'à lui, et à lui seul. Avec les maîtres de la terre on seroit peut-être mal venu de se présenter si tard; mais avec le Père plein de bonté que nous servons et qui nous attend jusqu'à la fin, on est toujours reçu avec des entrailles de miséricorde. Si, *selon* l'ordre de la nature, vous allez avant vos enfans vous

réunir dans le sein de Dien, vous leur rendrez alors ce qu'ils vous donnent à présent. Vous m'êtes toujours présente à l'autel, intime maman, pensez à moi devant Dieu, et si vous voulez, n'y pensez que là; car partout ailleurs je souhaite être oublié.

Si vous voulez achever de remplir la fonction de sainte Monique, priez pour que je devienne un saint Augustin. Si vous voulez toujours communier à la fête de cette sainte, vous vous unirez à moi en cela : car depuis que je suis prêtre, la messe de sainte Monique a toujours été pour vous; et outre cela toutes les saintes Marguerite et les saintes veuves qui sont dans le bréviaire Romain, toutes les saintes vierges, surtout les saintes Catherine de Sienne, Thérèse, Rose, les saintes Elisabeth et beaucoup d'autres, sont pour mes intimes sœurs, les saints Jacques pour mon cher oncle Tardy, la sainte Vierge surtout, à qui je vous ai toutes vouées, est celle que j'importune le plus souvent pour vous toutes. Je vous dirai bonnement que je suis sensiblement affligé que vous quittiez la maison de mon cher oncle Tardy et que vous vous trouviez dans le cas de loger M.... qui, jusqu'à présent, n'a prétendu à d'autre sainteté, qu'à celle de M. Pâris, excommunié par

tous les Evêques du monde ; ou à celle de M..... jugé indigne de la sépulture ecclésiastique et enterré, à ce que je crois, dans un coin de son jardin. M...., à ce qu'on me mande, étoit bien revenu de ses erreurs et est mort dans de bons sentimens. Plaise à l'auteur de tous les dons de toucher le cœur de l'autre, et de lui accorder la même grâce.

Ma très-chère mère, vous êtes maîtresse chez vous, et M...... n'y est que comme pensionnaire, ne souffrez jamais que votre maison devienne le lieu des dévots et des dévotes Jansénistes. Ni vous ni mes sœurs ne consentez jamais à lire aucun de ses livres. Je gagerois bien qu'il n'en est pas un seul qui n'ait quelque note de condamnation. Ne lui laissez point débiter ses dogmes ; vous n'avez point autre chose à répondre, sinon, que vous conservez la foi du bon charbonnier, et que, sans raisonner sur ce que vous n'entendez pas, vous croyez ce que vous avez appris de vos pères et ce que l'Eglise universelle enseigne à tout l'univers chrétien. Peut-être que, par la grâce de Dieu, lorque ma lettre arrivera, les circonstances seront telles que ma morale deviendra inutile.

Grâces à Dieu, je me porte bien. Le divin Maître m'emploie de moment en moment à

ce qu'il juge à propos, je vis de providence, sans avoir de lieu et de repos assurés; je trouve joujours le sein de Dieu pour me recueillir. Je suis toujours par voies et par chemins; rien ne me manque des choses nécessaires à la vie. Je ne veux rien, je ne désire rien si ce n'est que vous et moi nous soyons entièrement à Dieu : je me repose sur lui de tout ce qui vous regarde : vous avez de quoi manger et de quoi vous couvrir ; que faut-il de plus à ce cadavre vivant encore, mais qui, de jour en jour tend à sa destruction. Confiance en Jésus votre sauveur, des mérites duquel vous avez grand besoin. Cette persuasion intime et l'humiliation qu'elle produit , seront votre plus grande assurance au tribunal de l'aimable juge qui reçoit dans son sein le pécheur humilié et rejète le sage superbe.

Que vous dire de plus, chère maman? vous connoissez mon cœur; puissiez-vous y lire les sentimens qu'il me donne pour vous, et puisse cette vue échauffer le vôtre du seul feu dont je voudrois le voir consumé! J'écris à la hâte et à bâtons rompus; je suis rarement dans une situation assez tranquille pour pouvoir écrire autrement. Mes respects et complimens à ceux qui pourroient ne m'avoir pas oublié;

si je le suis, laissez-moi dans cette place, c'est celle qui j'aime. Je suis, etc.

Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

CXV.e LETTRE.

A Mesdemoiselles Roy.

En Chine, le 5 septembre 1759.

J'ai reçu enfin, mes très-chères sœurs, les marques de souvenir que vous me donnez; vos lettres sont de 1755: ainsi vous voyez que les postes ne sont pas bien réglées dans ces pays-ci. Peut-être que plusieurs de vos lettres et des miennes courent les mers, ou auront été dans les pays étrangers. Pour moi j'ai écrit tous les ans, excepté l'an passé: dans le temps que je me disposois à le faire, je fus appelé à une cinquantaine de lieues pour donner les derniers sacremens à un de mes confrères.

Comment êtes-vous maintenant, mes plus intimes que jamais? — bien à Dieu, sans doute; voilà mon unique souhait et ma seule consolation. Lorsqu'en pensant à vous, je me persuade que cela est ainsi, tout éloigné que je suis de vous, je vous suis toujours présent en esprit. Que vous dirois-je de près?

je vous dirois d'aimer Dieu et de n'aimer que lui ; de mépriser un monde qui ne peut plus guère avoir d'attrait pour vous ; que si les prémices de l'âge dont le divin Maître est si jaloux, ne lui ont pas été consacrés sans partage, du moins vous lui consacriez entièrement ce qui reste. Vous êtes probablement les unes et les autres au moins à la moitié de votre carrière ; vous vous trouverez bientôt au terme, et vous recevrez la couronne. Je dis bien souvent la messe pour vous toutes : vos âmes me sont infiniment chères. Le précieux don de la foi que vous avez reçu de vos pères est le talent qui vous est confié ; vous voyez peut-être de bien pauvres gens qui l'attaquent violemment ; laissez-les pour ce qu'ils sont : priez seulement pour eux et restez ce que vous êtes, toujours inviolablement attachées à l'Eglise et aux dogmes qu'elle enseigne à tout l'univers. Adieu, mes intimes sœurs, je n'ai ni le temps ni la commodité d'écrire de longues lettres ; vous savez ce que je suis et serai toujours, etc.

Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

CXVI.e LETTRE.

A M. Tardy.

En Chine, le 6 septembre 1759.

J'ai reçu pour la première fois, depuis que je suis en Chine, de vos chères nouvelles; elles étoient de 1755, et je les ai reçues le 28 février dernier. Donnez-m'en quand vous pourrez; mais que j'en reçoive ou non, vous savez que mes sentimens sont et seront toujours les mêmes; je vous suis encore plus intimement uni en Dieu que par les liens du sang. Je vous adresse une lettre pour M. . . . après l'avoir lue, vous la lui remettrez, si vous jugez qu'elle soit propre pour son état actuel que j'ignore.

Je suis sensiblement affligé de l'obligation où a été ma mère de quitter votre maison: mais je me console en m'assurant que vous serez toujours selon Dieu l'appui de la veuve et des orphelins. Si ma mère laisse prendre à son pensionnaire tant soit peu l'empire dans sa maison, elle sera bientôt le lieu d'assemblée des dévots et dévotes de la cabale janséniste. J'aimerois mieux les savoir toutes mortes que d'apprendre une pareille nou-

velle. Dieu surtout et sa sainte Mère, à qui je les abandonne avec confiance !

Je suis charmé et je bénis le Seigneur de la satisfaction que vous donne mon cher cousin ; je le salue bien tendrement aussi-bien que cette chère cousine qui a eu le bonheur de devenir votre fille, quoique je n'aie pas l'avantage de la connoître. Dès qu'elle vous appartient, elle me devient infiniment chère en Notre-Seigneur. Puisse leur sainte et chaste union peupler la terre de parfaits chrétiens, et le ciel de prédestinés ! quelque cher que me soit mon cousin, je ne lui écris pas encore ; je ne suis plus jeune régent, j'ai trop oublié mes humanités pour lui faire un épithalame ; d'ailleurs un jeune marié, quoique bien chrétien, trouve peut-être encore dans le monde qui lui rit, trop de charmes, pour prendre goût aux lettres que je sais écrire. Tout autre style m'est devenu étranger et par le non usage et par le dégoût qu'il me donne ; je suis trop vieux pour me réformer là-dessus.

Je fis mes derniers vœux à l'Assomption dernière ; ainsi je ne serois plus reçu, selon les lois du royaume, à aller inquiéter mes sœurs sur leur héritage : voilà les craintes que l'on suggéroit autrefois à mon père. Je

ne pourrois partager leur pauvre petit bien qu'en les appauvrissant. Qu'elles partagent avec moi : cela vaudra mieux ; mon Dieu que j'ai choisi pour mon tout, est si riche, que la multiplicité des partages n'appauvrit personne.

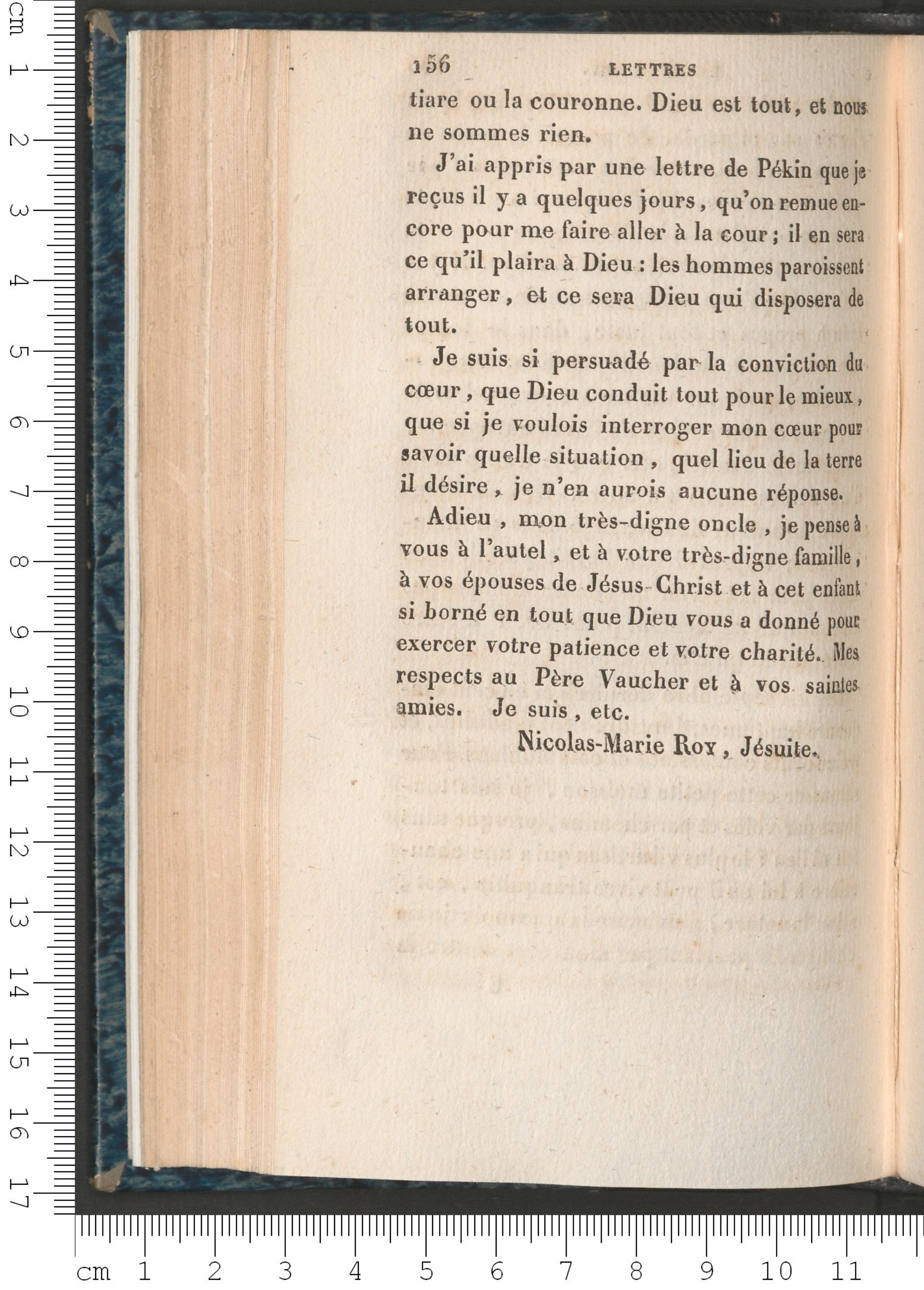
Présentez, je vous supplie, mes respects au R. P. Noiret ; je suis bien charmé qu'il soit votre directeur, je vous l'aurois choisi entre mille, si j'avois été à portée de vous donner conseil : je souhaiterois fort qu'il fût celui de toutes les personnes qui me sont chères. J'ai plus connu ce révérend Père par quelques-uns de ses amis avec qui j'ai été intimement uni à la Flèche et à Paris, que par moi-même ; cependant en quittant Dijon, il fut le seul du collége à qui je fis part de ce qui me faisoit aller à Paris. Il ne parut pas pour lors approuver mon dessein. Peut-être que la bienveillance dont il m'honoroit, et l'envie de me retenir dans la province en furent la cause. Quoi qu'il en soit, dites à ce révérend et digne Père que ce n'a été ni un mouvement de beau zèle, ni une ferveur pleine d'action et de vie qui m'a conduit où je suis. Tout dénué que j'étois alors et que je suis encore de vertus, Dieu m'avoit donné un certain esprit de sacrifice à ses vo-

lontés. J'ai même si peu contribué à ce voyage, que je suis surpris de ce qu'il a eu lieu, et comment cela s'est fait. Les personnes qui agissoient au nom de la Mission ont voulu m'avoir ; je leur ai dit la disposition où j'étois, et où grâces à Dieu je suis encore, de ne rien demander et de ne rien refuser, que je ferois tout ce qu'on voudroit ; ils ont agi, et réussi dans leur projet. Je n'ai jamais écrit que deux lettres, l'une à Rome, et l'autre au R. P. Gauthier provincial. Encore pourrois-je dire qu'on me les a presque dictées, tant je voulois laisser tout faire à la Providence ! Je suis parti sans répugnance et sans inclination, sûr que je trouverois Dieu partout. Je regarde toute la terre comme ma patrie. Je sais que le Maître n'a pas besoin de moi pour son ouvrage non plus ici qu'en France ; il m'emploie et il m'emploîra comme, quand et où il lui plaira ; je suis content de tout. Dites cela, s'il vous plaît, au R. P. Noiret de ma part. Quoique vous entendiez ce langage, j'ose vous assurer que ce révérend Père l'entendra encore mieux. Mais n'est-ce pas là parler trop franchement.

La Mission se fait toujours, Dieu aidant, à petit bruit, et Dieu daigne y répandre ses bénédictions. En trois ou quatre ans il n'y

a point eu de persécution ouverte : quelques alertes par-ci par-là. Je pensai le mois de novembre dernier être écorché tout vif par quelque centaines d'infidèles qui assiégoient la maison où j'étois ; la Providence m'en tira d'une manière qui tient du prodige. Il y a trois mois qu'une petite monticule se trouva bien à propos et tout juste, dans le temps que les gens de la douane faisoient leur recherche, pour me mettre à couvert derrière, moi et des coffres de livres européens, d'ornemens d'autel, etc. que je transportois d'un canton dans un autre. Des chrétiens imprudens m'avoient engagé dans ce mauvais pas ; la providence l'avoit permis sans doute pour faire voir qu'elle ne manque pas à ceux qui ne veulent point avoir d'autre sauve garde qu'elle.

Depuis septembre dernier j'ai eu cent cinquante baptêmes, dont dix-sept d'adultes, et treize cents confessions et communions. Pour ramasser cette petite moisson, je suis toujours par voies et par chemins, presque sans feu ni lieu : le plus vil artisan qui a une chaumière à lui où il peut vivre tranquille, est, selon la nature, plus heureux que moi ; je ne changerois pourtant pas mon sort contre la



tiare ou la couronne. Dieu est tout, et nous ne sommes rien.

J'ai appris par une lettre de Pékin que je reçus il y a quelques jours, qu'on remue encore pour me faire aller à la cour; il en sera ce qu'il plaira à Dieu : les hommes paroissent arranger, et ce sera Dieu qui disposera de tout.

Je suis si persuadé par la conviction du cœur, que Dieu conduit tout pour le mieux, que si je voulois interroger mon cœur pour savoir quelle situation, quel lieu de la terre il désire, je n'en aurois aucune réponse.

Adieu, mon très-digne oncle, je pense à vous à l'autel, et à votre très-digne famille, à vos épouses de Jésus-Christ et à cet enfant si borné en tout que Dieu vous a donné pour exercer votre patience et votre charité. Mes respects au Père Vaucher et à vos saintes amies. Je suis, etc.

Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

CXVII.e LETTRE. (1).

A. M. l'Evêque Comte de Noyon, pair de France.

En Chine, le 12 septembre 1759.

Monseigneur,

J'ai reçu cette année seulement la lettre de 1555 que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

Vous voudriez avoir des nouvelles un peu détaillées : quoique pour l'ordinaire je ne sois guère dans une situation assez tranquille pour écrire de pareilles lettres, je le ferai cependant comme je pourrai pour vous obéir, et je ne vous manderai que ce que j'ai de plus présent à l'esprit.

Entré dans la province de Hou-Quang depuis environ trois ans, pendant lesquels soit par occasion, soit par suppléance, j'en ai parcouru à peu près toutes les chrétientés, je vois que, grâces à Dieu, l'œuvre du Seigneur se fait, bien des âmes se gagnent, et le divin Maître regarde encore cette portion de son héritage avec des yeux de miséricorde. Quelques personnes en France croient

(1) Cette lettre est insérée dans le recueil des lettres édifiantes, édition de Lyon, 1819, tome XIII, page 100.

que depuis la cessation de cette publicité de la religion qui régnoit sous l'empereur Cang-hi, et depuis le renvoi de tous les missionnaires des provinces à Macao, la mission de Chine est entièrement ruinée, ou tend bien rapidement à son entière décadence, et qu'il n'y a plus guère que dans la capitale, qu'à la faveur des arts elle se soutient et est même protégée par l'Empereur. A force de l'entendre dire lorsque j'étois encore en France, je le croyois presque, et adorant en cela les desseins du Seigneur, qui n'a pas besoin de nous pour son œuvre, et qui bénit ou laisse infructueux notre ministère, selon qu'il le juge à propos, je ne laissai pas de partir, croyant que Dieu vouloit cela de moi, content, si telle étoit sa volonté, de suivre toutes les révolutions de cette mission, et d'être, s'il le falloit, témoin de son entière destruction.

Notre sainte foi, qui, pendant tant de siècles, s'est soutenue en Europe, et s'est même prodigieusement répandue sans aucun appui des grandeurs humaines, et même malgré tout ce qu'elles faisoient pour la détruire, ne doit pas avoir plus de peine à s'entretenir et à se répandre de la même façon dans ces contrées. Nous espérons que telles seront

les vues de miséricorde du Seigneur sur ce florissant empire.

Après que l'empereur Yong-tching, successeur de Cang-hi, eut déclaré ouvertement la guerre à notre sainte religion, et qu'il eut chassé tous ceux qui la prêchoient dans les provinces, les missionnaires refugiés à Macao revinrent bientôt de la consternation générale qu'avoit causée un pareil éclat. Un de nos Pères voulut le premier tenter si, malgré des défenses si expresses, l'on ne pourroit pas entrer furtivement, se maintenir avec précaution, et faire en secret ce qu'on faisoit auparavant publiquement.

Le Seigneur ayant béni son entreprise, il retourna sur ses pas pour chercher du secours; beaucoup d'autres ensuite de différens corps suivirent la même route; et peu à peu l'on est rentré dans presque toutes les chrétientés dont on avoit été chassé. Seulement les églises assez décentes pour nos mystères, qu'on possédoit, usurpées pendant l'exil, ou abandonnées à des usages profanes, n'ont point été rendues. La maison du premier chrétien qui nous invite, devient notre temple. Il est à souhaiter, sans doute, et nous formons tous des vœux pour que l'Empereur et tous les grands de l'empire ouvrent les

yeux à la lumière et se convertissent enfin à la foi, parce que bien des sujets, tous peut-être, suivroient l'exemple du prince. Mais d'ici à ce que Dieu daigne opérer un si grand miracle, je ne sais pas trop si la situation présente ne vaut pas bien celle qui a précédé; elle vaut mieux sans doute pour nous. Par là notre ministère et nos fonctions deviennent plus apostoliques, et nous avons une meilleure part aux croix que le Seigneur a promises pour récompense à ceux qui travailleroient à son œuvre. Sans feu ni lieu, presque toujours errans et vagabonds, comme des proscrits qui n'osent se fixer nulle part, et que ceux qui leur sont les plus attachés n'osent retenir, nous avons vu depuis quelques années, dans différens lieux et en différens temps, l'orage tomber sur nos confrères, des religieux de Saint-Dominique et de notre Compagnie mis à mort pour la foi, d'autres emprisonnés et tourmentés par les tortures les plus affreuses. Ils sont entrés les premiers dans cette belle carrière, et nous ont appris ce que nous avions à craindre, ou plutôt à espérer, si nous étions jamais jugés dignes du même sort. Quand nous passons quelquefois devant les hôtels des gouverneurs de villes ou de provinces, nous ne pouvons

voir, sans un certain frémissement, tous ces satellites et soldats qui fourmillent devant les portes : il n'y a pas de jour presque où nous ne courions quelque risque de tomber entre leurs mains. Lorsque la religion étoit publique, nous entrions sans crainte dans ces tribunaux; les Mandarins qui y présidoient, nous admettant à leur table, nous faisoient respecter, et à présent nous ne pouvons plus paroître devant eux que lorsque nous y serons conduits comme criminels. Voilà, Monseigneur, la situation que jose préférer en bien des occasions à celle qui a précédé.

Quant à l'Eglise dont nous cherchons à étendre l'empire, a-t-elle beaucoup perdu de ses véritables richesses? Plusieurs de ceux qui étoient entrés et qui restoient dans la religion par des vues trop humaines, dans le cœur de qui la foi n'avoit pas jeté de profondes racines, n'ont pas tenu; et les différentes persécutions en divers lieux, soit sous l'Empereur précédent, soit sous celui-ci, ont peut-être achevé de séparer la zizanie d'avec le bon grain. Les grands surtout et les riches, trop attachés à une fortune et à des honneurs qu'ils sont tous les jours en risque de perdre, ont été les plus foibles; et quoiqu'il y en ait encore quelques-uns dans les

différentes provinces, on peut dire que le nombre en est très-petit. Que nous est-il donc resté des anciens chrétiens, et qui sont ceux qui depuis sont entrés dans la religion? Grand nombre de confesseurs de Jésus-Christ, qui ont donné les preuves de leur foi en souffrant pour la défendre, tout ce que les juges plus ou moins envenimés contre elle ont voulu leur faire souffrir; ces confesseurs, grâce à Dieu, ne sont pas rares en Chine: et il y a peu de chrétientés où nous n'en rencontrions quelques-uns. Ceux qui n'ont pas encore confessé savent tous à quoi ils s'exposent en restant chrétiens, ou en demandant le baptême s'ils ne l'ont pas encore reçu.

Je ne connois guère que cette partie des provinces qui nous est confiée à quatre Jésuites français, aidés de trois Jésuites chinois. Je n'ai pas les catalogues des autres Pères; mais à en juger par le nombre des calendriers pour les fètes de l'année, que nous faisons imprimer tous les ans, tant sur barques qu'à terre, nous avons entre deux et trois mille familles chrétiennes; je ne comprends là-dedans que ce que nous avons dans le Hou-Quang, quelque chose dans le Ho-Nan et dans le Kiang-Si.

Les Pères portugais de notre compagnie

et des Missionnaires d'autres corps, ont aussi beaucoup de chrétientés dans les mêmes provinces de Nan-King et de Té-Kiang : ce sont nos Pères français de Pékin qui en ont soin. A Pékin surtout, vu la liberté qui y règne, le nombre doit en être assez considérable : il y a outre cela dans toutes les autres provinces de l'empire plusieurs Missionnaires de différens corps, qui tous, selon l'esprit de leur vocation, travaillant avec zèle à la vigne du Seigneur, ne peuvent manquer de faire bien des conquêtes. Dans le petit district qui m'a été confié, j'ai eu pour ma part, depuis le mois de septembre dernier jusqu'à présent, mille trois à quatre cents confessions, et cent cinquante baptêmes, dont il y a vingt-sept adultes. Pour ramasser cette petite moisson, j'ai fait bien des voyages, et grâces à Dieu essuyé bien des fatigues. Dans ce pays-ci, où les confessions sont pour l'ordinaire annuelles, et quelquefois de deux et de plusieurs années, surtout dans une langue étrangère que nous entendons difficilement, dix ou vingt confessions occupent une nuit entière : et après avoir fait ce nombre, il est temps pour l'ordinaire de célébrer le saint sacrifice. D'autres sans doute plus anciens dans la mission, avec plus d'expérience, de

talens et de zèle, peuvent recueillir de plus abondantes récoltes; d'autres aussi par la situation de leurs chrétientés plus ramassées, peuvent à moins de frais en secourir un plus grand nombre et les secourir plus souvent.

Je suis placé dans le milieu du Hou-Quang: j'ai été par occasion, il y a trois ou quatre mois, dans la partie supérieure, confiée aux soins du Père la Mathe, aidé par le Père Tao, Jésuite chinois. Il y a bien des années que cette chrétienté, placée au milieu des montagnes, représente la ferveur de la primitive Eglise. Je fus bien consolé de faire plusieurs lieues sans rencontrer un seul idolâtre. Les chrétiens de cet endroit, tous ramassés sans mélange d'infidèles, ne savent que prier Dieu et labourer la terre. La persécution qu'il y eut, il y a quatre ans, dans ces montagnes, fut si violente, que plusieurs, après avoir résisté à bien de mauvais traitemens, cédèrent enfin, lorsque la violence fut poussée à un excès qui est contre tous les usages de Chine. Ces pauvres gens n'ont été apostats que d'un moment; et ils ne le furent jamais dans le cœur. J'ai été témoin, et j'admirois la ferveur avec laquelle ils faisoient publiquement, pour pouvoir rentrer en grâce, des pénitences presque semblables à cel-

les de la primitive Eglise. Grand nombre d'entre eux désirant avec plus d'ardeur cette grâce, et ne pouvant l'attendre long-temps, ont fait ce que saint Cyprien indiquoit aux apostats de son temps, sans oser le leur conseiller, de crainte d'une nouvelle rechute. Ils ont reparu devant les juges, ils ont détesté leur foiblesse, et n'ont eu dans les supplices autre chose à répondre, si ce n'est qu'ils étoient chrétiens et qu'ils le seroient jusqu'à la mort.

Une des choses que nous admirons tous, c'est la fermeté de tant de jeunes femmes qui, auprès d'un mari infidèle, d'un beau-père et d'une belle-mère qui leur font endurer le long martyre d'une persécution de tous les jours de la vie, sans aucun secours de leur famille souvent éloignée, ne se démentent point de leur ferveur et conservent leur foi comme leur plus riche trésor. L'usage est en Chine de promettre les enfans dès l'âge le plus tendre. Bien des parens infidèles alors, et chrétiens depuis, ont promis leurs filles à des idolâtres : l'alliance contractée avec toutes les formalités de Chine, il n'y a plus moyen d'en revenir. Il y a ici très-grand nombre de ces héroïnes qui, sans avoir la gloire extérieure du martyre, en ont tout le mérite

et au delà. Quelques-unes obtiennent enfin ce qu'elles demandent tous les jours avec larmes au Seigneur, et ont la consolation de voir toute chrétienne la famille qu'elles ont trouvée toute idolâtre ; d'autres du moins par leur docilité sur tout le reste, viennent à bout de rendre leurs maris assez traitables pour qu'ils ne se mêlent plus de leur religion. Il en mourut une l'an dernier, après avoir passé sept ou huit ans dans un mariage de cette sorte, et avoir donné plusieurs enfans à l'Eglise. Il est vrai que pour celle-là la persécution n'avoit pas duré long-temps. Après qu'elle eut, en entrant dans la maison de son mari, rejeté avec horreur les propositions qu'on lui fit d'honorer les idoles qui étoient dans la maison, elle alla dans sa chambre arborer ses images, qui furent bientôt enlevées; mais elle dit avec fermeté qu'elle ne resteroit jamais dans cette maison sans ses images. Elle fut trois jours de suite sans boire ni manger; enfin voyant qu'elle étoit résolue à tout, et qu'elle ne paroissoit pas de caractère à plier sur l'article de la religion, on lui rendit ses images, et on la laissa depuis assez tranquille.

J'en confessai une, il y a trois ou quatre mois, qui, après sa confession, me dit d'un

sang-froid admirable, qu'elle seroit assommée par son mari dès qu'il sauroit que c'étoit pour voir le Missionnaire qu'elle avoit été dans sa famille, mais que le bonheur de se confesser et de communier méritoit bien d'être acheté. Effectivement, j'appris le surlendemain que le mauvais traitement avoit été au point de la rendre impotente pour plus de deux mois. Je suis bien sûr que l'an qui vient elle sera une des premières à venir demander à participer aux saints mystères.

Parmi les baptêmes d'adultes que j'ai eus depuis le mois de septembre dernier, quelques-uns d'eux surtout m'ont donné bien de la consolation. Un négociant passa il y a environ deux ans dans la maison d'un de nos chrétiens qui étoit assez bon catéchiste et très-zélé, appelé Paul Hoang. Ce négociant demeuroit à sept ou huit lieues, et il ne venoit que par occasion. Le catéchiste causa avec lui, et voyant quelques dispositions favorables à la réception de l'Evangile, l'instruisit des choses essentielles, et lui donna un petit livre de prières et un petit catéchisme. Comme il ne put le retenir que peu de jours, et qu'il ne le connoissoit pas assez, il ne lui parla ni des Missionnaires ni de baptême. Il y a quatre ou cinq mois que le né-

gociant a reparu, et est revenu chez la veuve de Paul Hoang, mort depuis plusieurs mois; j'étois tout juste ce jour-là même sorti de chez cette veuve pour aller à huit lieues dans la chrétienté suivante. Cette femme le reconnut et lui demanda s'il avoit oublié la doctrine que son mari lui avoit prêchée autrefois. Il lui répondit que non-seulement lui, mais son père, sa mère, sa femme et ses enfans étoient tous chrétiens; et qu'en retournant chez lui, il les avoit, avec la grâce de Dieu, tous convertis à la foi. Cette femme, charmée de sa simplicité et de sa foi, lui parla des Missionnaires, du baptême et des autres mystères qu'on cache aux catéchumènes. Il vint en grande hâte me trouver. Ne pouvant absolument retourner sur mes pas, j'envoyai, après l'avoir baptisé, un catéchiste dans la famille pour ondoyer les enfans et disposer au baptême les grandes personnes, les réservant à ma première visite. Par la ferveur de ce bon négociant, et par ce qu'il m'a dit, je juge que sa famille est très-fervente.

A peu de distance de l'endroit où je suis maintenant, il y a quelque temps qu'un jeune enfant orphelin fut obligé de passer quelques jours chez des infidèles, dans un endroit où il

il n'y a jamais eu de chrétiens. Un jour la Providence amena chez cet infidèle une femme voisine, de cinquante ans et plus. Elle aperçut cet enfant retiré dans un coin, qui récitoit ses prières, et en entendit quelques mots. Après qu'il eut fini, elle lui dit qu'elle savoit les mêmes prières que lui, et qu'elle étoit chrétienne. L'enfant fort surpris lui demanda son nom de baptême, et quel Missionnaire l'avoit baptisée, langage étranger pour cette femme qui ne savoit ce que l'enfant vouloit dire. Les infidèles survenant, les empêchèrent de pousser plus loin. Sur ces entrefaites, j'arrivai dans la famille de cet enfant; on lui en donna aussitôt nouvelle. Après sa confession il me parla de cette femme, et me dit son nom chinois. J'eus beau chercher dans mes catalogues, je n'y trouvai rien. Je dis à cet enfant de m'amener cette femme; il m'en représenta la difficulté. La plus grande étoit qu'il n'y avoit aucun chrétien dans cet endroit assez éloigné, et que je n'avois qu'un enfant pour faire cette communion. Comme il me persécutoit pour avoir quelque petit don, je lui dis qu'il auroit de moi tout ce qu'il voudroit, s'il m'amenoit cette femme. Le surlendemain elle vint en effet, conduite par cet enfant, dans un endroit où elle ne

connoissoit personne et où personne ne la connoissoit. Les Chrétiens s'assemblèrent dans ma chambre pour savoir ce qu'elle étoit, et ils furent bien édifiés d'apprendre son histoire. Elle me dit qu'à l'âge de quatorze ans étant encore chez son père, elle avoit rencontré un chrétien qui, pendant quelques jours qu'il demeura à la maison, lui avoit appris à connoître Dieu et à l'adorer : que pendant ce peu de jours elle avoit appris les prières et le petit catéchisme qu'on donne aux catéchumènes ; que peu de temps après elle avoit passé dans la famille de son mari, et n'avoit jamais manqué depuis à réciter soir et matin ses prières : qu'elle pensoit sans cesse à son Créateur et l'adoroit dans le cœur. Ce Chrétien lui avoit parlé de l'abstinence du vendredi et du samedi; se croyant déjà chétienne, elle avoit regardé cela comme une obligation pour elle, aussi n'y avoit-elle jamais manqué ; seulement après le départ de ce chrétien elle s'étoit trompée dans son calcul des jours de la semaine, mais elle gardoit deux jours d'abstinence dans l'espace de sept jours. Dans la crainte d'oublier son petit catéchisme, elle l'avoit depuis quarante ans récité tous les jours, et n'avoit jamais manqué pendant tout ce temps-là à observer

de la loi de Dieu le peu qu'elle en savoit. Charmé de son récit, je la fis disposer au baptême, et lui conférai, avec grande consolation, un sacrement auquel elle avoit apporté une disposition si sainte.

Pendant ces dernières années, il n'y a point eu de persécution d'éclat. Quelques Mandarins subalternes ont bien fait quelques vexations dans différens endroits, mais grâces à Dieu cela n'a pas eu de suite. L'espèce de paix dans laquelle nous vivons est telle que nous pouvons à petit bruit remplir nos ministères; mais la Providence ne nous laisse cependant pas manquer de petites occasions critiques, propres à animer notre foi et notre abandon aux soins de cette même Providence, qui seule peut être notre sauve-garde. Ces occasions ne sont pas rares, et il n'y a aucun missionnaire qui ne s'y trouve souvent. Dieu ne nous manque pas au besoin, mais il veut quelquefois nous réduire à la nécessité de ne voir et de n'attribuer qu'à lui seul les secours visibles et invisibles qui nous tirent du danger.

Au mois de novembre dernier, je consentis, pour la consolation d'un chrétien, d'aller dire une messe chez lui, et confesser le peu de personnes qui n'avoient pu se rendre dans

un autre endroit qui leur étoit assigné. Comme il a servi et connu beaucoup d'Européens, il voulut me faire souper un peu à l'européenne, et je me servois de fourchette et de couteau, ce qui est contraire à l'usage de Chine. Tandis que je soupois seul dans ma chambre, vint un idolâtre de la secte la plus envenimée contre la religion chrétienne. Il entra dans ma chambre d'un air assez libre; je crus d'abord que c'étoit quelque catéchumène; je lui fis politesse et amitié; mais je ne me levai pas pour le recevoir, parce qu'il n'est pas ici d'usage d'en user autrement avec les chrétiens. Il vit ma façon de manger, et sur un coin de la table, livres, bréviaire, écritoire, et autres meubles européens. Comme il cherchoit à faire une scène, il sortit en criant à pleine tête que je l'avois insulté, que je mangeois de la viande crue pour laquelle il me falloit servir de couteau; enfin, que j'étois un *fan-gin*, c'est-à-dire un malheureux, un scélérat. Il ameute la populace, presque tous gens de sa secte, qui sont en très-grand nombre dans cet endroit. Entendant le vacarme, je ramasse vite tous les meubles européens, je prends du papier et un pinceau, et je me mets à écrire en chinois. Il revient l'instant d'après avec deux autres, le reste

de la troupe étoit au dehors. Il s'avance comme un furieux, disant que si l'on ne me livre pour être écorché, ils vont mettre tout à feu et à sang. Les chrétiens consternés se jettent contre la porte de ma chambre. Les idolâtres après avoir vomi toutes les injures et les blasphèmes qui leur vinrent à la bouche, se mettent en devoir d'enfoncer la porte. Les chrétiens étoient les plus forts dans la maison, mais l'agresseur savoit que la troupe étoit à la porte. Cette lutte dura environ une demi-heure; la porte fut enfoncée deux ou trois fois, et il ressortoit de temps en temps pour animer sa troupe. Ne sachant trop ce que tout cela deviendroit, je pliai tout doucement mon petit bagage, en invoquant le secours d'en haut. Lorsque les idolâtres furent sortis pour un moment pour aller encore sonner le tocsin, j'envoyai voir s'il n'y avoit point de voie pour m'évader; on me répondit que tout étoit investi; alors m'abandonnant à la Providence, je changeai d'habit et voulus sortir, parce que je voyois assez qu'en restant je ne pouvois m'attendre qu'aux dernières violences, et de plus, qu'on ne mettroit la main sur moi qu'après avoir mis en pièces tous les chrétiens. Quant à être pris, j'aimois mieux être pris seul que de causer

un si grand malheur. Le Seigneur me secourut, et je passai heureusement toutes les sentinelles sans être reconnu. Les chrétiens débarrassés d'une partie de leur frayeur, furent assez heureux pour cacher ou enlever tout ce qui m'appartenoit. Il étoit temps, et la Providence ne leur avoit donné que ce moment, après lequel la troupe, formée au nombre de plus de cent, se jeta dans la maison. Ils furetèrent partout, enragés d'avoir laissé échapper leur proie; ils enlevèrent ce qu'ils trouvèrent chez le chrétien, et cassèrent tout ce qu'ils ne purent enlever. Dieu ne permit pas que la pensée de brûler la maison leur vînt, car ils l'eussent exécutée, ne trouvant alors aucune résistance de la part des chrétiens, qui, n'ayant plus rien à défendre, avoient pris la fuite. On vint le lendemain me chercher dans mon asile, où la sûreté de ma personne ne diminuoit guère mes inquiétudes sur le coffre de chapelle, et les livres européens que je croyois abandonnés au pillage.

Il y a trois mois que la Providence me fit trouver tout juste dans le moment du danger un parapet de fossé pour mettre à l'abri ma chapelle et mes livres, dans le temps que l'on faisoit une visite très-rigoureuse à une

douane, jusqu'à laquelle des chrétiens imprudens m'avoient conduit.

Les vives recherches que l'on fait dans tout l'empire, d'un fameux révolté qui a paru il y a quelques années, et qui peut-être n'existe plus, ont causé et causent encore tous les jours bien du trouble. Beaucoup d'innocens, sur les moindres indices, ont été arrêtés, emprisonnés et mis à la question. Dès qu'on est un peu connu dans l'endroit, un air, des façons, un langage tant soit peu étrangers rendent suspect. Le seul nom de *Ma-tchao-tchu* (c'est le nom du chef de cette révolte), prononcé d'une certaine façon, met tous les esprits en mouvement, et répand l'alarme dans les environs : l'avoir vu, sans l'avoir déclaré ; l'avoir logé, lui ou quelqu'un de ses complices, même sans le connoître, seroit un crime d'état capable d'abîmer des familles entières. Dans deux ou trois occasions, sur mon air étranger, j'ai été pris pour être un des siens. Ceux qui m'accompagnoient furent effrayés, mais heureusement cela n'a pas eu de suite. Ces recherches nous ont dans cent occasions, causé bien des alarmes.

Voilà, Monseigneur, à peu près ce que j'ai de plus présent à l'esprit. Quoique nous n'ayons pas cette prodigieuse rapidité de

succès, ni de ces miracles éclatans que les âmes dévotes souhaiteroient entendre raconter d'une chrétienté naissante, je ne laisse pas de bénir le Seigneur du fruit qu'il veut bien donner à nos travaux, et des petites peines qui les accompagnent. Puissent nos vœux, et ceux que tant d'âmes saintes forment pour que la moisson devienne de jour en jour plus abondante, toucher la miséricordieuse bonté du Seigneur !

Mes confrères, qui travaillent dans la même vigne, ont sans doute bien des traits capables d'édifier et de consoler les personnes à qui ils écrivent; le Père la Mathe surtout, qui, aidé par le Père Tao, digne coopérateur de son zèle, a soin de la chrétienté la plus belle, et si l'on en excepte celle de Pékin, la plus nombreuse de toute la Chine. Tout ce que je sais, par le voyage que j'ai fait, c'est que ces Pères voient avec consolation continuer la ferveur et les saints usages qu'établirent autrefois, et qu'ont entretenus successivement les Pères Labbe, de Neuviale et la Roche. Grande quantité d'idolâtres attirés par leurs exemples, entrent tous les jours dans la religion.

Le Père Lan, chinois, qui a reçu l'Esprit saint par l'imposition de vos mains, Monsei-

gneur, eut dernièremeet une affaire qui s'est terminée heureusement. Les chrétiens chez qui il étoit, vexés par les idolâtres pour contribuer à quelque fête superstitieuse, furent accusés d'être d'une fausse religion. Le Père Lan fut nommément dénoncé, et l'affaire fut portée devant le Mandarin d'une des principales villes du Hou-Quang. Il comparut, et comme il put, ce que nous Européens ne pouvons pas, nommer ses parens et sa patrie, on ne le prit que pour un chrétien et non pas pour un missionnaire. Le jugement fut favorable aux chrétiens, et le Mandarin défendit aux infidèles de les inquiéter désormais : il ajouta que si la religion chrétienne étoit une fausse secte, l'Empereur ne souffriroit pas quatre églises au milieu de Pékin et sous ses yeux, et ne combleroit pas de tant d'honneurs les présidens du tribunal des mathématiques, qui son tdes chrétiens. Le Père Lan n'eut que la peur de voir étaler tous les instrumens de différens supplices, ce qui se fait ordinairement avant toute sorte de jugement. Nous avons bien remercié Dieu de ce qu'il étoit tombé entre des mains si favorables. Comme les jugemens dépendent de l'équité ou des passions d'un seul homme, on n'est pas plus surpris

de voir perdre la meilleure cause que de voir gagner la plus mauvaise. Si ce cher Père savoit que j'ai l'honneur de vous écrire, il ne manqueroit pas de vous présenter ses très-humbles respects. Conservez toujours, je vous prie, Monseigneur, quelque part dans votre cher souvenir, et surtout à l'autel, pour celui qui a l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

CXVIII.e LETTRE.

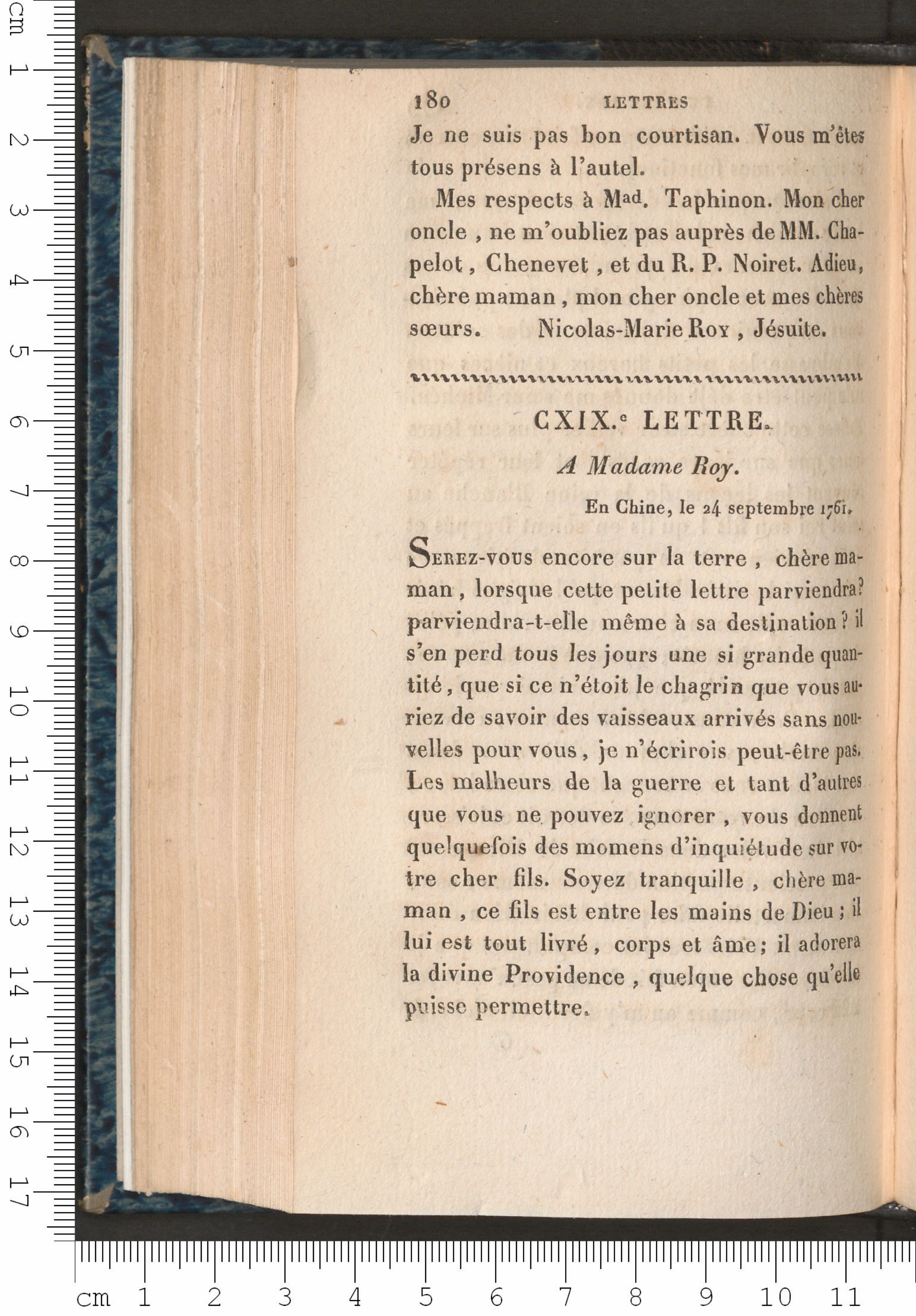
A Madame, Mademoiselle Roy, et à M. Tardy.

En Chine, le 10 septembre 1760.

Je n'écris qu'un mot en commun, n'ayant pas la force de faire plus. Je relève d'une maladie d'un mois et demi qui m'a mis bien bas. Il n'y a plus de danger ; mais je serai encore un mois au moins à reprendre mes forces pour aller faire mes excursions. Tout indigne qu'est le ministre, le Seigneur ne laisse pas de répandre ses bénédictions sur le troupeau qui m'est confié. Il s'entretient et s'accroît, et malgré les défenses et les recherches, la providence me ménage toujours des

asiles et assez de liberté pour faire mes courses et remplir mes fonctions.

J'ai reçu par les derniers vaisseaux une lettre de mon oncle Tardy, et rien de maman ni de mes sœurs. J'apprends toujours de vos nouvelles avec le plus grand plaisir; puissiez-vous être toujours des saints et des saintes. J'embrasse les petits neveux et nièces que m'a peut-être déjà donnés ma sœur Michéa. Puisse cette chère sœur veiller plus sur leurs âmes que sur leurs corps, et leur répéter souvent les leçons de la reine Blanche au saint roi son fils! qu'ils en soient frappés et qu'ils deviennent de parfaits chrétiens. Je prie aussi le divin Maître qu'il daigne bénir les enfans de mon cher cousin. Notre pélerinage finira bientôt; quoique jeune encore, je suis persuadé que je ne vivrai pas longtemps. Pour vous, chère maman, et vous cher oncle, vos cheveux déjà sans doute tout blancs vous annoncent que ce cadavre, la prison de votre âme, se détruit et laissera bientôt envoler dans le sein de Dieu cette plus précieuse portion de vous-même, cette âme immortelle faite pour bénir Dieu éternellement. Voilà tous les complimens que je sais faire. On a bien fait de ne pas m'envoyer à la cour, comme on m'y destinoit d'abord.



Je ne suis pas bon courtisan. Vous m'êtes tous présens à l'autel.

Mes respects à M^ad^. Taphinon. Mon cher oncle, ne m'oubliez pas auprès de MM. Chapelot, Chenevet, et du R. P. Noiret. Adieu, chère maman, mon cher oncle et mes chères sœurs. Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

CXIX.^e^ LETTRE.

A Madame Roy.

En Chine, le 24 septembre 1761.

Serez-vous encore sur la terre, chère maman, lorsque cette petite lettre parviendra? parviendra-t-elle même à sa destination? il s'en perd tous les jours une si grande quantité, que si ce n'étoit le chagrin que vous auriez de savoir des vaisseaux arrivés sans nouvelles pour vous, je n'écrirois peut-être pas. Les malheurs de la guerre et tant d'autres que vous ne pouvez ignorer, vous donnent quelquefois des momens d'inquiétude sur votre cher fils. Soyez tranquille, chère maman, ce fils est entre les mains de Dieu; il lui est tout livré, corps et âme; il adorera la divine Providence, quelque chose qu'elle puisse permettre.

Je n'écrivis à personne la dernière mousson, parce que dans le temps du départ de nos commissionnaires, j'étois malade. Actuellement je suis bien, grâces à Dieu. J'écris par cette voie à vous et à mes sœurs, et par une autre à mon cher oncle Tardy, et à mon beau-frère, lequel, me mandez-vous, m'a fait l'amitié de m'écrire. Je n'ai pas reçu sa lettre, mais ce n'est pas sa faute. Le bien que vous me dites de votre cher gendre me fait bénir le Seigneur. D'ailleurs ma sœur que j'aime si tendrement, méritoit, je crois, d'être heureuse; elle jouit d'un bien qui ne nuit point à son salut, ce qui auroit pu arriver, si elle eût eu un autre parti : voilà ce qui fait ma consolation. Je crois, très-chère maman, que vous passez les dernières années de votre pélerinage de façon à ne pas craindre ni désirer même la venue du céleste époux. S'il n'y avoit pas en vous les misères d'une vie peut-être un peu trop mondaine autrefois, la divine miséricorde n'auroit pas où se glorifier. Confiance donc sans bornes et amour parfait du seul objet qui mérita jamais votre cœur. Puissiez-vous vivre et mourir dans ces sentimens, et en prononçant Jésus, Marie ! Je suis avec respect le plus tendre des fils. Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

CXX.e LETTRE.

A Monsieur Michéa.

En Chine, le 24 septembre 1761.

Mon très-cher frère, sans avoir l'honneur de vous connoître bien particulièrement, je suis bien charmé de pouvoir vous appeler mon frère. Ce que ma mère m'a appris du bonheur qu'avoit ma sœur de vous appartenir, me donne beaucoup de consolation. Ma tendre amitié pour elle me faisoit former des vœux pour qu'elle jouît sur la terre d'un état qui ne nuisît pas, et qui même pût servir de voie pour la conduire à une félicité stable et plus sûre, à laquelle elle aspire, et pour laquelle Dieu l'a mise sur la terre; apprenant qu'elle est attachée par les liens du mariage à un homme dont j'entends dire tant de bien, je remercie le Seigneur, qui en exauçant le premier de mes vœux, me fait espérer que les autres seront encore remplis. Quoique je n'aie pas reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, je n'en suis pas moins reconnoissant. Les malheurs qu'entraîne la guerre, ont fait périr bien des vaisseaux et perdre bien des lettres;

celle-ci parviendra-t-elle ? je n'en sais rien ; Dieu le sait. J'embrasse bien tendrement les chers fruits de votre mariage, et vous souhaite tout ce qu'un prêtre et un religieux peut souhaiter à un excellent chrétien.

Je suis, etc. Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

CXXI.e LETTRE.

A Mademoiselle Roy.

En Chine, le 24 septembre 1761.

Je pense toujours à vous, très-chère Thérèse ; vous m'êtes et me serez toujours présente au cœur. Ne m'oubliez pas non plus devant l'époux céleste. Je ne vous donne que de petites marques de mon souvenir ; mais à quoi serviroient de plus longues lettres ? d'ailleurs j'ignore votre situation. Je me contente de vous avoir présente à l'autel, aussi-bien que toute la chère famille ; et tous les jours de vos fêtes sont aussi des jours de fête pour moi. Je ne doute pas que vous ne laissiez avec fidélité opérer en vous la grâce du Dieu sauveur ; chaque jour vous avancez sans doute dans les voies de la perfection évangélique. Puissiez-vous mourir à tout, pour ne plus vivre qu'à Dieu ! c'est cette

destruction mystique qui fait l'objet de mes vœux les plus ardens lorsque j'en offre pour vous. Elargissez votre cœur peut-être toujours un peu étroit. Paix, liberté, confiance, amour et grand dévouement à la Mère de toute pureté : voilà mes souhaits.

Et vous, ma chère Elisabeth, que vous dirai-je qui puisse aller au cœur ? que je souhaite que dans l'état du mariage vous retraciez tant de saintes Elisabeth que vous avez pour modèles et pour patronnes ! J'ai appris avec joie que vous avez un bon chrétien pour époux ; je lui écris par une autre voie. Ma mère me mande que vous êtes très-heureuse, vu l'âge disproportionné de votre époux ; vous n'avez pas, changeant d'état, été jetée par le torrent de la coutume dans toutes les mondanités que le mariage, ce lien si sacré, n'entraîne malheureusement que trop souvent. J'embrasse bien tendrement les chers fruits de votre chaste union. Ces petits poupons ne s'embarrassent guère d'un oncle qui est si loin et qui n'a pas de bonbons à leur donner. Je vous souhaite et à eux mille bénédictions, et que par vos exemples ils deviennent des saints.

Je ne vous oublie pas plus que les autres, chère Claudine ; vous êtes toutes les trois

dans mon cœur, et y serez toujours, puissent mes foibles vœux être exaucés sur vous toutes; vous savez quels sont ceux que je forme; vous savez mes sentimens et que mes vœux ne sortent que de l'abondance du cœur. Notre chère mère n'a qu'un fils fort éloigné d'elle; quoiqu'elle sache que l'éloignement n'empêche pas l'union des cœurs, cependant la proximité de trois filles si aimées et si dignes de l'être, la console mieux que toute autre considération. Préparons-nous tous à nous rejoindre pour ne nous plus quitter.

Adieu, Je suis, etc.

Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

CXXII.e LETTRE.

A M. Tardy.

En Chine, le 24 septembre 1761.

Mon très-cher oncle, comme je n'écrivis à personne l'an passé, à raison de ma maladie, dans le temps du départ de nos commissionnaires, je ne me rappelle pas bien de quelle année étoient datées les dernières lettres que j'ai reçues de Dijon. Les malheurs de la guerre nous en font perdre tous les jours un grand nombre. Je suis toujours, grâces à

Dieu, assez tranquille dans les fonctions de mon ministère, et Dieu daigne y répandre ses saintes bénédictions. Ce qui regarde notre Compagnie en Portugal pourroit bien venir jusqu'à nous dans ces pays. Dieu qui a dans ses mains tous les événemens, ainsi que les cœurs des rois, a seul le droit de vouloir; et pour nous la résignation à tout est notre seule ressource. Quand on n'a rien, on ne craint guère, et quand on a tout donné, il ne reste rien à perdre. J'ai donné et donne de tout mon cœur ce qu'il y auroit encore à ma disposition dans tout moi-même à celui seul à qui je suis tout entier, et j'attends avec patience les dangers continuels au milieu desquels nous vivons sans cesse. Ces dangers nous sont une démonstration qu'il y a une Providence. Je souhaiterois bien que toutes les péripéties auxquelles je pourrois être exposé, ne frappassent pas plus ma mère et mes sœurs que vous, et moi qui en serois l'objet. Notre Compagnie est bien maintenant *signum cui contradicetur*. Dieu soit béni de tout. Nous sommes donc agréables au Seigneur, qui daigne exaucer les vœux que faisoit notre saint fondateur qui ne nous souhaitoit que des croix et des persécutions.

J'ai appris par un de mes amis que le R. P. Noiret est provincial. Je ne suis consolé de vous voir perdre ce directeur, que dans la vue du grand bien qu'un saint peut faire à la tête de notre province. Mes respects au R. P. Vaucher, et à MM. Chapelot et Chenevet. J'écris à ma mère et à mes sœurs, toutes lettres fort courtes, vu l'incertitude si elles parviendront. Je prie pour vous et votre chère famille que j'embrasse. Pensez à moi devant le bon Dieu. Je suis votre tendre neveu.

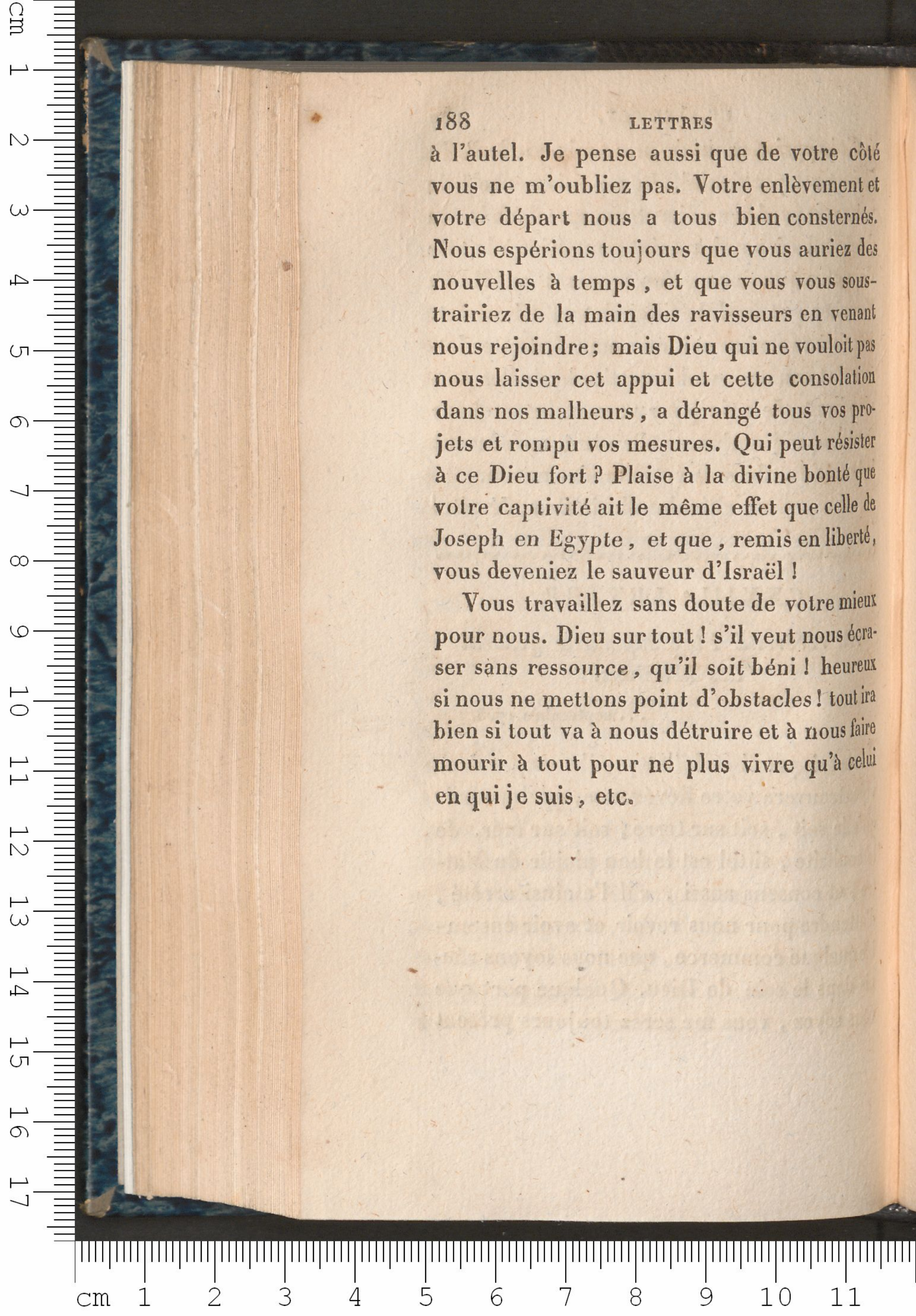
Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

CXXIII.e LETTRE.

Au révérend Père supérieur général des Missions.

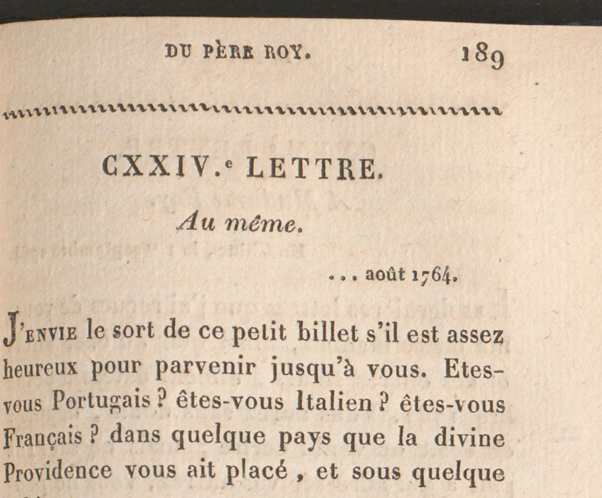
... septembre 1763.

Je ne sais pas si ce billet que j'écris par deux voies trouvera votre Révérence, quelque part qu'elle soit, soit sur terre, soit sur mer. Je le souhaite, si tel est le bon plaisir du Maître, et consens aussi, s'il l'a ainsi arrêté, d'attendre pour nous revoir et avoir ensemble quelque commerce, que nous soyons réunis dans le sein de Dieu. Quelque part que vous soyez, vous me serez toujours présent



à l'autel. Je pense aussi que de votre côté vous ne m'oubliez pas. Votre enlèvement et votre départ nous a tous bien consternés. Nous espérions toujours que vous auriez des nouvelles à temps, et que vous vous soustrairiez de la main des ravisseurs en venant nous rejoindre; mais Dieu qui ne vouloit pas nous laisser cet appui et cette consolation dans nos malheurs, a dérangé tous vos projets et rompu vos mesures. Qui peut résister à ce Dieu fort ? Plaise à la divine bonté que votre captivité ait le même effet que celle de Joseph en Egypte, et que, remis en liberté, vous deveniez le sauveur d'Israël !

Vous travaillez sans doute de votre mieux pour nous. Dieu sur tout ! s'il veut nous écraser sans ressource, qu'il soit béni ! heureux si nous ne mettons point d'obstacles ! tout ira bien si tout va à nous détruire et à nous faire mourir à tout pour ne plus vivre qu'à celui en qui je suis, etc.



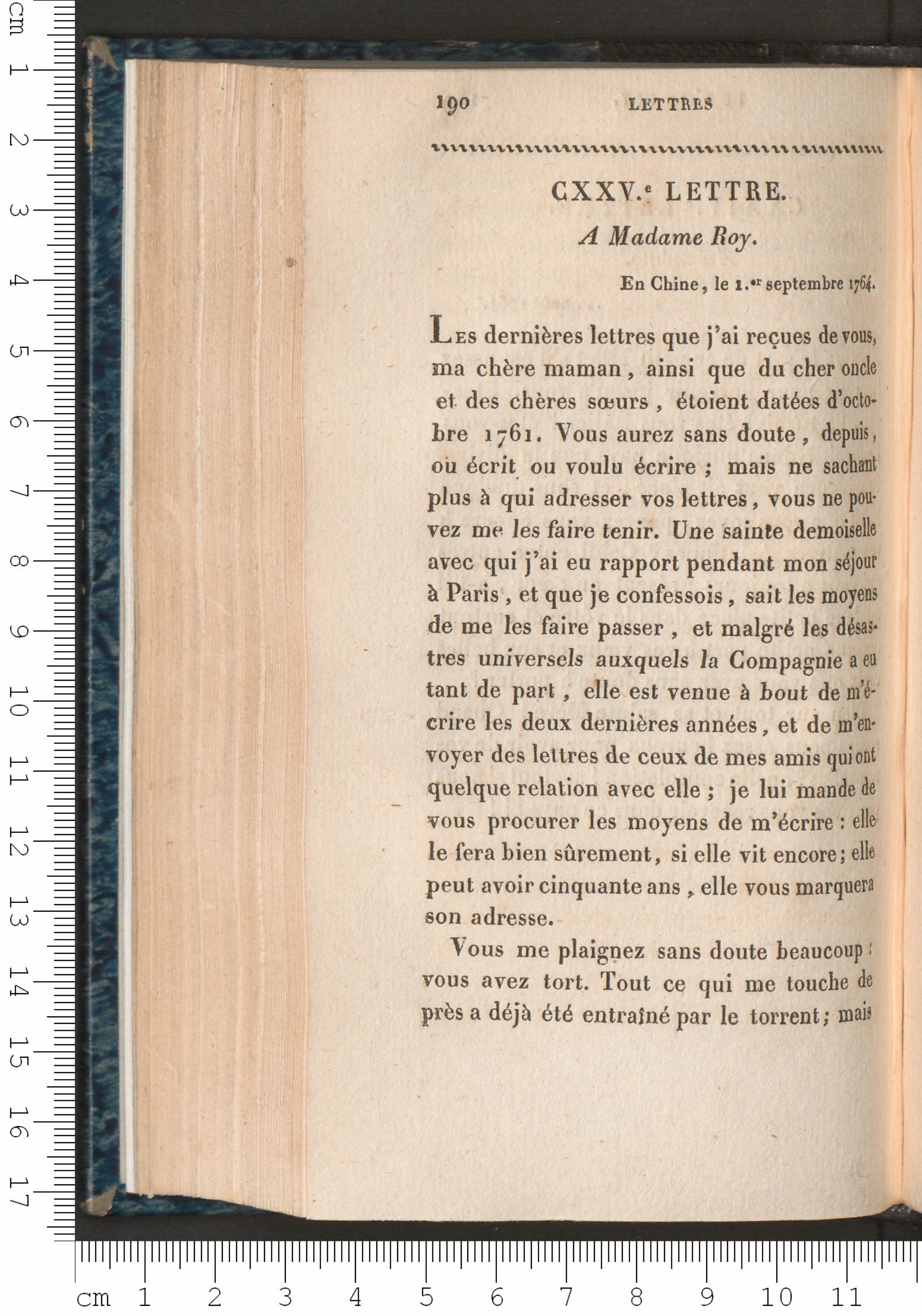
CXXIV.e LETTRE.

Au même.

... août 1764.

J'ENVIE le sort de ce petit billet s'il est assez heureux pour parvenir jusqu'à vous. Etes-vous Portugais ? êtes-vous Italien ? êtes-vous Français ? dans quelque pays que la divine Providence vous ait placé, et sous quelque habit que vous soyez, pensez-vous encore à vos pauvres Asiatiques ? Celui entre autres qui vous a toujours présent au cœur, a-t-il quelque petite place dans le vôtre et surtout quelque petite part à vos vœux et aux belles croix que vous avez sans doute à porter ?

Dieu sur tout et sa sainte Mère ! Quand serons-nous assez heureux pour avoir de vos nouvelles ? quelle consolation ! surtout si nous pouvions vous recevoir dans ce pays-ci !



CXXV.e LETTRE.

A Madame Roy.

En Chine, le 1.er septembre 1764.

Les dernières lettres que j'ai reçues de vous, ma chère maman, ainsi que du cher oncle et des chères sœurs, étoient datées d'octobre 1761. Vous aurez sans doute, depuis, ou écrit ou voulu écrire ; mais ne sachant plus à qui adresser vos lettres, vous ne pouvez me les faire tenir. Une sainte demoiselle avec qui j'ai eu rapport pendant mon séjour à Paris, et que je confessois, sait les moyens de me les faire passer, et malgré les désastres universels auxquels la Compagnie a eu tant de part, elle est venue à bout de m'écrire les deux dernières années, et de m'envoyer des lettres de ceux de mes amis qui ont quelque relation avec elle ; je lui mande de vous procurer les moyens de m'écrire : elle le fera bien sûrement, si elle vit encore ; elle peut avoir cinquante ans, elle vous marquera son adresse.

Vous me plaignez sans doute beaucoup : vous avez tort. Tout ce qui me touche de près a déjà été entraîné par le torrent ; mais

nos missions, du moins quant au spirituel, n'ont encore rien souffert, et tout va son train. Quant à ce qui me regarde personnellement, je n'ai pas encore eu l'honneur d'avoir une part singulière à la croix du Sauveur; je n'ai eu jusqu'à présent que les petites adversités et incommodités momentanées assez inséparablement attachées à l'emploi que je fais, mais toujours distribuées avec une économie de providence qui charme le cœur. Dieu sur tout, chère maman! il sera glorifié de tout. Qu'on détruise, qu'on écrase ses ministres, il saura bien aller à l'exécution de ses desseins adorables, et cela souvent par les moyens les plus opposés en apparence. Bref, soyez d'une parfaite tranquillité sur mon compte, je ne fus jamais plus content de mon sort. Priez seulement que je ne me rende pas indigne de tant de faveurs. Et vous, chère maman, êtes-vous encore sur la terre? Si vous y êtes, soyez bien sûre que ce n'est que pour expier les anciennes infidélités, que le Maître plein de bonté vous y laisse. Vos directeurs ne vous imposent pas sûrement des aumônes: vous n'êtes pas en état d'en faire beaucoup, ni de jeûner: votre foiblesse vous exempte souvent des jeûnes d'obligation pour tout chré-

tien : beaucoup de prières vocales : la foiblesse d'un corps ruiné, jointe et même causée par la vieillesse, ne le permet peut-être pas ; d'ailleurs, on peut en réciter grande quantité, sans croître beaucoup en dévotion. Que faire donc ? écouter le directeur intérieur. Si vous n'entendez pas bien son langage, permettez à votre fils de vous l'expliquer ; son état, sa tendresse pour vous, et la vôtre pour lui, peuvent lui donner ce droit. Votre cœur, chère maman, votre cœur : voilà ce que le Maître demande. Il a sans doute été attaché à bien des objets qui n'étoient pas Dieu, et pourtant Dieu seul auroit dû l'occuper tout entier, et il le veut avoir sans réserve.

Amour donc, amour infini, confiance sans bornes, fréquentation des Sacremens, beaucoup de bonnes lectures, grand recueillement, oraison d'affection plusieurs fois le jour, tendre dévotion à la Mère de toute bonté qui, après Dieu, est tout votre appui ; grande résignation à la Providence, patience dans les maladies et les croix de votre état. Voilà, chère maman, ce que votre fils vous impose pour pénitence de la part du Maître, et après cela, attendez en paix qu'il vous appelle à lui et vous tire de la vallée de larmes.

J'ai

J'ai écrit à M. Michéa et n'ai rien reçu de lui; je l'embrasse de tout mon cœur. Ma sœur l'aînée étoit malade lorsque vous m'écrivîtes vos dépêches : comme elle est bien en Dieu, elle doit s'attendre à être un peu moulue par la tribulation. Je lui écrirai un mot aussi-bien qu'aux deux cadettes. Ce que vous me mandez de M^{de}.... me touche sensiblement : son fils se dérange : que cette mère affligée imite sainte Monique. Quand je sortis de France, le monde rioit encore un peu à cette chère dame; les choses ont sans doute changé; de plus, les croix qu'elle a dans sa famille ont peut-être disposé son cœur aux desseins de la Providence divine. Vous savez quelle est ma façon de consoler les personnes affligées; que cette dame détache son cœur de tout ce qui passe, et l'attache à celui qui ne peut le tromper, et elle sera bientôt aux yeux des connoisseurs, plus digne d'envie que de compassion. Je prie pour elle à l'autel : vous lui glisserez tout ceci, soit de ma part, soit de la vôtre, le tout selon votre prudence. Adieu, chère maman, je vous écrirai toujours tant que je pourrai; faites-en de même. Vous m'êtes toujours toutes présentes à l'autel. Je suis, etc.

Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

CXXVI.e LETTRE.

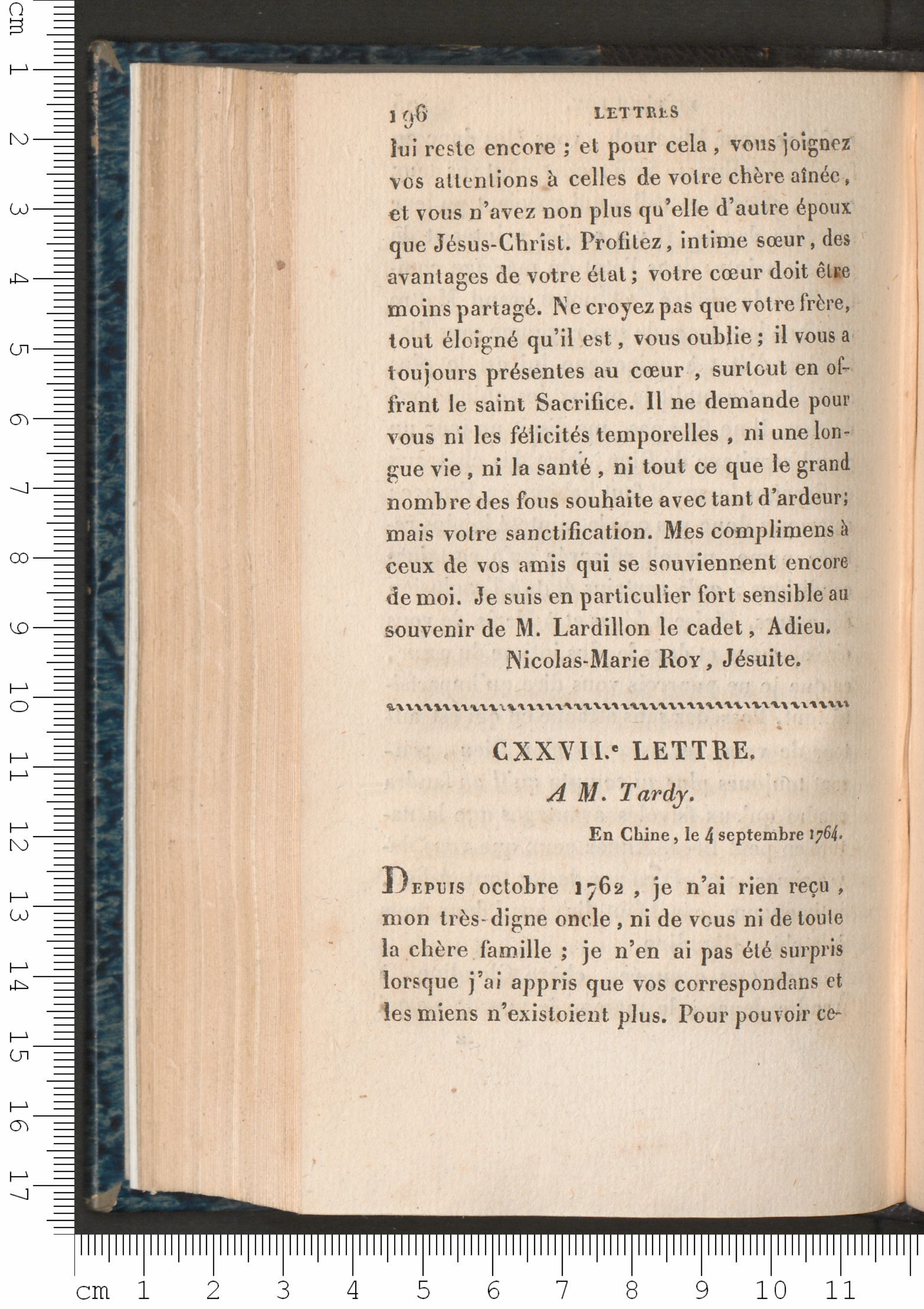
A Mesdemoiselles Roy.

En Chine, le 1.er septembre 1764.

Disons deux mots à la chère Thérèse. Quoi, intime sœur, deux mots ! eh ! qu'est-ce que deux mots du bout du monde ? Que vous dirois-je de plus dans de longues lettres, si j'étois dans une situation assez tranquille pour pouvoir les écrire ? Votre directeur intérieur qui est et qui agit toujours en vous, et dont je crois que vous suivez avec souplesse les mouvemens, vous en dira plus que je ne pourrois vous en dire de si loin. Votre âme m'est infiniment chère, mais elle l'est encore plus à l'unique époux que vous avez choisi. Mourez à tout et à vous-même ; portez les croix de votre état avec reconnoissance ; abandonnez-vous avec une confiance sans bornes, et jetez-vous à corps perdu dans les cœurs de Jésus et de Marie ; je vous ai présente à l'autel ; c'est ce que je puis pour vous : je voudrois bien que la sainte fille dont je me servirai pour avoir vos lettres fût un peu plus près de vous, elle pourroit vous servir beaucoup. Dieu sur tout. Adieu.

Chère sœur Elisabeth, vous êtes donc en famille. J'embrasse bien tendrement vos deux anges, et ceux et celles qui auroient pu leur succéder depuis. Il y a eu des saintes et de grandes saintes dans l'état du mariage comme dans le cloître, et notre grand Maître distribue les places de son royaume sans distinction d'état à quiconque lui est le plus agréable et remplit le mieux les obligations du sien. Il ne faut pas, me disoit un jour un grand serviteur de Dieu, faire des châteaux en Espagne lorsqu'il faut habiter en France : ne croyez donc pas que la sainteté la plus relevée même, ne soit réservée qu'à certaines conditions, qu'à certains états à l'exclusion des autres. Plaise à Jésus et à Marie de vous dire au cœur et dans le plus intime du cœur, ce que je ne pourrois vous dire qu'imparfaitement. Possédez sans attache ce qui est autour de vous, et usez-en selon Dieu, pensant toujours plus au compte qu'il en faudra rendre qu'aux frivoles avantages que la nature en peut tirer. Aimez ceux que vous devez aimer, mais Dieu par-dessus tout. Adieu, intime sœur, car il faut dire aussi deux mots à la chère Claudine.

Vous êtes occupée, chère Claudine, à rendre douce à la maman le peu de vie qui



lui reste encore ; et pour cela, vous joignez vos attentions à celles de votre chère aînée, et vous n'avez non plus qu'elle d'autre époux que Jésus-Christ. Profitez, intime sœur, des avantages de votre état ; votre cœur doit être moins partagé. Ne croyez pas que votre frère, tout éloigné qu'il est, vous oublie ; il vous a toujours présentes au cœur, surtout en offrant le saint Sacrifice. Il ne demande pour vous ni les félicités temporelles, ni une longue vie, ni la santé, ni tout ce que le grand nombre des fous souhaite avec tant d'ardeur ; mais votre sanctification. Mes complimens à ceux de vos amis qui se souviennent encore de moi. Je suis en particulier fort sensible au souvenir de M. Lardillon le cadet, Adieu.

Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

CXXVII.e LETTRE.

A M. Tardy.

En Chine, le 4 septembre 1764.

Depuis octobre 1762, je n'ai rien reçu, mon très-digne oncle, ni de vous ni de toute la chère famille ; je n'en ai pas été surpris lorsque j'ai appris que vos correspondans et les miens n'existoient plus. Pour pouvoir ce-

pendant continuer quelque commerce avec des personnes si chères, j'écris à une vertueuse demoiselle à qui je suis fort lié, et qui a trouvé moyen ces deux dernières années de me faire passer des lettres, de vous faire savoir son adresse et de vous mander le temps et les voies de me faire savoir de vos chères nouvelles. Je ne sais pas au juste ce qui se passe en France par rapport aux Jésuites; quelques lettres venues l'an passé nous apprennent la destruction de la Compagnie dans six Parlemens, et que dans le reste de la France ils subsistent encore; d'autres lettres nous font entendre une destruction universelle. Dieu sur tout! il saura tirer sa gloire de tout cela. On peut arracher à un homme son habit; mais son cœur, s'il est bien à Dieu, est en sûreté; et personne ne peut mettre la main dessus.

Tout ici est tranquille; l'enlèvement des Jésuites de Macao a causé quelques pertes temperelles aux Missions; mais, grâces à Dieu, le spirituel n'en a pas encore souffert. Dites bien à ma chère maman, à mon beau-frère et à mes sœurs d'être aussi tranquilles sur mon sort que je le suis moi-même. Je ne fus jamais plus content, parce que je n'eus jamais plus le droit de dire avec cette

confiance qui peut tout obtenir : *Pater noster qui es in cœlis.* Le Maître à qui je suis sait bien ce qu'il a dessein de faire de sa petite créature, quand même il arriveroit ici des révolutions que nous ne pouvons prévoir. Pour vous, cher oncle, je ne m'amuserai pas à consoler votre tendresse pour moi ; s'il m'arrivoit quelque chose de dur selon le monde, vous êtes si éclairé de la vraie sagesse, que vous trouveriez ma position alors plus digne d'envie, et je n'aurois peut-être à essuyer chez vous que des larmes de joie.

Le cher cousin est père de famille, et de famille peut-être nombreuse ; heureux ceux qu'il a déjà dans le ciel et dont on peut dire à présent plus que jamais : *raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus!* Mais plus heureux encore ceux qui survivroient si, à l'aide d'une éducation parfaitement chrétienne, ils gardent jusqu'à la fin la pureté de la foi, et, malgré la corruption du siècle, mènent une vie parfaitement conforme à leur foi ! Que le grand-père et le père leur laissent un grand héritage, s'ils leur laissent la crainte et l'amour de Dieu ! Le très-cher cousin à qui le monde rit peut-être, est cependant, je n'en doute pas, un parfait honnête homme et un bon chrétien : qui sait si, dans la suite, un

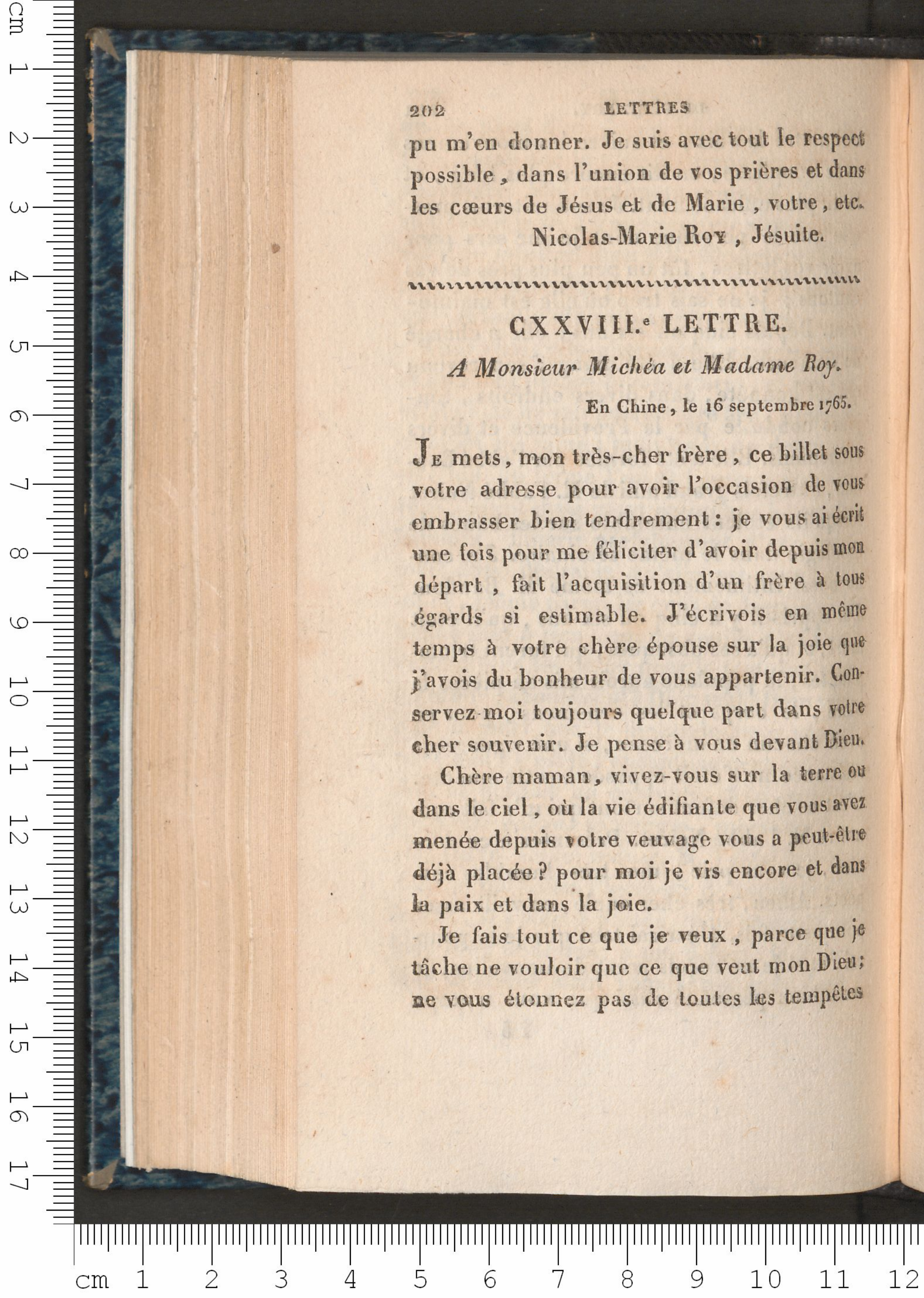
peu de tribulation n'en fera pas un grand saint ? Il est bien cher à mon cœur, je l'embrasse tendrement, et salue avec toute la cordialité possible sa chère épouse dont vous me dites tant de bien. Je pense aussi à ces deux épouses de Jésus-Christ qui sont les plus heureuses de vos enfans, si elles savent connoître leur bonheur, comme je le crois. Leur sœur Annette n'est peut-être pas plus mal partagée; si elle n'a pas beaucoup d'esprit, elle a du moins un cœur. Si elle aime l'uniquement aimable, elle en sait assez. La cadette sur qui vous comptiez, à cause de son mérite, Dieu y comptoit aussi; mais d'une autre façon. Si, après ce que vous m'en marquez, elle vit encore, elle est dans un état d'impotence excellent pour en faire un miroir de patience; elle doit savoir que la croix est le don des dons : c'est et ce fut de tout temps le moyen le plus abrégé pour former des saints.

Si M. l'abbé Triboulet est encore à Dijon, dites-lui que je répondis il y a trois ans, par une lettre assez détaillée, à celle qu'il m'avoit fait l'amitié de m'écrire. Il étoit curieux alors de savoir ma situation, je le suis à présent encore davantage de savoir la sienne et celle de toute la Compagnie, et de tout ce qui peut m'intéresser; il entendra sans doute ce

que je peux dire. Je ne lui écris pas cette fois, parce que je n'ai pas grand'chose à lui apprendre. Mes sentimens pour lui, il les sait, ainsi je ne lui apprendrois rien de nouveau. Je salue en Dieu MM. Chapelot et Chenevet. Je ne crois pas que le P. Vaucher à qui j'ai tant d'obligations vive encore.

Pour vous, très-cher oncle, recevrez-vous encore long-temps de mes lettres, et moi des vôtres? Je ne sais guère votre âge, ni même celui de ma mère; mais vous ne devez pas être loin du terme l'un et l'autre; puissiez-vous, avant cette mort commune à tous les hommes, mourir parfaitement d'une autre mort aussi désirable qu'elle est rare! Qui est-ce, même parmi les gens de bien, qui ne tienne plus à rien, qui ne veuille plus rien, et dont tous les désirs pour le temps et pour l'éternité, aboutissent à Dieu seul? Dieu seul, c'est la mort que je demande pour vous et pour moi; c'est là l'anéantissement qui produit et produit au centuple. *Nisi granum frumenti cadens in terram, mortuum fuerit, ipsum solum manet.* M. l'abbé Noiret, dont je me ferois l'honneur de recevoir des leçons, si j'étois à portée, vous en peut dire bien long là-dessus; à son défaut, le directeur intérieur dont vous savez sans doute

connoître la voix, et suivre les mouvemens avec souplesse, en dit encore plus long, et le dit plus efficacement. Je souhaiterois presque que la personne dont je me sers pour avoir vos lettres, fût un peu plus près de vos cantons ; je ne sais trop où elle est maintenant. Depuis cinq ou six ans, elle a changé de demeure. Elle a été manger son revenu qui est honnête, dans divers endroits, toujours conduite par la Providence et divers événemens. Elle a été formée par l'abbé Baudon, autrefois grand ami de M. l'abbé Noiret lorsqu'ils étoient ensemble sur les bancs de théologie dans le même séminaire. J'ai connu aussi intimement ce même M. Baudon. J'ai appris il y a cinq ou six ans, qu'il étoit mort, et qu'à ses obsèques, qui furent triomphantes, la populace auroit mis en pièces la bière, le corps et les ornemens, pour en avoir chacun un morceau, si une vigoureuse résistance ne s'étoit opposée à cette émeute. C'est ce cher défunt surtout qui m'a fait connoître M. l'abbé Noiret. Présentez à ce dernier, je vous prie, mes très-humbles respects. Adieu, très-cher oncle, en voilà assez pour cette fois. J'écrirai tant que je le pourrai, et si je ne reçois point de nouvelles, je serai bien persuadé aussi que vous n'aurez



pu m'en donner. Je suis avec tout le respect possible, dans l'union de vos prières et dans les cœurs de Jésus et de Marie, votre, etc.

Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

CXXVIII.e LETTRE.

A Monsieur Michéa et Madame Roy.

En Chine, le 16 septembre 1765.

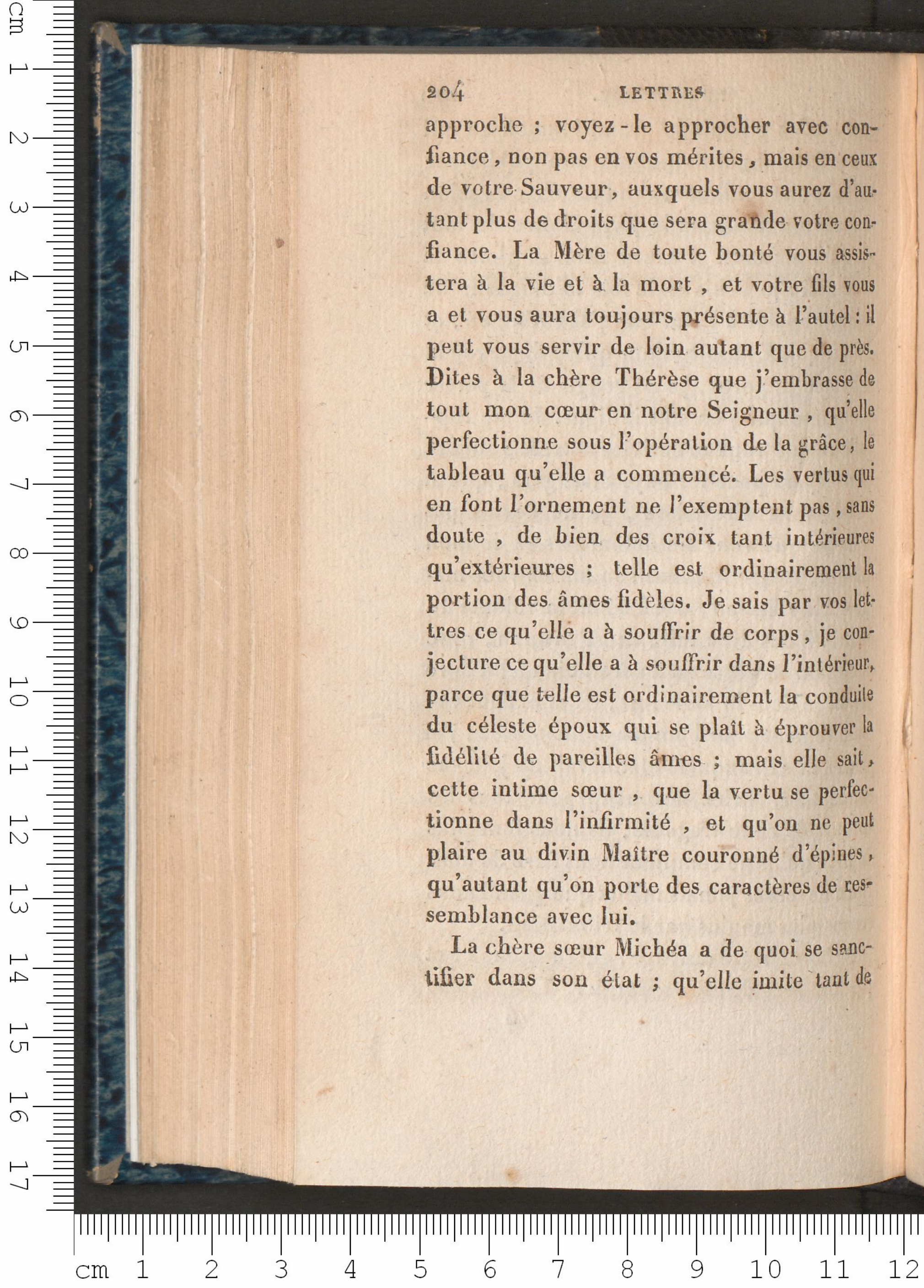
Je mets, mon très-cher frère, ce billet sous votre adresse pour avoir l'occasion de vous embrasser bien tendrement: je vous ai écrit une fois pour me féliciter d'avoir depuis mon départ, fait l'acquisition d'un frère à tous égards si estimable. J'écrivois en même temps à votre chère épouse sur la joie que j'avois du bonheur de vous appartenir. Conservez-moi toujours quelque part dans votre cher souvenir. Je pense à vous devant Dieu.

Chère maman, vivez-vous sur la terre ou dans le ciel, où la vie édifiante que vous avez menée depuis votre veuvage vous a peut-être déjà placée? pour moi je vis encore et dans la paix et dans la joie.

Je fais tout ce que je veux, parce que je tâche ne vouloir que ce que veut mon Dieu; ne vous étonnez pas de toutes les tempêtes

et attendez en paix le grand jour où ce qui a été fait dans les ténèbres sera publié sur les toits, et où il sera rendu à chacun selon ses œuvres. Bénissez le divin Maître de tout ce qu'il permet : il saura tirer sa gloire de tout ceci : je bénis mille fois le Seigneur de m'avoir appelé à l'état que j'ai embrassé, et de quelqu'affreuse couleur qu'on dépeigne la robe que je porte, je ne rougis de la porter que parce que j'en suis indigne. Je me rappelle ce que vous m'écriviez autrefois, avant mon départ pour les pays étrangers, que si j'allois vous dire adieu, je ne devois pas craindre que vous me détournassiez de mon dessein, et que vous me conduiriez vous-même sur le vaisseau, si telle étoit la volonté du Maître. Vous avez fait, chère maman, avec mérite un sacrifice qu'il auroit bien fallu faire par force dans la suite, et, en m'exilant volontairement pour l'amour de mon Dieu, j'ai prévenu l'exil auquel l'état devoit un jour me condamner. Priez beaucoup pour tous les auteurs de cette tragédie, ils nous font plus de bien qu'ils ne comptent nous faire de mal. Nous ne serons jamais mieux que quand nous serons plus moulus par la tribulation.

Achevez votre ouvrage, chère maman, et pressez-vous de vous sanctifier. Votre terme



approche ; voyez-le approcher avec confiance, non pas en vos mérites, mais en ceux de votre Sauveur, auxquels vous aurez d'autant plus de droits que sera grande votre confiance. La Mère de toute bonté vous assistera à la vie et à la mort, et votre fils vous a et vous aura toujours présente à l'autel : il peut vous servir de loin autant que de près. Dites à la chère Thérèse que j'embrasse de tout mon cœur en notre Seigneur, qu'elle perfectionne sous l'opération de la grâce, le tableau qu'elle a commencé. Les vertus qui en font l'ornement ne l'exemptent pas, sans doute, de bien des croix tant intérieures qu'extérieures ; telle est ordinairement la portion des âmes fidèles. Je sais par vos lettres ce qu'elle a à souffrir de corps, je conjecture ce qu'elle a à souffrir dans l'intérieur, parce que telle est ordinairement la conduite du céleste époux qui se plaît à éprouver la fidélité de pareilles âmes ; mais elle sait, cette intime sœur, que la vertu se perfectionne dans l'infirmité, et qu'on ne peut plaire au divin Maître couronné d'épines, qu'autant qu'on porte des caractères de ressemblance avec lui.

La chère sœur Michéa a de quoi se sanctifier dans son état ; qu'elle imite tant de

saintes qui ont vécu dans le mariage. Il y a plusieurs demeures dans la maison du Père céleste ; celui-là est plus agréable à Dieu qui remplit le mieux les devoirs de son état. Que cette chère sœur rende avant tout à Dieu ce qu'elle lui doit, et dans le divin ordre ; qu'elle soit pour son mari ce qu'elle doit être ; dans un âge avancé elle doit partager ses infirmités comme elle partage ses biens ; qu'elle augmente le nombre des saints, et que, par les soins qu'elle prendra de l'éducation de ses enfans, elle travaille à leur procurer des biens plus solides que ceux qu'elle peut leur laisser.

La chère Claudine qui a l'aimable Jésus pour époux, sait assez que pour être admise aux noces de l'Agneau, la virginité ne suffit pas, et qu'il faut que l'huile des bonnes œuvres et des vertus de son état entretienne toujours le feu de cette lampe mystérieuse qui ne doit jamais s'éteindre.

La mère et les filles me sont chères en Dieu. Ne regrettez pas ma présence ; nous nous réunirons dans peu pour ne nous plus séparer.

J'ai écrit à mon cher oncle. Il y a deux ans que je n'ai rien reçu de vous. Je pris l'an passé des mesures pour que vous eussiez

quelqu'adresse pour me faire tenir vos lettres. Donnez des marques de mon souvenir aux personnes qui pensent à moi et qui ne me croient pas si noir qu'on veut me faire. S'il arrivoit, dans la suite, que, pour quelque raison d'état, il y eût du danger pour vous à m'écrire ou à recevoir mes lettres, il faudroit me le faire savoir, et je sacrifierois pour Dieu, et dans son ordre, la consolation que je trouve dans ce commerce. De tendres complimens à Mad....; ses croix me la rendent plus chère; c'est la plus sûre voie du salut. Je suis, etc.

Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

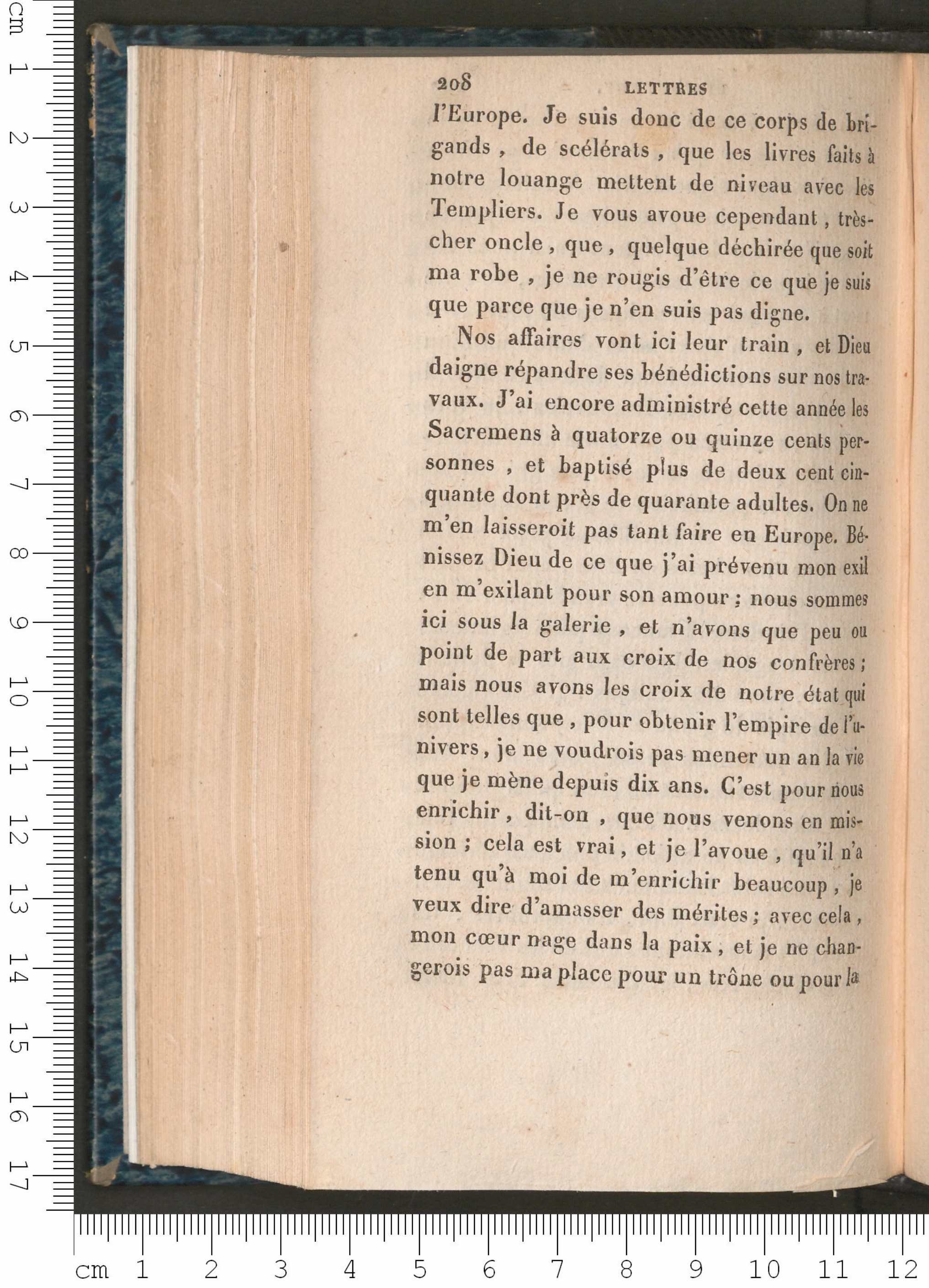
CXXIX.e LETTRE.

A M. Tardy.

En Chine, le 16 septembre 1765.

Mon cher et très-digne oncle, voilà deux ou trois ans que je ne reçois rien de chez vous: je n'en suis pourtant pas surpris; apparemment que vous ne savez aucune voie sûre de me faire tenir vos lettres. J'ai toujours écrit: la Providence aura-t-elle conduit mes lettres jusqu'à vous? Je fis l'an passé ce qui dépendoit de moi pour vous procurer l'occasion

de m'écrire, et si je ne reçois rien cette année, j'espère qu'au moins l'an prochain j'aurai quelque signe de vie. Je sais maintenant tout ce qui se passe dans votre pauvre pays. Tout ira bien si tout va à nous détruire: je parle de cette destruction, de cette mort à tout qui est au-dessus de toute vie: comme vous n'aimez sans doute que Dieu seul, vous devez le louer de tout ce dont il saura tirer sa gloire. Renouvelez, je vous conjure, vos vœux pour notre cher Monarque, de qui on a arraché, malgré son inclination, la permission de porter des coups qui paroissent si terribles à ceux qui ne voient pas les choses en Dieu, pour la part surtout que vous pourrez prendre pour votre neveu. Priez aussi beaucoup pour les auteurs de ces tragédies. Les opprimés le doivent surtout, pour deux raisons: 1.° La volonté et l'exemple du grand modèle y sont exprès. 2.° Ces prétendus persécuteurs nous font probablement autant de bien qu'ils pensent nous faire de mal. J'aime bien autant voir mes confrères posséder le précieux héritage que notre saint fondateur nous souhaitoit en mourant, je veux dire, les opprobres, les croix, les persécutions, que de les voir confesseurs des rois, et florissans dans toute



l'Europe. Je suis donc de ce corps de brigands, de scélérats, que les livres faits à notre louange mettent de niveau avec les Templiers. Je vous avoue cependant, très-cher oncle, que, quelque déchirée que soit ma robe, je ne rougis d'être ce que je suis que parce que je n'en suis pas digne.

Nos affaires vont ici leur train, et Dieu daigne répandre ses bénédictions sur nos travaux. J'ai encore administré cette année les Sacremens à quatorze ou quinze cents personnes, et baptisé plus de deux cent cinquante dont près de quarante adultes. On ne m'en laisseroit pas tant faire en Europe. Bénissez Dieu de ce que j'ai prévenu mon exil en m'exilant pour son amour ; nous sommes ici sous la galerie, et n'avons que peu ou point de part aux croix de nos confrères ; mais nous avons les croix de notre état qui sont telles que, pour obtenir l'empire de l'univers, je ne voudrois pas mener un an la vie que je mène depuis dix ans. C'est pour nous enrichir, dit-on, que nous venons en mission ; cela est vrai, et je l'avoue, qu'il n'a tenu qu'à moi de m'enrichir beaucoup, je veux dire d'amasser des mérites ; avec cela, mon cœur nage dans la paix, et je ne changerois pas ma place pour un trône ou pour la

tiare. J'attends le grand jour. *Scio cui credidi, in quo speravi, quem dilexi. Reddet mihi in illâ die justus judex*, je n'ajouterai pas *coronam justitiæ*, mais *coronam misericordiæ*. En justice, il en faudroit bien comme le peu que j'ai fait et souffert, pour expier la centième partie de ma vie passée. Dites aux chers cousins et cousines tout ce que je leur souhaite. Hélas! que ne peuvent-ils lire dans mon cœur les vœux que je fais pour eux! je salue en Notre-Seigneur tous vos saints amis. Je suis, etc.

Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

CXXX.e LETTRE.

De Mademoiselle de Franchevile à M. Tardy.

Orléans, le 17 mai 1766.

Je m'acquitte avec grand plaisir, monsieur, de la commission dont me charge le très-respectable P. Roy. Sa juste tendresse pour sa chère famille, jointe à son inquiétude de ne point recevoir de ses nouvelles, l'a fait conjecturer que vous ni madame sa mère n'avez plus de voie sûre pour lui faire passer des lettres. Il me mande qu'il a reçu les miennes

et aucune de sa famille. J'ai reçu plusieurs lettres de ce pays-là que j'ai fait tenir à leur adresse en France. On m'indique une adresse pour faire passer les réponses à la Chine ; mais comme j'espère avoir cette année une voie très-certaine, je ne vous propose point encore celle que l'on m'a marquée. J'aurai l'honneur de vous mander quand la chose sera décidée, et remplirai à cet égard les intentions du cher P. Roy.

Vous savez sans doute tout ce qui est arrivé à Macao de la part du ministre portugais, et de quelle manière les Jésuites portugais et même français (ceux-ci contre le droit des gens) ont été enlevés, leurs maisons détruites, leurs meubles vendus à l'encan, de manière que les PP. Missionnaires à la Chine n'ont plus aucune correspondance à Macao, ce qui leur cause la plus grande perte du côté du temporel. Je ne doute pas que ces Pères, et en particulier notre intime ami, n'aient beaucoup à souffrir de ce nouveau désastre. Il est bien éloigné de s'en plaindre ; sa grande âme le met au-dessus de tout événement. Je crois cependant devoir vous dire, monsieur, et sans doute votre tendresse pour lui me prévient, que voici le temps où des secours de la part de sa famille

lui viendroient bien à propos. Sans parler de la nécessité de vivre, on ne fait rien dans ce pays qu'à force d'argent. Pour peu qu'il arrive quelque chose contre les chrétiens, on n'apaise les Mandarins subalternes qu'à force de présens. Les pauvres missionnaires se privent de tout pour ménager leurs chers néophytes. C'est donc seconder leur zèle que de les mettre autant qu'on peut, en état de faire face à ces accidens qui ne sont point rares.

Si vous étiez, monsieur, ainsi que madame votre sœur, dans la disposition de faire passer de l'argent au P. Roy, je vous fournirai des moyens aussi certains qu'on en puisse trouver. Ce ne peut être que cette automne, vers la fin du mois de septembre, temps auquel on commence à se disposer à partir pour l'empire de la Chine.

Il n'est pas nécessaire de vous prévenir, monsieur, sur le secret qu'il faut tenir en ce temps-ci pour faire passer quelque chose aux missionnaires; c'est pourquoi je vous prie de ne communiquer ma lettre qu'aux personnes indispensables.

Il n'est peut-être point inutile que vous sachiez, monsieur, que mademoiselle de... ma très-respectable amie avec laquelle je demeure, m'avoit priée de venir l'aider à con-

duire la retraite des Dames établies en cette ville. A peine y fus-je arrivée qu'on parla de la détruire. Elle a pourtant encore subsisté un an. Enfin elle a subi le sort commun. Je suis restée avec mademoiselle de... à la maison de retraite, uniquement pour la conservation de la chapelle où l'on ne dit plus la messe. Vous voyez, monsieur, que nous avons partagé les croix de la Compagnie de Jésus. Si notre cher Père savoit cela, il s'en réjouiroit, car il n'aime que *plaies et bosses.*

Permettez-moi de profiter de cette favorable occasion de me recommander à vos prières, ainsi qu'à celles de madame votre sœur et de mesdemoiselles vos nièces. Je vous dirai tout simplement que depuis que j'ai eu le bonheur de connoître le P. Roy, et par lui sa respectable famille, je n'ai pas manqué de prier habituellement pour lui et ses dignes parens. Je serois heureuse si cet acte de reconnoissance de ma part me procuroit l'avantage de votre souvenir journalier devant notre Seigneur et sa sainte mère. J'espère que madame votre sœur voudra bien m'accorder la même grâce. Permettez qu'elle trouve ici des assurances de mon respect, et mesdemoiselles vos nièces celles de mes civilités très-humbles.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite estime et tous les sentimens qui vous sont dus, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante, etc.

CXXXI.e LETTRE.

A Madame Roy.

En Chine, le 28 août 1766.

VOILA quatre ou cinq ans bien révolus, ma chère maman, que je n'ai reçu de vous aucun signe de vie. Si vous n'avez pas écrit, c'est qu'apparemment vous ne l'avez pu; vous vous êtes contentée des sentimens du cœur qui non-seulement sont connus de Dieu, mais aussi de moi, et je n'en doute pas plus que si vous aviez occasion de me les faire connoître par vous-même.

Ma chère mère, vous êtes doublement ma mère. La fête de saint Augustin, que l'Eglise célèbre aujourd'hui, me fournit cette pensée, parce qu'elle me rappelle, aussi-bien que celle de sainte Monique sa mère, les larmes que je vous ai fait verser dans le temps auquel je ne connoissois ni la voie, ni la vérité, ni la vie. C'est avec cette pensée que j'ai dit la messe pour vous, persuadé que

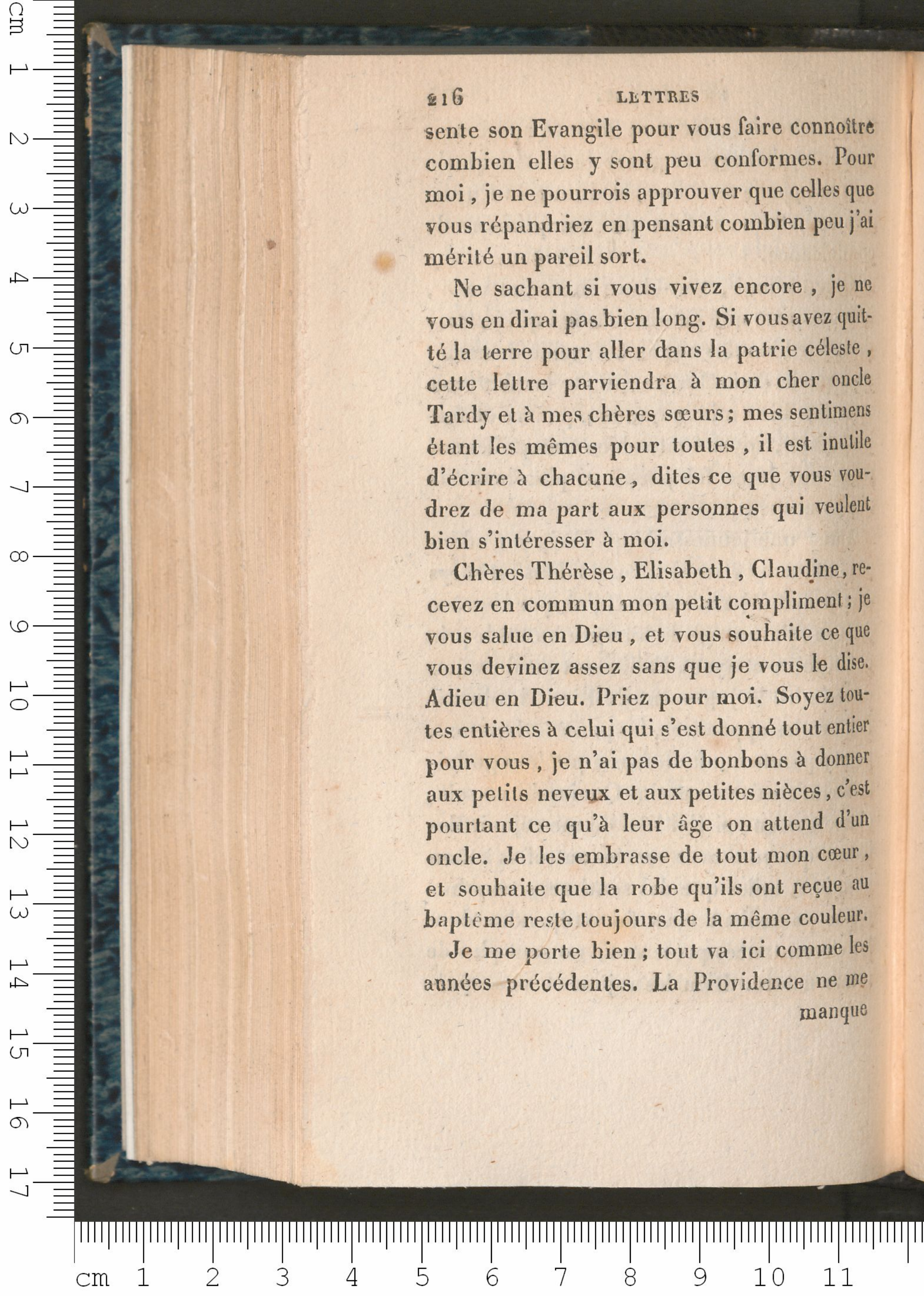
ce sacrifice plus efficace que mes larmes, peut me devenir un moyen de vous rendre la pareille, non pas certes que je pense que vous ayez besoin de cette naissance spirituelle, ou pour m'expliquer plus clairement, de la grâce sanctifiante qui nous fait enfans de Dieu; je crois que vous l'estimez assez, cette grâce, surtout depuis quelques années, pour ne la jamais perdre, ou pour ne pouvoir vivre un moment sans l'avoir recouvrée, si vous aviez eu le malheur de la perdre; mais c'est de cette perfection chrétienne, de cette fuite du monde et de ses maximes, de cette mort à tout et à vous-même, et de l'accroissement des dispositions que vous pouvez et devez mettre de votre côté, pour la consommation de votre prédestination; c'est de cela, dis je, que je veux parler; c'est cela que je demande sans cesse, et c'est en ce sens que je tâche de vous rendre la pareille par mes vœux.

Je souhaite, si telle est la volonté du Maître, que les précautions que j'ai prises pour me procurer de vos nouvelles aient leur effet, et me procurent la consolation d'apprendre de vous-même ce qui peut m'intéresser; c'est-à dire, jusqu'à quel point vous, mes intimes sœurs et le cher beau-frère, êtes à Dieu, et

comment vous adorez sa volonté suprême, sachant qu'il tirera sa gloire de tout ce que le monde appelle malheur, et dont on va peut-être souvent vous faire des complimens de condoléance.

Quant à moi, très-chère mère, et vous, intimes sœurs que j'embrasse et à qui je voudrois dire bien des choses à l'oreille du cœur, mais que le divin Maître qui me les dicteroit vous dira bien mieux que moi pauvre et foible organe, soyez toutes bien tranquilles sur mon sort ; je ne fus jamais ni plus heureux ni plus content.

Après une jeunesse bien dissipée, admis peut-être sans être bien connu dans un corps dont je ne fus jamais digne, j'ai, par la grâce de Dieu, l'avantage de bien connoître le prix de la croix ; et ayant d'ailleurs tant de sujets de craindre le jugement de Dieu, les humiliations, les opprobres, les persécutions sont, pour y paroître, la défense que le juge lui-même m'a mise en main. Quoi qu'il en soit, chère maman, si j'ai lieu de me réjouir des larmes que vous avez versées autrefois à mon occasion, celles que des sentimens trop humains pourroient vous faire répandre dans les circonstances présentes, ne sont plus de même nature. Dieu les rejète et vous pré-



sente son Evangile pour vous faire connoître combien elles y sont peu conformes. Pour moi, je ne pourrois approuver que celles que vous répandriez en pensant combien peu j'ai mérité un pareil sort.

Ne sachant si vous vivez encore, je ne vous en dirai pas bien long. Si vous avez quitté la terre pour aller dans la patrie céleste, cette lettre parviendra à mon cher oncle Tardy et à mes chères sœurs; mes sentimens étant les mêmes pour toutes, il est inutile d'écrire à chacune, dites ce que vous voudrez de ma part aux personnes qui veulent bien s'intéresser à moi.

Chères Thérèse, Elisabeth, Claudine, recevez en commun mon petit compliment; je vous salue en Dieu, et vous souhaite ce que vous devinez assez sans que je vous le dise. Adieu en Dieu. Priez pour moi. Soyez toutes entières à celui qui s'est donné tout entier pour vous, je n'ai pas de bonbons à donner aux petits neveux et aux petites nièces, c'est pourtant ce qu'à leur âge on attend d'un oncle. Je les embrasse de tout mon cœur, et souhaite que la robe qu'ils ont reçue au baptême reste toujours de la même couleur.

Je me porte bien; tout va ici comme les années précédentes. La Providence ne me manque

manque pas, à point nommé, dans mille dangers qui m'environnent. J'en aurois si long à dire là-dessus, que si je voulois tout dire, je ne finirois pas.

Adieu en Dieu, Jésus et Marie : adieu, chère maman et mes chères sœurs.

Nicolas-Marie ROY, Jésuite.

CXXXII.e LETTRE.

à M. Tardy.

Dans le Hou-Quang en Chine, le 28 août 1766.

J'ÉCRIS à ma mère par une autre voie. Celle-ci et celle-là parviendront, très-cher oncle, si le Maître le veut. J'ai écrit tous les ans, avez-vous reçu? pour moi il y a quatre ans que je n'ai eu de vos nouvelles.

J'ai pris et je prends encore des précautions auprès d'une vertueuse demoiselle à qui je suis uni en Dieu. Malgré les révolutions, elle a trouvé moyen de me faire tenir tous les ans de ses nouvelles, et de recevoir des miennes. Si cette voie réussit pour me procurer la consolation de m'entretenir encore avec vous sur la terre, j'en bénirai Dieu; si elle ne réussit pas, ou que la Providence ne nous en fournisse pas d'autre, il

faut obéir ; et sans que ce silence forcé puisse diminuer notre union plus étroite par les liens de la grâce que par ceux de la nature, j'attendrai en paix les temps de la consommation de toutes choses, pour nous réunir dans le divin centre des cœurs fidèles. Je connois trop votre foi nourrie par la lecture continuelle de l'Evangile, ou des livres qui en approchent le plus, pour croire que vous ayez honte de me reconnoître depuis que ceux qui me ressemblent *facti sunt spectaculum mundo, odibiles mundo, purgamenta mundi.* Vous les connoissez par vous-même un peu plus que bien d'autres, et vous attendez en paix ce qui pourra arriver. Ce qui est sûr, c'est que le grand Maître se glorifiera autant par nos humiliations qu'autrefois par nos succès. Puisque Dieu n'est pas moins grand, qu'avons-nous à désirer, si nous ne désirons que sa plus grande gloire ? Dites au cher cousin, à sa chère moitié, aux chères cousines, tant à celles qui sont dans le cloître qu'à celles qui sont dans le monde, tout ce que vous voudrez de ma part ; et quand vous leur aurez dit les choses les plus tendres et les plus engageantes dans un certain genre, vous n'aurez exprimé que foiblement mes sentimens, et ce que mon cœur

voudroit pouvoir leur dire : car le cœur a son langage plus expressif que la langue et la plume.

Oh ! que je fais de vœux pour que le cher cousin qui a bien sûrement fourni plus de moitié de sa carrière, fasse réflexion sur la rapidité avec laquelle passera ce qui lui reste; et qu'il se hâte d'imiter ceux qui aiment vraiment Dieu, et qui le servent avec fidélité et que je ne regarde cependant pas comme des saints : car je dis tous les jours à l'autel *tu solus sanctus* à ce Saint des saints devant qui, avec nos prétendues bonnes œuvres, nous ne sommes que des serviteurs inutiles qui n'avons fait que ce que nous devions ; ce Saint des saints qui jugera nos justices, et au jugement duquel notre grande ressource, je pourrois même dire notre unique ressource est une confiance sans bornes aux mérites du Sauveur, bien loin de nous appuyer sur les nôtres. Je conseille à ce cher cousin, et je lui souhaite ardemment le mépris du monde bien des années avant de le quitter; la méditation continuelle des vérités évangéliques et le soin d'y conformer sa vie; en un mot, toutes les vertus qui peuvent faire une vie chrétienne. Tout cela peut être un petit titre pour appuyer notre confiance,

un moyen de l'obtenir, et une préparation de notre côté telle que nous pouvons, à recevoir le don qui consomme tous les autres, la grâce de la prédestination.

Depuis le temps que je n'ai reçu de vos nouvelles, je ne sais de combien de petits anges vous êtes devenu le grand-papa; je les embrasse tous de tout mon cœur, et leur souhaite, surtout à l'autel, le seul bien que je connoisse et que je puisse et ose souhaiter à ceux qui me sont chers.

Si MM. Chapelot et Chenevet ne m'ont pas encore oublié, vous me ferez plaisir de leur présenter mes respects. Je ne doute pas que le R. P. Vaucher n'ait été prendre dans la patrie céleste une place proportionnée à ses mérites.

Si je savois que vous reçussiez mes lettres, j'en écrirois peut-être plus long. Soyez tranquille sur mon compte, tout va ici assez comme auparavant.

Si j'avois attendu qu'on m'exilât, je serois probablement à présent dans quelque coin de l'Italie ou de l'Allemagne sans exercer mon ministère. Je me suis exilé de moi-même, croyant en cela suivre l'ordre de Dieu sur moi; je ne suis pas fâché, et vous ne l'êtes sans doute pas non plus, que j'aie pris

les devans. J'attends avec impatience de vos chères nouvelles, et suis avec les sentimens que vous me connoissez, etc.

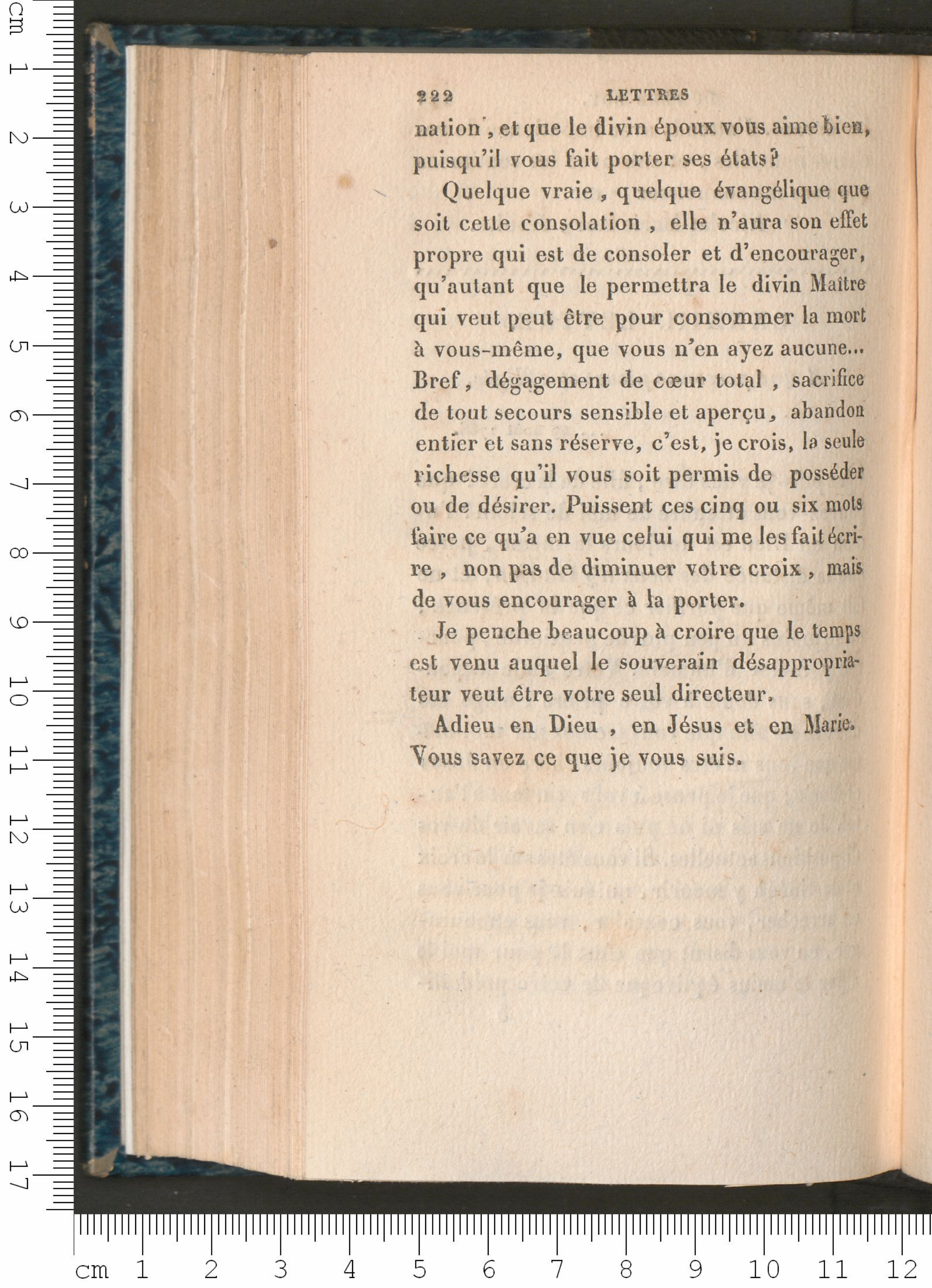
Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

CXXXIII.e LETTRE.

A une personne pieuse et affligée.

... 29 août 1766.

Que puis-je vous dire, fille de la croix ? que pouvez-vous attendre de moi de si loin ? l'union en Dieu est toujours la même, parce que la distance des lieux n'y fait rien, et ne fait même que purifier ce que la présence, ou au moins un peu plus de proximité, pourroit y mêler d'humain. Votre amie cependant, sans doute à votre prière, exige ces deux mots afin que vous sachiez par moi-même que vous m'êtes toujours chère en Jésus et Marie ; que je pense à vous, surtout à l'autel. Je ne sais ni ne puis rien savoir de vos dispositions actuelles. Si vous êtes sur la croix et destinée à y mourir, qui suis-je pour vous en arracher, vous consoler, vous encourager, en vous disant que c'est là pour moi le signe le moins équivoque de votre prédesti-



nation, et que le divin époux vous aime bien, puisqu'il vous fait porter ses états?

Quelque vraie, quelque évangélique que soit cette consolation, elle n'aura son effet propre qui est de consoler et d'encourager, qu'autant que le permettra le divin Maître qui veut peut être pour consommer la mort à vous-même, que vous n'en ayez aucune... Bref, dégagement de cœur total, sacrifice de tout secours sensible et aperçu, abandon entier et sans réserve, c'est, je crois, la seule richesse qu'il vous soit permis de posséder ou de désirer. Puissent ces cinq ou six mots faire ce qu'a en vue celui qui me les fait écrire, non pas de diminuer votre croix, mais de vous encourager à la porter.

Je penche beaucoup à croire que le temps est venu auquel le souverain désappropriateur veut être votre seul directeur.

Adieu en Dieu, en Jésus et en Marie. Vous savez ce que je vous suis.

CXXXIV.e LETTRE.

A un de ses confrères, en France.

.... 1766.

J'AI reçu, très-intime en Jésus et Marie, tout ce que vous avez écrit les années passées ; j'ai répondu.

Je bénis le Seigneur de ce que, dans les croix qu'il vous a fait porter, par une prédilection bien marquée, il vous a ôté les moyens de vous dédommager d'ailleurs. Vous auriez peut-être succombé à la tentation de chercher hors de lui ce que vous ne pouvez trouver qu'en lui. Toutes les révolutions extérieures, jointes au trouble du dedans, ont sans doute bien avancé la mort, ou si cela n'est pas, on peut dire que vous avez la vie bien dure.

Je recommande bien à Jésus et à Marie la chère âme qui vous a tant coûté, et je vous réponds de plus par une maxime de notre Maître, que le métier de sanctifier les âmes étant une chose surnaturelle, elle doit être une occasion de sacrifice pour le ministre même dont les succès et la sûreté sont attachés à cet esprit de sacrifice. Quant à ce

petit filet de crainte que Dieu n'exigeât...... filet de crainte qui fait un entre-deux et nuit à l'abandon parfait, filet de crainte que vous croyez qu'un mot de... ou de... feroit tomber ; voici ma réponse à une question à peu près semblable : elle est du Maître de ... et de ... — un abandon général et universel est toute la richesse qu'il soit permis à une âme dont Dieu veut être le partage, de désirer et de posséder. Encore à quoi se réduit cette possession quand le souverain désappropriateur daigne y mettre la main ? L'abandon est la ressource à toutes les misères des âmes en cet état, ou comme le plus universel supplément à tout. Je crois comme vous que le temps de parler de tout cela est à peu près passé, et que Dieu doit tenir lieu de tout.

Je crois que le cher.... est assez aimé de la bonne Mère à laquelle il a toujours eu une si grande confiance, pour qu'elle ne permette pas qu'il succombe sous le poids bien difficile à porter d'une certaine réputation. La manière la plus dangereuse d'y succomber est de laisser, sans s'en apercevoir, glisser dans son cœur des maximes anti-évangéliques, la fuite de la croix et surtout de l'opprobre, l'indisposition intérieure contre ceux qui y ont part.

Tel, d'une vertu rare; mais d'une grande réputation, mort depuis peu, me dit une fois que la raison qui lui faisoit croire que... avoit eu tort de se mêler d'une certaine affaire de zèle, étoit qu'il n'avoit tiré de là que des humiliations et des opprobres. Je vous avoue que tout jeune que j'étois, une pareille maxime me surprit beaucoup dans la bouche d'un tel homme. J'en ai tant vu d'autres qui, par la même raison, se seroient, je crois, scandalisés, s'ils avoient assisté à la grande tragédie du Calvaire !

Priez pour moi, très-intime. Adieu en Dieu, en Jésus et Marie. Abandon, mort, paix, et au-dessus de tout Dieu seul !

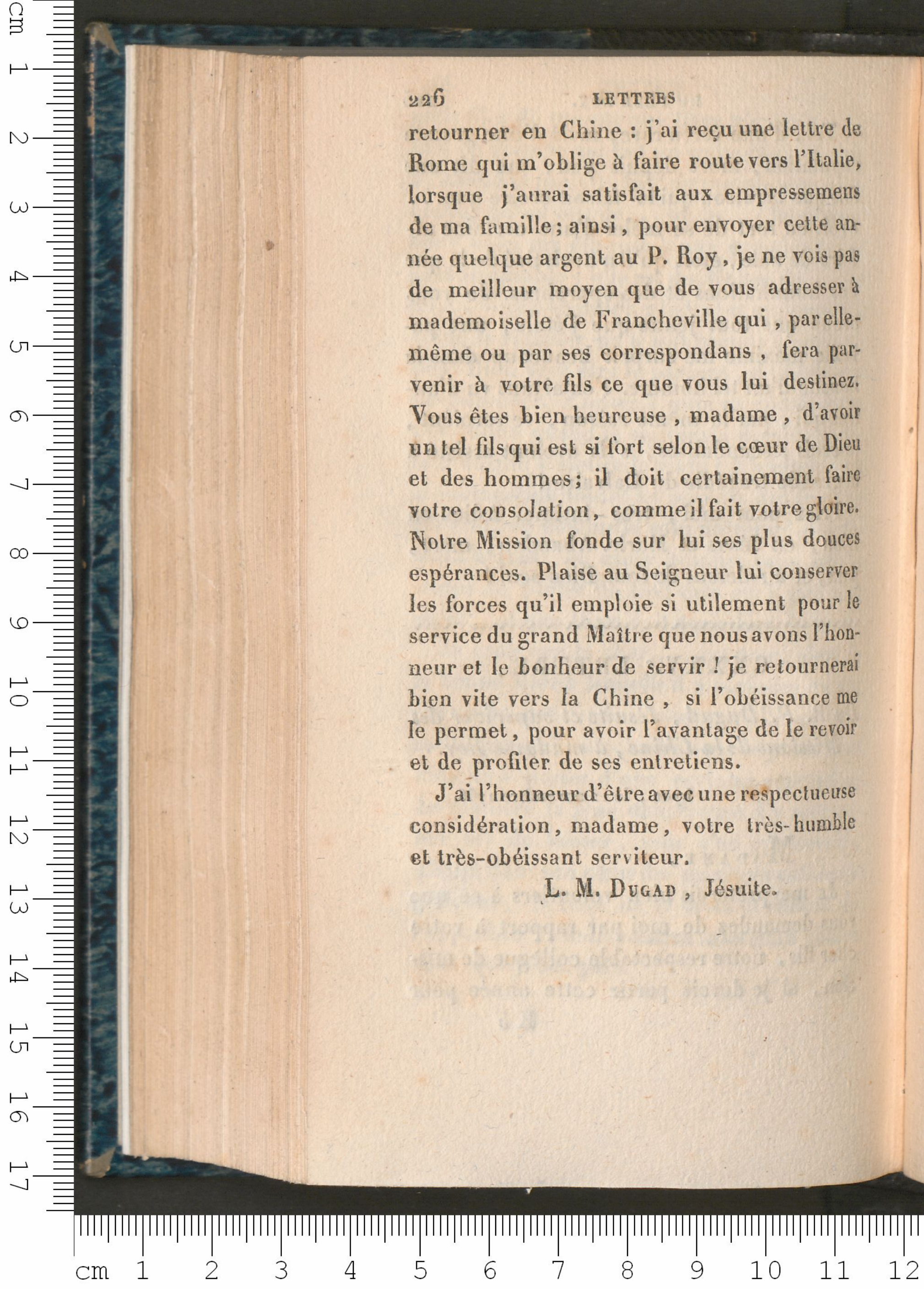
CXXXV.e LETTRE,

Du R. P. Dugad, Jésuite et supérieur des Missions de la Chine, à madame Roy.

Lyon, le 12 novembre 1766.

MADAME,

Je me prêterois bien volontiers à ce que vous demandez de moi par rapport à votre cher fils, notre respectable collègue de mission, si je devois partir cette année pour



retourner en Chine : j'ai reçu une lettre de Rome qui m'oblige à faire route vers l'Italie, lorsque j'aurai satisfait aux empressemens de ma famille; ainsi, pour envoyer cette année quelque argent au P. Roy, je ne vois pas de meilleur moyen que de vous adresser à mademoiselle de Francheville qui, par elle-même ou par ses correspondans, fera parvenir à votre fils ce que vous lui destinez. Vous êtes bien heureuse, madame, d'avoir un tel fils qui est si fort selon le cœur de Dieu et des hommes; il doit certainement faire votre consolation, comme il fait votre gloire. Notre Mission fonde sur lui ses plus douces espérances. Plaise au Seigneur lui conserver les forces qu'il emploie si utilement pour le service du grand Maître que nous avons l'honneur et le bonheur de servir ! je retournerai bien vite vers la Chine, si l'obéissance me le permet, pour avoir l'avantage de le revoir et de profiter de ses entretiens.

J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse considération, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

L. M. Dugad, Jésuite.

CXXXVI.e LETTRE.

A Mademoiselle de Francheville.

En Chine, le 28 août 1767.

J'ai reçu, mon intime sœur en Notre-Seigneur, votre lettre qui m'annonce un présent de votre part. La pacotille est aussi arrivée à bon port à Canton, mais elle n'est pas encore parvenue jusqu'à moi : recevez toujours mon remercîment en attendant ; mais non, je sais que vous n'en voulez point ; celui à qui vous l'offrez est assez riche pour vous le rendre au centuple. Quant à ce que vous exigez qu'à chaque pièce que je distribuerai, je fasse prier pour vous par mes néophytes, comme je ne sais pas si cela est assez pur et désintéressé, je n'ose vous promettre que je l'exécuterai à la lettre. Dieu seul, mon intime sœur, Dieu seul ! Je vous dirai à cette occasion, sans avoir ni de près ni de loin nulle envie de vous insinuer de jamais rien faire de semblable, que s'il se trouvoit quelqu'un qui eût pareil dessein d'envoyer ici quelques pacotilles de dévotion, vous pourriez conseiller une pacotille de crucifix de 6, de 8, de 9 pouces de hauteur; c'est ce dont nous

manquons le plus. Voici ensuite ce que je souhaiterois que l'on me procurât sans qu'il vous en coûtât rien, (s'il m'étoit aisé d'envoyer de l'argent, je paierois; au défaut de cette facilité, ma famille peut subvenir à cette petite dépense,) je voudrois un interprète de l'Ecriture sainte, ou un Ménochius, ou Tirin, ou quelqu'autre meilleur, s'il y en a; M..... vous dira cela. Plus, un Bréviaire romain en un seul volume de la dernière édition : la petitesse du caractère ne me fait pas de peine, mais la petitesse du volume me feroit plaisir. Je voudrois que le relieur mît à la fin une centaine de pages en papier blanc pour y mettre à la main les Saints particuliers; j'ai vu de ces Bréviaires guère plus gros qu'un volume du petit Anvers. *Item*, un Missel romain, petit in-4.° de la dernière édition, avec quelques pages blanches à la fin. *Item*, la parfaite Religieuse, par le R. P. Marin, minime. Quatre volumes de M. Boudon : 1.° Dieu seul. 2.° Le règne de Dieu dans l'oraison mentale. 3.° Les voies de la Croix. 4.° La vie de madame de Raufin et celle du Père Surin.

J'ai reçu cette dernière année des lettres de ma famille; il y avoit quatre ans que je n'en avois reçu.....

CXXXVII.e LETTRE,

De Mademoiselle de Francheville à Monsieur Tardy, en lui envoyant le fragment de la lettre du Père Roy, ci-dessus transcrit.

Orléans, le 12 janvier 1769.

J'ai reçu dans son temps, Monsieur, le paquet que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour notre respectable père Roy; j'en aurois volontiers payé le port : car je ne place point d'argent avec plus de plaisir que celui qui peut être utile à un homme de Dieu tel que lui. J'attendois pour vous en accuser réception, qu'on m'eût assuré que vos lettres sont parties; j'espère que la providence les conduira à bon port; mais vous n'en aurez réponse que dans deux ans, car voici la marche de ces lettres : elles arriveront à Canton à la fin d'août au plus tôt; notre saint ami qui est environ à cent lieues de Canton, y envoie tous les ans un exprès au mois de novembre pour porter les lettres en réponse à celles de l'année précédente, et prendre celles qui sont arrivées au mois d'août et auxquelles il ne répondra qu'au

mois de novembre de l'année suivante : car quoique les lettres du P. Roy soient datées d'août ou de septembre, elles n'arrivent toujours à Canton qu'au mois de novembre. J'ai eu l'avantage de recevoir toutes les années des nouvelles de ce saint Missionnaire, et même par plusieurs voies, ce qui me facilite de vous envoyer la moitié d'une de ses lettres, dans laquelle vous verrez qu'il me chargeoit de lui faire plusieurs emplettes pour lesquelles il désiroit qu'on s'adressât à sa chère famille. J'ai fait faire la commission par gens au fait et qui lui sont fort attachés. On vient de me mander que la petite pacotille se monte à 76 livres 17 sous, non compris le port du ballot jusqu'à Lorient. Si vous, Monsieur, ou Madame sa mère, souhaitez remplir cette somme, ou en tout ou en partie, vous aurez la bonté de faire tenir l'argent à Paris, à M. l'abbé Piroux, prêtre sacristain de la grande sacristie de Saint-Sulpice; il faudra s'il vous plaît, que vous me donniez avis du parti que vous prendrez, afin que je prévienne M. Piroux. Au reste, je vous propose cette bonne œuvre pour suivre l'intention de M. votre neveu, et si quelques raisons (qui seront toujours bonnes) vous détermінoient à n'y point souscrire, vous me

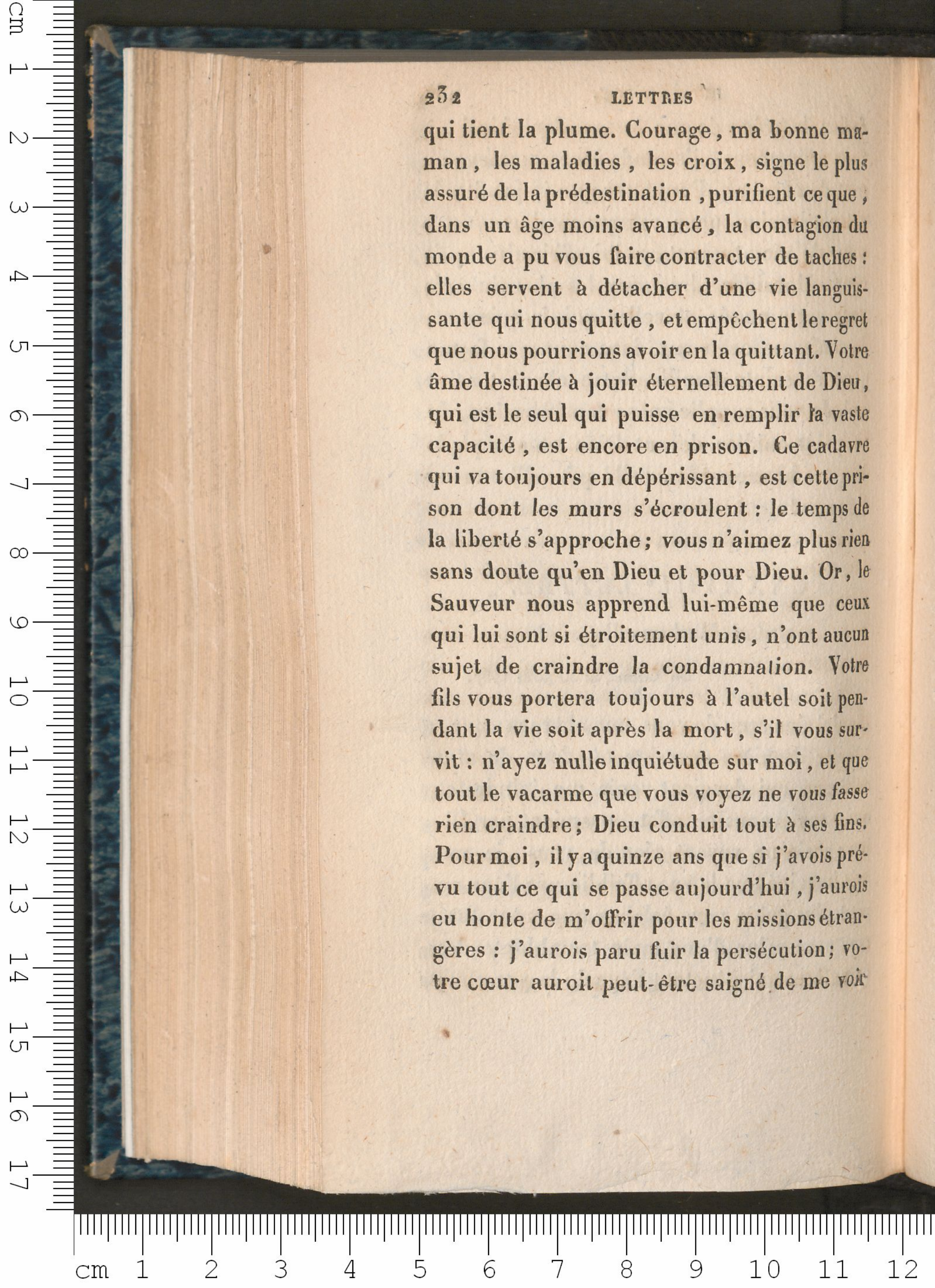
feriez la grâce de me le mander. Ainsi, à tous événemens, j'attends incessamment un mot de réponse. Permettez que je profite de cette occasion pour assurer madame votre sœur de mon respect, et lui offrir ainsi qu'à vous, Monsieur, les vœux les plus sincères pour cette année et celles qui la suivront. Je renferme ces vœux dans ceux que forme pour sa sainte famille notre cher et saint ami. Je vous supplie en sa considération, de ne point oublier devant Dieu et aux pieds de notre bonne mère, celle qui a l'honneur d'être, etc.

CXXXVIII.e LETTRE.

A Madame Roy.

En Chine, le 30 août 1767.

Je n'ai rien reçu de vous, ma chère maman, à cette dernière occasion où deux de mes collègues qui devoient venir me joindre et qui y sont venus en effet, passoient par Dijon; mais ne voyant rien de vous, je me suis imaginé que la vue affoiblie par l'âge ne peut plus guère vous éclairer que pour former avec peine d'une main tremblante des caractères qui dénotent l'âge de la personne



qui tient la plume. Courage, ma bonne maman, les maladies, les croix, signe le plus assuré de la prédestination, purifient ce que, dans un âge moins avancé, la contagion du monde a pu vous faire contracter de taches : elles servent à détacher d'une vie languissante qui nous quitte, et empêchent le regret que nous pourrions avoir en la quittant. Votre âme destinée à jouir éternellement de Dieu, qui est le seul qui puisse en remplir la vaste capacité, est encore en prison. Ce cadavre qui va toujours en dépérissant, est cette prison dont les murs s'écroulent : le temps de la liberté s'approche; vous n'aimez plus rien sans doute qu'en Dieu et pour Dieu. Or, le Sauveur nous apprend lui-même que ceux qui lui sont si étroitement unis, n'ont aucun sujet de craindre la condamnation. Votre fils vous portera toujours à l'autel soit pendant la vie soit après la mort, s'il vous survit : n'ayez nulle inquiétude sur moi, et que tout le vacarme que vous voyez ne vous fasse rien craindre; Dieu conduit tout à ses fins. Pour moi, il y a quinze ans que si j'avois prévu tout ce qui se passe aujourd'hui, j'aurois eu honte de m'offrir pour les missions étrangères : j'aurois paru fuir la persécution; votre cœur auroit peut-être saigné de me voir

sans feu ni lieu, me réfugier de royaume en royaume. Dieu en agréant le sacrifice que vous fîtes de mon départ, a voulu vous épargner de plus grandes peines que vous auriez eues à porter, si j'étois resté en France. Dieu sur tout ! qu'il ait à jamais notre adoration et notre amour ! je vais toujours mon train, et les croix de providence attachées à mon état actuel suffisent sans doute pour ma foiblesse. Le Seigneur me tient éloigné des autres qui font la gloire et qui feront la couronne de mes confrères d'Europe. Je me porte bien, et je ne suis jamais malade que pendant les grandes chaleurs de l'été qui sont ici excessives. Mon divin Maître sait assez qu'il n'y a guères que l'été où j'aie le temps d'être malade ; aussi quand il daigne m'envoyer quelque chose, c'est toujours dans ce temps-là.

Adieu, chère maman, si vous pouvez cependant me dire vous-même que vous vivez encore, cela me fera plaisir; sinon, Dieu seul me tient lieu de tout. C'est en lui et dans le cœur de la Mère de toute bonté que vous me trouverez toujours le plus respectueux et le plus tendre des fils.

Nicolas-Marie Roy, *Jésuite.*

Chère sœur Thérèse, j'ai donc enfin, après

un siècle, reçu de vous un petit signe de vie ; vous n'avez pu m'en donner les années passées, je le sais ; je doute que depuis votre lettre écrite, vous n'ayez pas reçu des nouvelles de la demoiselle que j'ai priée de me procurer des vôtres, en vous donnant les moyens de m'écrire ; apparemment qu'elle n'avoit pas reçu ma lettre d'avis ; mais si vous avez encore quelque rapport avec Mad... de près ou de loin, il seroit plus qu'inutile que M. son fils sût le moyen que cette demoiselle vous enseignera pour m'écrire. Lorsqu'il étoit l'ange et le modèle du collége de Louis-le-Grand, j'eus occasion de lui procurer la connoissance de cette vertueuse demoiselle. Quand il lui rendoit des visites, il revenoit embaumé de sa pieuse conversation ; il lui a même écrit après son retour à Dijon ; elle demeuroit pour lors à Paris.

Je vous remercie bien de vos offres, mon intime sœur ; quoique j'aie passé de beaucoup trente-trois ans, j'ai toujours assez compté sur votre charité pour regarder comme à moi ce qui est à vous ; mais, grâces à la divine Providence, je n'ai besoin de rien, et depuis que j'ai tout quitté pour ne dépendre que d'elle, je lui ai souvent fait mes amoureuses plaintes de ce qu'elle me servoit trop

bien. Il est vrai aussi qu'il me siéroit mal d'être trop délicat, et quoiqu'en dise le proverbe, je vous assure que je ne refuserois jamais des perdrix qu'on me présenteroit sans oranges. Il pourroit cependant se faire qu'on s'adressât à vous pour une emplette de livres que je demande; cela peut aller, je pense, à une dizaine d'écus; si je ne trouve aucuns moyens sûrs d'envoyer de l'argent, et que la Providence n'y pourvoie pas d'ailleurs, je croirai alors que Dieu accepte votre bonne volonté et veut bien employer quelque chose de vos facultés pour la propagation de l'Evangile; en ce cas, je dirai qu'on s'adresse à vous. Si cependant votre bonne volonté n'a pas lieu d'être employée, ne laissez pas de me procurer, si vous le pouvez, une abondante provision de vertus essentielles à mon état, dont je n'ai encore que l'écorce. Voilà sur la terre la seule chose qui me manque, et la seule que je désire.

Courage, intime sœur; vous me mandez que les infirmités ne vous quittent guères; je sais, sans qu'on me le mande, par la connoissance que j'ai de tant d'épouses de Jésus-Christ, je sais que les infirmités, les langueurs, les croix intérieures vont probablement de compagnie. Que pourriez-vous de

vous-même, ma chère sœur, pour purifier votre âme et la préparer à la venue de l'époux? vous ne pourriez guère que laver les dehors de la coupe; il faut que le souverain désappropriateur y mette la main et tienne souvent l'âme sous la presse pour en exprimer toute la corruption.

La Mère du bel amour vous en dira plus au cœur que je ne puis vous en dire de si loin. Pensez devant Dieu au plus tendre des frères. Bonne fête, je vous l'ai souhaitée à l'autel, puisque sainte Rose est un des jours dont la messe vous est consacrée.

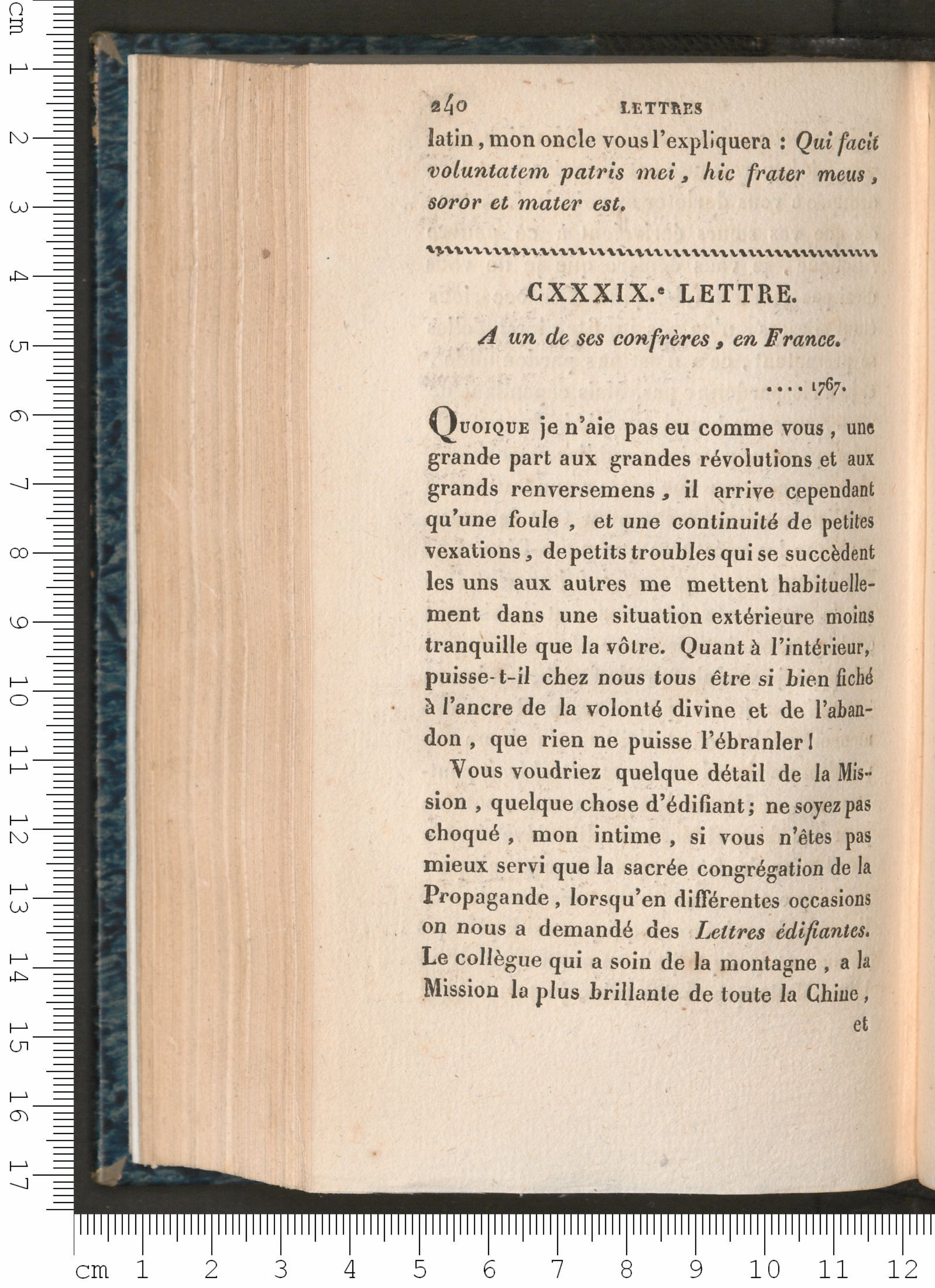
Chère Elisabeth, à vous; mille assurances de mes sentimens à mon très-cher frère. Vous voilà donc mère de famille, et j'ai l'indiscrétion de vous prêcher le détachement. Pouvez-vous ne pas aimer des enfans si aimables, et celui de qui, après Dieu, vous les tenez? pouvez-vous ne pas tenir à une fortune qui sera la leur, et qui servira à leur établissement? — Intime sœur, je ne suis pas si dur que vous pouvez le penser; je crois pouvoir allier les conseils même de l'Evangile avec les sentimens de la nature pris dans de justes bornes; si j'étois sur les lieux, je mangerois peut être de caresses vos petits anges; mais, chère sœur, puisque vous me

mettez là-dessus, voici les vœux que je fais pour vous, et que je ne cesserai de faire, jusqu'à ce qu'ils soient exaucés ou que je cesse de vivre. Ayant eu le bonheur de présenter vos enfans sur les fonts sacrés, vous les avez reçus, venus de là, purs et sans tache; puisse cette angélique candeur vous plaire infiniment plus que les grâces de la nature et les gentillesses de l'esprit! puissent ces dons naturels ne servir jamais qu'à adorer leur auteur! puissiez-vous employer une fois plus de soins à conserver leur innocence et à sauver leur âme, qu'à conserver et augmenter leur fortune périssable! puissiez-vous..! Oh! que j'en dirois long là-dessus! mais le divin Maître à qui vous êtes sans doute dévouée toute entière, ne vous laissera pas ignorer sans doute vos essentiels devoirs. Ce ne sont que des filles, direz vous? peut-être je répondrai: c'est le sexe qui a donné au monde un sauveur. Vous voudriez bien un petit dauphin, et si j'étois à portée, combien ne me demanderiez vous pas peut-être de messes à cette intention! Là-dessus, je vous arrête et je vous demande: imiteriez-vous la foi de votre mère? Si ce fils à peine sorti de l'enfance venoit par la corruption du siècle à perdre l'apanage précieux de cet âge si pur,

comme une autre Monique, n'auriez-vous plus de vœux à former ni de larmes à répandre que pour l'âme de ce fils bien-aimé? Si le Seigneur exauçoit vos vœux, et après vous l'avoir rendu, le reprenoit d'une autre manière en le destinant à l'autel, soumettriez-vous de bonne grâce votre volonté à la volonté souveraine du Maître? Si ce sacrifice fait ne suffisoit pas encore, et que la présence ou le peu d'éloignement de ce fils vous servît encore d'une espèce d'appui que le Maître voulût vous ôter; qu'il fallût, par exemple, que ce fils s'expatriât et vînt joindre son oncle pour faire avec lui le métier de pêcheur d'hommes, et de moisonneur de croix, seriez-vous prête à le conduire vous-même sur le vaisseau? Si vous étiez dans de pareilles dispositions, je serois le premier à unir mes vœux aux vôtres. Mon intime sœur, allons tous à notre terme chacun selon notre état. La figure de ce monde passe, ne nous laissons pas éblouir comme les enfans, par un peu de clinquant. J'embrasse les petits anges. Quand elles seront en état de goûter le seul bonbon que j'aie à leur envoyer, je pourrai leur en donner. Je suis le plus tendre des frères.

Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

Pour vous, Mademoiselle Claudine, qui avez fait la paresseuse, et qui étiez peut-être occupée à vous dorloter au coin du feu, tandis que vos sœurs écrivoient à ce pauvre Asiatique, je vous déclare que je ne vous dirai pas même un bonjour. Les occasions étant si rares, n'en pas profiter lorsqu'elles se présentent, cela n'est pas pardonnable, et je ne le pardonne pas. Mais cependant ne pensez-vous pas à moi aux pieds des autels; et lorsque vous paroissez oublier votre frère, n'est-ce pas parce que votre cœur tout plein de Dieu est indifférent pour tout le reste, et n'aime les créatures que pour Dieu et en Dieu? Supposant que cet oubli ne peut être que de cette sorte, je reviens, et j'embrasse en Dieu mon intime sœur. Le mot en est échappé; je voulois faire le fâché, je n'y entends rien : je n'ai pas le temps de recommencer ma lettre, et d'ailleurs la plume suivant l'impulsion du cœur, me trahiroit peut-être encore. Je suis donc pour vous, comme pour vos deux aînées, le plus dévoué et le plus tendre des frères, parce que je suis persuadé que vous êtes toutes trois remplies de l'amour de celui seul qui peut remplir nos cœurs; et quoique j'aie au moins autant oublié le latin que le français, je termine en



latin, mon oncle vous l'expliquera : *Qui facit voluntatem patris mei, hic frater meus, soror et mater est.*

CXXXIX.e LETTRE.

A un de ses confrères, en France.

.... 1767.

Quoique je n'aie pas eu comme vous, une grande part aux grandes révolutions et aux grands renversemens, il arrive cependant qu'une foule, et une continuité de petites vexations, de petits troubles qui se succèdent les uns aux autres me mettent habituellement dans une situation extérieure moins tranquille que la vôtre. Quant à l'intérieur, puisse-t-*il* chez nous tous être si bien fiché à l'ancre de la volonté divine et de l'abandon, que rien ne puisse l'ébranler !

Vous voudriez quelque détail de la Mission, quelque chose d'édifiant; ne soyez pas choqué, mon intime, si vous n'êtes pas mieux servi que la sacrée congrégation de la Propagande, lorsqu'en différentes occasions on nous a demandé des *Lettres édifiantes.* Le collègue qui a soin de la montagne, a la Mission la plus brillante de toute la Chine, et

et pourroit vous servir mieux que moi. Il est vrai que Dieu qui a ses desseins sur ce Pasteur, permet depuis plusieurs années que son troupeau, qui étoit réuni autour de lui, se disperse, lui occasione bien des voyages ; et plusieurs même, faute de trouver de quoi vivre dans leurs stériles montagnes, passent dans d'autres provinces, ce qui fait saigner le cœur du collègue, mais la saignée est peut-être nécessaire pour avancer la mort. Pour moi qui, dans cinquante ou soixante lieues d'étendue, puis compter environ deux mille chrétiens; qui, pour aller chercher mes brebis dispersées, et faire par an douze à quinze cents confessions, suis toujours par voie et par chemin, que voulez-vous que je vous mande ? Il n'y a rien d'assez enluminé pour écrire : il y a abondamment cependant pour répandre son cœur *os ad os* dans celui d'un ami qui est dans les mêmes sentimens. Dans de pareilles conversations, tout en se plaignant doucement devant Dieu de ce qu'il ne suscite pas quelque Xavier, quelque ressusciteur de morts pour faire aller la besogne plus vite, on ne laisseroit pas de bénir le Seigneur d'une quantité prodigieuse de bienfaits qui, sans avoir rien d'éclatant, font cependant par leur totalité, leur contraste, un

complexe bien admirable. Que de traits marqués de la Providence sur le Missionnaire, pour cacher sa route pendant le jour et l'éclairer pendant la nuit, pour le préserver de mille dangers ou l'en tirer lorsque, pour exercer sa foi, le Maître l'y a laissé tomber! Que de choses prises dans les mœurs, les coutumes, le caractère de la nation, choses si anti-françaises et qui font mourir! Que de marques de protection visible pour conduire au baptême certains prédestinés! Que de circonstances miraculeuses dans la vocation de tel et de tel! Quel courage n'inspire-t-il pas à l'Asiatique si mou, pour le rendre constant dans une persécution continuelle! Elle ne vient pas, ou du moins rarement, de la part des puissances : mais vivre sans parens, sans amis, *environné d'ennemis*, étranger dans sa propre patrie ; renoncer, dans la crainte d'offenser Dieu ou de se trouver dans l'occasion de l'offenser, dans la crainte de désobéir à Rome ou de paroître même lui désobéir ; renoncer, dis-je, à toutes les coutumes que l'usage, la bienséance, fait passer pour lois indispensables dans l'esprit des infidèles : voilà leur position. Que d'héroïnes chrétiennes, malheureusement tombées entre les mains de maris infidèles, font

pour conserver leur foi, ce que l'on a admiré dans les martyrs de la primitive Eglise ! Quelle simplicité de foi ! Quelle innocence dans le plus grand nombre de ceux qui exercent ! (car il n'y a aucun missionnaire qui n'ait certain nombre de familles anciennes, lesquelles, quoique sans exercice de religion, n'apostasient pas, et présentent encore leurs enfans au baptême.) Si je vous voyois, je vous dirois bien des choses qui nous feroient bénir Dieu, et je n'en trouverois qu'avec trop de peine pour un certain public, pour que je puisse me déterminer à écrire ce qu'on appelle une *lettre édifiante*.

Nos affaires ici vont leur train ordinaire : ni beaucoup mieux, ni beaucoup plus mal. Mais en tout sens, en tout pays, par rapport à nous tous, tout va bien dès que tout va à nous détruire, c'est-à-dire, à détruire en nous tout ce qui pourroit s'opposer à Dieu.

Dieu seul ! Dieu seul !

CXL.e LETTRE.

A M. Tardy.

En Chine, le 1.er septembre 1767.

J'ai reçu, mon très-cher oncle, votre lettre apportée par trois confrères arrivés à bon port. Ce que vous me dites de M...... fait un bon effet. J'adore le grand Maître qui saura tirer sa gloire de tout. Ce n'est pas la première instruction qu'il m'a préparée en ce genre pour purifier le zèle. Nous serions bien dupes si nous attendions notre récompense des hommes. D'ailleurs tout ce qui nous donne quelque trait de ressemblance avec notre divin modèle, doit nous remplir d'amour et d'admiration. Jésus-Christ guérit dix lépreux, un seul témoigne sa reconnoissance, encore étoit-ce un Samaritain. Parmi tant de voix confuses qui crioient : *tolle, tolle, crucifige, etc.* combien partoient de la bouche de ceux qui avoient eu une part singulière à ses bienfaits !

Parmi mes confrères, il y en a deux de Paris à qui je suis bien uni ; je voudrois bien qu'ils fussent de vos amis. L'un s'appelle de Sainte-Croix, l'autre d'Homey ;

celui-ci pourroit vous apprendre lui-même comment il a recouvré la vue. Celui, après Dieu, à qui il le doit, est cet ami intime du R. P. Noiret, mort dans son pénible emploi, et dont je crois vous avoir parlé. Je salue en Dieu le P. Noiret et mon ancien collègue le P. Triboulet, et j'embrasse tendrement le cher cousin ainsi que sa chère épouse. Quoique le temps semble s'approcher où l'on pourra dire : *Beati ventres qui non genuerunt, et ubera quæ non lactaverunt*, j'espère cependant qu'à quelque malheureux état que notre pauvre royaume soit réduit, ceux qui auront donné à leurs enfans une éducation et surtout des exemples parfaitement chrétiens, recueilleront toujours, moyennant la grâce de Dieu, le précieux fruit de leurs soins et de leur piété. Puisse ce cher cousin et sa chère moitié se trouver renfermés dans ce nombre heureux ! je le souhaite autant que je l'espère. Celle des cousines qui est sur la croix, sert sans doute à vous en donner votre part, et vous procure aussi-bien qu'à son frère l'occasion d'amasser bien des mérites. Je la salue en Notre-Seigneur, si elle vit encore, et la félicite de ce qu'elle porte *signum crucis*.

J'écris par une autre voie à ma mère et à

mes sœurs, par celle-ci à mes cousines, comme vous le souhaitez; et quelque peine que j'aie à augmenter le nombre de mes lettres, je ne refuserai pas de le faire une autre fois, si j'apprends d'elles-mêmes que Dieu ait donné quelques bénédictions à celle-ci. Au reste cependant je crois que M.lle..... vous aura recommandé de m'écrire sur du papier bien fin, et de faire vos paquets bien petits. J'ai eu autrefois de la peine de voir entrer vos chères filles dans une maison soumise aux Pères de l'Oratoire et non pas à l'Evêque comme celle de Dijon. J'étois trop jeune alors pour en dire mon avis; vous avez cru bien faire. Dieu qui juge les cœurs, exaucera, à ce que j'espère, les vœux que vous faites pour la conservation de leur foi. Dites-moi, je vous prie, qu'est devenu M....? je souffris beaucoup à mon dernier passage à Dijon, de voir ma sœur cadette qui avoit fait céder pour sa direction, M.... à M. Morin, très-digne prêtre. Il a couru sous le nom de celui-là une lettre de rétractation adressée à M. de Caylus évêque d'Auxerre, lorsque j'étois à Paris. Si cette lettre est véritablement de lui, et qu'il ait soutenu dans la suite les sentimens qu'elle exprime d'une manière authentique, à la bonne heure. J'étois

alors trop jeune et sans caractère pour pouvoir entrer dans la confiance de ma sœur et lui dire ma pensée. Mon habit même lui auroit peut-être rendu mon conseil suspect. Dans ce déluge de malheurs qui inondent notre patrie, si vous croyez qu'il y ait quelqu'un de la famille à qui il y ait conseil à donner, souvenez-vous que je vous ai toujours regardé comme leur père. Si mon autorité est de quelque poids, joignez-la à la vôtre. Je suis, etc.

Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

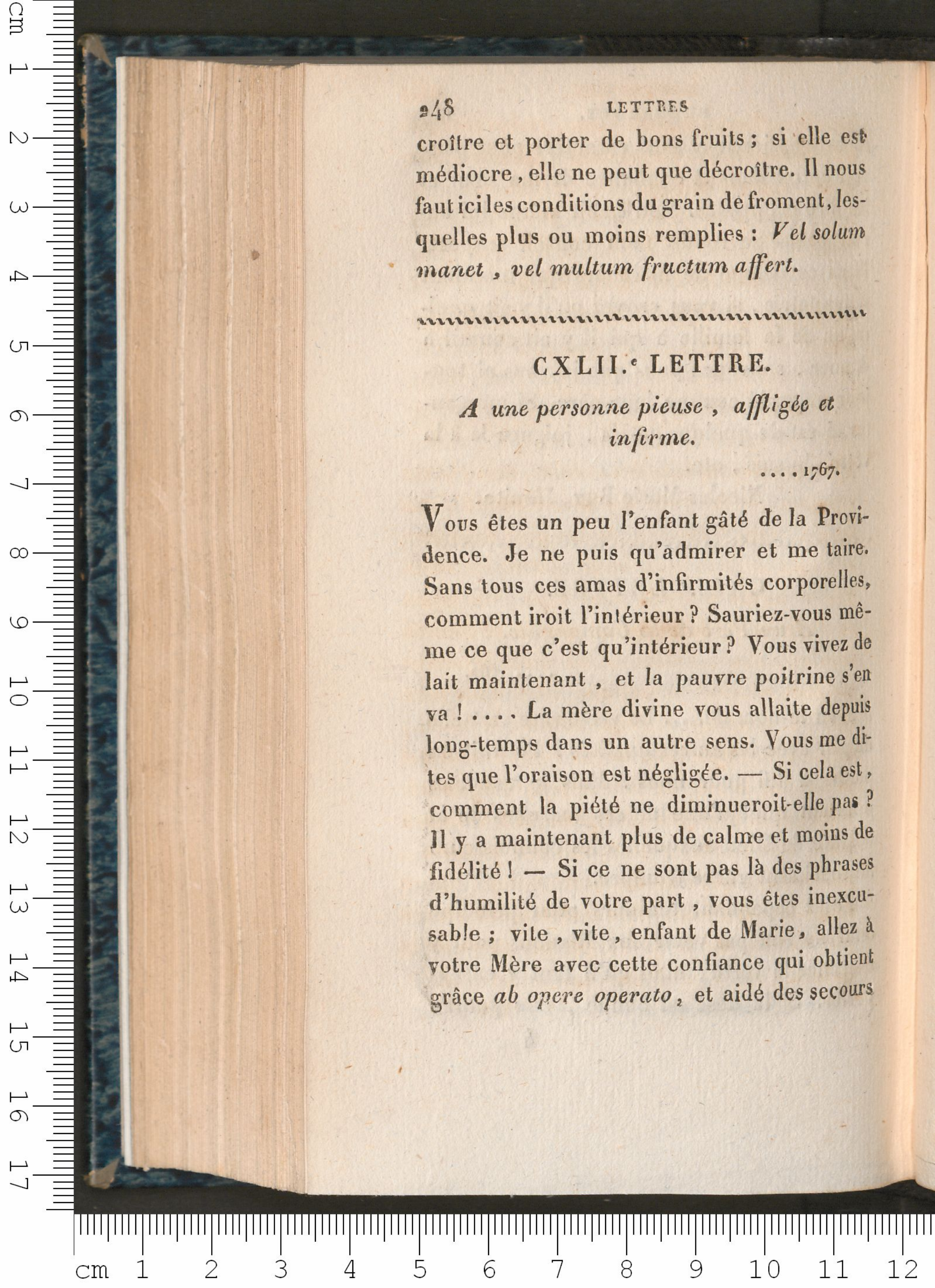
CXLI.e LETTRE.

A un Père de la Compagnie.

.... 1767.

J'ai vu le nom de..... La vertu rare va-t-elle de pair avec les autres qualités ? Pouvoit-on penser à lui pour nous ? Mais je voudrois pourtant quelqu'une de ces marques de la volonté de Dieu auxquelles les connoisseurs ne se laissent guère tromper.

Posez cependant toujours pour principe qu'il ne faut pas venir aux Missions pour y chercher la vertu, mais qu'il faut y en apporter. Si la dose est bonne, elle pourra



croître et porter de bons fruits ; si elle est médiocre, elle ne peut que décroître. Il nous faut ici les conditions du grain de froment, lesquelles plus ou moins remplies : *Vel solum manet, vel multum fructum affert.*

CXLII.e LETTRE.

A une personne pieuse, affligée et infirme.

.... 1767.

Vous êtes un peu l'enfant gâté de la Providence. Je ne puis qu'admirer et me taire. Sans tous ces amas d'infirmités corporelles, comment iroit l'intérieur ? Sauriez-vous même ce que c'est qu'intérieur ? Vous vivez de lait maintenant, et la pauvre poitrine s'en va ! .... La mère divine vous allaite depuis long-temps dans un autre sens. Vous me dites que l'oraison est négligée. — Si cela est, comment la piété ne diminueroit-elle pas ? Il y a maintenant plus de calme et moins de fidélité ! — Si ce ne sont pas là des phrases d'humilité de votre part, vous êtes inexcusable ; vite, vite, enfant de Marie, allez à votre Mère avec cette confiance qui obtient grâce *ab opere operato*, et aidé des secours

qu'elle sollicitera pour vous, redoublez vos efforts avec paix. Cependant, liberté, douceur, amour. Adieu.

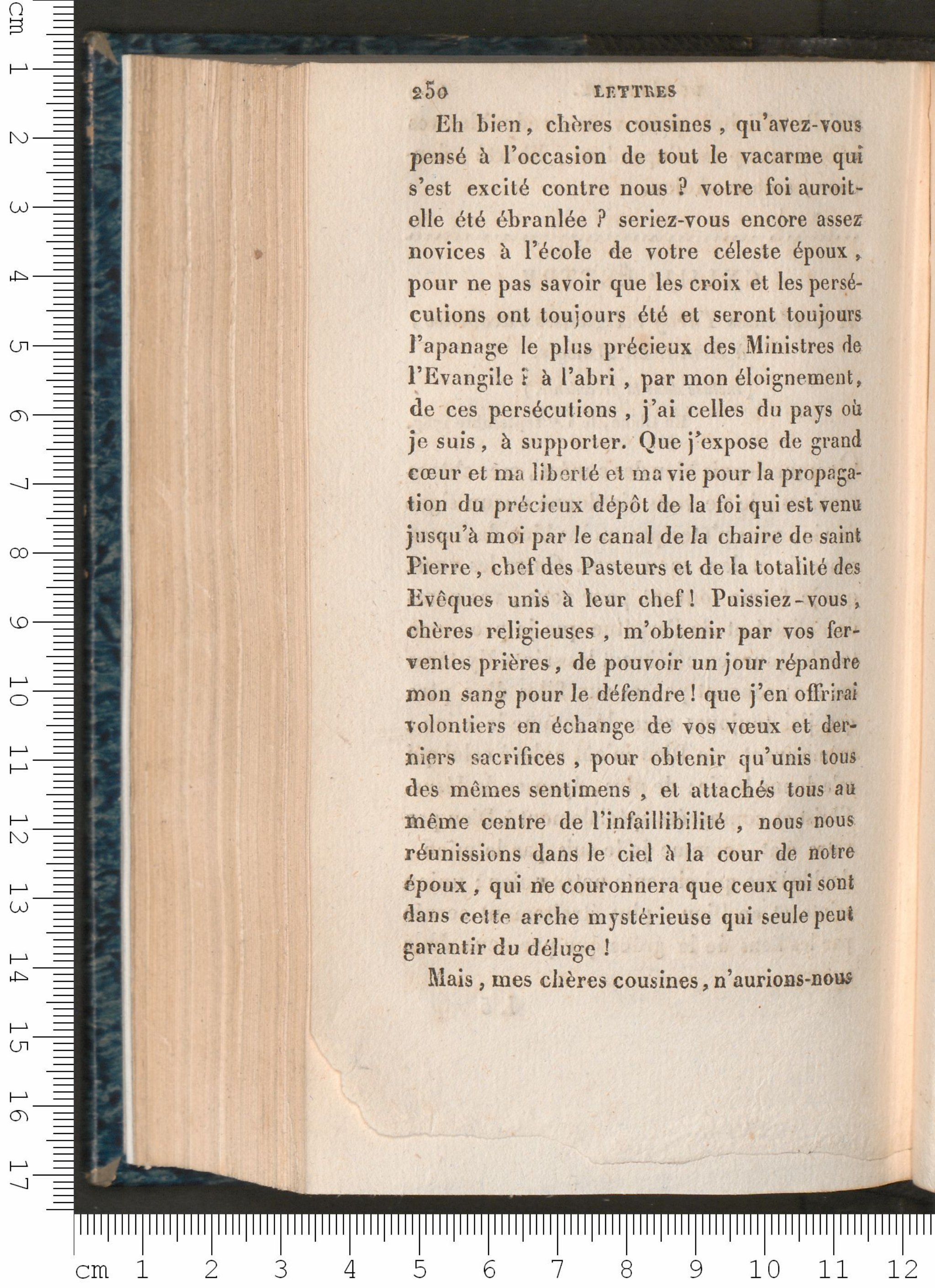
CXLIII.e LETTRE.

A Mesdames Tardy religieuses Jacobines, à Semur en Auxois.

(*Incluse dans la précédente.*)

En Chine, le 1.er septembre 1767.

Quoique depuis bien des années, mes chères cousines, je ne vous aie donné aucun signe de vie, vous n'êtes pas moins bien dans mon souvenir et dans mon cœur. Outre les vœux que je forme souvent pour vous, vos noms de Félicité et de Perpétue que je prononce tous les jours en célébrant les saints Mystères me font souvent penser aux filles d'un père que j'ai toujours regardé comme le mien, même avant que Dieu m'eût enlevé celui qui m'a donné la vie; de plus, épouses de Jésus-Christ et consacrées spécialement à Dieu par votre état, comme je le suis par le mien, double titre qui cimente notre union; union sainte et en Dieu, plus étroitement serrée par les liens de la grâce que par ceux de la nature.

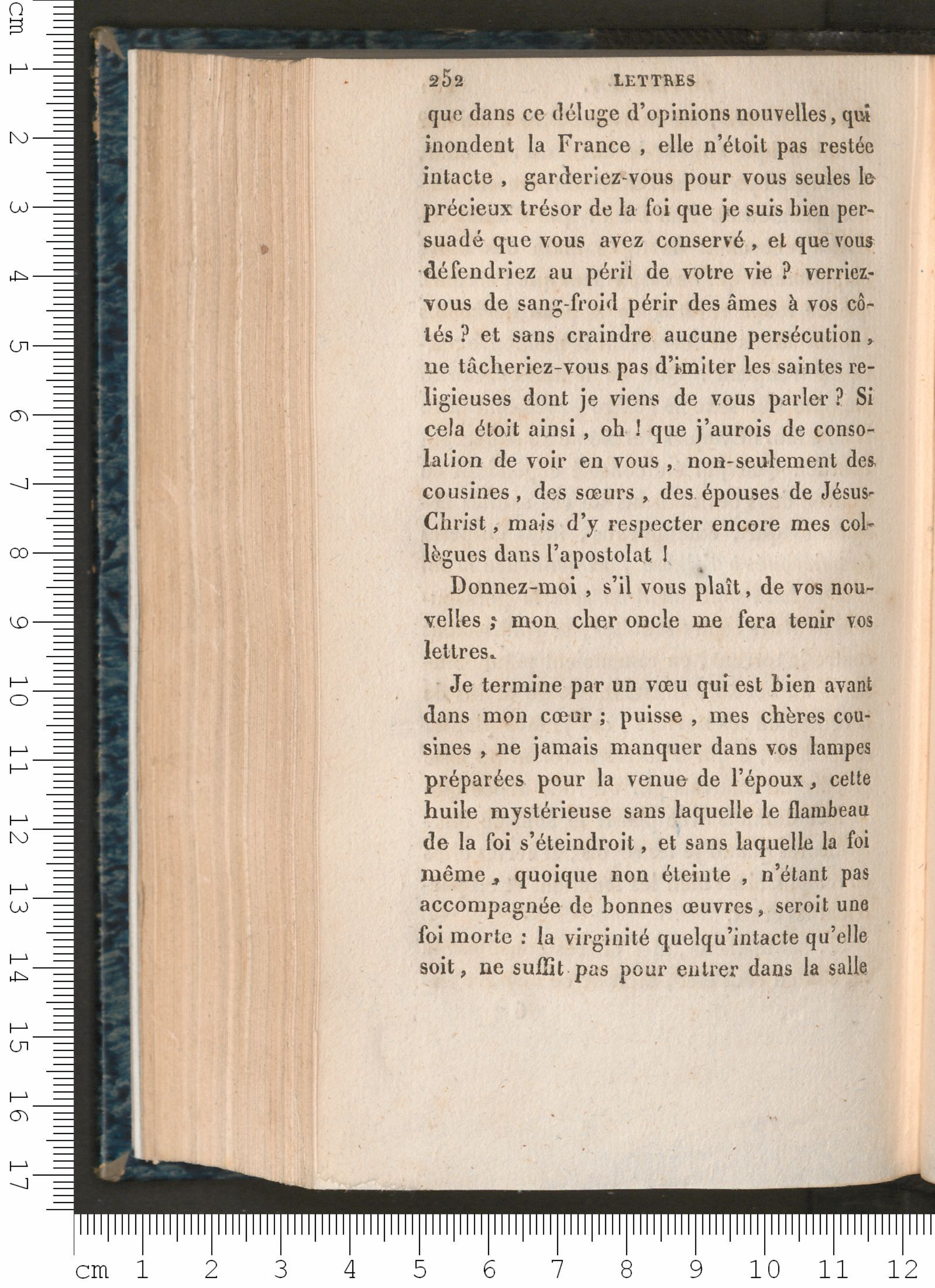


Eh bien, chères cousines, qu'avez-vous pensé à l'occasion de tout le vacarme qui s'est excité contre nous ? votre foi auroit-elle été ébranlée ? seriez-vous encore assez novices à l'école de votre céleste époux, pour ne pas savoir que les croix et les persécutions ont toujours été et seront toujours l'apanage le plus précieux des Ministres de l'Evangile ? à l'abri, par mon éloignement, de ces persécutions, j'ai celles du pays où je suis, à supporter. Que j'expose de grand cœur et ma liberté et ma vie pour la propagation du précieux dépôt de la foi qui est venu jusqu'à moi par le canal de la chaire de saint Pierre, chef des Pasteurs et de la totalité des Evêques unis à leur chef ! Puissiez-vous, chères religieuses, m'obtenir par vos ferventes prières, de pouvoir un jour répandre mon sang pour le défendre ! que j'en offrirai volontiers en échange de vos vœux et derniers sacrifices, pour obtenir qu'unis tous des mêmes sentimens, et attachés tous au même centre de l'infaillibilité, nous nous réunissions dans le ciel à la cour de notre époux, qui ne couronnera que ceux qui sont dans cette arche mystérieuse qui seule peut garantir du déluge !

Mais, mes chères cousines, n'aurions-nous

pas, peut-être, un nouveau titre d'union ? Je m'explique : avant de sortir du royaume, j'ai eu quelque connoissance de diverses maisons religieuses. Bon Dieu ! que d'âmes séduites recevoient de toute main des livres empoisonnés qui ne respiroient que l'erreur ! que de loups revêtus de la peau de brebis étoient admis et dévoroient la meilleure partie du troupeau ! Que de femmes savantes plus que leur sexe ne l'exige, vouloient faire la loi à leurs Evêques, et même au souverain Pontife ! Que j'ai été consolé cependant de trouver dans ces maisons de ces saintes religieuses qui, comme vous, filles de pères tout dévoués à l'Eglise, avoient sucé la foi avec le lait, souffroient en paix la persécution de leurs sœurs séduites, se roidissoient contre le torrent, en ramenoient même plusieurs au bercail; préservoient du moins de la contagion les novices, ces jeunes plantes si flexibles, à qui d'autres auroient pu faire prendre un mauvais pli. Je vous avoue que je leur donnois avec plaisir le nom de Missionnaires quand je les voyois, et certes elles en remplissoient bien les fonctions et en portoient les croix.

Si, par malheur, mes chères cousines, la maison où vous êtes, étoit de ce nombre, et



que dans ce déluge d'opinions nouvelles, qui inondent la France, elle n'étoit pas restée intacte, garderiez-vous pour vous seules le précieux trésor de la foi que je suis bien persuadé que vous avez conservé, et que vous défendriez au péril de votre vie? verriez-vous de sang-froid périr des âmes à vos côtés? et sans craindre aucune persécution, ne tâcheriez-vous pas d'imiter les saintes religieuses dont je viens de vous parler? Si cela étoit ainsi, oh! que j'aurois de consolation de voir en vous, non-seulement des cousines, des sœurs, des épouses de Jésus-Christ, mais d'y respecter encore mes collègues dans l'apostolat!

Donnez-moi, s'il vous plaît, de vos nouvelles; mon cher oncle me fera tenir vos lettres.

Je termine par un vœu qui est bien avant dans mon cœur; puisse, mes chères cousines, ne jamais manquer dans vos lampes préparées pour la venue de l'époux, cette huile mystérieuse sans laquelle le flambeau de la foi s'éteindroit, et sans laquelle la foi même, quoique non éteinte, n'étant pas accompagnée de bonnes œuvres, seroit une foi morte: la virginité quelqu'intacte qu'elle soit, ne suffit pas pour entrer dans la salle

de l'époux, puisque de dix vierges cinq en sont exclues.

Adieu en Dieu ; priez pour votre cousin, comme il le fait pour vous. Vous joignez sans doute la prudence du serpent à la simplicité de la colombe, par conséquent vous voyez assez que cette lettre n'est que pour vous deux.

Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

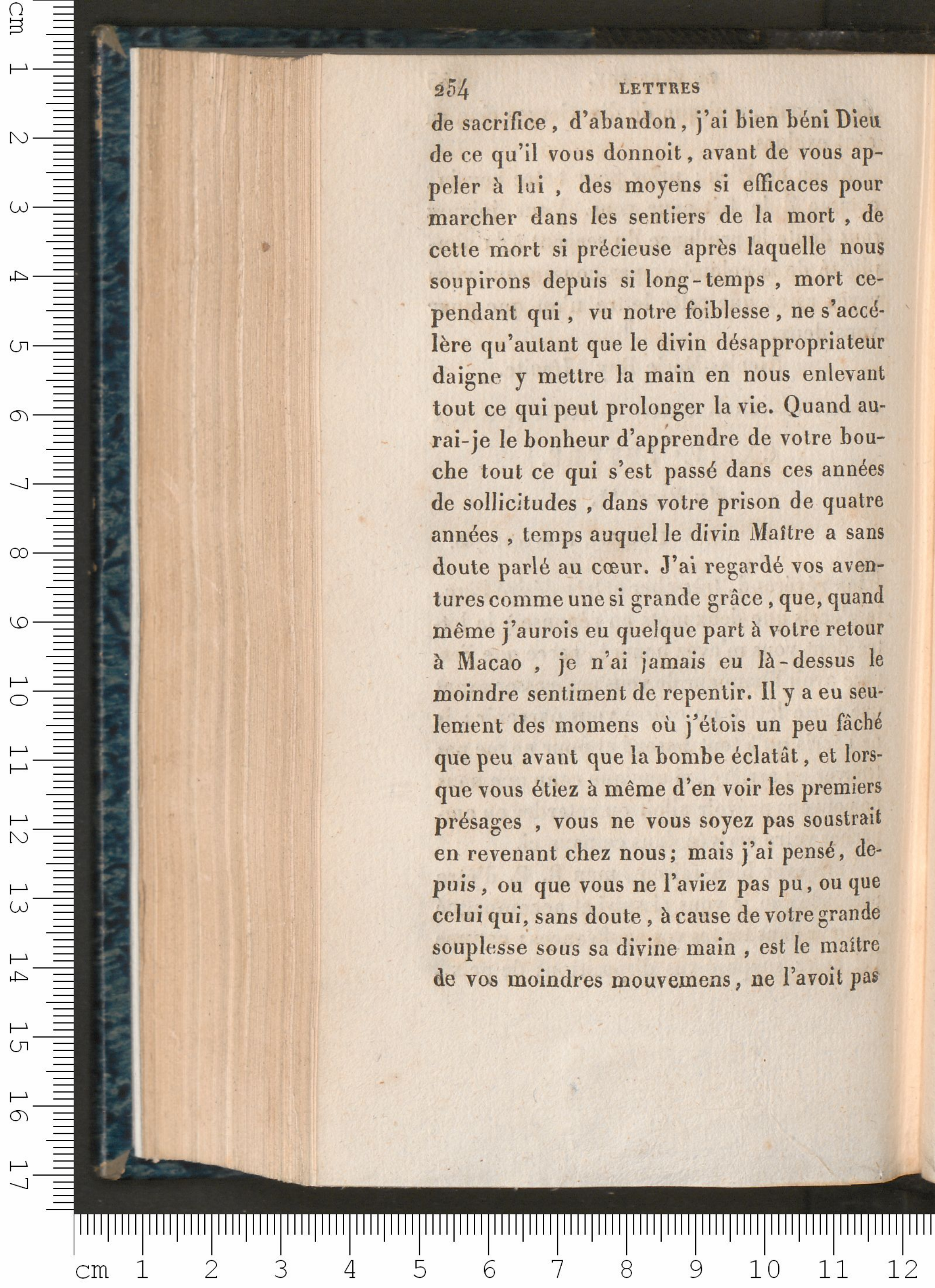
CXLIV.e LETTRE.

*Au Père****.*

En Chine, le 29 août 1768.

Mon révérend, très-cher et très-désiré Père, je n'écris que deux mots en réponse à la lettre dont vous m'avez honoré, parce que j'espère avoir l'honneur de vous embrasser avant que cette lettre ne puisse vous parvenir ; je ne l'écris qu'à tout hasard et pour ne me pas trouver en arrière, si quelque coup que nous ne pouvons prévoir alloit ou retarder ou empêcher votre arrivée dans ce pays-ci.

Vous avez bien raison, mon R. P. d'être persuadé que je vous ai suivi et accompagné de cœur dans toutes vos souffrances ; comme j'ai assez supposé vos dispositions de paix,



de sacrifice, d'abandon, j'ai bien béni Dieu de ce qu'il vous donnoit, avant de vous appeler à lui, des moyens si efficaces pour marcher dans les sentiers de la mort, de cette mort si précieuse après laquelle nous soupirons depuis si long-temps, mort cependant qui, vu notre foiblesse, ne s'accélère qu'autant que le divin désappropriateur daigne y mettre la main en nous enlevant tout ce qui peut prolonger la vie. Quand aurai-je le bonheur d'apprendre de votre bouche tout ce qui s'est passé dans ces années de sollicitudes, dans votre prison de quatre années, temps auquel le divin Maître a sans doute parlé au cœur. J'ai regardé vos aventures comme une si grande grâce, que, quand même j'aurois eu quelque part à votre retour à Macao, je n'ai jamais eu là-dessus le moindre sentiment de repentir. Il y a eu seulement des momens où j'étois un peu fâché que peu avant que la bombe éclatât, et lorsque vous étiez à même d'en voir les premiers présages, vous ne vous soyez pas soustrait en revenant chez nous; mais j'ai pensé, depuis, ou que vous ne l'aviez pas pu, ou que celui qui, sans doute, à cause de votre grande souplesse sous sa divine main, est le maître de vos moindres mouvemens, ne l'avoit pas

permis, et qu'il vouloit vous donner une marque de plus de sa prédilection, en vous donnant un de ces morceaux rares qui ont tant de goût pour les âmes de grâce.

Je termine, et tâche de modérer selon Dieu, le désir peut-être trop vif que je sens de pouvoir au plutôt vous assurer de vive voix de mes sentimens et du profond respect, etc. (*)

CXLV.e LETTRE,

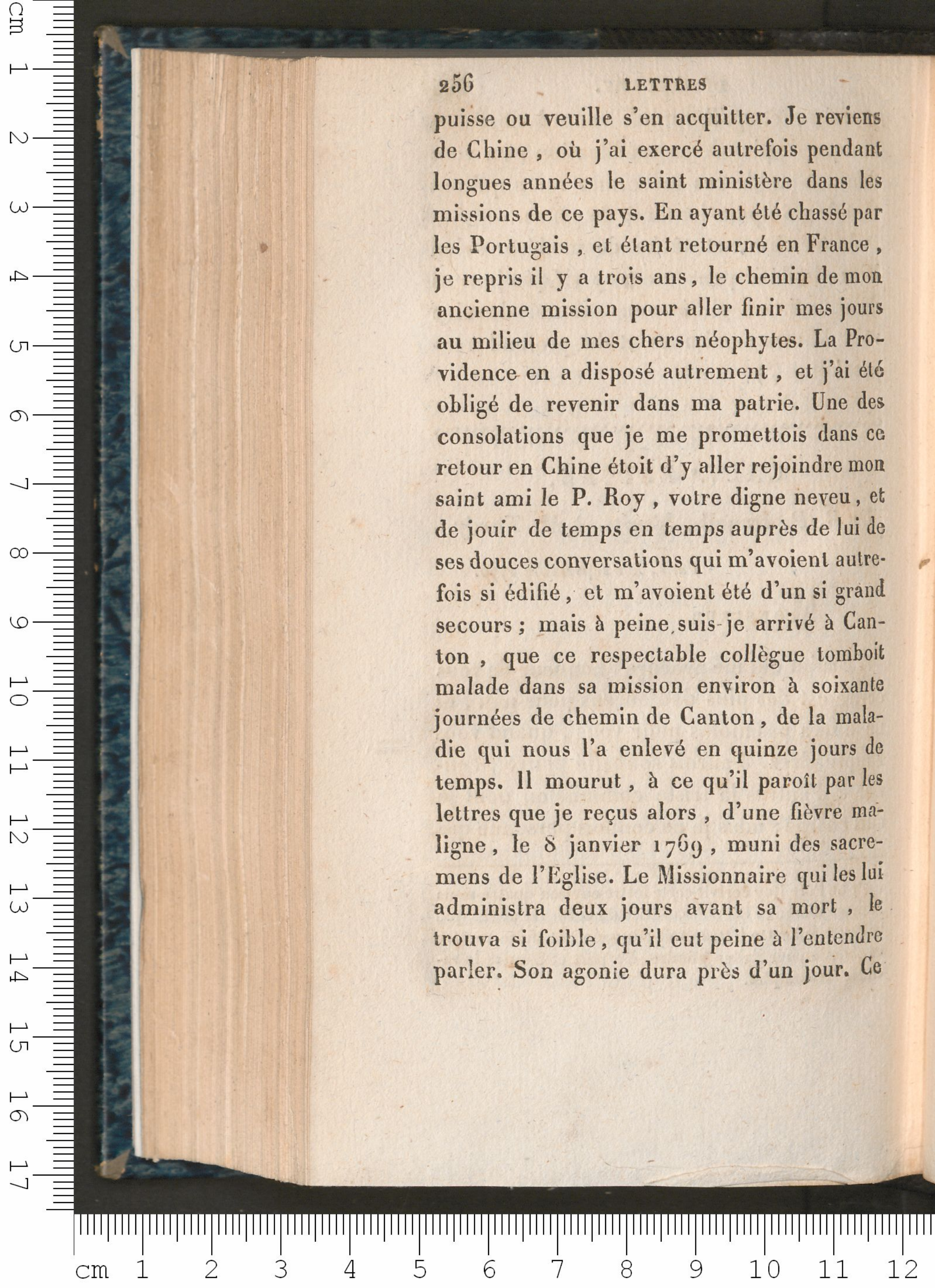
Du R. P. Dugad, Jésuite, à M. Tardy.

Paris, le 5 septembre 1770.

MONSIEUR,

LE sujet qui me procure l'honneur de vous écrire est des plus douloureux pour moi, et ne le sera pas moins pour vous, quand vous l'apprendrez. J'aurois souhaité pouvoir confier à d'autres la triste commission dont je suis chargé; mais je ne connois personne qui

(*) Le Père Roy écrivit cette lettre environ quatre mois avant sa mort, et Dieu l'avoit tiré de cette vie avant que le Père à qui cette lettre étoit adressée eût pu se mettre en chemin pour l'aller joindre. De part et d'autre le sacrifice fut complet.



puisse ou veuille s'en acquitter. Je reviens de Chine, où j'ai exercé autrefois pendant longues années le saint ministère dans les missions de ce pays. En ayant été chassé par les Portugais, et étant retourné en France, je repris il y a trois ans, le chemin de mon ancienne mission pour aller finir mes jours au milieu de mes chers néophytes. La Providence en a disposé autrement, et j'ai été obligé de revenir dans ma patrie. Une des consolations que je me promettois dans ce retour en Chine étoit d'y aller rejoindre mon saint ami le P. Roy, votre digne neveu, et de jouir de temps en temps auprès de lui de ses douces conversations qui m'avoient autrefois si édifié, et m'avoient été d'un si grand secours; mais à peine suis-je arrivé à Canton, que ce respectable collègue tomboit malade dans sa mission environ à soixante journées de chemin de Canton, de la maladie qui nous l'a enlevé en quinze jours de temps. Il mourut, à ce qu'il paroît par les lettres que je reçus alors, d'une fièvre maligne, le 8 janvier 1769, muni des sacremens de l'Eglise. Le Missionnaire qui les lui administra deux jours avant sa mort, le trouva si foible, qu'il eut peine à l'entendre parler. Son agonie dura près d'un jour. Ce

fut là sans doute le creuset où Dieu acheva de purifier cette belle âme. Quelle consolation n'auroit-ce pas été pour moi de recevoir au moins ses derniers soupirs ! j'aurois cru bien récompensés tous les travaux de mon voyage en obtenant cette faveur ; Dieu me l'a refusée, et j'espère qu'il voudra bien me tenir compte de ce sacrifice. Je ne vous ferai pas ici, monsieur, le détail des vertus de votre cher neveu que je puis dire avoir connu intimement, et avec qui j'étois lié de la plus sainte amitié ; Dieu ne m'a point encore fait connoître jusqu'ici d'âme d'une plus haute élévation dans la vertu. Plein de Dieu, il ne respiroit que lui, il n'aimoit que lui ; mais d'un amour pur, généreux, désintéressé, qui sacrifie tout pour plaire à ce Dieu jaloux de tout le cœur de l'homme et de ses moindres mouvemens. Il étoit un maître habile dans la science des saints, et ceux qui ont eu le bonheur de le connoître et de le pratiquer, se sont estimés heureux de se regarder comme ses disciples. Notre mission fondoit sur lui ses espérances les plus flatteuses et se réjouissoit par avance de le voir bientôt à sa tête : ce qui doit la consoler, c'est qu'elle a acquis un protecteur dans le ciel, qui lui obtiendra la patience et l'abandon

parfait entre les mains de Dieu qui l'ont aussi caractérisé.

C'est aussi, monsieur, l'unique et la solide consolation qui vous reste ainsi qu'à sa chère famille. Ne pleurons pas nos morts comme les gens du siècle ; mais en les félicitant de leur bonheur, aspirons par leur exemple, et aidés de leurs secours, au terme où ils sont arrivés et qui n'est pas éloigné pour nous. Vous sentez bien que vous êtes chargé d'annoncer cette douloureuse nouvelle à madame Roy votre sœur, mère du cher défunt. Nul autre que vous ne peut mieux la préparer à ce terrible coup qui, plus que l'âge et ses infirmités, peut avancer ses jours. Ses chères sœurs et mesdames vos filles religieuses, dont j'ai vu les lettres, partageront avec vous et avec nous la perte commune.

Je les salue toutes bien respectueusement, et les invite à entrer dans les vues de leur saint parent mort, en marchant courageusement comme lui, dans les voies de la perfection de leur état, et en ne refusant rien à Dieu de ce qu'il nous fait sentir qui lui peut être agréable. J'ai l'honneur d'être, etc.

L. M. Dugad, Jésuite.

P. S. Peut-être voudrez-vous savoir mon

adresse; la voici : à M. l'abbé Seigneur, professeur au collége du Cardinal Mazarin, rue Saint-Victor, pour faire tenir à M. l'abbé Dugad, à Paris.

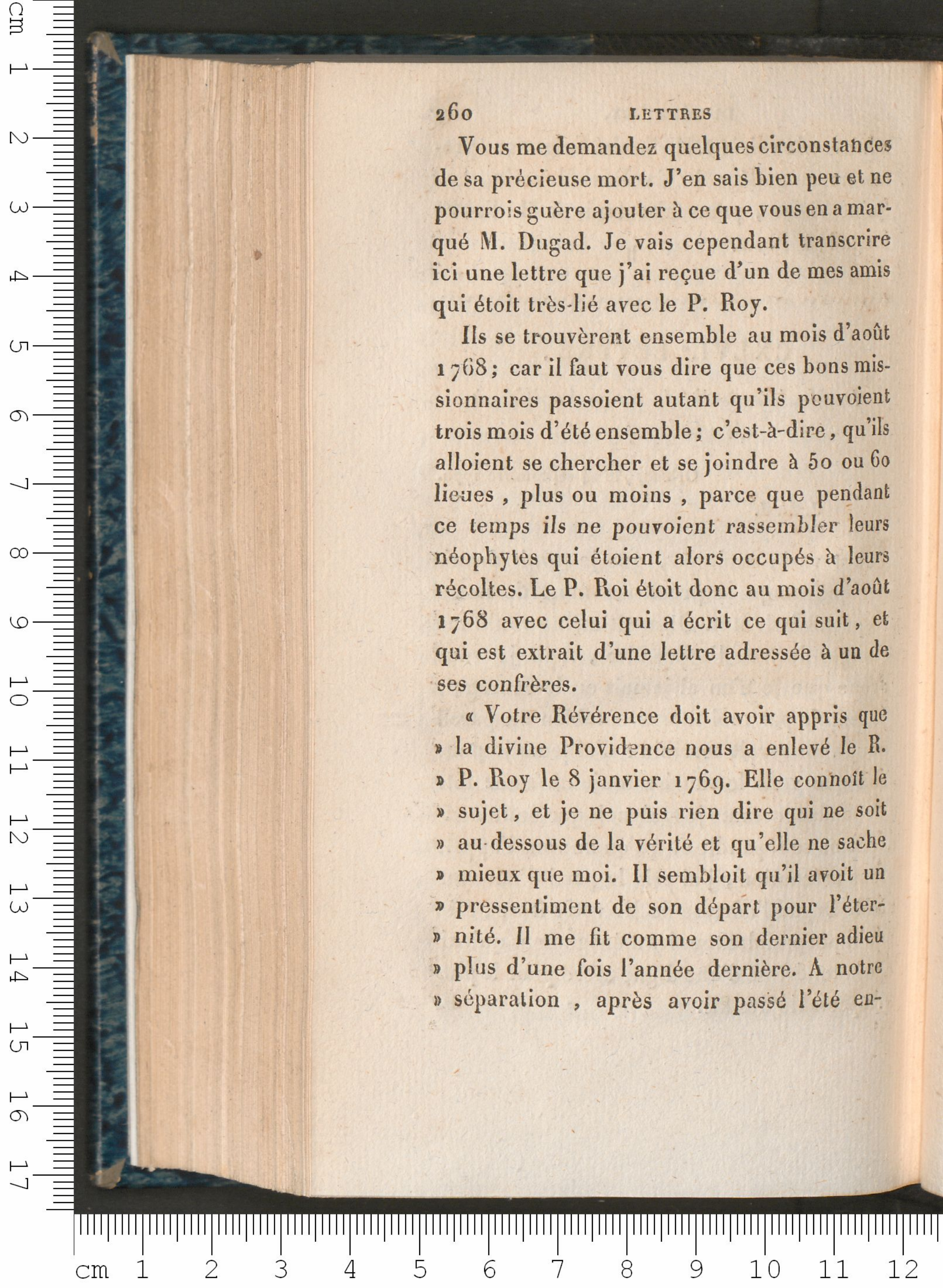
CXLVI.e LETTRE,

De Mademoiselle de Francheville, à Madame Roy.

Orléans, le 24 septembre 1770.

J. M. J.

Il est vrai, madame, que je savois depuis quelque temps la précieuse mort de notre respectable défunt. On avoit même voulu me charger de vous l'apprendre, mais je vous avoue que je n'en ai jamais eu le courage; je sentois par moi-même combien un pareil coup vous seroit terrible : d'ailleurs je pensois que vous le sauriez toujours assez tôt. Cependant comme je craignois que cette nouvelle ne se répandît et qu'on ne vous l'apprît sans précaution, j'ai pris le parti d'envoyer à M. Dugad l'adresse de M. votre frère, afin qu'il pût prendre tous les ménagemens qu'exige la tendresse d'une digne mère pour le plus respectable des fils.



Vous me demandez quelques circonstances de sa précieuse mort. J'en sais bien peu et ne pourrois guère ajouter à ce que vous en a marqué M. Dugad. Je vais cependant transcrire ici une lettre que j'ai reçue d'un de mes amis qui étoit très-lié avec le P. Roy.

Ils se trouvèrent ensemble au mois d'août 1768; car il faut vous dire que ces bons missionnaires passoient autant qu'ils pouvoient trois mois d'été ensemble; c'est-à-dire, qu'ils alloient se chercher et se joindre à 50 ou 60 lieues, plus ou moins, parce que pendant ce temps ils ne pouvoient rassembler leurs néophytes qui étoient alors occupés à leurs récoltes. Le P. Roi étoit donc au mois d'août 1768 avec celui qui a écrit ce qui suit, et qui est extrait d'une lettre adressée à un de ses confrères.

« Votre Révérence doit avoir appris que » la divine Providence nous a enlevé le R. » P. Roy le 8 janvier 1769. Elle connoît le » sujet, et je ne puis rien dire qui ne soit » au-dessous de la vérité et qu'elle ne sache » mieux que moi. Il sembloit qu'il avoit un » pressentiment de son départ pour l'éter- » nité. Il me fit comme son dernier adieu » plus d'une fois l'année dernière. A notre » séparation, après avoir passé l'été en-

» semble, quoiqu'il n'en eût pas besoin, il » voulut me faire une confession générale de » toute sa vie. Il ne manqua pas un seul jour » à la mortification ordinaire de deux ou trois » fois par semaine dans la Compagnie. Com» bien de nuits passées presque sans som» meil ! quelle indifférence pour tout ce qui » n'est pas Dieu ! quel recueillement habi» tuel ! quelle douceur ! Mais que fais-je ? » c'est à celui qui a dû écrire sa lettre circu» laire, à le peindre tel qu'il étoit. Que j'ai eu, » de peine à me faire à cette perte, surtout » dans les circonstances où j'en ai appris la » nouvelle ! »

L'extrait ci-dessus justifie bien, madame, les larmes de joie que vous versez en pensant à la félicité éternelle dont jouit votre saint fils. J'espère comme vous qu'il a la charité de penser à nous dans le ciel, et je l'en prie souvent. J'ai reçu plusieurs lettres qui m'annoncent sa mort. Elles sont dans le même goût; une entr'autres me marque : « Dieu » vient de frapper sur nous tous, et sur moi » en particulier, le coup le plus sensible. » Il vient de nous enlever cet ami royal » dont parle votre dernière lettre. Gardez» vous de lui donner des larmes : il est dans » la joie des saints; mais versez-en sur ceux

» qu'il a quittés. C'est une perte irréparable
» pour notre mission. »

Toutes les lettres venues de ce pays-là, et qui annoncent cette perte, en parlent sur le même ton. Dieu soit mille fois béni d'avoir sitôt couronné ses dons en couronnant les vertus de celui que nous regrettons ! Il faut avouer que cette perte est bien accompagnée de consolation, car il ne faut que tourner son cœur vers Dieu pour trouver en lui cet ami si cher dont nous étions séparés par des mers immenses. Il est vrai qu'on pouvoit toujours s'unir à lui dans le sein de Dieu, mais on n'avoit pas l'assurance que nous avons actuellement, qu'il nous entend, et qu'il est en état de nous exaucer.

La dernière lettre qu'il m'a écrite est du 25 août 1768. Il étoit alors avec cet ami de la lettre duquel je vous envoie l'extrait; il me faisoit même des complimens de sa part. Je pense que vous en avez reçu de la même date; ce sont les dernières qu'il a écrites avant de pouvoir recevoir les nôtres, car celui qui les lui portoit ne le trouva plus.

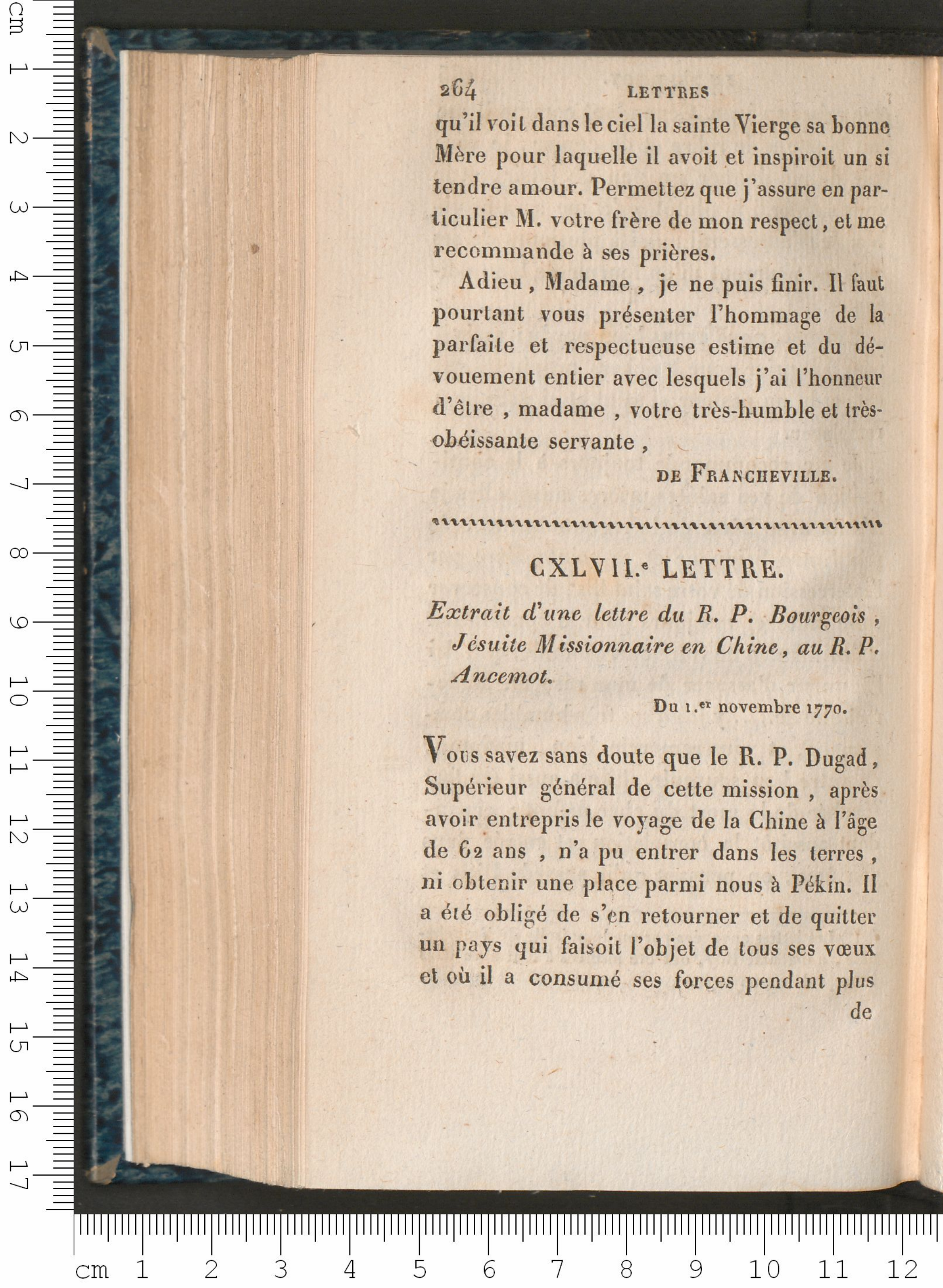
Je me ferai un grand plaisir de seconder les vues de M. votre frère, en lui fournissant tout ce que je pourrai d'extraits des lettres de son saint neveu. J'en ai peu qui puissent

être mises au jour. Cependant comme il me faut le temps de relire et de copier, je vous prie de me donner un peu de loisir, et je vous satisferai le plutôt qu'il me sera possible. Je m'adresserai aussi à plusieurs de ses amis qui pourront m'en fournir de bien édifiantes. (*)

Madame, nous avons bien perdu; mais il nous faut prier pour les chers néophytes qui ont perdu un pasteur si saint et si difficile à remplacer.

Je me recommande toujours à la continuation de vos saintes prières auxquelles je m'unis avec bien de la reconnoissance. Je prie Notre-Seigneur et sa sainte Mère par l'intercession de votre saint fils, de conserver votre santé et vos jours pour la consolation et l'édification de votre chère famille, que j'ai l'honneur d'assurer de mon respect. Mademoiselle de..... y joint ses très-humbles complimens, et vous remercie bien, madame, de votre bon souvenir. Elle a aussi été fort touchée de la mort du cher défunt; cependant aussitôt la consolation est entrée dans son âme, en pensant qu'il possède Dieu et

(*) Les lettres envoyées par mademoiselle de Francheville, à madame Roy, ont été insérées à leur date dans le corps de cet ouvrage.



qu'il voit dans le ciel la sainte Vierge sa bonne Mère pour laquelle il avoit et inspiroit un si tendre amour. Permettez que j'assure en particulier M. votre frère de mon respect, et me recommande à ses prières.

Adieu, Madame, je ne puis finir. Il faut pourtant vous présenter l'hommage de la parfaite et respectueuse estime et du dévouement entier avec lesquels j'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissante servante,

DE FRANCHEVILLE.

CXLVII.e LETTRE.

Extrait d'une lettre du R. P. Bourgeois, Jésuite Missionnaire en Chine, au R. P. Ancemot.

Du 1.er novembre 1770.

Vous savez sans doute que le R. P. Dugad, Supérieur général de cette mission, après avoir entrepris le voyage de la Chine à l'âge de 62 ans, n'a pu entrer dans les terres, ni obtenir une place parmi nous à Pékin. Il a été obligé de s'en retourner et de quitter un pays qui faisoit l'objet de tous ses vœux et où il a consumé ses forces pendant plus de

de 30 ans d'une mission laborieuse. Quel homme, mon révérend Père, que le P. Dugad, et qu'il figureroit bien à côté du P. Augustin Noiret! voici comment il nous fit ses adieux en partant de Canton, le 1.er janvier 1770:

« La Providence qui m'avoit appelé ici, » m'ordonne d'en sortir à présent. Vous sen- » tez bien, mes RR. PP. qu'après tant de » tentatives pour me rejoindre à vous, je » partirai d'ici sans vous quitter; mon cœur » restera toujours dans cette mission à la- » quelle je m'étois consacré. Je prie notre » Seigneur de répandre sur tous ceux qui la » composent les bénédictions célestes. Puis- » sions-nous être tellement embrasés de son » saint amour, que nous devenions de sou- » ples instrumens entre ses mains pour le sa- » lut et la perfection du prochain. Marchons » nous-mêmes avec ardeur dans la carrière » des devoirs étroits de notre institut. Que » l'esprit d'oraison soit l'âme de toutes nos » actions. »

Il ne faut que quelques mots comme ceux-là pour faire connoître un homme. Il étoit revenu en partie pour avoir la consolation de revoir son saint ami le P. Roy. Il apprit sa mort avec une si parfaite résignation, qu'il ne parut rien sur son visage de ce qui se

passoit dans son cœur. Comme il avoit vécu avec lui dans les missions bon nombre d'années, je le priai de me dire ce qu'il en savoit.

Sans s'arrêter à ce qui a pu arriver de singulier et d'extraordinaire au P. Roy, le Père Dugad s'attache à peindre son intérieur. Je vous envoie sa lettre (*) Je suis persuadé que vous me saurez gré de ce petit cadeau; pour moi, je vous avoue franchement que je me sais bon gré d'y avoir passé.

CXLVIII.e LETTRE.

De Mademoiselle de Francheville, à Madame Roy.

Orléans, le 17 décembre 1770.

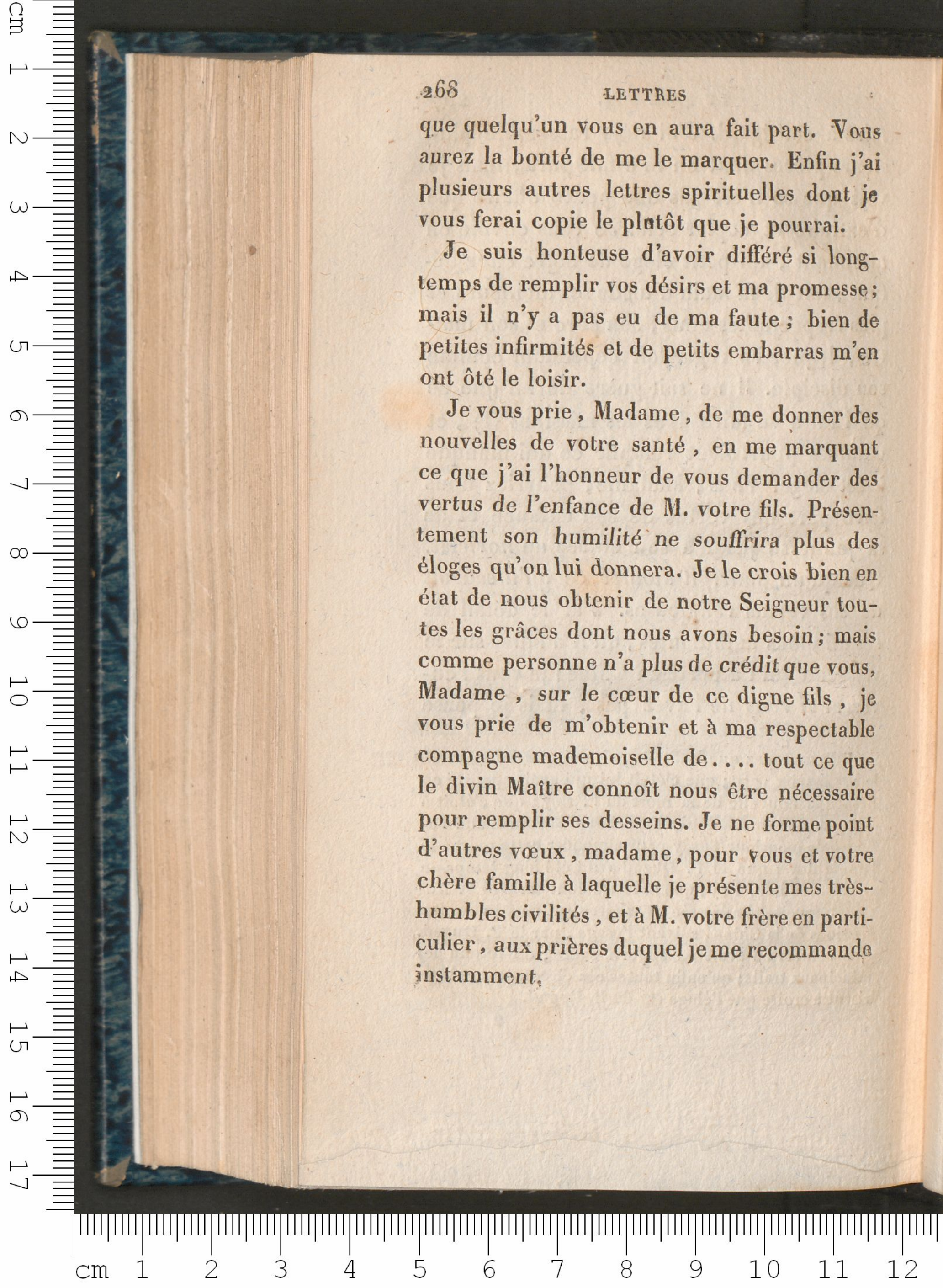
J. M. J.

Vous croyez peut-être, Madame, que j'ai oublié de satisfaire au désir que vous m'avez témoigné au sujet des lettres de votre cher et bienheureux fils; ma lenteur à répondre sur cet article pourroit donner lieu à ce doute. Je puis vous assurer, Madame, que je n'ai rien de plus à cœur que de vous satis-

(*) Cette lettre est perdue, à moins que ce ne soit l'écrit intitulé : *Eloge du R. P. Roy*, que nous avons mis à la fin de ce volume, ou que cet écrit n'ait été composé sur la lettre du P. Dugad.

faire à cet égard. J'ai déjà rassemblé plusieurs pièces dont on m'a fait part ; mais je vois que ce n'est pas une petite affaire que d'extraire et copier cela. Je vous envoie en attendant, un petit éloge de notre cher défunt, fait de la main d'un de ses meilleurs et plus respectables amis, son père et son maître, lequel se regardoit cependant comme son disciple. Il ne sait guère de lui que ce qu'il lui a vu faire dans les missions (*), et d'autres pourroient remplir ce qui manque à cet éloge. Vous, Madame, pourriez nous faire part des vertus de son enfance et de sa jeunesse jusqu'à son entrée au noviciat. Quelqu'un pourroit ajouter ce qu'il sauroit de ses vertus religieuses. J'ai le détail de ses missions ambulantes, qu'il a faites sur le vaisseau qui l'a porté en Chine ; je vous l'enverrai si vous ne l'avez pas, mais je pense

(*) Remarquez que le P. Dugad étoit parti de Canton le 1.er janvier 1770 ; que c'étoit lui qui avoit apporté en France la nouvelle de la mort du P. Roy ; que c'étoit à lui que mademoiselle de Francheville avoit donné l'adresse de monsieur Tardy pour annoncer cette mort à la famille Roy ; que le P. Dugad avoit été long-temps en Chine avec le P. Roy ; que la lettre dont parle le P. Ancemot, avoit été adressée circulairement aux différentes Missions de la Chine, suivant l'usage, par le P. Dugad. Que celui-ci en avoit ou apporté copie, ou retenu les principaux traits ; qu'enfin toutes ces circonstances autorisent à croire que l'éloge est du P. Dugad.



que quelqu'un vous en aura fait part. Vous aurez la bonté de me le marquer. Enfin j'ai plusieurs autres lettres spirituelles dont je vous ferai copie le plutôt que je pourrai.

Je suis honteuse d'avoir différé si longtemps de remplir vos désirs et ma promesse ; mais il n'y a pas eu de ma faute ; bien de petites infirmités et de petits embarras m'en ont ôté le loisir.

Je vous prie, Madame, de me donner des nouvelles de votre santé, en me marquant ce que j'ai l'honneur de vous demander des vertus de l'enfance de M. votre fils. Présentement son *humilité* ne *souffrira* plus des éloges qu'on lui donnera. Je le crois bien en état de nous obtenir de notre Seigneur toutes les grâces dont nous avons besoin ; mais comme personne n'a plus de *crédit* que vous, Madame, *sur le* cœur de ce digne fils, je vous prie de m'obtenir et à ma respectable compagne mademoiselle de.... tout ce que le divin Maître connoît nous être nécessaire pour remplir ses desseins. Je ne forme point d'autres vœux, madame, pour vous et votre chère famille à laquelle je présente mes très-humbles civilités, et à M. votre frère en particulier, aux prières duquel je me recommande instamment.

J'ai appris que Dieu avoit rompu les liens de madame Michéa ; sa jalousie lui enlève ce qui l'attachoit à la terre pour posséder plus entièrement son cœur. C'est encore une épreuve pour la chère maman, dont elle fera un saint usage. Cela n'empêche pas que je n'aie pris toute la part possible à cette séparation qui ne doit pas être trop récente. Le cher P. Roi qui m'avoit appris le mariage de madame sa sœur en 1761, n'aura su que dans le ciel son veuvage. J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect et le plus sincère dévouement, votre très-humble, etc.

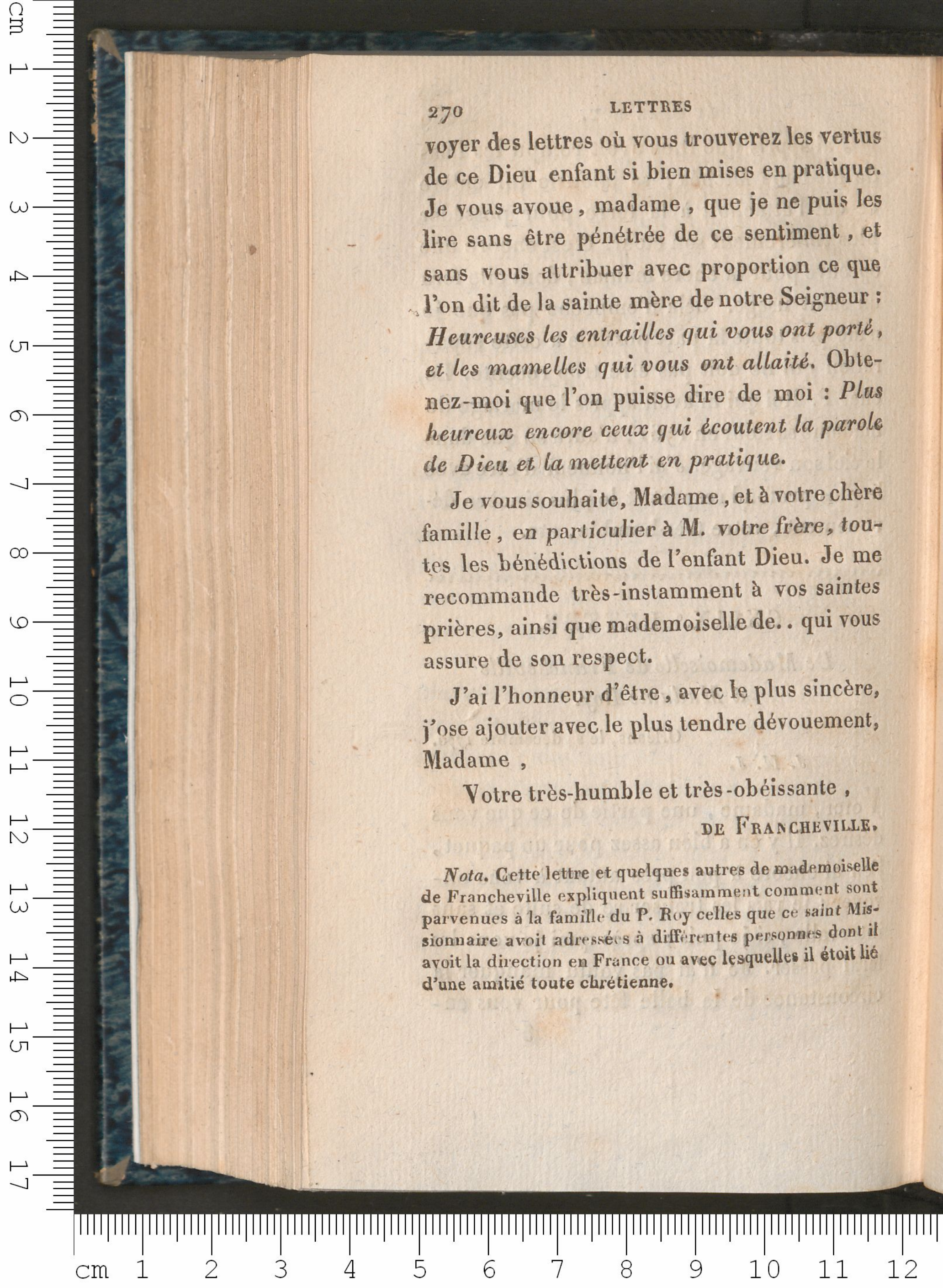
CXLIX.e LETTRE.

De Mademoiselle de Francheville à Madame Roy.

Orléans, le 24 décembre 1770.

J. M. J.

Voici, madame, une partie de ce que vous désirez. Il y en a bien assez pour un paquet, j'en ai encore à peu près autant à vous envoyer : je vais les transcrire de suite et sans intervalle, si je puis ; après quoi je vous les ferai passer. Je n'ai pas voulu manquer la circonstance de la belle fête pour vous en-



voyer des lettres où vous trouverez les vertus de ce Dieu enfant si bien mises en pratique. Je vous avoue, madame, que je ne puis les lire sans être pénétrée de ce sentiment, et sans vous attribuer avec proportion ce que l'on dit de la sainte mère de notre Seigneur : *Heureuses les entrailles qui vous ont porté, et les mamelles qui vous ont allaité.* Obtenez-moi que l'on puisse dire de moi : *Plus heureux encore ceux qui écoutent la parole de Dieu et la mettent en pratique.*

Je vous souhaite, Madame, et à votre chère famille, en particulier à M. votre frère, toutes les bénédictions de l'enfant Dieu. Je me recommande très-instamment à vos saintes prières, ainsi que mademoiselle de.. qui vous assure de son respect.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus sincère, j'ose ajouter avec le plus tendre dévouement, Madame,

Votre très-humble et très-obéissante,

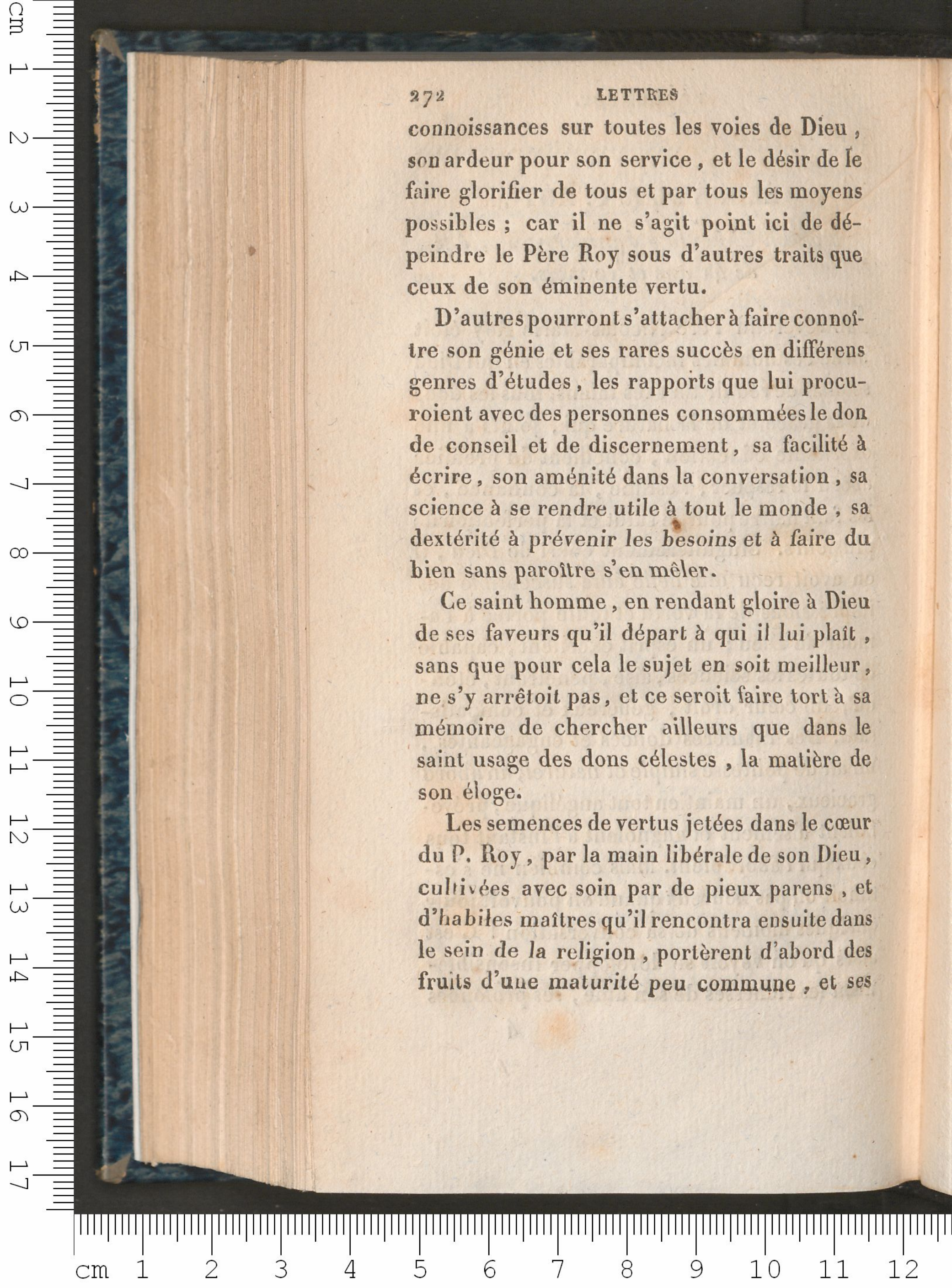
DE FRANCHEVILLE.

Nota. Cette lettre et quelques autres de mademoiselle de Francheville expliquent suffisamment comment sont parvenues à la famille du P. Roy celles que ce saint Missionnaire avoit adressées à différentes personnes dont il avoit la direction en France ou avec lesquelles il étoit lié d'une amitié toute chrétienne.

ÉLOGE DU R. P. ROY,

Mort en Chine le 8 Janvier 1769, âgé de 41 ans et 10 mois.

Le révérend Père Nicolas-Marie Roy étoit un de ces hommes incomparables en qui Dieu se plaît de réunir tous les talens, tous les dons de la grâce et de la nature qui, joints à une excellente éducation, concilient du premier abord le respect, l'estime, la confiance, et les font naître pour le salut et la perfection de plusieurs. Singulièrement chéri de Dieu, il en avoit reçu une belle âme susceptible des impressions de la vertu et toute portée à l'amour de Dieu; un esprit excellent, capable de toutes les sciences, aisé, pénétrant, étendu; un cœur droit, généreux et compatissant. Des manières douces et engageantes, un air de politesse simple et naturel, un abord gracieux, un maintien tout angélique, prévenoient aisément et gagnoient à l'instant tous ceux qui l'abordoient. Mais combien ne s'estimoit on pas heureux quand on pouvoit jouir quelques momens de sa conversation! C'est alors qu'on voyoit se développer insensiblement les richesses de son âme, ses profondes



connoissances sur toutes les voies de Dieu, son ardeur pour son service, et le désir de le faire glorifier de tous et par tous les moyens possibles; car il ne s'agit point ici de dépeindre le Père Roy sous d'autres traits que ceux de son éminente vertu.

D'autres pourront s'attacher à faire connoître son génie et ses rares succès en différens genres d'études, les rapports que lui procuroient avec des personnes consommées le don de conseil et de discernement, sa facilité à écrire, son aménité dans la conversation, sa science à se rendre utile à tout le monde, sa dextérité à prévenir les besoins et à faire du bien sans paroître s'en mêler.

Ce saint homme, en rendant gloire à Dieu de ses faveurs qu'il départ à qui il lui plaît, sans que pour cela le sujet en soit meilleur, ne s'y arrêtoit pas, et ce seroit faire tort à sa mémoire de chercher ailleurs que dans le saint usage des dons célestes, la matière de son éloge.

Les semences de vertus jetées dans le cœur du P. Roy, par la main libérale de son Dieu, cultivées avec soin par de pieux parens, et d'habiles maîtres qu'il rencontra ensuite dans le sein de la religion, portèrent d'abord des fruits d'une maturité peu commune, et ses

essais auroient pu passer pour quelque chose de consommé. Mais depuis que, dans ses premières années d'étude, Dieu qui ne vouloit rien que d'héroïque lui eut fourni des modèles dans ces morts au monde et à eux-mêmes en qui Jésus-Christ vit uniquement, il marcha à pas de géant dans les routes de l'abnégation évangélique.

C'est en effet le renoncement à tout le créé, pour ne s'attacher qu'au créateur, qui fut la base de son éminente sainteté. Ce fut là le trésor caché dans le propre champ de chacun de nous, qu'il sut acheter aux dépens de tout, pour bâtir en dedans de lui-même cette haute tour de perfection que les âmes ordinaires cherchent en vain autre part. Mort à lui-même et à ses sens, mort à toutes les choses créées, il ne vécut plus que pour Dieu, que de Dieu et en Dieu. L'hommage de son cœur fut le moindre. Le renoncement aux créatures lui coûta peu; ce fut le sacrifice de son esprit, de sa propre raison, de sa volonté qu'il se fit gloire d'immoler volontiers au divin maître qui le possédoit. Plus de réserve quand il s'agissoit d'obéir à sa voix. Plus de sagesse humaine quand les intérêts du Créateur étoient en compromis avec ceux de la créature. Plus de vues d'une fausse pru-

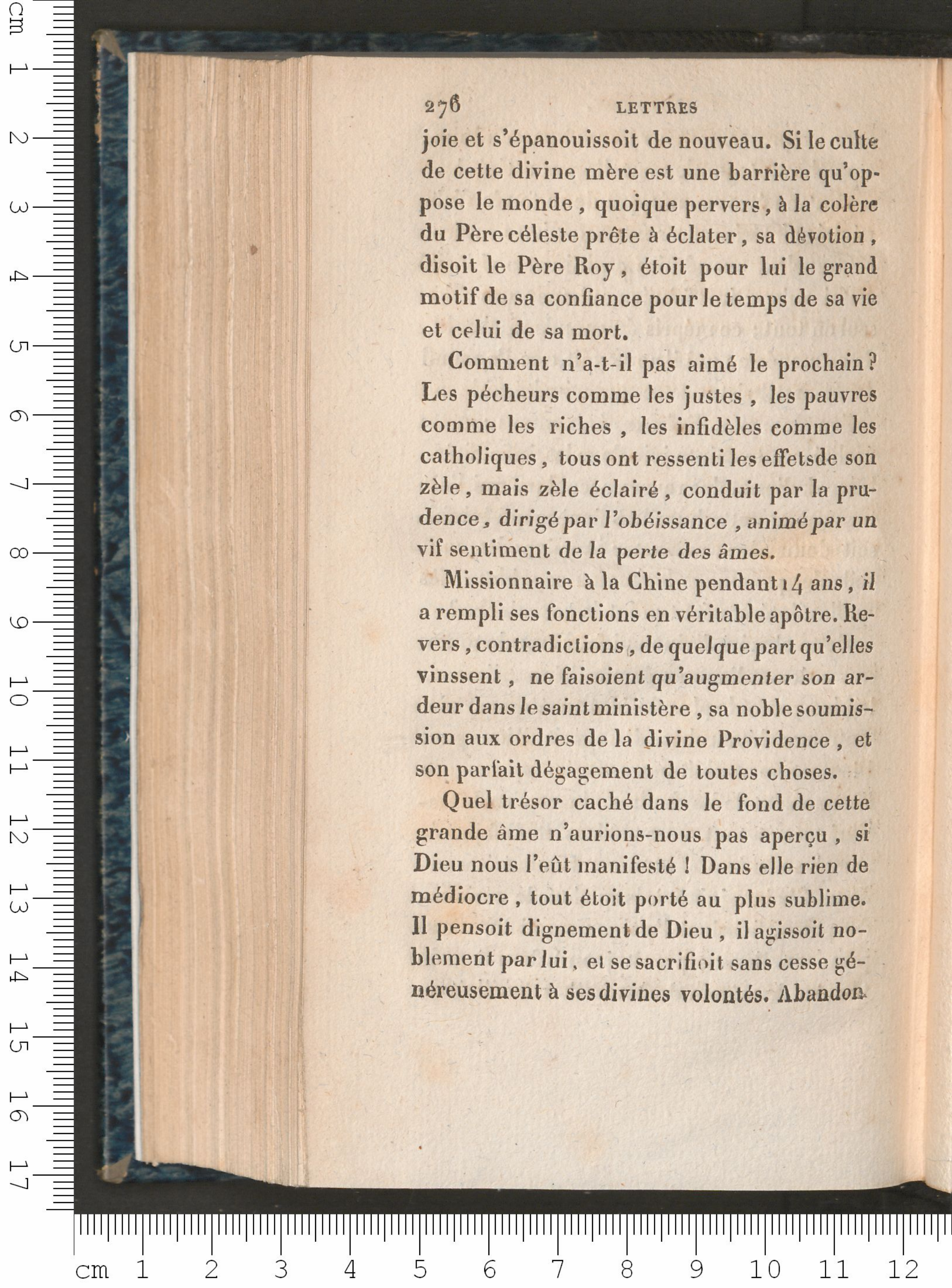
dence, lorsque la lumière céleste l'éclairoit sur des points délicats. Aucun œil plus perçant que le sien où un cœur plus timide auroit cru pouvoir décider en faveur de la foiblesse humaine. De là ce cœur toujours uni à Dieu ne le perdoit jamais de vue.

Avoit-il un moment à lui au milieu des affaires ou des conversations ? On le voyoit aussitôt recueilli, jouir d'une profonde paix de ses entretiens avec Dieu. Aussi pesoit-il dans le sanctuaire de la divinité les réponses qu'il rendoit si à propos, les avis et les conseils *salutaires qu'il donnoit avec tant* de sagesse, qu'*on les regardoit* avec raison comme des oracles dictés par l'esprit de *Dieu*. Quel discernement plus exquis que le sien pour pénétrer jusqu'au fond des consciences, pour discerner les divers mouvemens de la grâce dans ceux qu'elle conduisoit ? Car devenu maître presque en même temps *qu'il fut* disciple, la Providence lui adressa des âmes de choix éprouvées en diverses manières, à qui il rendit des services qui ne pouvoient venir que d'un directeur très-expérimenté. D'autres déjà à demi gagnés par les exemples frappans de modestie, de régularité et de recueillement qui paroissoient jusque sur son visage tout angélique, vinrent

avec empressement se livrer à sa conduite, et quel avantage n'en ont-ils pas retirés !

Peut-on être surpris que de ce fonds d'abnégation intérieure, soutenue d'une oraison continuelle, on admire en lui cette vivacité de foi qui ne lui faisoit envisager que Dieu seul en tout ; ce mépris du monde si absolu, de ce monde en qui il ne voyoit que l'ennemi de Jésus-Christ ; cette paix inaltérable au milieu des plus fâcheux événemens ; cette égalité, cette sainte joie dans les infirmités, les maladies et les revers accablans qui l'attaquèrent ; cette humilité sincère qui lui faisoit demander, respecter et suivre les conseils des personnes les moins capables, dès qu'ils n'intéressoient point la conscience ?

Cette charité divine qui fut l'âme de toutes ses actions, l'amour de son Dieu, l'amour le plus pur et le plus désintéressé caractérisa toutes ses démarches. Il servoit Dieu pour Dieu, et ne vouloit pour sa récompense que l'honneur et le bonheur de le servir. Jésus-Christ étoit toutes ses délices et l'objet de ses plus tendres affections. Les mérites de Jésus-Christ, joints à la qualité de meilleur des pères, faisoient l'unique appui de ses espérances. Il ne séparoit jamais la mère du fils. Au doux nom de Marie il tressailloit de



joie et s'épanouissoit de nouveau. Si le culte de cette divine mère est une barrière qu'oppose le monde, quoique pervers, à la colère du Père céleste prête à éclater, sa dévotion, disoit le Père Roy, étoit pour lui le grand motif de sa confiance pour le temps de sa vie et celui de sa mort.

Comment n'a-t-il pas aimé le prochain? Les pécheurs comme les justes, les pauvres comme les riches, les infidèles comme les catholiques, tous ont ressenti les effetsde son zèle, mais zèle éclairé, conduit par la prudence, *dirigé* par *l'obéissance*, *animé* par un vif sentiment de la *perte des âmes*.

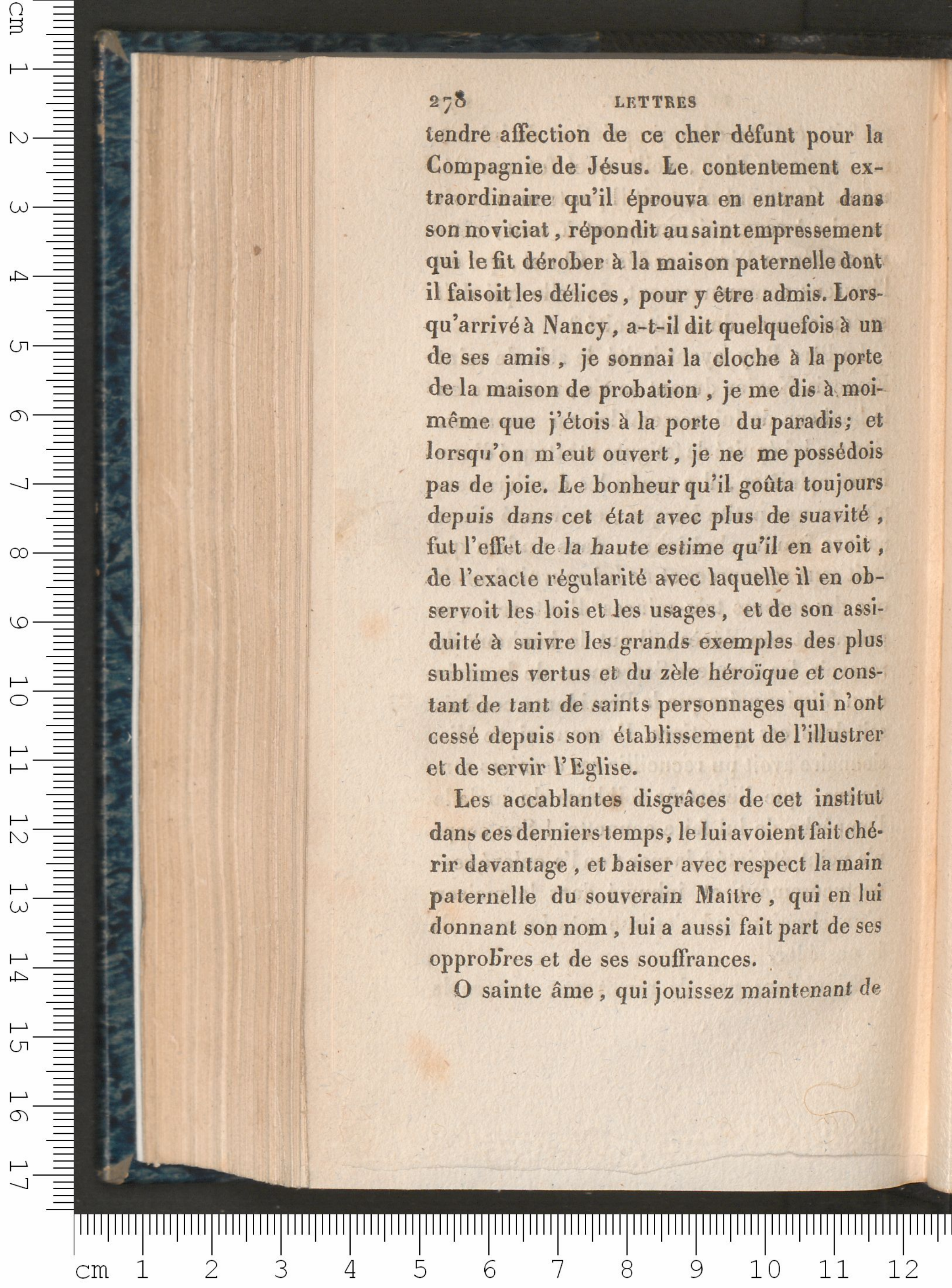
Missionnaire à la Chine pendant 14 ans, il a rempli ses fonctions en véritable apôtre. Revers, contradictions, de quelque part qu'elles vinssent, ne faisoient qu'augmenter son ardeur dans le saint ministère, sa noble soumission aux ordres de la divine Providence, et son parfait dégagement de toutes choses.

Quel trésor caché dans le fond de cette grande âme n'aurions-nous pas aperçu, si Dieu nous l'eût manifesté! Dans elle rien de médiocre, tout étoit porté au plus sublime. Il pensoit dignement de Dieu, il agissoit noblement par lui, et se sacrifioit sans cesse généreusement à ses divines volontés. Abandon

parfait, entière désappropriation de lui-même, perte en Dieu, voilà quel fut son élément. Comment n'auroit-il pas trouvé la vie promise à ceux qui renoncent à tout; cette vie cachée en Dieu avec Jésus-Christ, qui est l'heureux commencement de celle qui doit se consommer dans l'éternité?

Le Père Roy ayant imité le zèle de saint François Xavier durant sa vie, a encore eu le bonheur de lui ressembler en mourant. Comme lui épuisé de fatigues et attaqué d'une fièvre opiniâtre, il a rendu les derniers soupirs sur une petite barque, environné d'une pauvre famille chrétienne, dans un lieu qui étoit sans ressources et ne lui pouvoit fournir que des secours très-minces. Il est vrai que peu avant son décès, il eut le bonheur de recevoir les derniers Sacremens de la main d'un Missionnaire que la Providence conduisoit dans ces quartiers. Heureux si ce Missionnaire avoit pu recueillir ses derniers sentimens, que l'extrême foiblesse du malade l'empêcha de lui faire connoître! Son corps n'a point été jeté à la mer; on l'a enlevé respectueusement et inhumé dans la maison d'un chrétien qui s'estime très-heureux de le posséder.

N'oublions pas de remarquer encore la



tendre affection de ce cher défunt pour la Compagnie de Jésus. Le contentement extraordinaire qu'il éprouva en entrant dans son noviciat, répondit au saint empressement qui le fit dérober à la maison paternelle dont il faisoit les délices, pour y être admis. Lorsqu'arrivé à Nancy, a-t-il dit quelquefois à un de ses amis, je sonnai la cloche à la porte de la maison de probation, je me dis à moi-même que j'étois à la porte du paradis; et lorsqu'on m'eut ouvert, je ne me possédois pas de joie. Le bonheur qu'il goûta toujours depuis dans cet état avec plus de suavité, fut l'effet de la haute estime qu'il en avoit, de l'exacte régularité avec laquelle il en observoit les lois et les usages, et de son assiduité à suivre les grands exemples des plus sublimes vertus et du zèle héroïque et constant de tant de saints personnages qui n'ont cessé depuis son établissement de l'illustrer et de servir l'Eglise.

Les accablantes disgrâces de cet institut dans ces derniers temps, le lui avoient fait chérir davantage, et baiser avec respect la main paternelle du souverain Maître, qui en lui donnant son nom, lui a aussi fait part de ses opprobres et de ses souffrances.

O sainte âme, qui jouissez maintenant de

la vue de notre Dieu, ainsi que votre vie exemplaire nous le persuade, jetez les yeux sur les amis et les disciples que vous avez laissés sur la terre. Ils louent, ils bénissent avec vous l'auteur de toute sainteté à qui seul appartient l'honneur et la gloire, de tout le bien qui se trouve dans les créatures; mais ils vous conjurent tous de leur obtenir ce double esprit de mortification et de prière qui vous a animé, afin qu'ils meurent à tout ce qui n'est pas Dieu, et qu'ils ne vivent que de Dieu en marchant continuellement en sa sainte présence. Priez continuellement le Père céleste qu'il rentre sur eux dans tous ses droits de Créateur. Priez le Fils qu'il jouisse en eux du droit de sa conquête comme Rédempteur. Priez le Saint Esprit comme Sanctificateur. Priez enfin la bienheureuse Vierge Marie qu'elle les préserve des séductions du siècle et de l'illusion du prince des ténèbres, et par-dessus tout de leur amour propre, afin que ce Fils adorable qui est la voie, la vérité et la vie, leur fasse part de son pur amour dont il est la source et le modèle. Ainsi soit-il.

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER.

TABLE

DES LETTRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

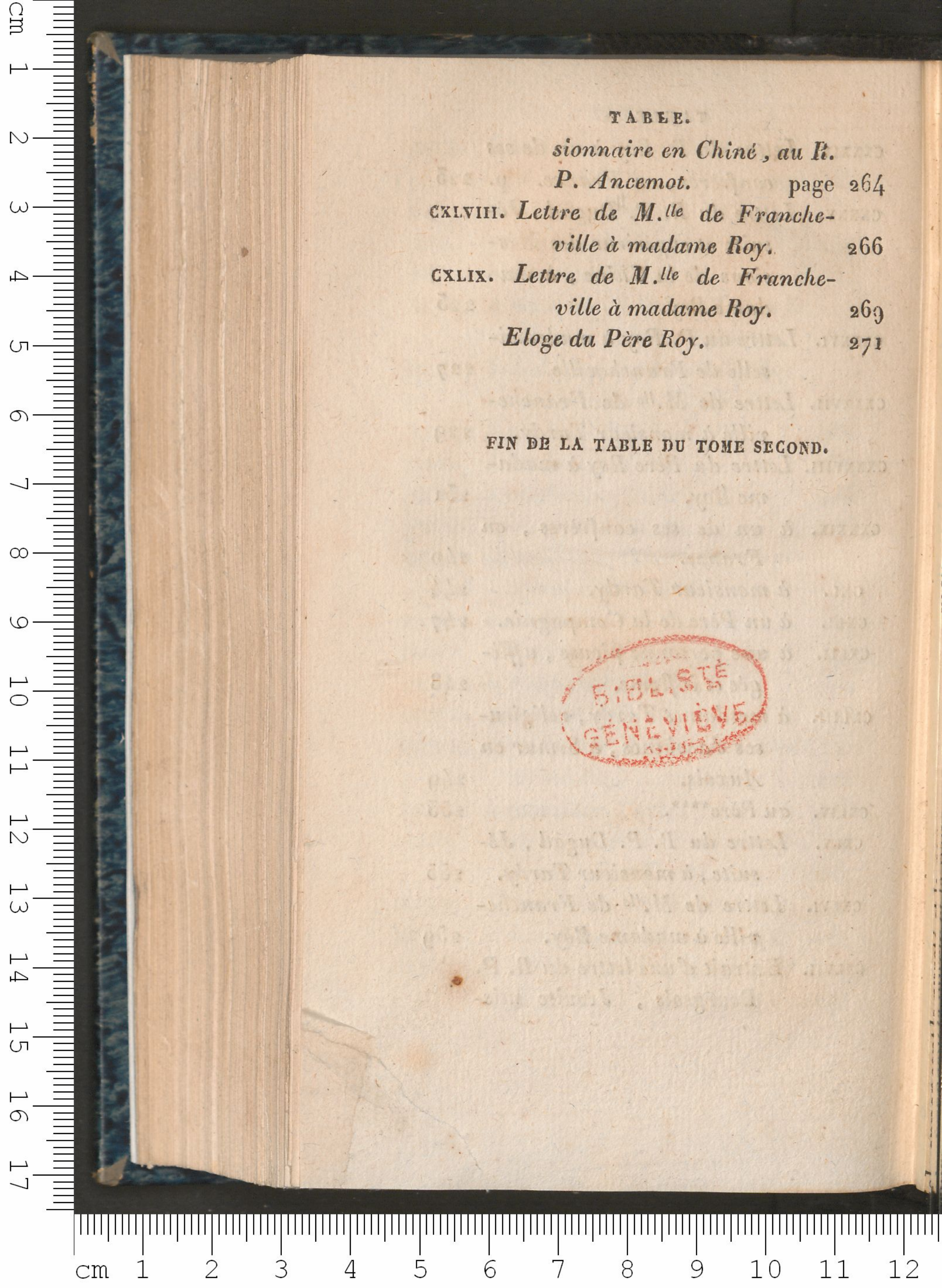
LXXIII. *Lettre du Père Roy à un ami qui lui avoit demandé des conseils.* page 1
LXXIV. *à madame Roy.* 4
LXXV. *à monsieur B.**** 10
LXXVI. *à madame Roy.* 13
LXXVII. *à mademoiselle Roy, aînée.* 16
LXXVIII. *au Père Vaucher.* 19
LXXIX. *à madame Roy.* 23
LXXX. *Extrait d'une lettre du P. Roy à mademoiselle***.* 25
LXXXI. *Lettre du Père Roy à madame Roy,* 26
LXXXII. *à mademoiselle Roy, l'aînée.* 27
LXXXIII. *à mademoiselle Roy, puînée.* 29
LXXXIV. *à mademoiselle Roy, la cadette.* 32
LXXXV. *à monsieur Tardy.* 33
LXXXVI. *Extrait d'une lettre du P. Roy à madame..... supérieure de la communauté de.....* 35
LXXXVII. *Lettres du P. Roy à Mad. Roy.* 39
LXXXVIII. *à monsieur......* 42
LXXXIX. *à madame Roy.* 46

XC.

XC. *Extrait d'une lettre du P. Roy à M.**** page 52
XCI. *Lettre du Père Roy à un de ses confrères, en France.* 57
(De la Chine.)
XCII. *Lettre du Père Roy à une Carmélite.* 60
XCIII. *à madame Roy.* 63
XCIV. *à monsieur Tardy.* 73
XCV. *à mesdemoiselles Roy.* 76
XCVI. *à un de ses confrères.* 78
XCVII. *au R. P. M.....* 80
XCVIII. *à mademoiselle Roy, aînée.* 82
XCIX. *à mademoiselle Roy, puînée.* 86
C. *à mademoiselle Roy, cadette.* 90
CI. *à madame Roy.* 93
CII. *à monsieur Tardy.* 100
CIII. *à un ami destiné à une seconde mission en Amérique.* 102
CIV. *au même.* 105
CV. *à monsieur.....* 106
CVI. *à madame Roy.* 109
CVII. *à mesdemoiselles Roy.* 118
CVIII. *à monsieur Tardy.* 121
CIX. *au révérend Père N.....* 126
CX. *à madame Roy.* 133
CXI. *à monsieur Tardy.* 137
CXII. *à monsieur......* 140

CXIII. *Lettre du Père Roy à monsieur D.*** page 143
CXIV. *à madame Roy.* 145
CXV. *à mesdemoiselles Roy.* 149
CXVI. *à monsieur Tardy.* 151
CXVII. *à monsieur l'Evêque Comte de Noyon, pair de France.* 157
CXVIII. *à madame, mademoiselle Roy, et à monsieur Tardy.* 178
CXIX. *à madame Roy.* 180
CXX. *à monsieur Michéa.* 182
CXXI. *à mademoiselle Roy.* 183
CXXII. *à monsieur Tardy.* 185
CXXIII. *au révérend Père supérieur général des missions.* 187
CXXIV. *au même.* 189
CXXV. *à madame Roy.* 190
CXXVI. *à mesdemoiselles Roy.* 194
CXXVII. *à monsieur Tardy.* 196
CXXVIII. *à monsieur Michéa et à madame Roy.* 202
CXXIX. *à monsieur Tardy.* 206
CXXX. *Lettre de M.lle de Francheville à monsieur Tardy.* 209
CXXXI. *Lettre du P. Roy, à Mad. Roy.* 213
CXXXII. *à monsieur Tardy.* 217
CXXXIII. *à une personne pieuse et affligée.* 221

CXXXIV. *Lettre du P. Roy à un de ses confrères, en France.* p. 223
CXXXV. *Lettre du R. P. Dugad, Jésuite et supérieur des Missions de la Chine, à madame Roy.* 225
CXXXVI. *Lettre du P. Roy à mademoiselle de Francheville.* 227
CXXXVII. *Lettre de M.*[lle] *de Francheville à monsieur Tardy.* 229
CXXXVIII. *Lettre du Père Roy à madame Roy.* 231
CXXXIX. *à un de ses confrères, en France.* 240
CXL. *à monsieur Tardy.* 244
CXLI. *à un Père de la Compagnie.* 247
CXLII. *à une personne pieuse, affligée et infirme.* 248
CXLIII. *à mesdames Tardy, religieuses Jacobines, à Semur en Auxois.* 249
CXLIV. *au Père****.* 253
CXLV. *Lettre du R. P. Dugad, Jésuite, à monsieur Tardy.* 255
CXLVI. *Lettre de M.*[lle] *de Francheville à madame Roy.* 259
CXLVII. *Extrait d'une lettre du R. P. Bourgeois, Jésuite mis-*



sionnaire en Chiné, au R. P. Ancemot. page 264
CXLVIII. *Lettre de Mlle de Francheville à madame Roy.* 266
CXLIX. *Lettre de Mlle de Francheville à madame Roy.* 269
Eloge du Père Roy. 271

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.

…iel, annoncent la pureté et la paix …eur.

…te défie qu'on le sépare de son …our nous animer nous-mêmes; il …rtit de la rapidité et du néant des …i-bas. L'œil rayonnant et l'étoile … marquent les lumières du Saint-…ui l'éclairent avec la raison; l'hos-…st au milieu de son âme, est pour …e que la sainte Eucharistie est la …re céleste qu'il reçoit souvent. L'é-… vous y voyez, vous annonce qu'il …on cœur l'amour de l'Eglise notre … qu'il va souvent dans ses temples …adorer son Dieu, et y puiser de …s forces auprès du Saint-Sacre-…a bourse renversée marque qu'il …hé des biens périssables de la ter-…ue son grand plaisir est de faire … aux pauvres dans qui il voit Jé-…st lui-même. La croix nous mar-

mettant le tout sous la protection de la Mère des miséricordes, et en lui disant un *Ave, Maria*, ou cette autre prière : *Sainte Marie Mère de Dieu, nous recourons à votre protection comme à notre asile; ne méprisez pas les prières que nous vous faisons dans nos pressans besoins, mais délivrez-nous toujours par votre intercession de tous les périls qui nous environnent, ô Vierge! comblée de grâces et de bénédiction.* Enfin, tout de suite après, ou dans un autre moment de la journée, on pourra faire la lecture des Exemples et même du Cantique qui y a rapport, pour mieux se pénétrer des vérités méditées.

Cette pratique, que l'on peut appeler une petite mission donnée à l'âme par l'organe des yeux, ou une ombre de retraite de quatorze jours, peut être d'une grande utilité; 1.° aux pécheurs qui désirent sor-

